مكبر من الأصل

...NTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 209 — 48 PAGES — VENDREDI 25 NOVEMBRE 1977



Fondateur . Hubert Beuve-Méry — Directeur Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

...UVEAUX REMOUS ...LA COUR DE DOUAI

Une jurisprudence vivement critiquée le Syndicat de la magistrature et la C.F.D.T.

LIRE PAGE 16

...ETIN DE L'ÉTRANGER

Relance ...iplomatique ...u Vietnam

...négociations entre les Etats-... le Vietnam vont reprendre ...is du 7 au 10 décembre, ... six mois d'interruption. ... Holbrooke, sous-secrétaire ..., et Phan Hien, vice-minis-...s affaires étrangères, pour-...nt-ils à nouveau leur dia-... de sourds ? Les Américains ...dent des informations sur ... pilotes disparus, et les Viet-...ns exigent le versement de ...ages de guerre promis par ...xon et la levée de l'embargo ...ercial.

... Maison Blanche ne semble ... pressée d'aboutir et se ... peut-être des difficultés ...encontre le Vietnam et qui ...chent de mener une poli-... asiatique aussi dynamique ... le voudrait. Pour sa part, ... ne paraît pas encore avoir ... que, une fois la guerre ...e, le Vietnam est passé à ...re-plan des préoccupations ...caines.

... relations entre Moscou et ... sont en revanche de plus ...lus étroites. La presse viet-...enne s'étend longuement sur ...ccès de l'Union soviétique. ... échanges de délégations se ...dent. Un membre du comité ...al du P.C.V. a remercié les ...écialistes et combattants ...tiques » en mission au nord ...a zone démilitarisée pendant ...erre, confirmant par là même ...résence à cette époque. Tou-..., les incidents dont ont été ...ment victimes des Soviéti-... montrent que la population ...nsidère pas toujours ceux-ci ... la sympathie due à des ...s ».

...ie de Moscou par l'idéolo-... Vietnam compte beaucoup ... bloc soviétique pour l'aider ...es efforts de reconstruction ... développement ; d'autant ...aide occidentale est moins ...ante que prévu. Certes, le ...in fait payer cher sa contri-..., mais Hanoï n'a guère le ... Les successeurs de Ho Chi ... se cramponnent toutefois à ... politique d'indépendance, ...nt de céder aux pressions ...oscou pour rejoindre le ...on, d'accorder des bases à ...rine soviétique ou d'approu-... doctrine Brejnev de sécu-...llective en Asie.

...2 novembre, M. Le Duan ...aire général du P.C.V., ...as craint d'affirmer publi-...nt à Moscou sa « recon-...nce » pour l'aide de la ... Une telle déclaration ...èche pas les rapports avec ...and voisin chinois d'être ... cordiaux. M. Le Duan, ...rs de sa visite à Pékin, a ...oins bien reçu que le chef ... cambodgien, M. Pol Pot, ...is dernier. Un différend ...lier oppose Chinois et ...miens. Enfin, il est clair ... « théorie des trois mondes » ...eux super-puissances, les ...industrialisés et le tiers-...) de Mao Tse-toung, a ...u d'éléments communs avec ...es « trois grands courants ...ionnaires » (camp socia-... mouvements de libération ...se ouvrière des pays capi-...) des Vietnamiens.

...eux de se concilier ses ... anticommunistes d'Asie ...-Est, Hanoï — sans aban-... son soutien de principe ...ouvements révolutionnaires ...te depuis des mois de ...ssurer sur ses intentions. ...veau régime thaïlandais a ...u favorablement à ces ...s. Mais le Vietnam, tou-... méfiant à l'égard de ...N (association groupant ...ésie, la Malaisie, les Phi-..., Singapour et la Thaï-... qu'il considère encore ...un « cheval de Troie » ...ain et japonais dans la ... s'efforce aussi de ren-... sa position stratégique en ...ne. Si le Laos a accepté ... des « relations spé-... avec son voisin, il n'en ... de même du Cambodge. ...onalisme exacerbé.

...entreprenant une relance ...atique deux ans et demi ...a fin de la guerre, le Viet-...écouvre qu'il est souvent ...ifficile de bien gouverner ...s en paix et de conserver ...pathie de ceux qui le sou-...t dans sa lutte que de ... la guerre.

Le dialogue israélo-égyptien

Le gouvernement de Jérusalem examine les conséquences du voyage de M. Sadate

Le gouvernement israélien tient, ce jeudi 24 novembre, une réunion extraordinaire au terme de laquelle pourraient être révélées les premières concessions envisagées par Jérusalem pour répondre à la « mission de paix » du président Sadate.

Rien n'est venu confirmer les quelques indications recueillies avant cette réunion et faisant état d'accords sur la date de reconvocation de la conférence de Genève — il avait été question du 22 décembre — ou sur la représentation qu'y auront les Palestiniens. M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, proclamant la volonté de son pays de régler l'ensemble du problème du Proche-Orient, comme le souhaite Le Caire, a assuré, mercredi, que l'opinion israélienne va devoir choisir entre des conditions de paix « incontestablement très dures » et le statu quo.

Dans le monde arabe, la Libye ne « reconnaît plus la légalité » du gouvernement du Caire, tandis que l'Irak et la Syrie, également opposés à l'initiative égyptienne, n'ont pas pu se réconcilier. Bagdad accuse en effet Damas de « préparer une trahison » analogue à celle du président Sadate. Selon le quotidien du Caire Al Ahram, *le roi Khaled d'Arabie Saoudite aurait envoyé au chef de l'Etat égyptien un message approuvant sa démarche.*

Après la retombée de l'émotion et de l'enthousiasme qui avaient marqué la visite à Jérusalem de M. Sadate, on s'applique de part et d'autre, avec une égale rigueur, à cerner les thèmes de la négociation qui s'engage et à dissiper tout malentendu. A cet égard, M. Moshe Dayan use d'un langage particulièrement clair.

Après avoir rappelé que « *M. Sadate parle au nom de tout le monde arabe et ne veut pas être accusé de brader les intérêts arabes* », le ministre israélien des affaires étrangères a fait valoir, mercredi, qu'au cas où Israël refuserait d'évacuer les territoires occupés, l'Egypte conservait ouverte l'« *option de la guerre* ». Il a énuméré les exigences du chef de l'Etat égyptien et conclu : « *Les jours messianniques ne sont pas arrivés et n'arriveront pas tant que nous resterons au Sinaï, sur le Golan et en Cisjordanie.* » Les autorités de Jérusalem mettent l'accent sur le fait que tout geste d'Israël s'adressant à la seule Egypte mettrait M. Sadate en position délicate devant l'opinion publique arabe.

Les « objectifs nationaux » du Caire

L'enjeu de la partie et la nature des concessions demandées à Jérusalem ont été, ce même mercredi, rappelés au Caire par M. Pierre Boutros-Ghali, ministre des affaires étrangères. L'Egypte lance en effet une offensive diplomatique pour répondre aux violentes attaques dont elle est la cible et ce sera sans doute l'objet du « *discours d'une importance capitale* » que M. Sadate doit prononcer samedi devant les députés. M. Boutros-Ghali a reçu mercredi les diplomates arabes accrédités au Caire — à l'exception des représentants de Syrie et de Libye — et les ambassadeurs de vingt-sept pays africains.

Il leur a expliqué que la politique étrangère de son pays « *n'a subi aucune modification* », le voyage du chef de l'Etat en Israël marquant seulement une « *nouvelle approche* » pour débloquer la situation et parvenir aux « *objectifs nationaux* » qui sont « *la libération des territoires occupés et la restauration des droits légitimes du peuple palestinien* ». Sur ce dernier point, la presse égyptienne attaque violemment ceux qui font de la cause palestinienne, comme l'écrit *El Akhbar*, « *un prétexte à slogans vides et à héroïsme imaginaire* ».

La volonté des chefs des deux diplomaties, égyptienne et israélienne, de débattre des questions de fond qu'ils définissent en termes voisins, semble de nature à désarmer les préventions de ceux des Arabes pour qui la crainte d'une « paix séparée » ne relève pas de la surenchère démagogique. — P.-J. F.

(Lire page 3.)

COPTES D'ÉGYPTE

Dans une enquête dont nous commençons la publication en page 5, notre correspondant au Caire, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, expose les problèmes, les espoirs et l'attitude politique de l'importante communauté copte d'Egypte, dont un membre, M. Pierre Boutros-Ghali, vient d'être nommé ministre des affaires étrangères par le président Sadate.

Les négociations européennes

SIDÉRURGIE : la France soutiendra son industrie

CONSTRUCTION NAVALE : Paris favorable aux projets des Neuf

Face à la crise de la sidérurgie, le gouvernement français apparaît décidé à prendre des mesures nationales, si le dispositif européen n'entre pas en vigueur le 1er janvier. Dans le domaine de la construction navale, Paris a accueilli favorablement les propositions de la Commission de Bruxelles, qui visent à réduire la capacité de production des chantiers (lire page 42).

Si le nouveau dispositif anti-crise de l'acier, que doit mettre au point la Commission de Bruxelles, d'ici le 19 décembre prochain, pour venir en aide à la sidérurgie européenne, n'entre pas en vigueur le 1er janvier prochain, comme il est prévu, la France prendra ses responsabilités, a déclaré à la presse M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. En clair, cela signifie que le gouvernement français, devant l'aggravation de la crise qui affecte la sidérurgie nationale encore plus que les autres, est décidé à prendre des mesures « *défensives* », ainsi qu'il l'avait obtenu de la Commission, en juin dernier, pour les articles textiles.

Comme l'indiquait notre correspondant à Bruxelles (*le Monde* du 24 novembre), M. Davignon, commissaire chargé des questions industrielles, a exposé, le 21 novembre, aux ministres des Neuf ce qu'il comptait faire pour renforcer le plan anti-crise appliqué, depuis juin dernier, à la sidérurgie européenne. Ce plan, qui se proposait de relever de 20 %, en deux fois, les tarifs de l'acier européen, tombés très bas au printemps 1977, a été partiellement mis en échec par le déferlement des importations à très faible prix en provenance de pays tiers (Espagne, pays de l'Est, Corée du Sud, *etc.*). M. Davignon a proposé de relever à nouveau de 15 % les tarifs de l'acier communautaire, et surtout, point capital, de « régulariser » les importations.

Pour M. Monory, la date du 1er ajnvier constitue un « *butoir extrême* ». « *Nous ne reculerons pas.* »

(Lire la suite page 42.)

AGENCE SPATIALE : les projets piétinent

La réunion à Paris, lundi 21 et mardi 22 novembre, du conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA), s'est achevée sans qu'un accord soit trouvé sur les programmes futurs et le niveau des ressources. Les précédentes réunions ont, elles aussi, été des échecs. Il est indéniable que l'Europe spatiale piétine.

Les responsables restent cependant optimistes : des progrès légers sont obtenus peu à peu. Il n'y a pas de crise aiguë, mais des désaccords assez fondamentaux sur le rôle de l'Agence et la politique européenne. L'Europe finira par s'accorder, mais le fera-t-elle avant qu'il ne soit trop tard et que les Etats-Unis n'aient pris toutes les places sur les marchés qui s'ouvrent actuellement ?

En février dernier, les ministres de dix pays se réunissaient à Paris, au siège de l'Agence spatiale européenne, pour définir les activités futures et le niveau de dépenses qu'ils consacreraient aux programmes spatiaux. La réunion s'acheva sans qu'il y ait eu d'accord formel, mais les ministres — du moins ceux qui étaient restés jusqu'au bout — étaient officiellement optimistes ; les problèmes restants étaient principalement techniques, et on annonçait qu'ils seraient réglés en juillet ou en septembre au plus tard.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 14.)

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Durant cette semaine, « le Monde » publie chaque jour sur plusieurs pages les enquêtes, les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les six départements de la région Provence-Alpes - Côte d'Azur.

Aujourd'hui un département, le Vaucluse, et le dossier des initiatives prises dans la région pour, en dehors des grands festivals, animer la vie culturelle.

(Lire pages 21 à 28.)

M. Barre maintient ses objectifs salariaux pour 1978

Conformément aux décisions du conseil des ministres du 23 novembre, M. Barre a adressé, ce jeudi, une lettre aux dirigeants patronaux et syndicaux, dans laquelle il précise les objectifs de la politique salariale du gouvernement. (Lire page 48.)

Pour l'essentiel, le premier ministre reconduit pour 1978 les orientations et « recommandations » faites pour cette année : simple maintien du pouvoir d'achat jusqu'en novembre 1978, légère progression en fin d'année en fonction des résultats économiques, blocage total à leur niveau nominal des salaires supérieurs à 30 000 F par mois, effort particulier pour les salariés payés au SMIC et les travailleurs manuels.

M. Barre conclut sa lettre en rappelant la « triple préoccupation du gouvernement » : « Assurer une évolution des rémunérations qui soit compatible avec la situation de notre économie, accomplir de nouveaux progrès dans la réduction des inégalités et permettre à la politique contractuelle de se développer dans un esprit de concertation. »

POLITIQUE DE CLASSE

par PIERRE URI

Les querelles de la gauche ne doivent pas obscurcir l'enjeu. La Ve République ne serait pas loin de nier la lutte des classes. Elle l'illustre pourtant en pratiquant depuis près de vingt ans la plus déterminée des politiques de classe. Avec une remarquable continuité, elle a avantagé la fortune et les entreprises en reportant constamment la charge sur les travailleurs salariés.

Elle n'était pas sitôt au pouvoir qu'elle a fait à sa clientèle deux cadeaux considérables et révélateurs. Les droits de succession en ligne directe, qui atteignaient 45 %, ont été plafonnés à 15 %, même sur les plus énormes héritages. Il a fallu attendre longtemps pour remonter les abattement à la base et prévoir une tranche à 20 %. L'écart creusé avec ce qu'auraient à payer d'autres légataires donne une garantie absolue aux héritiers. On organisait la dévolution automatique de la fortune et du pouvoir. L'autre mesure était une révision des bilans qui permettait de remonter en fonction des prix la valeur des immobilisations, et donc des amortissements déductibles. Fort bien, mais le passif n'était pas réévalué : le bénéfice d'inflation tiré de la différence entre des biens réels et des dettes réduites par l'érosion monétaire n'était pas frappé. Il fallait bien que d'autres catégories de Français supportent en contrepartie cette libéralité inique.

Progressiveemnt l'impôt sur le revenu a été unifié : les impôts cédulaires avaient disparu, la taxe proportionnelle a été remplacée par une taxe complémentaire d'un taux beaucoup plus faible sur les non-salariés ; elle a été à son tour gommée. Aucune disposition n'a été prise pour que le nouvel impôt unique rapporte autant que les deux auxquels il se substituait. Aucun effort sérieux n'a été fait pour réduire les privilèges exorbitants ou la fraude considérable sur les revenus non salariaux. A partir de là, il n'est pas surprenant que la charge fiscale des salariés ait crû beaucoup plus vite que les salaires, que celle des autres catégories soit devenue une fraction décroissante de leurs revenus.

(Lire la suite page 44.)

AU JOUR LE JOUR

INCITATIONS

Quand M. Haby dit que la publicité faite aux incendies de divers établissements scolaires est de nature à constituer une incitation pour certains esprits faibles, on suppose qu'il ne se range pas parmi ces derniers.

Et pourtant, n'arrive-t-il point aux personnages ministériels qui président au destin de toutes nos éducations ci-devant nationales de ressentir une certaine tentation incendiaire ? Le feu, cela va tout de même plus vite que la lente destruction des locaux universitaires et scolaires par manque d'entretien, et l'on obtient des ruines plus irrécupérables encore.

Mais il faut se hâter. On n'a pas toujours des périodes de sécheresse, et les gouttières risquent d'éteindre le feu.

ROBERT ESCARPIT.

EN MARGE D'UN GONCOURT

Les derniers jours de New-York

Didier Decoin vient de remporter le prix Goncourt avec un roman dont New York est le centre. Presque ex-æquo avec lui (cinq voix contre cinq avant que la voix du président ne pèse son double poids), Antonine Maillet nous apporte une savoureuse voix acadienne venue d'outre-Atlantique. Autour d'eux, Georges Walter dans « Faubourgs des Amériques » recrée l'époque du « May Flower » et superpose la vision des pionniers d'autrefois à celle des Américains d'aujourd'hui ; Pierrette Fleutiaux situe son « Histoire du tableau » au cœur de la métropole américaine que la narratrice, en découvrant la peinture abstraite, apprend à voir dans sa décomposition effervescente. Enfin un sociologue, Alain Medam, dans « New York Terminal » nous promène à travers la ville, son passé, sa réalité économique et sociale. Sa monographie quelque différents qu'en soient le style et le ton, évoque la ballade new-yorkaise qu'avait accomplie Paul Morand il y a quarante ans.

On ne peut nier que le Nouveau Monde et principalement New York ne soit un des thèmes de la saison romanesque. Comment les écrivains d'aujourd'hui peignent-ils la plus grande cité du monde ? Il se trouve que leur vision est sombre, surtout si on la compare à celle qu'un Céline, même avec sa sensibilité aiguë à la misère, ou qu'un Morand donnaient dans les années 30. Déjà symbole de la civilisation urbaine, la ville des villes alors éblouissait, fascinait, terrifiait par sa force et sa jeunesse. Maintenant on met le doigt sur ses plaies, sa fragilité, son déclin.

C'est ce changement d'attitude où il faut voir tantôt l'anathème lancée par la conscience moderne contre la ville, tantôt la déception du rêve américain que nous faisons surgir dans les pages 34 et 35 du « Monde des livres » consacrées à New York 77. Didier Decoin y explique comment, ayant placé la ville au cœur de sa création, il a écrit deux de ses livres, « Abraham de Brooklyn » et « John l'enfer », qui s'attachent l'un à la naissance de New York, l'autre à la vision fantastique de sor agonie. Dans « New York Terminal », que présente Michel Contat, le sociologue, pourtant plus proche du réel, met aussi l'accent sur le détraquement gigantesque de la cité. Enfin Pierre Dommergues, analysant la crise que traverse la métropole, traque la réalité qui se cache sous la fiction ou se traduit dans l'impression subjective.

JACQUELINE PIATIER.

idées

Le bonheur d'un autre

par
FRANÇOIS-MARIE BANIER

« *BON, je ne discuterai pas, mais on n'est pas heureux comme ça ! Toute une vie passée à donner la parole aux bêtes... Qu'est-ce que cela veut dire ? Et est-ce qu'elles le lui demandaient ? Il est vrai que j'ai entendu, de mes oreilles entendu, ses huit canaris parler anglais, mais c'était insoutenable. L'anglais, quel intérêt ? Je ne comprends pas l'anglais, et puis je vous jure que ça n'avait pas l'air fascinant. Sauf pour lui, peut-être... bien qu'ils fussent en cage. Ce n'est pas un crime, non, mais ils étaient en cage. Et lui avait un de ces petits rires stridents... Il ne doit pas être si heureux. Enfin, passons. Venons-en à sa vraie vie. Il va dans les hôpitaux, bon, très bien, il a guéri des centaines et des centaines de gens, admettons, mais il n'est pas médecin. Pas vraiment médecin. Le soir, il n'est jamais chez lui. Ou si tard... Il a sûrement une double vie et, pour vous, il respire la joie, mais quelle joie ? Pour moi, c'est un malade.* »

Qui reconnaît le bonheur d'un autre ? Qui l'accepte ? Qui le pardonne ?

Citer des exemples d'hommes responsables épanouis qui vivent en accord avec presque tout d'eux-mêmes, sans causer trop de torts à la société, ne serait pas si difficile. Il n'en manque pas de ces spécimens, mais lequel sera, aux yeux de tous, indiscutable ? A croire qu'on ne s'entend que sur la misère et le malheur d'autrui — en secret, ça rend certaines personnes très gaies, — et la médiocrité que chacun porte en soi y trouve son compte. Celui qui se distingue, qui atteint à une certaine plénitude, vers quoi vous entraîne-t-il ? Il vous met au supplice : il ne justifie pas votre échec et vous donne du remords.

Un homme heureux est un homme différent. S'il attire la haine ou l'incompréhension, il y a des victoires qui se gagnent chaque jour et que rien n'altère. Quant aux aigris, avec leur définition, leurs regards de côté, ils n'entendent rien à la fête. D'ailleurs comment la comprendraient-ils, ils portent toujours le même masque. Les mots et les gestes que répètent, aussi sûrs d'eux-mêmes, les bourgeois de l'âme, ces somnambules, n'ont pas grande signification. Avec leurs réflexes abâtardis perpétués pour se rassurer, pour se prouver qu'ils sont là, où vont-ils ? Toute autre allure que la leur les dérange et les effraie. La peur de ne plus contrôler leur fait tout perdre : la voie des plus chers, qui refusent leurs lois, et leur voie propre.

La félicité excite, et elle se reconnaît. Ceux qui portent en eux le sentiment infini de la grâce, de l'amour et de la dévotion, c'est-à-dire de la poésie, se voient. Ils ne sont pas tous béats — la tristesse ne vous quitte jamais vraiment, — mais ils ont le regard, la démarche de ces oiseaux qui savent que ce qui se *passe sur terre peut tout aussi bien* se passer d'eux.

∴

Béatrice Pendar disait : « *Le paradis est sur la terre, et les hommes se créent un enfer par manque d'immagination.* » En masse.

Ils sombrent dans les calculs, se perdent dans les déductions bien éloignées du sentiments d'être. Travailler à se trouver, c'est travailler à se retrouver, à déjouer les manipulations d'un monde cassé. L'information est si confuse, si rapide, que l'homme ne maîtrise plus sa science, il ne se défend que par machine interposée. Il était radar, il est maintenant aveugle. Où est passé l'animal élégant ? Jamais ne lui a été mis à sa disposition autant de moyens pour ne pas exister.

Ils vivent, ils critiquent, ils ne donnent jamais de solution.

La solution est dans la permission, mais à quoi pensons-nous quand nous réfléchissons ? N'est-il plus possible de s'évader des taxes, des rengaines, du cinéma, de la politique, des journaux, de la publicité ? Personne aujourd'hui sauf quelques psychothérapeutes — les médecins sont-ils les penseurs d'aujourd'hui ? Cela en dirait long sur notre société, — personne ne vous apprend à vous évader de la pensée collective pour devenir un homme.

∴

N'étant pas assimilée la culture aussi est dénaturée. C'est pourtant à travers elle que l'homme peut se sauver. Courbet écrivait en 1855, préfaçant le catalogue d'un de ses expositions, « *j'ai voulu tout simplement penser dans l'entière connaissance de la tradition le sentiment raisonné et indépendant de ma propre individualité.* » Faire de l'« art vivant », tel était le but du peintre. Et nous, nous ne ferions pas de notre vie une vie vivante ?

Avant de retrouver le sens et le respect du mystère que notre époque a perdu, avant de comprendre la création, sa relation avec le cosmos, l'individu doit se réconcilier avec lui-même.

Il n'y a plus de grand homme. Il n'y a plus de phare au sens où l'entendait Baudelaire. L'élite, qui a donné une valeur à l'entendement et à la connaissance, à la formation par l'entendement, a disparu. Les penseurs ont essayé d'asservir l'homme ou s'en sont écartés. Etudiant pour eux-mêmes, leur langue est devenue technique, leur technique un langage, leur monde une chapelle en guerre contre une autre chapelle. La libération, c'est l'amour, l'énergie, le renouveau, la nature. La culpabilité n'a jamais fait avancer la pensée, au contraire. Il y a toujours une faille, et il est facile de nier l'effort et le génie de celui qui a réussi sa vie.

Pierre Reverdy disait :

La vie est simple et gaie
Un seul rayon suffit
Un seul éclat de rire.

Et si Rousseau avait raison ?

par GERMAIN BAZIN (*)

« CETTE *hypothèse ne résiste pas à un examen sérieux* », ainsi s'exprime Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, dans son livre *De la biologie à la culture* (1976), au sujet des idées sur l'origine de l'agressivité humaine qu'a rendues populaires Robert Ardrey aux U.S.A. et qui menacent de séduire aussi le public français (1). Selon Ardrey, notre agressivité serait héritée de l'*Australopithecus africanus*, qui il y a deux ou trois millions d'années, devenu carnivore, aurait anéanti son concurrent l'*Australopithecus robustus*.

Ardrey s'inspire de Washburn, auteur du concept de « l'agressivité carnivore » et de *l'Agression* de Konrad Lorenz, mieux inspiré quand il s'occupe de psychologie animale. Robert Ardrey étant un romancier et un dramaturge ne doit être apprécié que comme tel ; on ne lui demande que d'avoir du talent ; libre à lui de créer de la fiction, mais ce n'est pas à nous de prendre ses affabulations pour de la science. En dehors du fait qu'il n'est pas certain que la lignée de l'*Homo sapiens* passe par l'*Australopithecus africanus*, *tous les préhistoriens se dressent contre* l'idée que l'agressivité aurait marqué tout particulièrement la psychologie de l'homme de l'âge de pierre en général ; citons parmi les plus éminents de ces spécialistes Gordon Childe, sir Mortimer Wheeler, James Mellaart... et la plupart de ceux qui s'étaient donné rendez-vous au symposium de la chasse à Chicago en 1968 ; ajoutons-y Lewis Mumford, auteur d'ouvrages célèbres sur l'histoire des civilisations, le Français E.R. Service qui écrivit un livre sur les *Chasseurs*, et n'oublions pas Eric Fromm, savant d'origine allemande, qui a exploré ce problème dans toutes ses dimensions.

A juste titre — ce que n'a pas fait Lorenz — Eric Fromm distingue l'agressivité biologique, défensive, qu'il appelle « *bénigne* », et l'agressivité « *maligne* » (ne serait-elle pas mieux appelée sadique ?). La première est un instinct commun à toutes les espèces vivantes ; la seconde, les animaux ne la connaissent que très rarement et toujours sporadiquement ; cette nécrophilie, ce plaisir de tuer pour tuer et particulièrement les êtres de son espèce est hélas ! propre à l'homme.

Les chasseurs de l'âge de pierre en étaient exempts. Tout concourt à le prouver : le fait que les squelettes qui ont été retrouvés de cette époque ne portent jamais de blessure, l'extrême rareté de la vie humaine en un temps où, dans une population très clairsemée, l'espérance de vie était très faible, enfin l'étude analogique des sociétés *primitives* actuelles qui, de toutes celles qui couvrent le globe, sont les moins cruelles, n'en déplaise aux récits des explorateurs et aux missionnaires.

∴

Herbivores autant que carnivores — *et constitutionnellement* plus herbivores que carnivores, n'oublions pas nos 15 mètres d'intestins — le chasseur-cueilleur du paléolithique, quand il a abattu un animal, n'a jamais tué pour tuer ; il semble même, afin de se laver de ce meurtre, avoir procédé à certaines rites d'incantation et de purification. Socialement, la chasse a d'ailleurs engendré plutôt des vertus que des vices : elle a développé le sens de la coopération et du partage.

L'agressivité « maligne » et la guerre sont venues plus tard ; cette agressivité intraspécifique est contemporaine des progrès techniques entraînant une accumulation de biens, propre à exciter les convoitises et ayant pour conséquence une organisation sociale complexe résultant de l'augmentation démographique permise par la sécurité alimentaire. La domestication des animaux à l'époque néolithique, comme le pense Mumford, était susceptible d'engendrer la plus sadique des agressivités, celle qui consiste à *protéger* un être vivant, à le [...]gner, voire à le choyer, à le c[...]ser, à s'identifier à lui en que[...] sorte, pour ensuite l'immoler [...] de s'en nourrir. De là à tuer [...] semblable, il n'y avait qu'un [...]

La guerre est née de la con[...]tration urbaine. Les rempart[...] Jéricho, au septième millén[...] semblent prouver que ses h[...]tants avaient un grenier à m[...] à l'abri, quoique certains spé[...]listes, comme Bachofen et Mi[...] Eliade, étonnés de trouver [...] appareil fortifié à une si h[...] époque, pensent que peut-êt[...] eut un rôle magico-religieux a[...] d'avoir une destination milit[...] En effet, les fouilles de Ça[...] Hüyük et de Hacilar, en Anat[...] attestent que, au même mom[...] la paix régna dans ces agglo[...]rations pendant près d'un m[...]naire sous le régime du [...]triarcat.

Le mythe de l'âge d'or, qu[...] connu toutes les civilisations [...] globe, n'a-t-il pas conservé [...] la mémoire humaine la trac[...] ces temps bucoliques ? Les i[...]tuteurs de la vie monastique [...] saint Benoît, les idéologues [...] l'utopie (la *Kleinstadt*), et [...] les anarchistes, promoteurs [...] retour aux petites unités com[...]nautaires, ne sont-ils pas ha[...] par quelque nostalgie inconsci[...] du village néolithique ?

Mais on n'arrête pas le pro[...] Bientôt, avec le développem[...] des techniques qui amènera [...] concentration urbaine accru[...] pouvoir passera aux hom[...] Celui qui s'imposera comme [...] pourra déjà mobiliser des ma[...] humaines soit pour de gra[...] travaux, soit pour la gu[...] constituant ce que Mumf[...] appelle la « *mégamachine* ». E[...] guerre deviendra endémi[...] L'accroissement des potentia[...] humaines aura produit les b[...]faits de la civilisation, mais [...] compensation la pathologie [...] pouvoir, née du phantasme inf[...]tile de la toute-puissance. [...] chasseurs de l'âge de pierre [...] sont pour rien.

Hitler n'était pas en germe d[...] le génome de l'*Homo sapi[...]* mais, à coup sûr, il était [...] préfacé au quatrième millén[...] par les despotes des premi[...] cités-Etats de Mésopota[...] Rousseau aurait-il eu raison [...]

(1) Voir l'article d'André Brincourt dans *le Figaro-Dimanche* du 29 octobre à propos de la parution chez Stock de *Et la chasse créa l'homme*, et de la réédition des *Enfants de Caï*, de Robert Ardrey.

(*) De l'Institut.

Néo-communistes et nouveaux théosophes

par CLAUDE R[...]

LE parti communiste et les « nouveaux philosophes » ont quelques désaccords et une ressemblance profonde.

On me dit souvent : « *Vous devriez être réconforté, sinon content. Vous avez rêvé trente ans d'un parti communiste déstalinisé : vous l'avez. Vous avez rêvé trente ans d'une intelligentsia française qui ne prendrait plus ses fantasmes pour des réalités : vous l'avez. Qu'exiger de plus ? Longtemps vous n'avez pas demandé davantage.* »

Le parti communiste n'est plus aujourd'hui l'asile psychiatrique où beaucoup d'entre nous ont cru devenir fous. Quelqu'un avait sûrement la berlue : les grands dirigeants ou les pauvres « nous ». Quand nous commencions à voir que l'U.R.S.S. était une caserne despotique, on nous recommandait de soigner notre vue. Quand nous entendions les gémissements qui montaient des camps, on nous parlait de nos hallucinations auditives. Quand nous suggérions que la « dictature du prolétariat » semblait être seulement la dictature d'une bureaucratie sur le prolétariat, on nous exhortait à « *mériter le beau nom de stalinien* ». Quand nous pensions avoir lu un rapport de Khrouchtchev, on nous corrigeait : « *attribué à...* » etc. Il fallait que la raison se brise, se bronze ou se braque.

On n'en est plus là, c'est vrai.

Une partie considérable des intellectuels français, militants et « *croyants* », compagnons de route jobards, sympathisants respectueux ou agnostiques intimidés ont passé des années à dériver et dérêver, allant d'un Paradis-Enfer à l'autre. Un long voyage organisé a conduit des cohortes d'*intouristes* de l'imaginaire (le plus souvent d'ailleurs sans bouger de leur cabinet) du rêve-cauchemar de Moscou aux délires de Pékin, de Staline chantant *Katiouchka* à Fidel chantant le *cha cha cha*, de Hanoï à Phnom-Penh, avec les haltes de l'espérance essoufflée à la station fantôme des « socialismes arabes » ou des « socialismes africains » (sans oublier les « révolutions » d'autant plus exaltantes qu'elles n'ont jamais existé que dans les discours, la « *révolution algérienne* » ou la « *révolution palestinienne* »). Si la « *révolution* » du colonel Mobutu a eu ici peu de fidèles, et si le grand Kim Il Sung a encore moins de fervents que le génial Enver Hodja, c'est sans doute que leur propagande laisse beaucoup trop à désirer.

On n'en est plus là, c'est vrai.

Le parti communiste n'habite plus un bunker de verre mais le building de verre d'une grande corporation. Le P.C.F. ne reconnaît plus en l'U.R.S.S. une mère et un modèle, mais déplore ses erreurs de marâtre, réprouve ses occupations militaires, se détourne vertueusement du « *socialisme couleur de caserne* » pour exalter lyriquement « *un socialisme aux couleurs de la France* ». Il boude avec une dignité ombrageuse et théâtrale les conciles du Kremlin, et substitue au mépris de la « *démocratie bourgeoise* » le projet de la démocratie tout court.

On dirait que dans le même temps les intellectuels ont cessé de prendre pour argent comptant la monnaie de singe des idéologues, d'apercevoir des phares de la civilisation là où il n'y a que les miradors des camps, de *confondre* les barbelés éclaboussés de sang avec les buissons d'églantine pourpre, de voir des révolutionnaires de l'idéal là où il n'y a que des fonctionnaires de l'Etat-flic, et de se persuader qu'ils ont rencontré un peuple quand ils n'ont fait qu'entrevoir des muets de terreur, des bureaucrates, des policiers déguisés en pères du peuple et des « capos » ou des « cadres » grimés en grands frères des masses.

∴

Les nouveaux communistes, les euro-communistes, les nouveaux philosophes, les maos convertis, on peut se dire que ces hirondelles, de nos faubourgs ne font peut-être pas le printemps des peuples, mais qu'ils représentent sûrement un *progrès*.

Je n'arrive pourtant pas à être aussi rassuré et heureux qu'on m'invite à l'être.

Je sais : les anciens combattants courbatus sont gâteux. Les grognards trop grognons ennuient tout le monde. Mais je ne geins pas : je rage. Mais je ne grogne pas : je m'interroge et je questionne. *Je ne dois pas être le seul.*

Car il me semble, en effet, que le parti communiste et les « nouveaux philosophes » ont, malgré quelques divergences, un point commun essentiel : cette conjonction de la mauvaise mémoire et de la bonne conscience qui donne à l'amnésie une si belle arrogance dogmatique, sans garantir contre les rechutes dans les délires chauds des idéologies froides.

L'autocritique est un genre littéraire qui a été fâcheusement déprécié par les parodies qu'en ont produit les sinistres metteurs en scène des grands et des petits procès.

Personne ne demande aux rescapés du marxisme-stalinisme des années noires ni aux évadés du marxisme-maoïsme des années dingues de « passer aux aveux » ni de se couvrir de cendres. On aimerait seulement qu'ils nous aident et qu'ils s'aident à comprendre, et sans passer pour autant aux aveux extorqués, qu'ils passent un peu moins vite sur leurs égarements.

Le mot d'ordre impérieux de nos grands dirigeants après le vingtième congrès et l'écrasement de la révolte de Budapest sous les chenilles des chars, c'était : « *Pas de strip-tease ! Lavons en famille le linge un peu sanglant !* » Personne n'a donc pris froid en se déshabillant en public, mais le linge sale a mal bouilli.

L'attitude actuelle du P.C.F., c'est que, pour l'essentiel, en tant que corps constitué et appareil bien dirigé, il n'a jamais commis d'erreur grave, mais que le climat froid et l'étendue de la Russie, la tradition des tsars et de l'autocratie, l'encerclement capitaliste et la mauvaise irrigation sanguine du cerveau de Staline ont amené l'U.R.S.S. à des déviations bizarres, qu'on réprouve, mais qu'on n'a pas imitées.

Comme il faut tout de même changer son image de marque pour ne pas rater tous les coches électoraux et faire belle figure publicitaire à défaut d'avoir un vrai visage humain, on modifie un peu le décor en faisant mine de rien. Le déménagement des notions est « marxiste » à la manière des frères Marx qui, dans un de leurs films, escamotaient un à un les meubles d'une pièce dès que ses occupants mystifiés avaient le dos tourné. La *démocratie* est restée *centraliste* : un zeste de démocratie, une tonne de centralisme.

Changement de façade dans la continuité des méthodes. Un instant d'inattention : crac ! le rôle dirigeant de l'U.R.S.S. est passé à la trappe ! Une minute de distraction : hop ! la dictature du prolétariat, dogme depuis trente-sept ans, est liquidée en deux semaines, entre le 7 et le 24 janvier, après un « large » débat. On détourne une seconde la tête, on la retourne : pfft ! la force de frappe est devenue impérieusement nécessaire, et on ne sait plus du tout pourquoi elle avait été impérieusement condamnée. On passe sept ans à patiemment expliquer que les socialistes sont ce qu'ils sont, d'accord, mais qu'il faut tout de même faire l'union de la gauche. Et une nuit suffit pour décider que, bah ! les socialistes étant ce qu'ils sont, l'union avec eux est impossible. Les manèges des déménageurs de la place du Colonel-Fabien tournent vite, mais ne ménagent pas le spectateur : la roue de l'histoire tourne. Les têtes aussi. Elles ne tombent plus. C'est un progrès. Elles vacillent. C'est un malaise, et qui dure.

Il serait tout de même intéressant, utile et sain de revenir un peu sur le passé, afin de débloquer l'avenir, d'essayer d'analyser ce qui a fait hier dérailler ou s'enrayer le train pour demain ouvrir réellement la voie, et d'arrêter un moment le magnétophone où la Voix de ses maîtres répète indéfiniment : « *Papa Staline, Maurice le Bien-Aimé, l'ami Georges et le B.P. décident pour vous.* »

∴

Les anciens pro-Chinois de la « Cellule Beria » au nom si provocant et glorieux, les vieux perroquets fanatiques et rasoirs de *Pékin-Information*, transformés par un coup de baguette de l'Ange en gourous spritualistes et en « nouveaux philosophes » mangent aujourd'hui du Marx à tous les repas après s'être longtemps gavés de « revisos » et de bourgeois. Ils étaient évidemment, dans leurs périodes fastes, et folles, beaucoup moins dangereux que nos générations staliniennes, car leur pouvoir était plus limité : un groupuscule à la mode est moins redoutable qu'un grand parti bien au pas. Mais ils étaient beaucoup plus fous que leurs prédécesseurs, parce que les acteurs qui rejouent mal pour la dixième fois une mauvaise pièce dix fois sifflée par le public ont moins d'excuses que les créateurs à la générale ou que les comédiens de la première reprise.

Dans les « Mémoires » à éclipses des « grands dirigeants », de Jacques Duclos à Georges Cogniot, la satisfaction du devoir accompli occulte fâcheusement les coupables défaillances passées du sens politique et du sens commun, et augure assez mal de la guérison future des vieux abcès refermés trop vite. De même, dans le nouveau cours politique et les nouveaux cours magistraux des néo-doctrinaires, le passé passe à l'as. Une précipitation excusable à enseigner la bonne parole enfin découverte les détourne, trop vite à mon avis, de chercher en eux, et en nous tous, les racines de la mauvaise parole d'hier.

[...]ier disciples véhéments de la « pensée-maotsétoung » ou ayant seulement connu avec elles les frissons délicieux d'un flirt christiano-maoïste ou structuralo-chinois, nos petits camarades ont passé en un éclair de l'idolâtrie du Grand Timonier aux coulpes qu'on bat sur la poitrine des Maîtres. J'ai lu avec soin Maurice Clavel, le gyrovague, et Philippe Sollers, jamais le même mais toujours tel-quel. J'ai lu André Glucksmann, toujours brillant causeur même en changeant de sujet, toujours plein d'autorité, même quand il change de chaire. J'ai lu les saints gnostiques, les bien-heureux de la « *nouvelle béatitude* », le Frère Jambet et le Frère Lardreau. J'ai lu Dollé, Le Bris, les tribuns de la Plèbe.

Je me suis frotté les yeux : [...] remontent savamment aux s[...]ces. Aucun ne va jamais [...]plement à la racine. Ils répè[...] tous avec éloquence, et un [...] de pathétique acrimonie : « [...] *pas moi, m'sieur, c'est la f[...] à Karl Marx ! C'est la fau[...] Rousseau, c'est la faute à H[...] c'est la faute aux Lumières, [...] la faute à Diderot, c'est Nietz[...] qui m'a poussé, c'est Fichte [...] m'a jeté de la poudre à [...]nuer !* » Aux dernières nouve[...] ce serait de la faute à Plato[...]

Je me permettrai, mes c[...] camarades, de vous faire [...] modeste suggestion : est-ce [...] ce ne serait pas surtout d'a[...] de *notre* faute à tous ? A[...] Maître Penseur ne peut [...] excuser d'avoir été de Pi[...] Penseurs. Ce sont les bêtises [...] a pensées, les sottises qu'[...] dites et les erreurs qu'on a f[...] qu'il faut critiquer, avant d[...] décharger de ses fautes [...] l'épaule du maître ou su[...] figure lacano-freudienne du [...] Le meurtre du père est un [...] régressif d'adolescents atta[...] L'autocritique, en revanche [...] n'est pas du strip-tease : [...] l'honnêteté intellectuelle prem[...]

Le silence de mort sur le p[...] la pudeur hautaine de sa bio[...]phie, l'amnésie oratoire, mais [...]jours professorale et didact[...] c'est un des traits communs [...] « nouveaux communistes » et [...] « nouveaux philosophes ». S[...] pousse plus avant, on en ape[...] un autre. Ils n'ont plus l'ai[...] uns ni les autres, d'attendre g[...] chose de bon de la fameuse [...] lution à majuscule, modèle [...] d'hiver léniniste, modifié [...] blanka-Vorkouta. On les [...] prend. On les approuve. Mais [...] ils ne voulaient pas décou[...] Billancourt. Ils inclinent au[...] d'hui à rassurer Passy. L'o[...] boîte « marxiste léniniste » br[...] à Moscou, à Pékin (ou à [...] male supérieur, par Althusser [...] peut-être en effet un peu r[...] Il a fermé plus de cachots [...] Marx qu'il n'a ouvert d'ave[...] pour la liberté. Mais je dout[...] l'Ange, que la Plèbe, qu[...] concept de Maître, ou même [...] le dieu à-grande-gueule, qu[...] Dieu-nom-de-Dieu, puissent [...]tionner beaucoup mieux c[...] clef pour notre histoire.

Les grands dirigeants-ma[...]lateurs et les petits maîtres-[...]seurs, trop occupés à rab[...] que tout est la faute à Stali[...] de la faute aux méchants p[...]sophes allemands, ne se hasa[...] jamais à tenter d'expliquer [...] passé — ou ce qui se passe [...] nos yeux. Ils ont renoncé à la [...]tique des armes sans pour [...] tourner mieux les armes [...] critique vers le monde où [...] vivons. L'autocritique de ce [...] fut et la critique de ce qu[...] c'est pourtant, sans dout[...] même combat. Il est long, [...]cile. Mais bien intéressant.

Libres opinions

Le bœuf sur la langue

APRÈS LA REN[...]

[...] GUIRINGAUD : on fait au gouvernement une mauvaise querelle

Le Monde

étranger

APRÈS LA RENCONTRE DE JÉRUSALEM

Libres opinions

Le bœuf sur la langue

par GEORGES-PAUL CUNY (*)

UN homme a montré qu'il avait une âme : il n'a pas été entendu. Venu les mains tendues, il est reparti les mains vides. Les résultats ne se sont pas fait attendre, parfaitement justifiés. Tout va donc rentrer dans l'ordre et l'on va soupirer dans les chancelleries. Une fois de plus, à part quelques cas isolés, dont celui du Pape, politiciens et gouvernants mondiaux se sont répandus pour nous distiller la perversion de leur scepticisme, dans cette espèce de distinction glacée où vient se figer une bassesse de sentiments que l'on ne sent vraiment heureuse, elle-même, que croupie au fond de son puits.

M. Sadate a été grand et il aura donc ce qu'il mérite : une balle dans la peau. Cet honneur ne lui sera pas volé. L'acier lui déchirera le corps comme il a déchiré avant lui celui de Gandhi. L'acier, notre monde, dur, brillant, implacable, opaque, le même où dans ses tours s'épuise notre âme à nous, dans les seules angoisses qu'elle soit capable d'engendrer : celles de l'évolution du chiffre d'affaires et *du cours du dollar.*

M. Begin n'a pas donné avec le cœur, dans cet élan de fraternité que l'histoire ne représente jamais deux fois, ce que la raison ou la force lui commanderont plus tard d'avouer : le peuple palestinien a ses droits. Peut-être M. Begin ne veut-il pas traiter avec les sages ? Alors il traitera avec les fous. Et il ne sera pas déçu. Il sera servi. Copieusement. Mais peut-être aussi écoutera-t-il à temps ces mots par lesquels Claudel terminait un de ses textes : « *Ecoute Israël ! Ecoute !* »

⁂

Et la France là-dedans ? Elle pouvait, par une prise de position digne de son génie, influencer le cours des choses dans le sens, non encore de la paix, mais de la foi en la paix. Elle pouvait, elle devait. Parce que c'est là qu'on l'attend, la France. Là. Comme à Phnom-Penh, comme à Mexico. Et pas seulement à la hauteur de sa production de bagnoles ! Mais que l'on ne se soucie pas ! Pilate nous l'a dit : notre eau est pure, nos serviettes sentent bon et nous aurons toujours les mains les plus propres du monde ! Alors retournons à nos lessives, à nos vaisselles, à nos packs de bière, et cessons d'encombrer le monde avec la grandeur. Qu'est-ce que la grandeur ? Ecoutons ce qu'on nous a dit : « *Attendons... nous verrons... un discours, ce n'est pas si... une bien grande naïveté... les problèmes... vous ne savez pas... ce n'est pas si simple...* »

Eh bien si, monsieur, nous savons ! C'est simple, la grandeur, très simple, comme l'amour, comme la guerre, comme la sainteté. La grandeur est en l'homme qui va à l'événement le visage nu. Et lorsque M. Sadate est apparu, seul, à la sortie de son avion, personne, non, personne ne s'y est trompé. Sauf nos princes. La grandeur n'a pas deux paroles, elle n'a pas deux mensonges, et elle n'a surtout pas deux calculs. Et ça, bien sûr, c'est beaucoup trop pour eux. Surtout quand on doit aller en Syrie la semaine suivante. « *Alors vous comprenez, on ne peut pas...* ». Non, monsieur, je ne comprends pas ! Si, monsieur, on peut ! Et lorsque c'est pour la paix qu'un homme fait un geste de cette taille, on est impardonnable de ne pas le reconnaître, de ne pas le saluer, de ne pas l'appuyer, de ne pas l'acclamer. Et si l'on fait la fine bouche, alors on est prié de rentrer chez soi, au plus vite (et sans doute par le métro Ternes). On y sera plus tranquille pour grignoter ses petits biscuits, entre soi, en compagnie de Sœur Prudence.

M. Sadate n'a pas obtenu ce qu'il espérait. Les sceptiques peuvent triompher. Ils ont raison, abominablement raison. Il ne s'est même pas assuré avant de partir des résultats minimaux de sa démarche. Ce n'est pas à eux qu'arriverait pareille mésaventure. Leurs précautions sont bien prises et les petits rires peuvent s'étouffer sous les petites secousses de l'embonpoint : ils auront toujours en eux assez de petits mensonges à sortir de leurs petites poches pour nous abaisser à leur image. Petit, petit, toujours plus petit, plus minuscule encore, s'il vous plaît ! Mais attention à ce rythme, au microscope, on va finir par les confondre avec les staphylocoques !

⁂

La France avait une attitude à prendre. Pas trente-six, une ! Elle ne l'a pas prise. La France ricoche des occasions de se taire où elle disserte, aux raisons de parler où elle la ferme.

Le vrai est que depuis la disparition de Georges Pompidou et l'éloignement de Michel Jobert, la France n'a plus de politique étrangère. Or c'est à cela que se reconnaissent une nation et un pouvoir. C'est là qu'ils trouvent inspiration et souffle. Car on se débrouille toujours, peu ou prou, de la politique intérieure, surtout quand on la réduit à une affaire de flics et de fric. Mais la politique étrangère, voilà qui signe une patrie. Et aujourd'hui le Français connaît mieux son contractuel que son ministre des affaires étrangères.

Où sont le langage, les réactions, les attitudes qui retiennent, édifient, mobilisent ? Où est notre pensée profonde ? Où est ce que nous avions à dire ? Ce que nous avons su dire... En vérité la France fait la sieste, une sieste interminable, inconvenante, et comment parler de la platitude du discours là où il ne s'agit plus que de ronronnements ?

A force de prendre tous les jours sa ration de médiocrité, à force de la dépecer, de la découper, d'en bouffer, de la presser, de la citronner, d'en faire des compotes, des soupes, des bouillons, des gâteaux, des pâtés, des boudins, des bouillies, des mous de veau, depuis tant et tant de mois, on pouvait croire qu'il n'en resterait plus, qu'on finirait par en émerger. Eh bien non ! C'est elle, la médiocrité, qui nous investit, qui nous fait cuire, rissoler, qui nous transforme peu à peu en sa propre et dérisoire statue. Mais rien n'est perdu, hélas ! car, à bout de médiocrité, nous allons bien finir par nous faire remarquer, distinguer, montrer du doigt dans la foule des tout-venants : « *Vous avez vu les médiocres ? Ils sont extraordinaires !* »

Et pourquoi se soucier de tout cela puisque nous sommes si bons en football ? Pourquoi ?

(*) Directeur de société.

M. DE GUIRINGAUD : on fait au gouvernement une mauvaise querelle

« *On fait au gouvernement une mauvaise querelle fondée sur un procès d'intention* », a déclaré M. de Guiringaud, répondant, mercredi 23 novembre, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Claudius-Petit (réf., Paris) sur le refus de la France de s'associer, samedi, à une déclaration des Neuf sur la visite du président Sadate à Jérusalem. Ce projet de déclaration n'était pas une « *initiative européenne* », a expliqué le ministre des affaires étrangères (elle était inspirée par Washington), et elle était précipitée. Enfin, « *seuls des pays occidentaux seraient intervenus à ce stade pour appuyer l'initiative égyptienne, ce qui ne nous paraissait pas de nature à aider le président Sadate à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé*, a ajouté M. de Guiringaud. *Nous avons donc décidé d'attendre la réunion des Neuf* (mardi) *pour exprimer une position commune sur l'initiative courageuse du président Sadate* », « *événement* — a-t-il encore dit — *de portée exceptionnelle* ».

● ERRATUM. — Deux passages du bulletin de l'étranger du *Monde* daté du jeudi 24 novembre ont été « mastiqués » dans nos premières éditions. Il fallait lire : « *Il reste, et c'est ce qui a choqué, que ni le président de la République ni le gouvernement français n'ont voulu participer à l'émotion générale qui, pendant le week-end, étreignait les Français, les Occidentaux, les juifs et les Arabes.* » Dans le paragraphe suivant, les mots « *singulièrement silencieux* » se rapportaient au président de la République et non au premier ministre.

Remous au sein du monde arabe

● La Libye ne reconnaît plus la « légalité » du gouvernement égyptien
● L'Irak accuse la Syrie de se préparer à la « trahison »

La Libye a décidé de ne plus reconnaître le gouvernement égyptien en tant que gouvernement légal de la République arabe d'Egypte à la suite de la visite du président Sadate à Jérusalem, a annoncé mercredi 23 novembre l'agence d'information libyenne. Le communiqué officiel décide « *la fin de la reconnaissance du gouvernement égyptien qui a perdu tout crédit et toute légalité ; l'application à l'Egypte des mesures de boycottage en vigueur contre l'ennemi sioniste, la fermeture de l'espace aérien, des ports et des eaux territoriales libyens aux avions et aux navires égyptiens et aux navires et avions étrangers venant d'Egypte ou s'y rendant* ». Le texte précise toutefois que ces mesures « *n'entraîneront aucun préjudice pour les Egyptiens vivant en Libye* ». Il ajoute que « *des contacts ont été pris avec les gouvernements arabes en vue d'expulser l'Egypte de la Ligue arabe et de transférer le siège de cette organisation dans une autre capitale que Le Caire* ». D'autre part, la compagnie Egyptair a suspendu, depuis mercredi soir, ses vols à destination de l'Algérie et de la Libye, a annoncé, jeudi au Caire, le quotidien *Al Ahram*.

● A ALGER, nous indique notre correspondant, la presse algérienne continue à se montrer critique à l'égard de la visite du président Sadate en Israël. *El Moudjahid* écrit cependant qu'il faut « *certainement attendre encore plusieurs jours pour cerner toutes les conséquences de cette initiative* ».

● A BAGDAD, le quotidien irakien *Al Thawra* critique avec virulence, mercredi, l'attitude de la Syrie, qu'il accuse de vouloir suivre l'Egypte sur la voie de la « trahison ». L'organe du parti Baas au pouvoir, en commentant « *la prétendue opposition de la Syrie à l'initiative de Sadate* », écrit que « *la Syrie est prête à la même trahison, après s'être assurée que la voie est libre* ». Le journal rappelle l'accord syro-israélien sur le Golan et conclut : « *L'opposition de la Syrie, à l'initiative de M. Sadate, a pour but d'abuser les masses arabes et de blanchir le régime capitulard syrien pour les crimes qu'il a commis au Liban.* » Cette prise de position du quotidien gouvernemental montre l'échec des tentatives de réconciliation entre la Syrie et l'Irak, menées par la Libye ces derniers jours.

● A SANAA, le président de la République du Yémen du Nord, le lieutenant-colonel Ahmed Al Ghachmi, a accepté mercredi la proposition de la Libye de réunir un « sommet » arabe pour examiner la situation au Proche-Orient.

● LE KOWEIT a réaffirmé mercredi son « *attachement aux décisions des « sommets » arabes en ce qui concerne les droits nationaux du peuple palestinien* ».

● A BEYROUTH, l'agence palestinienne Wafa a annoncé mercredi le départ, à destination de Moscou, de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. L'agence précise que « *ce voyage s'inscrit dans le cadre des démarches palestiniennes entreprises à un moment décisif de l'histoire de la cause arabe* ».

● A NEW-YORK, l'Assemblée générale des Nations unies a poursuivi mercredi ses débats sur le Proche-Orient. Le représentant de l'O.L.P., M. Labib Terzi, a fait, au sujet de l'initiative du président Sadate — selon notre correspondant, — un discours nettement plus modéré que celui prononcé la veille par le représentant de la Syrie. Il est apparu soucieux de préserver les chances de la conférence de Genève, rappelant qu'un règlement ne sera possible que par l'application des résolutions des Nations unies. Il a rappelé cependant que la résolution 242, qui ne fait pas mention des droits des Palestiniens, est rejetée par l'O.L.P. M. Abdel Meguid, représentant de l'Egypte — visiblement soucieux de ne pas envenimer le débat, — s'est abstenu de répondre aux attaques du délégué syrien contre son gouvernement. Il a notamment déclaré : « *L'Egypte rejette toute tutelle. Elle ne donne de leçon à personne et refuse d'en recevoir.* »

● A BUDAPEST, le quotidien hongrois *Magyar Memzet* a écrit mercredi que la visite du président Sadate « *ne peut en aucun cas être condamnée par ceux qui ont toujours prôné une paix juste au Proche-Orient et une coexistence entre Arabes et Israéliens* ».

● *Le parti socialiste* déclare que l'initiative « *courageuse* » de M. Sadate « *doit constituer un tournant important pour l'évolution de la situation au Proche-Orient vers l'établissement d'une solution pacifique du conflit si fortement désirée par les peuples de la région* ». Dans un communiqué, publié mercredi 23 novembre, le P.S. « *déplore que les incohérences de la politique étrangère française aient conduit le gouvernement à d'abord refuser, puis à se rallier tardivement à l'expression solidaire de la Communauté européenne* ». Le P.S. estime que « *les conditions de la tenue de la conférence de Genève, où seraient présentes toutes les parties concernées, peuvent être réunies dans la mesure où les réponses du premier ministre israélien, quant à la représentation des Palestiniens, seront précisées, comme il semble aux socialistes français qu'elles auraient dû l'être lors de la séance de la Knesset* ».

● *Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche* estime, dans une déclaration publiée mercredi, que « *la rencontre Sadate-Begin marque un tournant dans le domaine de la diplomatie mondiale, quelles que soient les conséquences que nous souhaitons favorables, à l'instauration d'une paix durable. Les radicaux de gauche*, ajoute-t-il, *qui croient profondément à la vertu du dialogue et des contacts humains, apprécient le courage et le réalisme du président Sadate et du premier ministre israélien* ». Les radicaux de gauche « *souhaitent qu'à cette rencontre spectaculaire succèdent des négociations fructueuses, ne laissant dans l'ombre aucune des conditions nécessaires à l'établissement d'une paix juste et durable* ». Ils « *rejettent les hésitations et les ambiguïtés de la diplomatie française en cette circonstance, qui ne peuvent que gêner l'amorce d'une amélioration de la situation dans le Moyen-Orient* ».

● *M. Diligent*, secrétaire général du C.D.S., a déclaré : « *La visite de M. Sadate à Jérusalem permet d'envisager avec une plus grande confiance le règlement d'un conflit qui n'a que trop duré. Le C.D.S. rappelle la position qui a toujours été la sienne : la paix ne peut être rétablie au Proche-Orient que si l'existence d'Israël et les droits du peuple palestinien sont simultanément reconnus par toutes les parties en présence. De ce point de vue, la démarche courageuse du président Sadate constitue une étape essentielle dans ce processus vers la paix.* »

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA RENCONTRE DE JÉRUSALEM

La Syrie n'exigerait pas que le Liban rallie les adversaires de la politique égyptienne

De notre correspondant

Beyrouth. — Une délégation syrienne, dirigée par le ministre des affaires étrangères, M. Khaddam, est arrivée mercredi 23 novembre à Beyrouth et a longuement discuté avec les dirigeants libanais des conséquences de la visite du président Sadate en Israël. Il ne semble pas que Damas ait demandé au Liban de se joindre au front des adversaires du chef de l'Etat égyptien. *En effet, la réunion n'a pas été* suivie d'une prise de position libanaise allant au-delà des « *regrets quant à la division du monde arabe* », déjà exprimés par le chef du gouvernement. Dans un communiqué conjoint, la Syrie et l'O.L.P. avaient déjà annoncé qu'elles détermineraient désormais leur attitude vis-à-vis des pays arabes en fonction de leur position à l'égard de la démarche de M. Sadate (*le Monde* du 24 novembre).

Le président de l'O.L.P., M. Arafat, et le chef de la force arabe de dissuasion, le commandant Khatib, se sont joints à une partie des entretiens syro-libanais ; ceux-ci ont porté sur l'application de l'accord de Chtaura, conclu le 25 juillet dernier, entre l'Etat libanais et la résistance palestinienne, sous le parrainage de la Syrie, et qui n'est toujours pas appliqué au Sud-Liban. L'élément nouveau, la récente consolidation de l'alliance syro-palestinienne, pourrait être invoqué pour convaincre l'O.L.P. d'opérer son retrait de la zone frontalière. Les arguments utilisés seraient, d'une part, qu'il est plus que jamais nécessaire — après la visite à Jérusalem de M. Sadate — d'empêcher Israël de prendre prétexte de la situation au Sud-Liban pour attaquer la Syrie et, d'autre part, que les Palestiniens peuvent faire confiance à leurs alliés syriens pour que ce retrait ne les affaiblisse ni politiquement ni militairement.

Bien que les perspectives aient été « *moins mauvaises* » après cette réunion qu'après les précédentes, on est loin d'être sûr, dans les milieux bien informés, de Beyrouth, que des résultats concrets pourront être obtenus. « *L'atmosphère était positive. Les organismes qualifiés entreprendront prochainement des mesures d'exécution* », a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Boutros à l'issue des entretiens.

La Syrie a également agi, à en croire les milieux palestiniens, en direction de la Jordanie.

Le premier ministre, M. Badrane, délégué par le roi Hussein à Damas, et qui aurait prêché la modération, se serait entendu signifier qu'Amman doit prendre position dans les trois jours, faute de quoi la Jordanie serait considérée comme faisant partie du camp des partisans du chef de l'Etat égyptien, et la Syrie réviserait en conséquence ses relations avec elle. Cependant, malgré les indications de source palestinienne, on ne s'attend pas à des conséquences dramatiques dans les relations syro-jordaniennes, mais plutôt à une accentuation d'un refroidissement sensible depuis plusieurs semaines.

LUCIEN GEORGE.

Israël devra choisir entre la paix « à des conditions incontestablement très dures » et le maintien de la situation actuelle

déclare M. Moshe Dayan

Jérusalem (*A.F.P.*). — Le gouvernement israélien se réunit ce jeudi 24 novembre, en session extraordinaire pour examiner les résultats de la visite du président Sadate. On estime généralement ici que le communiqué publié à l'issue de cette réunion pourrait contenir des éléments de nature à renforcer la position du chef de l'Etat égyptien ; on attend aussi avec impatience la réunion, vendredi, de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset au cours de laquelle M. Menahem Begin devrait révéler la teneur de ses conversations avec son hôte.

Mercredi, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, parlant devant des correspondants de la presse étrangère a apporté de nouvelles et importantes précisions sur les entretiens entre MM. Begin et Sadate. Après avoir observé que des concessions unilatérales d'Israël à l'Egypte mettraient le président Sadate en position très difficile, M. Dayan a affirmé : « *Sadate a maintes fois déclaré qu'il ne veut pas de paix séparée. Il parle au nom de tout le monde arabe et ne veut pas être accusé de brader les intérêts arabes.*

» *Le président Sadate nous a dit que tant qu'il y aura un seul Israélien sur le sol égyptien, il ne veut pas de visites d'Israéliens dans son pays*

» *La continuation du dialogue dont il a été si souvent question signifie, pour le président égyptien, la négociation jusqu'à la restitution de tout le « sol sacré arabe » y compris Jérusalem-Est.* »

M. Dayan a précisé, que pour le président Sadate, la notion « *plus d'autres guerres* » n'équivaut pas à « *la paix plus les territoires détenus par Israël... Si nous restons dans ces territoires, l'option militaire restera valable* », a poursuivi M. Dayan. « *Les jours messianiques ne sont pas arrivés et n'arriveront pas tant que nous resterons au Sinaï, sur le Golan et en Cisjordanie.* »

« *La paix pour Sadate signifie la fin du conflit. Cela n'entraîne pas nécessairement l'échange d'ambassadeurs ou une collaboration bilatérale. D'ailleurs, pour le président égyptien, le concept de sécurité est l'antithèse de la conception israélienne de frontières défendables. Il se traduit par des garanties des grandes puissances ou de l'ONU. Quant au problème palestinien, il est au cœur du conflit, d'où sa priorité. Les Egyptiens considèrent que sa solution passe avant la restitution de Charm-El-Cheikh.* »

Aucun compromis n'est intervenu sur la question palestinienne

M. Dayan a démenti qu'un « *compromis israélo-égyptien soit intervenu sur la question palestinienne, sur la participation éventuelle de l'O.L.P. à Genève ou la désignation d'un professeur palestinien venant des Etats-Unis pour représenter les Palestiniens à Genève.* » Il a également précisé qu'aucune décision n'avait été prise concernant un retrait de troupes israéliennes dans le Sinaï.

Enfin, à propos de la déclaration des Neuf publiée mardi, M. Dayan a déclaré : « *On nous demande des concessions unilatérales de toute manière et quelles que soient les circonstances. Ceux qui ne comprennent pas que notre problème est avec le monde arabe et non avec un pays comme le Luxembourg, ou bien ignorent la question ou bien pratiquent une politique de cynisme.* »

Parlant ensuite devant la télévision, M. Dayan a déclaré que le président Sadate voudrait que des problèmes de fond soient débattus et résolus avant même d'arriver à la conférence de Genève.

Il a évoqué l'attitude du président égyptien face au document de travail rédigé d'un commun accord entre MM. Dayan et le président Carter il y a quelques semaines « *Tout cela ne m'intéresse pas* » se serait écrié le président Sadate, et lorsque M. Dayan remarqua qu'il semblait être plus attiré par « *le travail* » que par « *le document* », il répondit : « *Précisément, Moshe, précisément...* »

« *Le président égyptien se méfie des Russes et n'est pas enthousiasmé par l'idée de négocier à Genève sous leur tutelle, voilà pourquoi le communiqué commun soviéto-américain l'a quelque peu surpris* », a dit encore M. Dayan. En fait, « *le président Sadate ne veut pas faire de paix séparée, mais ne peut prétendre en même temps représenter la Syrie. Voilà pourquoi il veut la conférence de Genève, qui serait toutefois précédée par un très sérieux travail de préparation* ».

En conclusion, M. Dayan a affirmé que l'opinion publique israélienne devra bientôt décider si elle est prête à faire la paix à des « *conditions qui sont incontestablement très dures* » ou bien si elle veut maintenir la situation actuelle. Il a enfin souligné que « *le problème de la représentation palestinienne n'a pas été abordé dans les conversations* ».

Les remerciements de M. Sadate au président Katzir

« NOTRE DÉMARCHE AUDACIEUSE ÉQUIVAUT A UN TOURNAN[T] HISTORIQUE »

Jérusalem (*A.F.P.*). — La pr[é]sidence d'Israël a rendu publi[c] mercredi 23 novembre, le tex[te] d'un message envoyé la veil[le] par le président Sadate au pr[é]sident Katzir :

« *De retour chez moi, c'e[st] avec plaisir que j'envoie à Vot[re] Excellence, au peuple d'Israë[l] au président et aux membres [de] la Knesset ainsi qu'aux membre[s] du gouvernement israélien l'e[x]pression de ma sincère gra[ti]tude pour l'hospitalité qui m['a] été accordée, ainsi qu'à ma dé[]légation, durant notre séjo[ur] dans votre pays.*

» *Je voudrais profiter de cet[te] occasion pour transmettre m[es] remerciements personnels [à] M. Menahem Begin pour l'inv[i]tation qu'il m'a adressée de vis[i]ter votre pays et les entretie[ns] constructifs que nous avons e[us] ensemble en vue d'arriver à u[ne] paix véritable fondée sur la ju[s]tice.*

» *La démarche audacieuse qu[e] nous avons entreprise équiva[ut] à un tournant historique dans [la] destinée de notre région, do[nt] la sécurité et la stabilité so[nt] étroitement liées à la sécurit[é] à la stabilité et au bien-être d[u] monde entier.*

» *Je vous prie d'accepte[r] monsieur le président, en mo[n] nom et en celui de tout le peu[]ple de la République arab[e] d'Egypte, mes profonds reme[r]ciements et mes salutations.* »

Liban

Mgr HADDAD LANCE UN APPEL EN FAVEUR DES POPULATIONS ÉPROUVÉES PAR LA GUERRE

Mgr Grégoire Haddad, ex-évêque grec catholique de Beyrouth et fondateur du Mouvement social libanais, a tenu, mercredi 23 novembre, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle il a lancé un vibrant appel à l'aide en faveur des populations libanaises.

Mgr Haddad a d'abord rappelé les conditions dans lesquelles avait été fondé, en 1957, le Mouvement social libanais, « *non confessionnel, non partisan et non violent* ». Il a insisté aussi sur le fait que les collaborateurs du Mouvement social se recrutaient aussi bien chez les chrétiens que chez les musulmans, et qu'ils avaient continué à travailler ensemble pendant la guerre civile.

L'animateur du Mouvement social, après avoir rappelé les très lourdes pertes humaines et matérielles qu'a subies le Liban, a déclaré : « *Dans ces conditions, vous comprendrez que les 4 millions de livres libanaises rassemblées par le Mouvement social dernièrement ne représentent qu'une goutte d'eau dans la mer. Néanmoins, nous poursuivrons nos efforts, car le Liban a encore besoin pendant deux ou trois ans de l'aide de l'étranger.* »

L'ancien évêque catholique de Beyrouth a énuméré ensuite les six projets auxquels se vouait actuellement son Mouvement : l'œuvre en faveur de l'enfance victime de la guerre, les ateliers de production, l'encouragement à l'artisanat libanais, la construction et la reconstruction de logements, la formation professionnelle et sociale, les centres médico-sociaux.

Répondant aux questions des journalistes, Mgr Haddad a déclaré que l'arrivée des Palestiniens au Liban, où leur nombre se situe actuellement entre quatre cent mille et cinq cent mille, avait introduit un élément de déséquilibre et fait craindre aux chrétiens libanais de perdre les fondements mêmes de leur existence en tant que communauté. Il a néanmoins affirmé à titre Il a néanmoins affirmé à titre personnel que l'occupation syrienne était un élément positif dans la mesure où les troupes syriennes avaient imposé, et continuaient d'imposer, le cessez-le-feu : « *J'accepte la présence syrienne sous ce rapport* », a-t-il affirmé.

L'évêque s'est opposé avec force au « *tribalisme religieux* » et a rejeté « *toute collusion du religieux avec le sociologique* ».

Interrogé sur la visite du président Sadate en Israël, il a déclaré : « *Avant cette rencontre, je pensais que le peuple palestinien était sacrifié sur l'autel d'une réconciliation hypocrite. Mais, après cette rencontre, j'ai découvert des valeurs humaines. Je suis heureux de reconnaître que je me suis trompé. Le président Sadate a eu l'audace et le courage d'aller à Jérusalem. Il a mis sa vie en danger. Ce geste-là peut changer le cours des choses, il peut engager un processus nouveau. Tous les calculs peuvent être déjoués.* » — R.D.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● **L'ARRIVEE, PAR BATEAU, DE REFUGIES VIETNAMIENS** soulève des protestations en Australie. Dockers et représentants de l'opposition travailliste déplorent que ces réfugiés — deux cent soixante-dix-neuf au cours de la semaine dernière — bénéficient du droit d'asile alors que de nombreux Australiens n'obtiennent pas des services de l'immigration le droit de faire venir auprès d'eux des parents. — (*Reuter*.)

Brésil

● **LES CADAVRES CRIBLES DE BALLES** de sept victimes de « l'Escadron de la mort » ont été découverts, mardi 22 novembre, dans la banlieue de Rio-de-Janeiro. Toutes les victimes ont été torturées. Selon la presse brésilienne, « l'Escadron de la mort » a déjà causé la mort de cent deux personnes depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

Centrafrique

● **UNE EQUIPE DE TF 1**, conduite par le journaliste français Jean-Claude Criton, directeur de l'agence Image, a été expulsé mercredi 23 novembre de Bangui. Tous ses documents filmés ont été saisis. L'équipe effectuait un reportage sur les préparatifs du couronnement de l'empereur Bokassa I[er]. On ignore les raisons de cette expulsion. — (*A.F.P.*)

Italie

● **LE GENERAL SAVERIO MALIZIA, CONSEILLER JURIDIQUE DU MINISTERE ITALIEN DE LA DEFENSE**, a été arrêté pour faux témoignage en plein tribunal de Catanzaro, où se déroule le procès de l'attentat de la piazza Fontana, à Milan. Le représentant du ministère public, qui a ordonné l'arrestation, l'a accusé d'avoir caché la vérité en niant avoir servi de contact entre les services secrets de l'époque (SID) et le ministère de la défense. — (*A.F.P.*)

Japon

● **UN REMANIEMENT MINISTERIEL** aura lieu la semaine prochaine, apprend-on de source proche du gouvernement. Les ministères des affaires étrangères, de l'économie et des finances pourraient changer de titulaires, indique-t-on de même source. — (*A.F.P.*)

République démocratique allemande

● **DEUX ALLEMANDS DE L'OUEST ET UN BERLINOIS DE L'OUEST** ont été condamnés à la détention à vie, à quinze et dix ans de prison pour « *espionnage militaire au profit des services secrets de la R.F.A.* » par un tribunal militaire de Berlin-Est. —

● **L'UNION DES ETUDIAN[TS] IRANIENS** (Francfort Postfach 900566, R.F.A.) publié, mardi 22 novembre, communiqué assurant que des manifestations d'étudi[ants] qui se sont déroulées réc[em]ment à Téhéran (*le Mo[nde]* du 18 novembre) plusi[eurs] manifestants ont été « *as[sas]sinés à coups de couteau e[t] matraque par les agents d[e la] SAVAK mêlés à la foul[e]*. Il y aurait eu seize étudi[ants] tués le mercredi 16 nove[mbre] et un autre le lendemain.

En outre, selon la m[ême] source, deux intellect[uels] M. Némat Mirzadeh [et] Mme Homa Nategh, qui [fai]saient partie des signata[ires] de la Charte des intellect[uels] contre la censure et pou[r la] liberté d'expression, aura[ient] été enlevés par des agent[s de] la SAVAK

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les remercie[ments] de M. Sada[t] au président K[atzir]

« NOTRE DÉMA[RCHE] AUDACIEUS[E] ÉQUIVAUT A UN TO[URNANT] HISTORIQU[E] »

Jerusalem (A.F.P.) — ... sidence d'Israël a reçu ... mercredi 23 novembre ... d'un message envoyé ... par le président Sadat ... sident Katzir :

« De retour chez m[oi] ... avec plaisir que l'émm... Excellence, au peuple ... au président et aux me[mbres de] la Knesset ainsi qu'au ... du gouvernement israé[lien] ... pression de ma ... tude pour l'hospitalité ... été accordée, ainsi qu'... légation, durant mon ... dans votre pays.

« Je voudrais profiter ... occasion pour ... remerciements ... M. Menahem Begin ...

COPTES D'ÉGYPTE

I. — Une « angoisse stérile »

De notre correspondant

Le Caire. — En 1976, en pleine [gu]erre du Liban, certains jeunes [co]mbattants chrétiens nous di[sa]ient pour justifier leur lutte : *[«N]ous ne voulons pas devenir, [co]mme les coptes d'Egypte, des [cit]oyens de second ordre.»* Un ...oine maronite ajoutait devant [no]us : *« De l'Ethiopie au Liban, [du] Soudan à Chypre des chrétiens [se] trouvent confrontés, même si [a] priori elle n'est pas dirigée [co]ntre eux, à la formidable dila[ta]tion de l'Islam suscitée direc[te]ment ou non par la richesse [pé]trolière. Même les coptes, mal[gr]é leur soumission traditionnelle [au]x mahométans, devront se [dé]fendre.»*

Nous avions mis ces propos sur [le] compte de la passion politique [qu]i, au Proche-Orient, annexe [to]ujours peu ou prou la religion. [Le]s chrétiens et les musulmans [d']Egypte, parlant le même arabe, semblables par les traits phy[siq]ues, l'habillement, la condition [soc]iale, les mœurs et le carac[tèr]e n'étaient-ils pas un exemple [pa]rfait de « *convivance* », selon [le] terme préféré par les Egyp[tie]ns eux-mêmes à celui de co[exi]stence? Lord Cromer, repré[sen]tant britannique en Egypte [au] tournant du siècle, avait [co]nstaté que *« la seule différence [en]tre un copte et un musulman, [c'e]st que le premier est un Egyp[tie]n qui adore Dieu dans une [égl]ise, alors que le second est un [Eg]yptien qui l'adore dans une [mo]squée. »* Au Caire, où nulle [ség]régation religieuse n'a présidé [à] la répartition des habitants, [de]s de cent clochers se mêlent [aux] deux-mille minarets, les plus [pre]stigieux de ceux-ci (Amr, Ibn [To]uloun, Sultan Hassan) étant [dû]s d'ailleurs à des architectes [ch]rétiens. Dans les villages du [Sa]ïd — la Haute-Egypte — fel[lah]s des deux confessions cul[tiv]ent leurs champs côte à côte, [en] se référant tous à l'éternel [cal]endrier pharaonique. Des cop[tes] se rencontrent dans prati[qu]ement tous les secteurs d'ac[tiv]ité et leur représentation au [sei]n du gouvernement est un [us]age établi depuis 1922.

[C]ontrairement à ce qui se [pa]sse au Levant, la première [qu]estion qu'un Egyptien se pose [lor]squ'il aborde un de ses compa[tri]otes n'est pas systématique[me]nt de savoir quelle est sa [rel]igion. *« Je me sens toujours [plu]s proche d'un chrétien de [mo]n pays que de n'importe quel [cor]eligionnaire étranger »*, nous [ont] répété maints Egyptiens [mu]sulmans. Entre ces jeunes [pa]triotes, pour la plupart prati[qua]nts, qui arborent les uns des [cro]ix tatouées au poignet, les [aut]res des pendentifs en forme [de] Coran, des amitiés se nouent [qui] paraissent résister aux épreu[ves] de la vie.

Pourtant un commerce plus approfondi avec cette société bi-confessionnelle, apparamment harmonieuse, révèle des problèmes récurrents et oblige à reviser les légendes trop belles. Ce jeune copte qui a eu pour ami d'enfance un musulman, s'il veut en épouser la sœur, sera contraint de se convertir à l'Islam, d'où une cascade de frictions familiales et sociales. Si, veuf ou divorcé, il désire revenir au sein de l'Eglise, il risquerait même la peine capitale si le projet de loi prévoyant la mort pour punir l'apostasie de l'Islam, proposé puis discrètement retiré cette année par le ministère égyptien de la justice, venait un jour à être adopté.

« CES COPTES SI ANCIENS... »

« La conscience copte s'identifie à la continuité de l'Egypte », écrivait en 1972 l'écrivain égyptien Georges Henein. Le terme de « copte » dérive du grec « Aiguptios », lui-même formé à partir de l'égyptien hiéroglyphique Hel-Ka-Ptah, « Le château de l'esprit de Ptah », surnom de la capitale pharaonique de Memphis. Il désignait tous les Egyptiens jusqu'à la conquête arabe. Depuis lors, il ne s'applique plus qu'à ceux qui n'embrassèrent pas l'Islam.

Les apports ethniques étrangers s'étant limités à quelques dizaines de milliers de Grecs, d'Arabes et de Mamelouks circassiens, la majorité des musulmans et des chrétiens de l'Egypte actuelle descendent des bâtisseurs des pyramides — le sentiment d'appartenance à la civilisation pharaonique étant évidemment plus prononcé chez les coptes.

L'idiome copte, parlé jusqu'au douzième siècle et toujours utilisé, concurremment avec l'arabe, dans les liturgies coptes, est l'ultime avatar de la langue des pharaons. Jacques Berque évoque « (...) ces coptes si anciens que tous les autres auprès d'eux rajeunissent ». — J.-P. P.-M.

Minieh et le Caire-Choubra, l'élection d'un candidat copte. Les ministres chrétiens — deux en général — se voient invariablement attribuer des portefeuilles secondaires, à la brillante exception près de M. Pierre Boutros-Ghali, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères.

Aucune des cent soixante plus hautes charges de l'administration civile n'est exercée par un non-musulman, et il faut remonter jusqu'aux khédives pour trouver un copte gouverneur de province ! (2). Si le roi d'Egypte, malgré ses prétentions au califat de l'Islam, ne craignait pas de se faire représenter à Paris ou à Washington par un de ses sujets chrétiens, la République n'envoie plus d'ambassadeurs coptes (trois sur plus de cent chefs de poste en 1977) que dans de petites capitales. Déçue par la fonction publique, l'élite chrétienne s'est rabattue sur les professions libérales, le commerce ou... l'émigration.

La construction des églises

[U]ne jeune chrétienne peut, [ta]nt à elle, conserver sa reli[gio]n si elle se marie avec un [mu]sulman, mais si les époux se [sép]arent, les enfants, qui de toute [faç]on doivent être de la foi de [leur] père, seront automatique[men]t confiés à celui-ci. En cas [de] veuvage l'épouse chrétienne [ne] reçoit pas une piastre de l'hé[rita]ge. Les successions entre cop[tes] se voient même appliquer de[puis] l'an 745 une disposition du [tex]t coranique qui attribue au [mâl]e une part double de celle de [la f]emme. Mieux encore, il suffit, [com]me cela s'est produit dans [une] affaire qui a récemment dé[fray]é la chronique bourgeoise [d'Al]exandrie, qu'un chrétien pro[duis]e deux témoins musulmans [affi]rmant que lui-même et tel de [ses] parents décédés s'étaient [con]vertis à l'Islam, pour que la [tota]lité de l'héritage lui soit at[trib]ué, au détriment des légatai[res] non musulmans (1).

[C]hacun, en Egypte, peut élever [une] mosquée, alors que la [con]struction des églises est sou[mis]e à une autorisation officielle [que] les « bureaux » font tout pour [ret]arder ; lorsqu'elle aura été [obte]nue, encore faudra-t-il qu'un [sanc]tuaire musulman n'ait pas été [entr]e-temps édifié ou projeté à [pro]ximité du terrain choisi, car [le] clocher doit toujours être à « distance décente » d'un mi[nar]et. Mais une fois l'église [con]struite, il est fréquent qu'une [mos]quée vienne bientôt la couvrir [de s]on ombre. La vieille revendication copte du dimanche férié pour les chrétiens n'est pas complètement éteinte, bien que la faculté ait depuis longtemps été donnée à ces derniers de ne commencer à travailler qu'à 10 heures le jour du Seigneur.

L'étude la plus complète publiée à ce jour, en arabe et en français, sur les rapports islamo-chrétiens en Egypte de la conquête arabe au roi Farouk — *Coptes et musulmans*, de Jacques Tagher, — reste interdite depuis sa parution en 1952. Les journaux officieux et la télévision d'Etat, prodigues en thèmes islamiques, ne s'intéressent qu'exceptionnellement aux activités coptes. Il est notoire que tels éditorialistes de la presse cairote n'auraient pu atteindre la notoriété s'ils avaient conservé leurs prénoms typiquement coptes d'Osiris ou de Chenouda. Les publications chrétiennes, comme l'hebdomadaire privé *Al Ouatani* (*le National*), qui tire à trente mille exemplaires, ne peuvent risquer la moindre réserve à l'égard de l'Islam, alors que les revues des Frères musulmans ne se privent pas de critiquer le christianisme.

La Chambre élue en 1976 comporte bien huit députés coptes, sur trois cent soixante parlementaires, mais ils ont tous été nommés par le chef de l'Etat, le découpage électoral ne facilitant guère, semble-t-il, même dans les circonscriptions à forte population chrétienne comme Assiout,

La tolérance religieuse du Coran

Ces préventions contre les coptes expliquent sans doute l'insatisfaction latente — si ancienne que, dans bien des cas, elle a en quelque sorte presque cessé d'être consciente — qu'un peu de patience permet de déceler chez ces chrétiens volontiers introvertis. Au fil des siècles une autarcie de l'esprit s'est créée au sein d'une communauté qui des Byzantins aux Anglais, en passant par les Croisés et Bonaparte, s'est toujours méfiée, contrairement à la chrétienté du Levant, de ses coreligionnaires de l'extérieur. Le schisme dont est née l'Eglise copte orthodoxe, après le concile de Chalcédoine (451) était déjà, sous couvert de religion, un refus de dépendre politiquement d'un Etat étranger, fût-il de même croyance.

Au sujet de la conquête arabe (640-642), les idées reçues tant sur l'accueil enthousiaste que lui auraient réservé les coptes, que sur les siècles de coexistence sans histoire qui l'auraient suivie, doivent en partie être revues. Les chroniqueurs, de Jean de Nikiou à Djabarti, en passant par Makrizi et Ibn Abdel Hakam, quelle que soit leur appartenance, notent les uns la neutralité des coptes ou tout au plus leur *« aide sporadique »* (3) aux musulmans lors du conflit arabo-byzantin, les autres, les avanies que par la suite califes, sultans et beys infligèrent aux Egyptiens demeurés chrétiens, en dépit des conseils de Mahomet (qui eut pour concubine légale Marie la Copte) : *« Soyez obligeants envers les coptes (...) comme ils sont bons ! »* Au début du siècle dernier les coptes n'avaient toujours pas le droit d'aller à cheval ou de porter les armes. C'est à Mehemet-Ali et à deux de ses successeurs, les khédives Saïd et Ismaïl, que revint le mérite de donner corps dans la vallée du Nil, entre 1810 et 1880, à la notion de tolérance religieuse inscrite dans le Coran.

Cette *« résistance non violente de plusieurs siècles »* selon les termes d'un ancien journaliste égyptien, M. Fahim Amin, a forgé la psychologie craintive des coptes. Le voyageur anglais Lane, au siècle dernier, se plaignait de leur *« dissimulation »*. Le père jésuite d'origine syro-libanaise Henry Ayrout, créateur des écoles privées gratuites dans les villages de Haute-Egypte, reconnaissait les coptes à leur regard empreint de douceur et de soumission. Iqbal, petite-fille du Victor Hugo musulman, Ahmed Chawki, et femme d'un autre poète égyptien, Georges Henein, qui pour l'épouser dut se convertir à l'Islam, parle d'une « tristesse copte ». Un autre écrivain égyptien, Magdi Wahba, dans une conversation à bâtons rompus, évoquait en 1976, *« l'angoisse copte, qui contrairement à celle d'autres minorités est stérile, car elle n'a débouché sur rien »*.

La nostalgie du Wafd

Cette angoisse, la plupart du temps refoulée, suscite parfois des flambées d'audace, généralement sans lendemain. Au début du siècle, après l'assassinat du premier chef de gouvernement — Boutros Ghali — choisi parmi leurs coreligionnaires (4), les représentants de la *« nation copte »*, réunis en congrès à Assiout (1910) revendiquèrent *« le repos du dimanche, l'égalité dans la répartition des fonctions administratives et la représentation au sein de toutes les assemblées élues »*. Les musulmans réagirent en rejetant peu après, au cours de leur congrès d'Héliopolis, *« l'hypothèse monstrueuse de deux religions d'Etat dans un même pays »*.

Vint ensuite l'époque dominée par le parti nationaliste Wafd (1919-1935) dont tout copte a la nostalgie, car jamais depuis les pharaons ils n'avaient été associés aussi largement au gouvernement de leur pays.

La révolution de 1952 se fit donc sans eux. Nasser, quant à lui, combattit les Frères musulmans, en qui la plupart des chrétiens d'Orient, hier comme aujourd'hui, voient leurs principaux ennemis. Mais le premier Raïs n'en laissa pas moins s'instaurer sans bruit dans son administration certaines pratiques discriminatoires, qui provoquèrent en 1972 l'envoi au successeur de Nasser d'un mémorandum par l'assemblée des communautés coptes, orthodoxe, catholique et protestante d'Alexandrie.

Ce texte réclame sans circonlocutions *« la fin de toute discrimination dans les postes de certaines sections des universités et instituts ; l'abolition du quota imposé aux étudiants chrétiens dans les écoles normales et autres institutions pédagogiques ; la fin des entreprises sectaires et nuisibles du ministère des waqfs (biens religieux incessibles) ; l'abolition des restrictions imposées par l'administration pour la construction de nouvelles églises ; l'interdiction des ouvrages traitant de notre foi et de nos livres sacrés d'une manière négative. »*

Les chefs religieux des trois communautés coptes de la « seconde capitale » de l'Egypte concluaient : *« Nous n'acceptons pas d'être humiliés dans ce pays qui est le nôtre (...). Le martyre est préférable à une vie dans l'humiliation »*. Ce document stupéfia les Egyptiens de toutes obédiences qui en eurent connaissance, car il jetait une lumière crue sur les rapports de l'Etat avec la minorité non musulmane.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

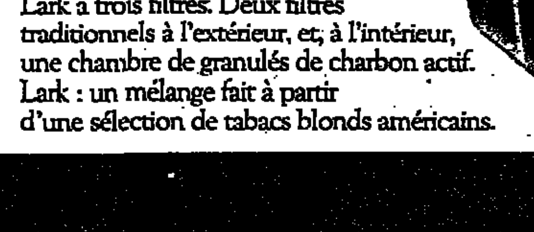
II. — UN AXE SECONDAIRE

(1) La plupart de ces dispositions sont en vigueur dans les pays ayant adopté l'Islam comme religion d'Etat, mais tous ne comptent pas des minorités non musulmanes.

(2) Sur environ six cents sous-secrétaires d'Etat — l'équivalent des directeurs des ministères français — on dénombre en 1977, selon les sources, entre quinze et quarante coptes. Sur cent vingt doyens de faculté, on trouve un seul chrétien.

(3) Selon la formule de l'historien égyptien Mohamed Hussein Heykal.

(4) Boutros Ghali fut président du Conseil de 1908 à 1910. Un autre copte, Youssef Wahba, dirigea le cabinet égyptien en 1919-1920. Le ministre actuel des affaires étrangères est l'un de ses descendants.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'un des anciens responsables de la C.I.A. à Saigon décrit les conditions « scandaleuses » de l'effondrement du régime Thieu

De notre correspondant

Washington. — Compte tenu des purges qui s'abattent périodiquement sur ses services, au gré des fréquents changements de direction (la dernière en date frappe huit cents employés des « opérations » à l'étranger), Washington et d'autres villes regorgent actuellement de jeunes et parfois brillants « *anciens agents de la C.I.A.* » d'autant moins occupés que les postes d'enseignants d'histoire et de sciences politiques se font rares dans les universités. Cette situation est propice aux « déballages », parfois aux règlements de comptes.

Tel sera le cas d'un livre dont la parution est attendue dans quelques jours, mais dont le contenu, pour l'essentiel, a déjà été étalé à la première page de tous les grands journaux. Sous le titre peu accrocheur de « Un intervalle décent », M. Frank Snepp, qui fut l'un des principaux responsables de la C.I.A. à Saigon au moment de la chute de la ville, en 1975, y décrit les conditions, selon lui « scandaleuses », dans lesquelles se sont effondrés à la fois le régime Thieu et la présence américaine au Vietnam.

Agé de trente-six ans, l'auteur a servi huit ans dans la C.I.A., dont six au Vietnam, dans la dernière période, comme principal analyste des affaires nord-vietnamiennes. Ses cibles sont les principaux « faiseurs de décisions » à Washington et à Saigon, de M. Kissinger à l'ambassadeur américain Martin, en passant par M. Polgar, chef de la C.I.A. au Vietnam du Sud. Il leur reproche essentiellement d'avoir sacrifié leurs amis vietnamiens, mais aussi d'avoir triché avec l'adversaire, notamment en « *livrant d'énormes quantités de matériel de guerre au Sud dans les mois qui précédèrent le cessez-le-feu de 1973, donnant ainsi un exemple provocateur à Hanoï* » (qui en fit autant de son côté, mais plus tard).

La thèse centrale de M. Snepp est que MM. Kissinger, Martin et d'autres refusèrent de croire jusqu'au dernier moment à l'intention des Nord-Vietnamiens de remporter une victoire totale. S'accrochant au vain espoir d'organiser une transition en douceur par la constitution d'un gouvernement de coalition. Ils furent encouragés dans cette illusion d'une part par la France qui croyait à la possibilité d'un gouvernement « *à trois composantes* », d'autre part par les membres hongrois de la commission internationale de contrôle, avec lesquels M. Polgar — d'origine hongroise — avait des relations « sociales ». Début avril, selon M. Snepp, ceux-ci avaient réussi à le convaincre qu'Hanoï « *ne chercherait pas à humilier les Américains* ». Aux environs d'avril, le même message avait été transmis à M. Kissinger par les Soviétiques, ce qui faisait croire à M. Martin, le 2 avril encore, deux jours avant la chute de la ville, qu'un cessez-le-feu était possible, laissant un délai de trente jours pour former un gouvernement de coalition.

Une base d'émigrés en Thaïlande

Aussi bien, l'évacuation des Américains et de leurs amis, dont les préparatifs n'avaient été mis en route que le 19 avril, fut envisagée sans beaucoup de conviction jusqu'aux dernières heures. Dans l'après-midi du 30, les hélicoptères américains durent laisser sur place des centaines de membres de la police spéciale sud-vietnamienne et d'agents locaux de la C.I.A., et l'on n'eut même pas le temps de détruire les fichiers qui permettraient aux communistes de les identifier. Les réserves d'or du gouvernement de Saigon furent aussi laissées sur place, alors que, selon M. Snepp, il avait été convenu avec le général Thieu qu'elles seraient mises à l'abri à New-York.

Dans son zèle de maître espion, l'auteur regrette que ses supérieurs aient refusé d'organiser à la hâte un réseau d'agents qu'on aurait laissés sur place après la défaite, ainsi qu'une base d'émigrés en Thaïlande pour « *servir de tremplin à la pénétration à long terme du Vietnam* ». Il révèle au passage que cela avait été fait au Cambodge, mais que l'on avait eu le tort d'installer dans les villes « *toutes les stations de radio clandestines et les cellules d'espions* ». Malheureusement, poursuit l'auteur « *l'évacuation des villes entraîna l'effondrement des réseaux, nous laissant sans presque aucun moyen de recueillir des renseignements sur le Cambodge d'après-guerre* (1) ».

La C.I.A. a saisi le ministère de la justice, accusant M. Snepp d'avoir violé son serment auprès de l'agence et une promesse faite en mai à son directeur actuel, M. Turner, de lui présenter son livre avant publication. De toute manière, il sera difficile d'arrêter la diffusion de l'ouvrage, qui a été déjà livré en de nombreux points de vente.

MICHEL TATU.

(1) Les Khmers rouges ont notamment justifié l'évacuation de Phnom-Penh par la nécessité, selon eux, de détruire les réseaux hostiles mis en place par l'adversaire. — (N.D.L.R.)

Chili

Le général Pinochet accuse l'Église de favoriser des réunions politiques illégales

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Sept dirigeants syndicaux chiliens vont être assignés à résidence dans le nord du pays, a précisé le ministère de l'intérieur, le mercredi 23 novembre. Le président de la junte, le général Pinochet, avait annoncé dans la journée l'arrestation et l'assignation à résidence de cinq dirigeants syndicaux seulement. Le ministère de l'intérieur a confirmé que sept responsables syndicaux étaient concernés par cette mesure pour s'être rendus coupables d'« *agitation politique* » et avoir « *fomenté des actes d'indiscipline sur les lieux de travail, absolument incompatibles avec la sécurité* ».

Il s'agit de MM. Juan Fincheira Cortes Ramon Latuz, Carlos Arrellano, Jara, Milton Puga Silva, employés des mines de cuivre de Teniente, Hector Cuevas Salvador, président du syndicat de la construction, Carlos Frez Rojo, responsable syndical dans les activités portuaires, et enfin Juan Sepulveda Malbran, membre du syndicat de la firme Fensa-Madensa.

D'autre part, le général Pinochet a décidé l'élimination du mot « ouvrier », trop péjoratif selon lui, et son remplacement par celui de « travailleur ». Il a indiqué que les revendications des « travailleurs » seraient désormais prises en considération par un « *nouvel organisme* », qui négocierait directement avec le Conseil d'Etat.

Le chef de la junte a adressé, mercredi, une lettre au cardinal Raul Silva Henriquez, l'informant de la découverte par la police d'une réunion politique clandestine, tenue le 16 novembre dernier, *dans un couvent de* religieuses dominicaines.

Répondant à une note du cardinal Henriquez, dans laquelle ce dernier lui exprimait « *sa préoccupation et sa douleur* » devant cette opération policière, le chef de l'Etat a affirmé que celle-ci avait permis de constater la présence dans le couvent de nombreuses personnalités politiques et syndicales chiliennes appartenant au parti démocrate-chrétien (actuellement interdit).

Selon le général Pinochet, qui joint à sa lettre des documents photographiques, l'ancien ministre des finances, M. Andres Zaldivar, l'ancien sénateur Tomas Reyes et les dirigeants syndicaux Ernesto Vogel et Eduardo Rios, assistaient à cette réunion, qui s'inscrit à son avis « *à l'intérieur d'un vaste dessein tendant à créer un climat d'agitation sociale dans le pays* ».

« *Le gouvernement doit donner suite avec rapidité et efficacité aux dénonciations fondées d'activités transgressant la législation en vigueur* », conclut le général, ajoutant qu'il est triste de vérifier que certains « *utilisent les bâtiments de l'Eglise pour leurs réunions politiques illégales* ».

Bolivie

● LES PARTIS DE GAUCHE seront autorisés à prendre part aux élections législatives de juillet 1978, mais certains de leurs dirigeants, qui ont été exilés, pourraient ne pas bénéficier d'une amnistie, a indiqué le ministre bolivien de l'intérieur, M. Juan Pereda, le mercredi 23 novembre. Lorsqu'il avait annoncé, le 8 novembre, la tenue des élections, le président Hugo Banzer avait levé l'interdiction qui pesait sur les activités politiques, tout en indiquant que cette mesure ne s'appliquait pas aux formations de gauche interdites lors de son arrivée au pouvoir en août 1971. — (*Reuter.*)

Canada

Selon une étude d'Ottawa

La francophonie québécoise ne serait pas menacée

De notre correspondant

Montréal. — Mme Monique Béguin, ministre fédéral de la santé et du bien-être social, a rendu publics, ce mardi 22 novembre, les résultats d'une étude statistique et sociologique menée à la demande du gouvernement d'Ottawa, qui montre que le nombre de francophones au Québec ne diminue pas, contrairement aux thèses du parti québécois.

Selon M. Lachapelle, démographe à l'Institut de recherches politiques de Montréal, le nombre de francophones dans la population québécoise est passé, entre *1971* et *1976*, de *80,7 % à 81,3 %*. La proportion des anglophones a diminué, passant de 13,1 % à 12,7 % durant la même période, ainsi que celle des « allophones » (les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français), dont le nombre est passé de 6,2 % à 6 %. De ce point de vue, la population francophone est remarquablement stable. Dans la période considérée (1971-1976), la population de langue maternelle française s'est accrue de 4%, la population anglophone de moins de 0,5 %, la population des « allophones » de moins de 1 %.

L'étude reconnaît qu'il y a bien un problème démographique canadien français, mais que celui-ci se situe dans les provinces anglophones plutôt qu'au Québec. A la fin des années 1940, les francophones représentaient 30 % de la population canadienne, en 1971, 27 %; en 1976, 26 %. Ce recul est particulièrement visible en Ontario et au Nouveau-Brunswick, a déclaré Mme Béguin, qui estime que la séparation du Québec du reste de la Fédération, entraînerait une augmentation démographique de cette province « *et serait absolument catastrophique pour le million de francophones qui vivent dans les autres provinces* ».

ALAIN-MARIE CARRON.

EUROPE

Union soviétique

La presse dénonce à nouveau la « campagne » menée en France contre le P.C.

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* de mercredi 23 novembre a consacré un article à la situation politique et économique en France. Après avoir décrit « *la campagne dirigée contre les forces démocratiques et notamment contre le parti communiste français* », puis la crise économique, le correspondant à Paris du quotidien du P.C. soviétique analyse les rapports de forces politiques.

Si les partis de gauche n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'actualisation du programme commun, c'est parce que les socialistes et les radicaux de gauche s'écartent des accords passés en *1972*, écrit la *Pravda*, en citant *l'Humanité*. Les communistes, quant à eux, se prononcent pour la poursuite de l'alliance et pensent qu'un accord est possible « *si le P.S. respecte ses engagements et fait le pas nécessaire* ».

Cette analyse n'est pas nouvelle dans la presse soviéti[que] comme n'est pas nouvelle l'al[lu]sion aux intrigues des partis c[en]tristes pour détacher les soc[ia]listes et les radicaux de gau[che] des communistes.

Se référant à *l'Express*, [la] *Pravda* indique que « *des pe[tits] groupements centristes de la [ma]jorité à qui on a déjà donné [des] circonscriptions « sûres » [sont] appelés à jouer un rôle parti[cu]lier* ». *L'Express* nomme ces gr[ou]pements des « *ponts* » jetés [entre] les socialistes et les radicaux [de] gauche, qui sont invités par [la] presse bourgeoise à rompre a[vec] les communistes. La *Pravda* ajo[ute] que les « *radicaux traditionne[ls]* de M. Servan-Schreiber et [le] Centre des démocrates socia[ux] « *formé des restes de l'anc[ien] parti catholique M.R.P. (qui [ne] dissimule pas ses penchants p[ro-]américains et pro-atlantiques* » ont l'intention de mener la mê[me] tactique. — D. V.

AFRIQUE

Le conflit du Sahara occidental

La Mauritanie ne remettra pas au C.I.C.R. la liste de ses prisonniers mais accepte une éventuelle discussion avec Alger

Cinq soldats mauritaniens ont été tués et neuf autres blessés lors de l'attaque, mardi 22 novembre, par le Polisario, d'un train sur la voie Nouadhibou-Zouérate (« le Monde » du 24 novembre). Dix soldats sont portés disparus. Selon des informations diffusées à Nouakchott de source autorisée, onze membres du Front auraient été tués au cours du combat et une vingtaine d'autres blessés. On précise, à la direction générale de la Société nationale industrielle et minière (SNIM), qu'une femme et un enfant mauritaniens, qui voyageaient clandestinement à bord du convoi, ont été tués et qu'un convoyeur civil a été blessé. Le train transportait soixante-huit soldats et un important équipement militaire.

Des maquisards sahraouis ont attaqué mardi également des éléments mauritaniens chargés de la *protection du poste de* Touajil, près de Zouérate, dans le but, semble-t-il, de neutraliser ce poste pendant le raid contre le train qui se déroulait à 25 kilomètres plus au sud. L'affrontement a fait douze blessés du côté mauritanien, et huit morts « *observés* » chez les combattants du Front. Mercredi matin, une autre colonne du Polisario, forte d'une trentaine de véhicules, a attaqué la base de Tmeimichatt, à près de 300 kilomètres à l'est de Nouadhibou. Elle a été repoussée après des combats dont on ignore le bilan.

Sur le plan politique, le ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknass, a indiqué, mercredi dans une interview à l'Agence France Presse, que son gouvernement n'était pas disposé à remettre au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) la liste des prisonniers faits par l'armée mauritanienne. « *Publier cette liste, en échange de la publication de celle des prisonniers soi-disant détenus par les mercenaires d'Alger, serait reconnaître l'existence même de l'organisation de ces mercenaires* », a dit le ministre. *M. Hamdi Ould* Mouknass a précisé que si l'Algérie, « *qui détient les otages sur son territoire* », en formulait la demande dans le but de diminuer la tension dans la région, la Mauritanie pourrait éventuellement engager une discussion. « *Toute voie menant à la libération des otages doit passer par l'Algérie* », a-t-il affirmé.

● A ALGER, deux jours après avoir reconnu la capture de trois pêcheurs espagnols dans la nuit du 13 au 14 novembre, le Polisario a confirmé sa décision de les libérer dans une lettre adressée à M. Kurt Waldheim, publiée le 23 novembre. Il s'agit là, dit ce document « *d'un geste de bonne volonté* ». On note à Alger, nous signale notre correspondant Paul Balta, que la décision du Front intervient après que les autorités de Madrid eurent annoncé qu'elles interdisaient aux chalutiers espagnols de pêcher dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

Une délégation du parti communiste français est arrivée mercredi matin dans la capitale algérienne. Ses membres, MM. Jacques Denis et Elie Mignot, ont rencontré deux responsables sahraouis qu'ils devaient revoir ce jeudi. Ils auraient demandé à leurs interlocuteurs la libération sans conditions et sans délai des Français enlevés en Mauritanie.

● A RABAT, M. Ahmed Osman, premier ministre marocain, a déclaré à un journaliste d'*El País* que l'attitude espagnole à l'égard du Sahara occidental comportait « *certaines ambiguïtés* ». Il a estimé qu'elles résultaient « *de problèmes internes* ». Il a rejeté toute idée de fédération avec le territoire de l'ancienne possession espagnole. « *Nous ne renoncerons jamais à notre unité nationale*, a-t-il dit. *Le fédéralisme est hors de question. Cette province est une partie de l'Etat marocain.* »

● A PARIS, enfin, le CEDETIM (Centre d'études anti-impérialistes) *s'est élevé mercredi soir* au cours d'une conférence de presse contre l'interdiction par la préfecture de police du meeting qu'il devait tenir jeudi à la Mutualité sur le thème : « *soutien aux luttes contre l'impérialisme français* » et au cours duquel devait être évoqué le problème du Sahara occidental.

A Toulouse

Des comités de soldats s'élèvent contre une éventuelle expédition

De notre correspondant régional

Toulouse. — Trois jeunes hommes en cagoule, deux en chemise kaki, le troisième en tenue de drap bleu avec les ailes de l'armée de l'air sur la vareuse, ont expliqué, mercredi soir 23 novembre, dans la salle de rédaction de *la Tribune du Midi*, le nouvel hebdomadaire d'extrême gauche de Midi-Pyrénées, qu'ils ne veulent pas être utilisés dans une expédition éventuelle contre le Front Polisario.

Ils ont affirmé avoir été les témoins de l'alerte qui, du samedi 15 au mardi 18 octobre, a mobilisé certaines unités spécialisées de la 11[e] division parachutiste dans le Sud-Ouest, et celles de la 9[e] division d'infanterie de marine en Bretagne. Ils ont vu partir de Toulouse-Francazal les avions Transall, bourrés de matériels, à destination de la base française du Cap-Vert, au Sénégal. Ils ont ajouté que des officiers et des sous-officiers français sont déjà en Mauritanie pour encadrer les troupes locales. Cette possibilité d'intervention contre le peuple sahraoui s'est traduite, selon eux, dans l'ensemble des casernes, par des exercices de mobilisation, de distribution d'armes de guerre, devant servir de tests pour une opération aussi bien extérieure qu'intérieure.

Les trois orateurs, qui se sont présentés comme les porte-parole des comités de soutien aux soldats de deux unités de Toulouse, ont précisé que les forces d'intervention parachutistes des régiments de Castres, Carcassonne et Toulouse, sont constituées de six cents engagés volontaires « *surentraînés et prêts à toute aventure guerrière. Ils sont destinés à être engagés aux côtés de soldats marocains et mauritaniens contre les troupes du Front Polisario* ».

Les représentants de ces comités de soldats, qui ont reçu l'appui d'un représentant de la C.F.D.T., ne veulent pas être engagés contre le Front Polisario, qui se bat, ont-ils estimé, « *pour le droit à l'autodétermination de l'ex-Sahara espagnol* ».

L. P.

[Plusieurs régiments de la 11[e] division parachutiste et de la 9[e] division d'infanterie de marine sont constitués de personnels de carrière et d'engagés sous contrat. En effet, les appelés du contingent ne peuvent être affectés à des unités hors d'Europe que s'ils sont volontaires, et la disponibilité des unités d'intervention serait moindre avec des recrues, compte tenu du rythme d'incorporation tous les deux mois et de l'instruction donnée.]

LA GUERRE DE L'OGADEN

Une bataille décisive semble engagée à Harrar

Après une accalmie de deux mois, une bataille, jugée cruciale par les observateurs, paraît être engagée dans l'Ogaden entre l'armée éthiopienne et les maquisards du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), soutenus par Mogadiscio. Ces derniers auraient déclenché une offensive de grande envergure contre la ville de Harrar.

Selon M. Abdoulaahi Hasan Mohamed, secrétaire général du F.L.S.O., « *de dures et importants combats se déroulent dans la ville même d'Harrar et aux alentours* ». Cette reprise des combats est confirmée de source diplomatique à Addis-Abeba. Des maquisards somalis opérant derrière les lignes de défense éthiopiennes auraient pénétré à l'intérieur de la forteresse, Harrar, ancienne citadelle, ceinte de hautes murailles, est située à quelques 310 km au nord-est d'Addis-Abeba. Contacté par *téléphone*, un habitant d'Harrar a signalé de violents combats de rue.

Dans la capitale éthiopienne, nombre d'observateurs soulignent le caractère décisif de la bataille en cours. Ayant d'ores et déjà le contrôle d'environ 90 % du territoire de l'Ogaden, les maquisards ont sans doute voulu prendre de vitesse les Ethiopiens qui renforçaient leurs défenses autour d'Harrar et de Dira-Daoua. L'armée d'Addis-Abeba dispose dans cette région de soixante mille hommes, miliciens pour la plupart. L'artillerie, les Mig et les chars, récemment livrés par l'U.R.S.S. à l'Ethiopie, seraient utilisés dans les combats. Quatre cents conseillers cubains ainsi que des experts sud-yéménites seraient aux côtés des Ethiopiens.

« *Le temps joue contre la Somalie. Les rebelles prendront Harrar maintenant ou jamais* », observent les diplomates en poste à Addis-Abeba. Selon le quotidien *Danab*, organe du F.L.S.O., les maquisards somalis ont abattu un *chasseur F-5 éthiopien près de* Dire-Daoua et tué cent-vingt soldats ennemis. — (*Reuter, A.P.*)

République Sud-Africaine

LE FINANCIER ROBERT SM[IT] EST DÉCOUVERT ASSASSIN[É]

M. Robert Smit, ancien di[rec]teur exécutif du Fonds mo[né]taire international, candidat [du] parti national (gouvernement[al]) aux *élections générales*, et [sa] femme, Jeanne, ont été découve[rts] assassinés mercredi 23 nove[m]bre, à leur domicile de Sprin[gs], à 60 kilomètres au sud de Joh[an]nesburg.

Aucune hypothèse n'a enc[ore] été avancée pour expliquer [ce] double meurtre commis à u[ne] semaine des élections généra[les]. Celle du vol a été écartée ; *les enquêteurs qui refusent [de]* se prononcer sur la possibi[lité] d'un crime politique. Des slog[ans] mystérieux ont été écrits à [la] peinture rouge dans le salon [et] sur le réfrigérateur des vic[ti]mes.

Le premier ministre, M. Vo[r]ster, s'est déclaré « *profondém[ent] choqué* » en apprenant ce dou[ble] assassinat qui a entraîné le [re]port à l'an *prochain de l'électi[on]* législative dans la circonscr[ip]tion de Springs. Ancien diplô[mé] d'Oxford, le Dr Smith fut, [à] trente-quatre ans, le plus jeu[ne] secrétaire d'Etat adjoint aux [fi]nances d'Afrique du Sud. Il ét[ait] directeur général du grou[pe] financier sud-africain Santa[m] International.

D'autre part, dans le cadre [de] l'enquête sur les circonstances [de] la mort en prison du dirige[ant] noir Steve Biko, le Dr Ben[ja]min Tucker, qui examina le [dé]tenu, la veille de son dé[cès], a reconnu, mercredi, « *avoir v[iolé] le serment d'Hippocrate pour raisons de sécurité* ». Il a ad[mis] avoir considéré que les inté[rêts] de la police l'avaient emp[orté] sur celui de son patient. [De] son côté, le lieutenant Will[...], chef du détachement chargé [de] surveiller le détenu, avait [dé]claré textuellement la veille [:] « *les fers aux pieds de B[iko] lors de ses dix-huit jours de détention en cellule n'étaient [pas] serres et ne pressaient pas [plus] que des lunettes de soleil* ». (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

Madagascar

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRE[S] EXALTE L'« AMITIÉ RETROUVÉE » AVEC LA FRANCE

Tananarive (*A.F.P., Reuter*). — La commission mixte fra[nco-]malgache, qui a pour objet [de] faire le point des relations [de] coopération entre les deux p[ays], a commencé ses travaux à Ta[na]narive, mercredi 23 novembre[. La] délégation française est cond[uite] par M. Robet Galley, ministr[e de] la coopération.

Lors de la séance d'ouvert[ure], M Christian-Rémi Richard, [mi]nistre malgache des affa[ires] étrangères, a formulé le vœu [que] la visite de M. Galley « *contr[ibue] d'une manière déterminant[e à] renforcer, dans l'amitié retro[uvée] et loin des pesanteurs de l'[his]toire, une coopération nouvel[le]* ».

Pour sa part, M. Galley a [affirmé] que les Français continueror[nt à] être pour Madagascar « *des [par]tenaires loyaux, attentifs et [ef]ficaces* ».

Dans un exposé prélimin[aire], M. Rakotovao Razaboana, [mi]nistre auprès de la préside[nce], chargé des finances et du [plan], a déclaré que Madagascar [de]meure « *prêt* » à indemn[iser] toutes les sociétés françaises [na]tionalisées dans le pays e[t à] garantir la protection des in[ves]tissements étrangers agréés [par] l'Etat.

Grèce

Caramanlis prépare son nouveau gouve[rnement]

DEUX DERNIÈRES CONSULTATIONS

[Portugal]

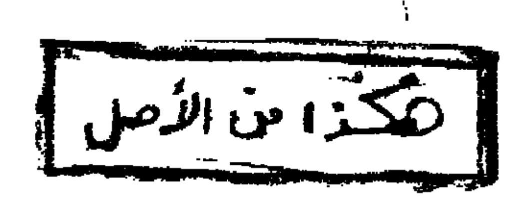
Tchécoslovaquie

EN VISITE OFFICIELLE A VIEN[NE]

M. Strougal a démenti l'arres[tation] de « simples signataires » de la [...]

Espagne

[Acc]ords économiques de la Moncloa [a]uront un caractère rétroactif



EUROPE

Grèce

M. Caramanlis prépare son nouveau gouvernement

Athènes. — Les résultats définitifs des élections ayant été fournis par le ministère de l'intérieur, M. Caramanlis va pouvoir composer sa nouvelle équipe, qu'il présentera au début de la semaine prochaine.

En attendant, avec son état-major politique, dont une grande partie a été blackboulée le 20 novembre (entre autres, MM. Lambrias, Devetlogou, Stefanakis, Konofagos, alors que M. Georges Rhallis a été élu de justesse, il se livre à une analyse du scrutin pour en tirer les enseignements.

De notre correspondant

Un très prochain congrès extraordinaire du parti Nouvelle Démocratie aura pour but de renforcer une formation qui, contrairement au PASOK, a manqué d'efficacité. Les militants seront invités également à se prononcer sur l'orientation du parti du premier ministre.

Pour assurer son avenir et tenter de regagner le terrain perdu, Nouvelle Démocratie doit cesser de s'appuyer sur des fiefs électoraux (d'ailleurs entamés par les forces de gauche) et de petites chapelles, et doit se donner les structures d'un parti moderne de type occidental, ce qui devrait l'amener à ne plus se contenter de cadres qui lui consacrent leur temps libre entre une partie de golf ou une partie de bridge.

Pour ce qui est de l'orientation, deux tendances s'affrontent. Les défenseurs de la tradition rendent responsables de la mésaventure électorale ceux qui ont entraîné le chef du parti vers le centre et la gauche. Ils prônent un retour aux sources, car si le parti persiste dans ses velléité socialisantes, il ne fera, selon eux, que précipiter sa chute. A vouloir bloquer la montée des forces de gauche qui approchent les 40 % du corps électoral, Nouvelle Démocratie risquerait d'être victime de la surenchère.

L'autre tendance attribue le demi-succès du 20 novembre à la valse hésitation des dirigeants, qui ont commencé par instaurer diverses réformes économiques et sociales parfaitement justifiées puis ont fait marche arrière devant les réactions de l'oligarchie. Or si M. Caramanlis veut contrer la dynamique déclenchée par le PASOK et les autres forces de la gauche, il doit se détacher de la droite et des groupes de pression de la gauche. Il se trouve donc à un carrefour. La formation du nouveau gouvernement devrait fournir des indications sur l'orientation qu'il compte donner à son parti.

MARC MARCEAU.

LES DEUX DERNIÈRES CONSULTATIONS

	17 NOV. 1974		20 NOV. 1977	
	%	Sièges	%	Sièges
Nouvelle Démocratie	54,37	220	41,85	173
Union démocratique du Centre	20,42	60	11,95	15
Pasok (socialiste)	13,58	12	25,33	92
Alliance (1)	9,45	8	2,72	2
Parti communiste de Grèce (« extérieur »)	»	»	9,36	11
Parti national	1,10	»	6,82	5
Néo-libéraux	»	»	1,08	2
EKKE (maoïstes)	0,02	»	0,23	»
Union démocratique populaire (gauchiste)	»	»	0,43	»
Indépendants, divers	0,06	»	0,46	»
		300 (2)		300

Inscrits : 6 389 255 ; votants : 5 193 659 ; suffrages validés : 5 129 884 ; abstentions : 18,7 %.

(1) En 1974, le parti communiste de Grèce (dit « de l'extérieur ») formait un bloc avec les petits partis de gauche, dont le P.C. « de l'intérieur ».

(2) Composition de la Chambre au lendemain des élections. A la veille de la dissolution, elle était la suivante : Nouvelle Démocratie, 215 ; Centre, 57 ; Pasok, 15 ; P.C. de G., 5 ; P.C. « intérieur », 2 ; Initiative socialiste (aile gauche du Pasok), 3 ; EDA (gauche démocratique), 1 ; indépendants, 2.

Portugal

M. SA CARNEIRO RENOUVELLE SES ATTAQUES CONTRE LE CHEF DE L'ÉTAT

Lisbonne. — M. Francisco Sa Carneiro a renouvelé, mercredi 23 novembre, ses critiques contre le président de la République, le général Ramalho Eanes. Il a estimé que le général Eanes, par sa « solidarité » avec le gouvernement socialiste de M. Mario Soares, a contribué à *« conduire le pays dans l'impasse »*. Il a affirmé, d'autre part, que le président de la République a imposé la formation d'un gouvernement socialiste minoritaire contre l'avis de son parti, le P.S.D., et du Centre démocratique et social (C.D.S.)

Il a ajouté que le général Eanes a influencé les partis d'opposition *« dans des moments décisifs »*, comme lors du vote de la nouvelle loi de la réforme agraire. Il soupçonne enfin le président d'avoir une part de responsabilité dans l'acceptation d'un prêt américain *« qui a finalement coûté au Portugal 46 tonnes d'or »*.

● A PARIS, le général Kaulza de Arriaga, président du MIRN (Mouvement indépendant pour la reconstruction nationale) a affirmé, mercredi 23 novembre, que la « grave crise du Portugal » était due à *« l'influence du gouvernement socialiste dans son ensemble »*, à l'existence de *« pouvoirs parallèles et surtout de celui du parti communiste et des syndicats »*. Le président du MIRN a également incriminé *« la Constitution d'inspiration marxiste avec laquelle on ne peut arriver à redresser le pays »*. — (A.F.P.)

Tchécoslovaquie

EN VISITE OFFICIELLE A VIENNE

M. Strougal a démenti l'arrestation de « simples signataires » de la Charte 77

De notre correspondante

Vienne. — La visite officielle de M. Lubomir Strougal, chef du gouvernement tchécoslovaque, a duré deux jours et s'est terminée le 23 novembre. En soi, elle était un événement car, depuis 1919, année de la création des deux républiques, aucun prédécesseur de M. Strougal ne s'était rendu à Vienne. Le chancelier Kreisky, pour sa part, avait été l'hôte officiel de Prague en février 1976. La venue de M. Strougal montrait donc, selon le chancelier, *« que la Tchécoslovaquie s'efforce d'entrer dans un processus de normalisation »*.

Déjà tendues, les relations entre les deux capitales s'étaient encore dégradées depuis le début de cette année à la suite des prises de position de M. Bruno Kreisky en faveur des signataires de la Charte 77, au point que Prague avait annulé, en mars, le voyage prévu alors de M. Strougal. Cette situation contrastait avec le succès incontestable de la politique de détente qui se développe depuis plusieurs années entre l'Autriche et les autres pays de l'Est.

Outre la mise au point de projets de coopération économique, deux accords ont été signés par les ministres des affaires étrangères. Ils portent sur le développement des échanges culturels et l'ouverture (vraisemblablement fin 1979) de deux nouveaux postes-frontières en Basse et en Haute-Autriche. Les problèmes humanitaires liés aux dissidents tchécoslovaques ont été évoqués, semble-t-il, bien qu'on ne le confirme pas officiellement.

« Le mouvement de la Charte 77 ne présente pas un grand danger », a déclaré M. Strougal au cours d'une conférence de presse en soulignant que, « personnellement », il estimait que *« certains journalistes de son pays avaient exagéré son importance »*. Toutefois, a-t-il ajouté, les instigateurs de la Charte *« ayant attaqué »* des personnalités de Prague, le gouvernement *« lutte politiquement contre eux »*. Mais, a-t-il affirmé, *« personne n'est arrêté pour le simple fait d'avoir signé ce document »*.

Les « aventuristes » et les « réalistes »

Evoquant les récents procès qui ont eu lieu à Prague, il a critiqué le fait que des observateurs étrangers n'y aient pas été admis. *« On aurait dû le faire. Mais on ne l'a pas fait*, a-t-il dit. *Cette décision était du seul ressort de la justice. En précisant cela, je ne cherche pas un alibi. »*

Interrogé sur l'eurocommunisme, M. Strougal a répondu : *« L'Eurocommunisme... »*, mais, se reprenant aussitôt, il a précisé : *« Le soi-disant eurocommunisme pose un problème, celui de sa définition. »* Il a admis que l'indépendance des partis communistes doit être respectée ainsi que les aspects spécifiques de chaque pays, mais il a déclaré : *« Quand j'entends qu'un parti communiste se prononce pour l'abandon des principes léninistes, alors je demande aux fonctionnaires de ce parti ce que cela signifie et j'estime, dans ce cas, que je ne peux plus les soutenir. »* Toutefois, M. Strougal a établi une nette distinction entre les partis dont les tendances sont « aventuristes » — il a alors fait allusion au chef du P.C. espagnol, M. Carrillo, — et ceux qui s'orientent vers des « réformes réalistes », comme le P.C. italien.

La question épineuse de la délivrance des visas pour les journalistes désirant se rendre en Tchécoslovaquie a été également posée. M. Strougal a reconnu que l'échange des journalistes « devrait s'améliorer ». Cependant, il a établi certaines réserves à ce propos : *« Des centaines de journalistes viennent dans mon pays sans difficulté*, a-t-il dit, *tandis qu'il y a des conflits avec quelques autres. Ceux-ci devraient se poser à eux-mêmes la question de savoir pourquoi. »* Ces journalistes, n'a-t-il pu cependant s'empêcher de préciser, *« ne s'entretiennent qu'avec des gens qui sont dans l'opposition. Ils devraient aussi parler avec l'homme de la rue et exprimer dans leurs journaux son point de vue, qui représente celui de la majorité du peuple tchécoslovaque »*.

ANITA RIND.

Espagne

Les accords économiques de la Moncloa auront un caractère rétroactif

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol, réuni mercredi 23 novembre, a décidé d'observer scrupuleusement, et en lui donnant un caractère rétroactif, le pacte économique qu'il a signé en octobre dernier à la Moncloa avec l'opposition. Première conséquence de cette fidélité aux accords : les employés de l'aviation civile, qui ont de nouveau lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le vendredi 25 novembre, ne verront pas leurs revendications satisfaites. Celles-ci ont été jugées « excessives » par le vice-président du gouvernement chargé des affaires politiques, M. Fernando Abril Martorell.

Le ministre a indiqué que des militaires assureront le service des grévistes, si ces derniers maintenaient leur mot d'ordre. Il a expliqué que la revendication des personnels de l'aviation civile (30 000 pesetas de salaire mensuel garanti, soit 1 800 F) correspondait à une augmentation de salaire de 35 %, alors que les acords de la Moncloa fixaient à 22 % le niveau de ces augmentations.

Deuxième conséquence de la décision du gouvernement espagnol de donner un caractère rétroactif aux accords de la Moncloa : toutes les conventions établies entre patrons et ouvriers dans les entreprises jusqu'à ce jour devront être révisées. Ces mesures, dont le gouvernement a reconnu l'*« austérité »*, figureront dans un décret-loi qui sera prochainement déposé devant une commission du Parlement. Le texte de ce décret, qui a déjà été soumis pour consultation au P.C.E. et au P.S.O.E., stipule que les entreprises qui auront dépassé le seuil des 22 % perdront leurs avantages fiscaux et pourront licencier 5 % de leur personnel.

D'autre part, le conseil des ministres a décidé de remettre d'urgence au Cortès un projet de loi pour l'organisation des élections municipales. Enfin, les élections syndicales, qui, à l'origine, devaient avoir lieu en novembre, ont été, une fois encore, retardées, *« en raison de l'importance du débat »*, a expliqué M. Martorell : elles pourraient être organisées le 20 janvier prochain.

(Intérim.)

● *M. Manuel Fraga Iribarne* (Alliance populaire) a accusé mercredi 23 novembre le parti socialiste d'être responsable des fuites ayant permis la publication de l'avant-projet de Constitution dans *Cuadernos para el dialogo* (*le Monde* du 24 novembre). M. Gregorio Peces Barba, député socialiste et membre comme M. Fraga de la commission de rédaction de la Constitution, a décidé de démissionner du conseil d'administration de *Cuadernos* pour exprimer son désaccord. — (A.F.P.)

UFFI-ACTUALITÉS

LES ACTUALITÉS IMMOBILIÈRES DE L'UNION FONCIÈRE ET FINANCIÈRE

Aujourd'hui,
le département "Transactions" d'Uffi-Paris
vous propose une sélection d'immeubles de bureaux et d'entrepôts en location.
Cette sélection ne porte que sur la région Parisienne, mais Uffi est présent dans plus de 30 villes en France.
A votre disposition.

BUREAUX

A Paris, 1er : 23, 25, 27 rue Cambon.
Un immeuble élégant du XIXe siècle entièrement rénové, climatisé.
Vous y trouverez des prestations de haut niveau.
250 m² à louer.

A Paris, 7e : 2, rue Dupont des Loges.
Un hôtel particulier de trois étages à proximité du Champ de Mars et situé à 500 mètres du métro "École militaire".
750 m² à louer.

A Paris, 8e : 77, rue La Boétie.
Un immeuble récent, climatisé et de grand standing. 2 niveaux disponibles.
450 m² à louer.

A Paris, 8e : 90, Champs-Élysées.
Une adresse prestigieuse pour un immeuble de très grand standing.
Possibilité de location de petites surfaces.
800 m² à louer, à partir de 100 m².

A Paris, 8e : 79, rue de Miromesnil.
Entre St-Lazare et l'Étoile, dans un immeuble rénové.
150 m² à louer.

A Paris, 10e : 156, avenue Parmentier.
A 30 mètres de la station de métro "Goncourt" et à 600 mètres de la République, bureaux dans un immeuble ancien et 4 parkings.
630 m² à louer.

A Paris, 13e : 44, rue de l'Amiral Mouchez.
4 niveaux divisibles dans un immeuble ancien.
possibilité de restaurant d'entreprise.
700 m² à louer.

A Paris, 15e : 72 bis, rue Lourmel.
Bureaux luxueusement aménagés. Parkings.
690 m² à louer.

A Paris, 15e : 43 bis, rue des Entrepreneurs.
Un immeuble récent doté de locaux informatiques.
Surfaces disponibles à partir de 200 m².
1700 m² à louer.

A Paris, 17e : "Courcellor 1", rue Curnonsky.
En bordure du périphérique, un immeuble neuf de 13.500 m².
Bureaux cloisonnés et climatisés. Hall d'accueil prestigieux.
Restaurant d'entreprise et cafétéria.
Des surfaces à partir de 400 m² sont disponibles.
2.000 m² à louer.

A Paris, 19e : "Evolution", 18, rue Goubet.
Immeuble moderne entièrement cloisonné, climatisé, divisible à partir de 140 m². Restaurant d'entreprise.
2.500 m² à louer.

A La Défense : "Tour Horizon", quai National à Puteaux.
Bureau climatisés. Restaurant d'entreprise et cafétéria.
Pont de Neuilly à 300 mètres (métro - autobus).
Location à partir de 650 m².
2.000 m² à louer.

A St-Cloud : "La Colline St-Cloud".
Immeubles de grand standing. Restaurant d'entreprise.
Lots à partir de 300 m².
5.000 m² à louer.

A Levallois : "Courcellor 2", rue d'Alsace.
A côté du périphérique (Pte d'Asnières), face au XVIIe, cet immeuble de 21.000 m² de bureaux possède des salles de conférences, des salons privés pour repas d'affaires, un restaurant d'entreprise pouvant servir jusqu'à 1.200 repas et une cafétéria.
Vous y trouverez même un tennis au 21e étage.
6.000 m² restent à louer.

ENTREPÔTS
ET ATELIERS INDUSTRIELS(*)

A Sarcelles.
Zone Industrielle de Sarcelles.
Accès A 1 (sortie St-Denis), R.N. 1, R.N. 16, D. 125.
17.000 m² d'entrepôts divisibles sur deux niveaux.
Bureaux en mezzanine.
Lots à partir de 1.400 m².

A Ste-Geneviève-des-Bois.
Zone Industrielle de la Croix-Blanche.
Accès A 6 (sortie Savigny-sur-Orge), R.N. 20, R.N. 446, D. 117.
10.000 m² d'entrepôts divisibles, bureaux en mezzanine.
Lots à partir de 750 m².

A Louvres.
Zone Industrielle de Louvres.
Accès A1 (sortie Roissy) ou R.N. 17.
918 m² d'entrepôts et 117 m² de bureaux en mezzanine.
A louer.

*** A Cergy/St-Ouen-l'Aumône.**
Zone Industrielle de St-Ouen-l'Aumône.
Accès A 15 (sortie St-Ouen-l'Aumône) ou R.N. 14.
4.800 m² d'ateliers industriels situés dans le Parc Moderne d'Industries qui possède de nombreux services communs (restaurants, banques, etc).
A louer, modules de 1.200 m² avec 180 m² de bureaux.

A Champigny-sur-Marne.
Zone Industrielle de Champigny.
Accès A 4 (sorties : Champigny ou Chennevières), R.N. 4.
20.000 m² d'entrepôts avec bureaux attenants.
Lots à partir de 600 m².

UFFI, LA RÉPONSE A TOUT PROBLÈME IMMOBILIER.
522.12.00

UNION FONCIÈRE
ET FINANCIÈRE
37, RUE DE ROME 75008
261.80.27

LA PRÉPARATION

Le parti radical opposera des concurrents à MM. Peyrefitte, Guéna et Sourdille

M. MENDÈS FRANCE
L'INVITATION DU
A ÊTRE CANDIDAT

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le parti radical opposera des concurrents à MM. Peyrefitte, Guéna et Sourdille

Le parti radical a rendu publique, mardi 22 novembre, une première liste de cent candidats aux élections législatives. On y relève les noms des deux actuels ministres radicaux, MM. André Rossi et Olivier Stirn, des anciens ministres valoisiens, MM. Pierre Brousse, Michel Durafour, Gabriel Péronnet — seul à bénéficier de l'investiture des autres formations de la majorité — et du président du parti, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'Etat, qui fut un des fondateurs du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.), puis du Mouvement de la gauche réformatrice, figure aussi sur cette liste.

Deux membres du gouvernement appartenant au R.P.R., MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, et Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, subiront la concurrence des candidats radicaux, le premier en Seine-et-Marne, le second dans les Ardennes. Il en est de même, en Dordogne, pour M. Yves Guéna, député sortant, délégué politique du R.P.R. Dans le Gers, M. Aymeri de Montesquiou tentera d'enlever le siège que détenait son père, Pierre de Montesquiou, décédé le 15 octobre 1976. Le maire d'Antibes, M. Pierrfe Merli, qui avait en mai 1974 soutenu M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, et dont l'adhésion au parti radical date de novembre 1976, se présente dans la circonscription des Alpes-Maritimes où M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait envisagé d'être candidat lors des élections législatives de juin 1968.

Le parti radical publiera, au début du mois de décembre, une seconde liste de candidats.

AIN : M. Rogner Magnin (2e).
AISNE : M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, ancien député (5e).
ALLIER : MM. Edmond Maupoil, cons. gén. (3e) et Gabriel d'honneur du parti radical, Péronnet, anc. secr. d'Ec., prés. dép. (3e).
ALPES-MARITIMES : MM. Gérard Bosio (1re) ; Pierre Merli, maire d'Antibes, cons. gén. (5e).
ARDENNES : M. Didier Guillard (3e).
ARIEGE : M. Pierre Salette (1re).
AUBE : MM. Yann Gaillard, cons. gén., directeur du cabinet de M. Edgar Faure (1re) ; Alain Coillot (3e).
BOUCHES-DU-RHONE : MM. Pierre-Rves Rambert (3e) ; Jean-Marc Cazagnaire (7e) ; Dr François Luchini (8e) ; Alain Joissains (9e).
CALVADOS : M. Olivier Stirn, séc. d'Etat, anc. dép. (5e).
CHARENTE : M. Paul Sabourin (2e).
CHARENTE-MARITIME : M. Jean Morin (2e).
CORSE SUD : M. Toussaint Graziani, cons. gén. (1re).
CREUSE : M. Gérard de Filquemont (1re).
DEUX-SEVRES : M. André Nicolas, cons. gén. (1re).
DORDOGNE : M. Piganeaux (1re).
DROME : MM. Alain Blanc, cons. gén. (2e) ; Claude Payre (3e).
ESSONNE : MM. Maurice Cherret (2e) ; Michel Lambert (3e).
EURE : M. Henri Collard, cons. gén. (4e).
EURE-ET-LOIR : M. Michel Castaing (1re).
FINISTERE : M. Jean-Jacques Fabien (6e).
HAUTE-GARONNE : MM. Georges Bescos (1re) ; Jean Sudre (3e) ; Michel Ronde-Ousteau (5e) ; Henri Ricome (6e).
GERS : M. Aymeri de Montesquiou (2e).
GIRONDE : MM. Jean-Pierre Berron (1re) ; Patrick Epron (3e) ; Aymar Achille-Fould, dép., anc. secr. d'Etat (5e) ; Mons (7e) ; Jacques Larroque (8e).
HERAULT : M. Pierre Brousse, anc. min., anc. sén. (4e).
ILLE-ET-VILAINE : M. Alain Galesne (2e).
INDRE-ET-LOIRE : M. Alain Lebrun (4e).
ISERE : M. Jean Rouge (2e).
JURA : M. Gilbert Barbier (2e).
LOIR-ET-CHER : Mme Borcelle (2e).
LOIRE : M. Michel Durafour, anc. min., anc. dép. (1re).
LOIRET : Mme Marie-Bernadette Godfroy (4e).
LOT-ET-GARONNE : M. Edouard Schloesing, dép. (3e).
MAINE-ET-LOIRE : MM. Maurice Bouche-Thomas (1re) et Michel Grillault-Laroche (3e).
MANCHE : MM. Maurice Laffont (2e) et Hervé Lecler (3e).
MARNE : M. Xavier David (3e).
HAUTE-MARNE : M. Alain Bloch, cons. rég. (1re).
HAUT-RHIN : MM. Jacques Dreyfuss (1re) ; Gérard Fiscus (5e).
MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dép, prés. du parti radical (1re) ; André Rossinot (3e) ; Jacques Leclerc, cons. gén. (6e).
MOSELLE : Mme Marie Judlin, adjoint au maire de Metz (2e) ; M. Armand Nau, cons. gén. (5e) ; Mme Anne-Marie Fritsch, dép. (6e) ; M. Oscar Gérard, cons. gén. (8e).
NORD : MM. Jean-François Spriet (3e) ; Henri Julien Delbeke (4e) ; Michel Vantichelen (9e) ; Charles de Clermont-Tonnerre (12e).
OISE : M. Michel Gorin (1re).
ORNE : M. Bernard Bourdier (1re).
PAS-DE-CALAIS : MM. Bernard Bouillon (6e) ; Patrick Verdure (9e).
PUY-DE-DOME : M. Robert Couvaud (1re).
HAUTES-PYRENEES : M. Jean Journe (1re).
RHONE : MM. Elie Burki (1re) ; Charles Cheval (10e) ; Tidiane de Mali (13e).
SEINE-MARITIME : MM. René Salmon (3e) ; François Coblence (8e) ; Claude Heuillard, cons. gén., anc. dép. (10e).
SEINE-ET-MARNE : MM. Marcel Laurent (2e) ; Jean-Paul Carteron (4e) ; Gérard Gueugnot (5e).
SOMME : M. Richard Mazaudet (1re).
TARN : MM. Bernard Giraud (2e) ; Jacques Dary (3e).
TERRITOIRE DE BELFORT : M. Didier Schuller (1re).
VAR : M. Maurice Couillot (1re).
VAUCLUSE : M. Pierre Chapelot (3e).
VENDEE : M. Jean Bonnet (4e).
VIENNE : Mme Danièle Brissaud (3e).
VOSGES : MM. André Bœuf (1re) ; Pierre Crouvesier (3e).
YONNE : M. Philippe Mauge (2e).
SEINE-SAINT-DENIS : MM. Bernard Lévy (2e) ; Roger Deckert (5e).
YVELINES : Mme Jenny Consigny (2e).
VAL-DE-MARNE : MM. Marcel Monin (5e) ; Pierre Mathieu (6e) ; Yves Juhel (7e).
VAL-D'OISE : MM. Gérard Colleoni (2e) ; François Scellier (4e).

ESSONNE : M. Boscher ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

Evry. — M. Michel Boscher (R.P.R.) ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de député de la 3e circonscription (Arpajon, Evry, Etampes). « *J'ai fait vingt ans de ce métier, si on peut l'appeler ainsi* », nous a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « *Il ne faut pas s'obstiner toute sa vie.* »

[Né le 19 novembre 1922 à Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise), M. Michel Boscher, commissaire-priseur, était chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré, ministre de la justice, quand il a été élu pour la première fois député, en novembre 1958. Constamment réélu depuis lors, M. Boscher, ancien conseiller général, ancien président du syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle d'Evry, n'avait pas réussi à conserver, en mars dernier, le mandat de maire d'Evry, qu'il détenait depuis 1947.]
che

Le P.C.F. présente des candidats dans 456 circonscriptions

L'Humanité publie, ce jeudi 24 novembre, une interview de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., qui présente les 912 candidats (456 titulaires et 456 suppléants) de ce parti aux élections législatives. Ces nouveaux candidats sont au nombre de 198 (42,53 %) pour la députation et 328 (73,37 %) pour la suppléance. Les enseignants représentent 29,93 % du total, les ouvriers 29,82 %, les employés 16 %, les techniciens, cadres et ingénieurs 13,04 %, les paysans 4,49 %.

M. Plissonnier souligne que le P.C. présente 178 femmes, dont 64 candidates à la députation, et 139 hommes et femmes de moins de trente ans, dont plusieurs représentent les organisations de jeunesse et d'étudiants du P.C.F. Il rappelle que certains députés sortants ne se représentent pas : MM. Etienne Fajon (Seine-Saint-Denis), François Billoux (Bouches-du-Rhône), Virgile Barel (Alpes-Maritimes), Pierre Villon (Allier), Raymond Barbet et Waldeck L'Huillier (Hauts-de-Seine), Roger F[illegible]e (Gard), Fernand Dupuy (Val-de-Marne) (1).

M. Plissonnier précise que « *le choix des candidats s'opère à partir de critères politiques généraux établis par le comité central* », qui, ajoute-t-il, « *ne se préoccupe pas de fixer des listes* ». Cette tâche revient aux directions fédérales, les candidatures possibles étant discutées dans les comités de section et les cellules. Le comité central est ensuite appelé à ratifier les candidatures.

(1) A l'énumération faite par M. Plissonnier, on peut ajouter les noms de MM. René Lamps (Somme), Paul Cermolace (Bouches-du-Rhône) et Edouard Carlier (Pas-de-Calais).

D'un département à l'autre

MORBIHAN : M. Paul Chapel (P.R.), qui avait succédé, en mars dernier, comme maire de Vannes, à M. Raymond Marcellin (P.R.), ancien ministre, sénateur qui ne se représentait pas, a annoncé sa candidature dans la première circonscription (Vannes), dont le député sortant, M. Jean Grimaud (P.R.) ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. M. Raymond Pinson, favorable à la majorité, a confirmé sa candidature, qu'il avait annoncée le 26 octobre.

[Né le 1er décembre 1909 à Redon (Ille-et-Vilaine), M. Jean Grimaud, ancien commerçant, a été maire de Questembert de 1959 à mars dernier, date à laquelle il ne s'était pas représenté. En sa qualité de suppléant de M. Raymond Marcellin, il siège à l'Assemblée nationale depuis 1963.]

PARIS : Mme Geneviève Guyard, ancienne vice-présidente du Conseil de Paris, dont elle a été membre de 1959 à 1965, date à laquelle elle ne s'était pas représentée, a annoncé sa candidature dans la vingt-troisième circonscription (dix-septième arrondissement, partie Monceau et partie Batignolles). Mme Guyard se présente comme candidate d'« *union pour le soutien au président de la République* ».

NORD : les six députés communistes sortants se représentent

De notre correspondant

LILLE : Les députés communistes du Nord, au nombre de six sur les vingt-trois que compte ce département, sollicitent le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Emile Roger, Georges Hage, Georges Bustin, Gustave Ansart, membre du bureau politique, Albert Maton et Jean Jarosz, respectivement dans les 14e (Douai-Nord et Ouest), 15e (Douai-Sud), 18e (Valenciennes-Est), 20e (Denain), 22e (Maubeuge) et 23e circonscriptions (Le Quesnoy).

Les autres candidats communistes sont : M. André Colin, adj. au maire de Mons-en-Barœul Centre et Ouest) ; Mme Henriette Defrance, cons. mun. de Lille (2e circ. : Lille-Sud et Sud-Ouest) ; MM. Michel Douliez, adj. au maire de Mons-en-Barœuf (3e circ. : Lille-Nord et Nord-Ouest) ; Jean-Raymond Degrève, adj. au maire de Lille (4e circ. : Lille-Est et Sud-Est) ; Bernard Prévot (5e circ. : Haubourdin) ; Maxime Carlier, adj. au maire de Fretin (6e circ. : Seclin) ; Ivan Renar, adj. au maire de Villeneuve-d'Ascq (7e circ. : Roubaix-Est et Lannoy) ; Jean-Pierre Marescaux, adj. au maire de Roubaix (8e circ. : Roubaix-Nord et Ouest) ; Jacques Coru, adj. au maire de Tourcoing (9e circ. : Tourcoing-Nord-Est et Sud) ; Pierre Demessine (10e circ. : Armentières) ; Maurice Pierron, adj. au maire de Bourbourg (11e circ. : Dunkerque) ; Mme Nicole Sename (12e circ. : Bergues) ; MM. Gilbert Nugou (13e circ. : Hazebrouck) ; Georges Cacheux, maire d'Avesnes-lès-Aubert (16e circ. : Cambrai) ; Claude Wargnies, adj. au maire de Caudry (17e circ. : Le Cateau) ; Alain Bocquet, adj. au maire de Lille, membre du comité central (19e circ. : Saint-Amand), et Marceau Gauthier, adj. au maire de Fourmies (21e circ. : Avesnes).

A l'extrême gauche

LES NÉGOCIATIONS SEMBLENT MAL ENGAGÉES

Les représentants de plusieurs mouvements d'extrême gauche, la L.C.R. (trotskiste), l'O.C.T., L.O. (trotskiste), le P.C.R. (marxiste-léniniste) et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) se sont réunis, lundi 21 novembre, pour tenter de mettre au point une plate-forme commune, et pour désigner les candidats uniques des révolutionnaires chargés de défendre ce texte lors des prochaines élections législatives. En l'état actuel des négociations, un tel objectif paraît ambitieux, sinon difficile à atteindre, les discussions se heurtent aux fortes réserves de Lutte ouvrière, dont les représentants ont estimé, d'entrée de jeu, qu'une telle démarche paraissait vouée à l'échec. De son côté, le P.C.R. observe une attitude semblable. Seuls la L.C.R. et l'O.C.T. ont présenté leurs projets de plate-forme commune. Pour leur part, les C.C.A. observent dans l'hebdomadaire *Commune* publié jeudi 24 novembre : « *Tous les discours de l'extrême gauche sur l'unité ouvrière seront ridicules et dérisoires si elle n'est pas capable de consolider et de faire progresser la pratique commune engagée lors des élections municipales avec les listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs.* »

Dans ces conditions, il semble que l'on s'achemine vers une simple déclaration commune, qui pourrait justifier, sinon une répartition des circonscriptions, du moins un partage tacite permettant d'éviter une concurrence entre les candidats des mouvements révolutionnaires. Les C.C.A. ont déjà fait savoir qu'« *ils ne participeraient pas à une telle répartition, celle-ci ne reposant alors sur aucun principe politique.* »

Après la validation des élections par le Conseil d'État

Les socialistes gardent la mairie d'Angers

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rejeté, mercredi 23 novembre, la requête annulant des élections municipales qu'avait présentée deux électeurs de cette ville (« le Monde » daté 6-7 novembre et du 23 novembre, nos dernières éditions du 24 novembre).

Arguant des fonctions exercées par M. Jean Monnier (P.S.), nouveau maire d'Angers, comme directeur de l'A.F.A.J.T. (Association des foyers angevins de jeunes travailleurs) et de la fourniture de repas par l'un de ces foyers à un collège d'enseignement secondaire et aux divers occupants d'un ensemble intégré comprenant un centre sportif, une maison pour vieillards et un centre culturel, les réquérants, par la voix de Me de Grandmaison, demandaient à la Haute Assemblée de reconnaître à M. Monnier, défendu par Me Arnaud Lyon-Caen, la qualité d'entrepreneur municipal. La reconnaissance de cette qualité aurait entraîné son inéligibilité, prévue par le code électoral, et les élections eussent alors été annulées.

Alors que le commissaire du gouvernement, M. Daniel Labetoulle, avait conclu à l'annulation des opérations électorales, le Conseil d'Etat a estimé que M. Monnier n'avait que la qualité de salarié de l'association, qu'il n'avait pas participé à la négociation ou à la signature de la convention de fourniture de repas et qu'il n'avait pas directement la charge de l'exécution de cette convention. Dans ces conditions, M. Monnier ne pouvait être considéré, estime le Conseil d'Etat, comme ayant joué un rôle prédominant pour ce qui concerne cette convention. Dès lors, il n'était pas inéligible.

La Haute Assemblée a aussi rejeté les requêtes visant à contester l'éligibilité de deux autres élus : M. Pilet, employé à la caisse d'allocations familiales du Maine-et-Loire, et Mme Menet, employée par la caisse des écoles de la ville d'Angers. Les élections municipales sont donc validées.

Notre correspondant à Angers nous signale que le maire, après avoir pris connaissance de cette décision, a commenté avec quelque amertume la façon dont avait été conduite la procédure. Selon M. Monnier, « *on n'a pas hésité à produire au dossier des lettres absolument personnelles..., à employer ou laisser employer des arguments de bas étage pour faire obstacle aux résultats du suffrage universel* ». M. Monnier a d'autre part confirmé sa décision de ne pas être candidat aux prochaines élections législatives. Quant à l'ancien maire, M. Jean Turc (indépendant), il a déclaré qu'il était étranger à ce contentieux et s'est lui aussi félicité de la décision du Conseil d'Etat, « *une annulation divisant toujours une ville* ».

M. MENDÈS FRANCE DÉCLINE L'INVITATION DU M.R.G. A ÊTRE CANDIDAT A PARIS

La fédération de Paris du M.R.G. devait faire connaître, mercredi soir 23 novembre, le candidat radical de gauche dans la deuxième circonscription de la capitale (IIe et IIIe arrondissement). Ce candidat bénéficiera du soutien du P.S., conformément à l'accord conclu le 9 novembre entre MM. Fabre et Mitterrand.

Le M.R.G. avait invité M. Pierre Mendès France à se présenter dans cette circonscription où M. Jacques Dominati est le candidat unique de la majorité. Bien que la décision de l'ancien président du conseil ne soit pas officielle, on peut tenir pour acquis qu'il ne sollicitera pas les suffrages des Parisiens.

Dans ces conditions M. François Luchaire, membre du bureau national, pourrait se porter candidat. Le nom de M. Jean-Denis Bredin a été également évoqué. Enfin, M. Roger-Gérard Schwartzenberg nous a indiqué qu'il n'est pas candidat et qu'il entend désormais se consacrer à la campagne nationale du mouvement.

POLITIQUE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les habitants du Vaudreuil (Eure) seront appelés à élire trois conseillers municipaux

Mercredi 23 novembre, sous la présidence de Mme FRITSCH (réf.), l'Assemblée nationale examine une proposition de loi de M. MONTAGNE (réf., Eure), qui permet l'organisation d'une consultation électorale anticipée dans l'ensemble urbain du Vaudreuil.

M. FOYER (R.P.R.), suppléant le rapporteur, M. BOUVARD (réf.), rappelle que le code des communes précise que les ensembles urbains sont initialement administrés par un conseil de neuf membres désignés par le conseil général et les conseillers municipaux des communes intéressées. Il prévoit que ce conseil est complété à trois reprises par l'élection de trois membres élus par la population, la première élection ayant lieu lorsque les deux mille premiers logements sont occupés. Cette dernière condition n'était pas remplie lors des dernières élections municipales, l'ensemble du Vaudreuil ne comptant alors que mille quatre cent cinquante-deux habitants. La proposition tend donc à pallier cet inconvénient en y organisant, à titre exceptionnel, dans les trois mois qui suivront la publication de la loi, une consultation électorale permettant de désigner les trois premiers membres élus. Ces derniers seront renouvelés lorsque deux mille logements seront occupés. Quant aux deux consultations ultérieures, elles auront lieu, conformément au droit commun, c'est-à-dire deux ans, puis quatre ans après la première élection.

Afin de retirer à ce texte son caractère trop localisé, la commission des lois a adopté un article additionnel applicable à l'ensemble des villes nouvelles, article qui prévoit :

— L'organisation de l'élection lors du premier renouvellement général des conseils municipaux qui suivra l'occupation du premier logement, si cette occupation remonte à plus de deux ans ;

— Le renouvellement du mandat des membres ainsi désignés lorsque les deux mille logements seront occupés.

Dans la discussion générale, M. MONTAGNE, auteur du texte initial, estime sévère le jugement négatif porté par M. Foyer, au cours de son intervention, à l'encontre des villes nouvelles. *Le président de la commission des lois y avait vu une invention « des plus détestables ».* M. Leroy (P.C., Seine-Maritime) observe que la situation *« scandaleuse »* du Vaudreuil (*« la population a été privée du droit de vote »*) est la conséquence de la loi du *10 juillet 1970* combattue, rappelle-t-il, par les députés communistes. Il dénonce la conception actuelle des villes nouvelles, *« soumises aux intérêts capitalistes ». « Il s'agit,* affirme-t-il, *d'y briser les structures communales et d'éliminer la démocratie locale. »* Son groupe, annonce-t-il, votera néanmoins une mesure qui corrige partiellement la loi de 1970. M. LEGENDRE (P.S., Eure-et-Loir) évoque, au nom de M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) les difficultés des villes nouvelles. Il regrette que les dispositions proposées par la commission donnent à l'élection des premiers conseillers un caractère provisoire.

Après que M. BECAM, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, eut exprimé l'accord du gouvernement, l'Assemblée adopte l'ensemble de la proposition de loi dans le texte proposé par la commission.

La campagne radiotélévisée

L'Assemblée examine ensuite le projet de loi modifiant l'article L 167-1 du code électoral, article qui prévoyait l'accès à l'ex-O.R.T.F., pour la campagne des législatives, des partis et groupements politiques. Ce projet transfère les attributions du conseil d'administration de l'O.R.T.F. en matière d'horaires et de réalisations des émissions à une commission composée de trois personnalités (un conseiller d'Etat, un conseiller à la Cour de cassation et un conseiller maître à la Cour de comptes) qui statue *après consultation* des conseils d'administration des quatre sociétés nationales de programme.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) souhaite que soit garanti le pluralisme, car, affirme-t-il, *« si la France est pluraliste, l'information, elle, est quasi uniforme, le P.C. étant très minoré : « Votre pluralisme,* conclut-il, *est cul-de-jatte. »*

Lui répondant, M. Becam indique qu'il préfère que la répartition du temps de parole soit faite par l'intermédiaire d'une commission indépendante *« plutôt que par une prise sauvage d'antenne, dont vos amis ont montré qu'ils en possédaient la parfaite maîtrise dans l'optique d'une conquête violente du pouvoir ».*

« Vous, les plateaux de télévision, vous les occupez en permanence », réplique M. DUCOLONÉ (P.C.).

L'Assemblée accepte ensuite plusieurs amendements de la commission des lois, puis adopte le projet ainsi modifié. — P. Fr.

M. GISCARD D'ESTAING A RANIMÉ LA FLAMME A L'ARC DE TRIOMPHE

Le président de la République s'est rendu à l'Arc de triomphe, mercredi 22 novembre, en compagnie d'une délégation de l'amicale des anciens du 2e dragons, régiment dans lequel il avait servi en 1944-1945. M. Giscard d'Estaing a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et il a ravivé la flamme.

Le chef de l'Etat a ensuite reçu ses camarades de régiment au palais de l'Elysée.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le Sénat « démocratise » le mode de calcul du quotient familial

Le Sénat a examiné, mercredi 23 novembre et dans la nuit du 23 au 24, la première partie de la loi de finances pour 1978 fixant les conditions générales de l'équilibre financier (recettes). L'article premier, qui autorise la perception de l'impôt, a été adopté sans discussion.

Les sénateurs ont ensuite repoussé deux articles additionnels tendant à créer un impôt sur le capital. Le premier, défendu par M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse), frappait les fortunes au-delà de 2 millions de francs ; le second, d'initiative communiste, instituait un impôt progressif portant également sur le capital des sociétés. *« Cet impôt,* a déclaré M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), *rapporterait 13 milliards en 1978 et l'impôt sur les fortunes 8 milliards. Nous voulons prendre,* a-t-il ajouté, *l'argent où il est. Ce que nous proposons n'est pas négligeable et nous lutterions du même coup contre les inégalités. »*

A l'article 2, les sénateurs ont, en revanche, adopté par cent trente voix contre cent cinq un amendement socialiste fixant notamment un plafond de revenus dans le calcul du quotient familial. *« Le jeu du quotient familial,* a déclaré M. Duffaut, *revient à donner un avantage proportionnel aux revenus. Il contribue ainsi à atténuer de façon considérable la progressivité de l'impôt. Nous avons voulu remédier à cet inconvénient tout en accroissant les effets du quotient familial pour les trois tranches dans les cas d'enfants handicapés. »*

Pour trois partis, en effet, cette mesure accroîtra l'avantage procuré par le quotient familial dans le cas de revenus imposables inférieurs à 40 000 francs par foyer.

Indexation des allégements fiscaux aux femmes âgées

L'article 3 comportait initialement deux séries de dispositions intéressant les retraités et les personnes âgées. Il prévoyait un abattement spécial en faveur des personnes partant à la retraite ainsi que le relèvement (et l'extension) de la déduction allouée aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans (ou invalides). Seule cette seconde mesure avait été conservée avec quelques modifications par l'Assemblée nationale. D'autre part, une déduction spéciale de 10 % avait été créée par elle en faveur des contribuables pensionnés ou retraités. Le Sénat, sur la proposition de son rapporteur général, M. BLIN (Un. centr., Ardennes), a voulu indexer cette déduction consentie aux retraités. Le plafond de 5 000 F d'abattement prévu pour les revenus de 1977 sera donc *« revalorisé chaque année dans la même proportion que la limite de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu ».* Les retraités de moins de soixante ans exerçant une activité professionnelle ne pourront bénéficier de l'abattement.

Au même article, le Sénat a apporté une seconde modification importante. Il a voulu restreindre le développement jugé « immodéré » du *leasing* comme le lui demandait le gouvernement. Mais il a jugé que, dans l'application d'un taux majoré de T.V.A. à ce genre d'opération, il fallait distinguer entre le leasing et la location de courte durée (moins de trois mois). Cette location n'aura pas son taux de T.V.A. majoré.

M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), avait combattu vainement la mesure fiscale prise à l'encontre des locations de longue durée. *« Vous frappez,* avait-il dit, *les entreprises qui n'ont aucun parc automobile et louent des véhicules à l'année. »*

A l'Assemblée nationale le gouvernement avait précisé que le taux normal restait applicable aux contrats de location conclus avant lae 1er *novembre 1977.*

Les sénateurs ont ensuite repoussé, par 167 voix contre 120, un article additionnel défendu par M. Duffaut au nom du P.S., et visant à limiter la déductibilité des bénéfices des sociétés et à permettre l'imposition des rémunérations ou salaires de leurs dirigeants. Ils ont, en revanche, voté un autre amendement socialiste (que M. FOURCADE a soutenu), qui prive de l'abattement de 10 % les dirigeants de sociétés pour la fraction des salaires et indemnités supérieurs à 130 000 F. Le gouvernement avait fixé le seuil de 150 000 F. *« La disposition votée par le Sénat,* a déclaré son auteur, M. TOURNAN (P.S., Gers), *replacera dans le droit commun fiscal la grande majorit des dirigeants de sociétés qui en avaient été écartés par la précédente loi de finances. »*

Aux articles 7, 7 *bis* et 8 prévoyant des avantages supplémentaires en faveur des « centres de gestion agréés » qui permettent aux commerçants et artisans de bénéficier d'un abattement de 10 % sur leur revenu imposable, plusieurs amendements tendant à accroître ces avantages ont été, après discussion, déclarés irrecevables. Un seul a été adopté, dû à l'initiative de M. CLUZEL (un. centr., Allier) : il permet à ces centres de tenir eux-mêmes les documents comptables de ceux de leurs adhérents qui relèveraient normalement du régime du forfait.

Le Sénat, sur proposition du rapporteur général a supprimé les abonnements aux clubs de golf [qui ne sont pas la même chose que les « parts »] de la liste des signes extérieurs de richesse. *« Il ne faut pas,* a dit M. BLIN, *entraver ce sport qui est en voie de démocratisation. »*

Par 167 voix contre 103, les sénateurs ont repoussé un article 12 *bis* additionnel tendant à porter à 60 % du montant de la T.V.A. versée par des collectivités locales la dotation du Fonds d'équipement de ces collectivités. En contrepartie, le système de l'avoir fiscal aurait été abrogé et un impôt de 2 % aurait été institué, sur l'actif net des établissements bancaires et financiers.

Par 205 voix contre 83 (P.C., P.S.), le Sénat a ensuite repoussé un autre amendement communiste, défendu par M. LE PORS (Hauts-de-Seine), visant à l'abrogation pure et simple de l'avoir fiscal. Il a en revanche établi l'article 15 ayant pour objet d'encourager, par l'octroi d'avantages fiscaux, la « natalité » des petites et moyennes entreprises industrielles. L'Assemblée nationale avait supprimé cet article, craignant que son mécanisme, un peu compliqué, ne favorise la disparition fictive d'entreprises et leur rachat ou leur reprises par d'autres.

Les sénateurs ont supprimé une disposition due à l'initiative de M. Partrat, député de la Loire (réformateur), qui tendait à relever de 20 % à 25 % le montant des droits de succession en ligne directe. Cet article, voté par l'Assemblée nationale, était la contrepartie d'un relèvement de 220 000 F à 300 000 F du montant des abattements pour la perception des droits de succession et de transmission en ligne directe par voie de donation-partage. Tout en approuvant le relèvement de l'abattement proposé, le rapporteur général, suivi par le Sénat, a estimé que la rédaction du texte voté par l'Assemblée était « ambiguë ».

Le régime fiscal du Loto

L'article 22, relatif au régime fiscal du Loto, a été l'occasion d'une critique de M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, qui a notamment déclaré :

« Les gains de la Loterie nationale ont représenté de 1973 à 1976 plus de 1 milliard et demi de francs. Pour le Loto, le tirage du 9 novembre dernier a rapporté plus de 8 millions au gagnant, ceci pour avoir trouvé les six bons chiffres. Un souci élémentaire de moralité nous impose d'étudier les moyens d'éviter des choses aussi choquantes. Aux Etats-Unis, les gains des jeux de hasard organisés par les pouvoirs publics sont taxés. »

Réponse du ministre BOULIN : *« La probabilité de trouver les six chiffres est de 1 sur 13 millions. Généralement, cinq au six personnes y réussissent. Au tirage du 5 novembre, une seule y est parvenue. De plus, quand le gros lot n'est pas décerné, il y a report au prochain tirage, ce qui s'est produit. De là un gain tout a fait exceptionnel. Mais je suis prêt à faire étudier les conditions de fonctionnement de ce jeu. »*

ALAIN GUICHARD.

● *Le Parti communiste* a fixé au 7 et 8 janvier la conférence nationale, au cours de laquelle il adressera le bilan de la campagne d'explication engagée depuis l'arrêt de sdiscussions sur l'actualisation du programme commun.

Les socialistes dialoguent avec les chrétiens

M. Mitterrand : un même fleuve

La revue « Brèche », fondée par un prêtre, M. Jean-Franç[ois] Six, et par un franc-maçon du Grand-Orient de Fran[ce], M. Bernard Montanier, a organisé, le mercredi 23 et jeudi 24 novembre, un forum au cours duquel les dirigea[nts] du parti socialiste devaient dialoguer avec des chrétiens. [La] séance de mercredi était consacrée à « la crise des valeur[s »]. Les dirigeants socialistes présentaient deux rapports, l'un élab[oré] par une catholique, Mme Marie-Thérèse Eyquem, membre [du] secrétariat national du P.S. ; l'autre par une non-croyan[te], Mme Colette Audry, membre du comité directeur du P.S.

Mme Eyquem a estimé que pour agir *« contre le système technicien »* il convenait de bénéficier d'un apport d'aide extérieure. Pour trouver ce point d'appui, pour le définir, elle a repris la formule utilisée par M. Mitterrand à la télévision : *« Dieu n'est pas mort. »*

Mme Audry s'est, quant à elle, plus précisément penchée sur le problème de la crise des valeurs. Les valeurs, a-t-elle expliqué, ont un caractère social. Elles ne sont ni impérissables ni inaltérables. S'appuyant sur Sartre, elle a montré comment le système de valeurs d'une société découle de ses structures et tend à les conserver. C'est le consensus qui existe autour d'elles qui fonde la confiance accordée au pouvoir pour faire respecter ces valeurs. Le respect des valeurs est enseigné comme un facteur de paix sociale et donc, pour l'individu, comme un instrument de salut. Mme Audry a indiqué que pour les socialistes l'objectif était de faire en sorte *« que ce qui n'est qu'une idéologie devienne un système de valeurs ».* Après avoir dénoncé *« la poussée de nihilisme contemporaine »* et l'avoir mise sur le compte de la *« crise du système capitaliste »,* elle a conclu en indiquant qu'*« une course de vitesse est engagée entre le processus de démoralisation et la victoire du socialisme ».*

Le dialogue avec la salle a surtout été caractérisé par le fait que la plupart des intervenants se présentaient comme des socialistes. Le P.S. était venu parler aux chrétiens et il rencontrait ses propres troupes. Des militants pour lesquels la foi chrétienne et l'engagement socialiste ne semblaient guère poser de problèmes théoriques. En revanche, les relations avec les organisations paraissaient moins aisées. Plusieurs intervenants ont mis en cause la hiérarchie catholique, notamment dans le domaine de l'enseignement. Ils l'ont accusée de pratiquer une politique de repr[ise] en main. Mme Eyquem a indi[qué] à ce propos que *« les socialis[tes] ressentent cette reprise en mai[n] »*.

Le pasteur Georges Casalis [est] allé plus loin en s'interroge[ant] sur la structre du parti soc[ia]liste. Membre du P.S.U., il [n'a] pas caché sa crainte de voir [la] formation de M. Mitterra[nd] connaître une évolution analo[gue] à celle du S.P.D. allemand. *« [Si] nous sommes authentiquem[ent] chrétiens et socialistes,* a-[t-il] déclaré, *nous risquons de res[ter] minoritaires dans nos Eglises [et] nos partis. »* Mme Audry a d[ans] sa réponse démarqué les soc[ia]listes français de leurs homo[lo]gues allemands en expliquant [que] le S.P.D. n'est pas une format[ion] totalement socialiste.

Venu *clôturer la réuni[on],* M. François Mitterrand s'est [at]taché à montrer que certai[nes] valeurs comme la liberté, l'é[ga]lité et la fraternité peuvent ê[tre] permanentes et transcender l'[or]ganisation sociale. Encore fau[t-il] qu'elles ne restent pas mora[les] mais qu'elles se traduisent p[oli]tiquement, dans des structures. [Le] premier secrétaire du P.S. [a] expliqué que sa formation [se] trouve au confluent de la tra[di]tion chrétienne et de la tradit[ion] socialiste. Elle se nourrit *« s[ans] aucune gêne,* a-t-il précisé, *[de] l'apport chrétien »,* mais il f[aut] éviter que ce courant cherche [à] obtenir une sorte de revan[che] historique. Tentation qui gue[tte] parfois certains de ses membr[es]. Tentation à laquelle les dirigea[nts] socialistes doivent être parti[cu]lièrement attentifs puisque, se[lon] M. Mitterrand, la moitié [des] membres du P.S. sont aujo[ur]d'hui des chrétiens. *« Nous av[ons] suffisamment creusé le sol,* [a] cependant conclu M. Mitt[er]rand, *pour que les eaux conflu[ent] et forment un même fleuve. »*

THIERRY PFISTER.

AU HAVRE : socialistes et communistes vous font pénétrer au royaume d'Ubu, déclare M. Jacques Chira[c]

(De notre envoyé spécial.)

Le Havre. — A travers une pluie fine et le brouillard, M. Jacques Chirac a parcouru, mercredi 23 novembre, le bocage du pays de Caux, dans le nord de la Seine-Maritime. De Eu au Tréport, de Dieppe à Doudeauville, de Bolbec à Trouville, le président du R.P.R. s'est adressé à des publics d'agriculteurs, de pêcheurs et de négociants. Dans la soirée, il est arrivé au Havre, dont les deux circonscriptions sont représentées à l'Assemblée, l'une par M. Réjaud, R.P.R., suppléant de M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, et l'autre, par M. André Duroméa, maire de la ville et député communiste. Accueilli sous un chapiteau de toile par quelque quatre mille auditeurs, le président du R.P.R. a entendu M. Rufenacht lui rendre cet hommage : *« Grâce à vous, nous avons su nous ressaisir et reprendre notre marche en avant. »* Le secrétaire d'Etat a aussi tenu à affirmer que l'œuvre de redressement de l'économie conduite par le gouvernement *« ne peut qu'entraîner notre soutien ».*

Dans son allocution M. Jacques Chirac s'en est pris avec une particulière vivacité aux partisans du programme commun. Il les a accusés de proposer *« au-delà de leurs surenchères et de leurs discordes : l'aveuglement, la démagogie et l'aventure ».*

Il a proclamé : *« Socialistes et communistes nous font pénétrer tout droit au royaume d'Ubu. »* Un peu plus tard, il a enc[ore] dit : *« Les absurdités, les contra[]dictions, les inconséquences [du] programme socialiste et commu[]niste ne sont pas l'effet du [ca]price : les communistes y voi[ent] l'amorce d'un déséquilibre [qui] frappera de proche en proc[he] l'ensemble de la société fra[n]çaise. »*

A propos de la conjonct[ure] économique, le chef du R.P.R. [a] déclaré : *« Nous savons aujo[ur]d'hui que la croissance doit ê[tre] entretenue et stimulée, qu'[elle] résulte d'un effort soutenu [et] considérable auquel un obje[ctif] doit être fixé. Nous pensons [que] le taux de croissance ne devr[ait] pas être inférieur à 5 %. No[us] savons que pour chaque point [au-]dessous de ce taux c'est à [une] révision en baisse de nos esp[é]rances qu'il faudra procéder [et] c'est un peu du poids de la Fra[nce] dans les affaires du monde [qui] s'en ira. »* M. Chirac s'est gar[dé] cette fois-ci de toute critiq[ue] plus directe de l'action [de] M. Raymond Barre, notamme[nt] en ce qui concerne la taxati[on] des prix. Il avait seulement év[o]qué ce problème devant [les] représentants des intérêts soc[io-]professionnels rencontrés [au] cours de sa tournée.

Dans ce département, où [les] partis de la gauche détienne[nt] des positions puissantes, M. Ch[i]rac n'a pas voulu apparaît[re] comme un diviseur de la ma[jo]rité.

ANDRÉ PASSERON.

Le premier secrétaire du P.S. s'interroge sur les « virages » du parti communiste

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui était, le jeudi 24 novembre, l'invité de *France-Inter,* est revenu sur le problème des relations entre le P.C.F. et le P.S. *« Je mets au défi quiconque,* a-t-il déclaré, *de démontrer que le parti socialiste est en retrait sur le programme commun de 1972. (...) Le désaccord porte sur les propositions nouvelles du parti communiste. Pourquoi ne disposerions-nous pas du droit de dire oui ou non ? ».*

En ce qui concerne les propositions économiques du P.S. (dont le P.C.F. estime qu'elles définissent une politique d'austérité), M. Mitterrand a indiqué : *« Ces propositions sont fidèles au programme commun et le prolongent. »* Il ajoute, en évoquant les évolutions récentes du parti communiste : *« Est-ce un virage à droite ou à gauche d'abandonner la dictature du prolétariat ? E[st-]ce un virage à droite ou à gauc[he] d'accepter la dissuasion [nu]cléaire ? Est-ce un virage [à] droite ou à gauche d'accep[ter] l'élection au suffrage unive[rsel] direct du Parlement européen. Est-ce un virage à droite ou [à] gauche de participer à la Gu[a]deloupe au congrès des vil[les] jumelées et de contribuer à éli[re] à l'unanimité, M. Chaban-Delm[as] comme président de cet org[a]nisme ? »*

M. Mitterrand a, d'autre pa[rt] répondu aux propos que M. Ba[rre] avait tenus mardi soir à Crusell[es] (*le Monde* du 24 novembre) [en] expliquant qu'il est impossi[ble] *« de parler d'unité nation[ale] alors que l'on maintient les inj[us]tices ». « C'est vraiment se m[o]quer du monde,* a-t-il ajou[té]. *L'effort est à faire par les pri[vi]légiés et non par ceux qui supp[or]tent déjà les sacrifices. »*

[com]muniqué du conseil

AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE

CONSEILS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

هكذا من الأصل

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le 23 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE SÉNAT ET LES T.O.M.

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au nombre de sénateurs représentant les territoires d'outre-mer.

L'accès à l'indépendance de l'ancien Territoire des Afars et des Issas, devenu République de Djibouti le 23 juin 1977, rend nécessaire la réduction à trois du nombre des sénateurs représentant les territoires d'outre-mer, qui ne comptent plus désormais que la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les îles Wallis et Futuna.

● PROMOTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la promotion individuelle, au congé de formation et à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

Ce projet a pour premier objectif de faire du congé de formation, qui donne aux salariés le droit d'obtenir des employeurs une autorisation d'absence pour suivre un stage de formation librement choisi, un véritable instrument de promotion individuelle. Il étend à tous les salariés les améliorations très importantes apportées à l'accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970 par l'avenant conclu par les partenaires sociaux le 9 juillet 1976.

C'est ainsi, notamment, que ne seront plus exclus du bénéfice du congé les travailleurs titulaires d'un diplôme professionnel ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur long depuis moins de trois ans et que les conditions d'ancienneté minimales dans l'entreprise ne seront plus exigées des salariés ayant changé d'emploi à la suite d'un licenciement pour motif économique. Seront surtout améliorées les dispositions financières applicables aux stagiaires ayant obtenu un congé de formation. Le projet étend à cet égard à tous les salariés, en tenant compte de la situation particulière du personnel d'encadrement, les dispositions de l'avenant de 1976 prévoyant le maintien de la rémunération par l'employeur, pendant les quatre premières semaines ou les cent soixante premières heures, pour les stages courts, ou pendant les treize premières semaines ou les cinq cents premières heures pour les stages longs. Mais il complète également ces dispositions contractuelles en assurant le relais de l'effort des entreprises par le concours de l'Etat qui pourra participer au financement de cette rémunération.

Le second objectif du projet est de clarifier et de renforcer l'efficacité du système actuel des aides de l'Etat à la rémunération des stagiaires de formation professionnelle. Aux multiples catégories de stages et de taux de prise en charge se substituera un système très simple distinguant, essentiellement, trois grandes catégories de stagiaires qui pourront ainsi connaître plus aisément les possibilités réelles de formation qui leur sont offertes. La généralisation et la régionalisation de la procédure d'agrément de stages, préalablement à tout engagement de l'Etat, permettront, en outre, une meilleure affectation et une maîtrise accrue des aides publiques et donneront ainsi aux interventions de l'Etat dans le domaine de la formation professionnelle leur pleine efficacité.

● POLITIQUE SALARIALE

Le premier ministre a exposé au conseil les grandes lignes de la politique salariale pour la fin de l'année 1977 et pour l'année 1978.

Il a rappelé l'action menée par le gouvernement depuis plus d'un an en vue d'assurer une évolution des rémunérations compatible avec les contraintes de notre situation économique. Ainsi qu'il l'a annoncé dès septembre 1976, le gouvernement est disposé, compte tenu des résultats acquis en 1977, à prévoir en fin d'année une progression limitée du pouvoir d'achat, dans la limite d'une progression globale des rémunérations qui ne devrait pas dépasser 10 % depuis le 1er janvier 1977.

Les salariés rémunérés au SMIC bénéficieront, le 1er décembre, d'une progression du pouvoir d'achat dont le montant sera fixé au cours du prochain conseil des ministres, une fois connue la hausse des prix du mois d'octobre et après consultation de la commission supérieure des conventions collectives.

De même, les travailleurs manuels feront l'objet d'un effort particulier dans le cadre de la politique de revalorisation menée depuis deux ans. Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail a été confirmé l'objectif tendant à supprimer d'ici à 1985 l'écart relatif existant entre les salaires des travailleurs manuels et ceux des employés, qui a été évalué en moyenne à 12 %. Pour y parvenir, la procédure la plus adaptée est celle de la négociation contractuelle au niveau des branches. Le gouvernement recommandera l'ouverture à cet effet de discussions en 1978 dans plusieurs branches professionnelles. A titre d'étape préliminaire, le gouvernement recommande qu'une mesure spécifique soit prise dès le 1er décembre 1977 dans les entreprises où la situation économique le permet et en tenant compte des efforts déjà accomplis dans ce domaine : cette mesure pourrait prendre la forme d'une prime de travail manuel dont le montant ne devrait pas excéder 120 F et dont une partie pourrait être incorporée aux salaires en janvier 1978.

(Lire page 45.)

Pour l'année 1978, le premier ministre, en réaffirmant son attachement à la poursuite de discussions contractuelles, a indiqué que les entreprises du secteur public et du secteur privé devraient respecter le principe du maintien du pouvoir d'achat. L'éventualité de la progression du pouvoir d'achat sera examinée avant la fin de 1978 en tenant compte de la situation économique. Elle profitera de préférence aux personnes âgées, aux familles, aux travailleurs payés au SMIC, aux travailleurs manuels.

Dans le souci d'assurer une équitable répartition des efforts des Français, le premier ministre a en outre confirmé que certaines dispositions seront prises concernant les très hautes rémunérations, les rémunérations mensuelles supérieures à 30 000 francs devant rester stables en valeur nominale au cours de l'année 1978. Le Parlement sera saisi d'une disposition en ce sens.

L'ensemble de ces orientations feront l'objet d'une recommandation que le premier ministre adressera aux organisations patronales et syndicales à qui il sera demandé de les prendre en compte dans les négociations contractuelles qui seront menées au cours de l'année prochaine.

(Lire page 48.)

● AMÉNAGEMENT DE LA MONTAGNE...

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a fait une communication sur la montagne. Il a exposé les mesures prises ou en préparation pour mettre en œuvre les orientations présentées par le président de la République, le 23 août dernier, à Vallouise, afin de protéger la montagne et de lui permettre de retrouver un niveau d'activité satisfaisant.

Une directive d'aménagement national de la montagne a été élaborée. Elle paraîtra demain au « Journal officiel » ainsi que les décrets qui l'accompagnent ; elle a pour objet l'organisation d'une meilleure protection des terres agricoles et des sites vierges contre les abus du tourisme et de certaines formes d'urbanisation.

(Lire page 42.)

Afin d'enrayer le processus de désertification de la montagne, chaque grand massif fera l'objet de schémas couvrant l'ensemble des problèmes d'équipement et de développement économique et définissant les perspectives d'avenir. Les schémas du Jura et des Alpes du Sud, qui viennent d'être approuvés, permettront le lancement d'actions spécifiques dès l'année prochaine. (Lire page 28.) Les schémas des Alpes du Nord, des Vosges et des Pyrénées devront être achevés dans les prochains mois.

Le ministre a également fait approuver par le conseil trois séries de mesures destinées à favoriser la revitalisation de la montagne. Elles concernent l'intensification des actions agricoles et leur adaptation aux caractéristiques particulières de la montagne, l'amélioration des aides aux activités non agricoles, l'adaptation des services publics. D'autres mesures seront mises à l'étude, notamment le développement de l'exercice normal de plusieurs activités, les ressources des communes les plus démunies, la révision des normes et les aides qui ne correspondent pas aux situations propres à la montagne.

● ... ET DU LITTORAL

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a également fait une communication sur l'aménagement du littoral. Comme la montagne, le littoral nécessite une protection contre les risques de dégradation, et une mise en valeur plus intense. Un effort a été entrepris dans ce sens depuis plusieurs années, marqué, notamment, par la publication, le 4 août 1976, d'une instruction nationale, par deux directives intéressant la côte aquitaine et le Languedoc et par les orientations d'aménagement du littoral tracées à Vannes le 8 juillet 1977 par le président de la République.

Le ministre a proposé au Conseil l'approbation des trois schémas d'aménagement de la Basse-Normandie, de la Bretagne, des Pays de Loire et de la Charente. Ils serviront de cadre de référence aux décisions et interventions publiques en vue de mieux répartir et équilibrer les activités touristiques, de mettre en valeur les activités marines et de développer les activités agricoles et l'industrie.

Un effort particulier sera entrepris pour réduire la pollution des côtes, obstacle majeur au développement du littoral. Un programme triennal d'assainissement intéressant les côtes s'étendant entre Seine et Gironde sera engagé dès 1978. Son montant a été fixé à 757 millions de francs dont 227 millions de francs à la charge de l'Etat.

Enfin, une action globale en faveur de l'équilibre biologique du littoral sera entreprise sans délai. Elle comportera le repeuplement de certains fonds ainsi que des opérations d'aquaculture.

A la suite de ces deux communications, le président de la République a déclaré :

« Grâce à l'importance de son littoral, tourné vers la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche, et grâce à l'étendue de sa montagne, la France dispose de deux atouts considérables, qu'il convient de mettre en valeur. Pour la première fois, une stratégie d'ensemble portant sur l'aménagement, le développement et la protection du littoral et de la montagne a été définie. Son application nécessite un effort continu, auquel l'Etat participera activement. De premières mesures importantes viennent d'être décidées. Je souhaite que se mette en place désormais par une concertation étroite entre les collectivités locales et l'Etat, une gestion moderne du littoral et de la montagne. »

● CONSEILS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion du conseil des Communautés des 21 et 22 novembre 1977. Cette session a été principalement consacrée à la préparation des travaux du Conseil européen, qui se réunira les 5 et 6 décembre prochain à Bruxelles.

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a rendu compte des travaux que le conseil des ministres de la Communauté européenne du 21 novembre a consacrés à la sidérurgie. Les représentants des neuf Etats membres ont fait un diagnostic unanime sur la gravité de la crise sidérurgique qui s'est encore accentuée dans les derniers mois. Ils se sont mis d'accord sur les grandes orientations qui doivent guider l'action de la Communauté dans les prochains mois : relèvement des prix minima et indicatifs des produits sidérurgiques, renforcement de la discipline interne en vue d'un meilleur respect des prix et des productions prévisionnels, régulation des importations en provenance des pays tiers qui doivent se faire à un niveau de prix raisonnable, poursuite de l'adaptation des structures de la sidérurgie européenne. La commission soumettra des propositions précises d'action dans les prochaines semaines afin que les mesures soient définitivement arrêtées par le conseil des ministres de la Communauté des 19 et 20 décembre pour application au 1er janvier 1978.

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a rendu compte au conseil des communautés consacré aux questions économiques et financières qui s'est tenu à Bruxelles le 21 novembre dernier. M. Ortoli, au nom de la commission, a fait rapport sur les perspectives de l'union économique et monétaire. M. Boulin a souligné l'intérêt de ce rapport qui ouvre de vastes perspectives et il a réaffirmé le soutien de la France à la progression vers l'union économique et monétaire.

Le projet d'emprunt communautaire sera soumis au Conseil de chefs d'Etat, qui doivent se réunir les 5 et 6 décembre prochain.

● LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

Le ministre des affaires étrangères a présenté une communication sur la situation au Proche-Orient, et exposé les premières conclusions qui peuvent être tirées de la visite du président Sadate en Israël. Il a également rendu compte de la réunion de coordination politique des Neuf, tenue mardi à Bruxelles.

Il a souligné la dimension et le retentissement de cet événement exceptionnel. Par son initiative courageuse, le président égyptien a doné le témoignage du désir de paix qui l'anime, et dont la France était depuis longtemps convaincue.

Le geste du président Sadate et l'accueil que lui ont réservé les dirigeants et le peuple israéliens montrent que les barrières de l'hostilité et de la méfiance peuvent être levées. Le gouvernement français souhaite que dans ce nouveau climat un règlement juste et durable puisse être obtenu dans le cadre des principes maintes fois énoncés par la France et désormais acceptés par la communauté internationale. Ainsi tous les peuples de la région pourront-ils trouver le chemin de la paix.

Le président de la République a rappelé les déclarations faites par le premier ministre le 20 novembre et qui définissaient la position de la France vis-à-vis de cet événement.

Le président de la République a souligné qu'il existait désormais une responsabilité historique de ne pas décevoir l'espérance qui s'est levée pour la paix au Proche-Orient.

La France appuiera l'effort de tous ceux qui œuvreront pour la réalisation de cette espérance.

(Lire page 4.)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

● M. JEAN CLAUZEL, préfet de l'Essonne.

M. Jean Clauzel, préfet des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet de l'Essonne en remplacement de M. Paul Cousseran.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise), M. Jean Clauzel, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur au Soudan puis à Tamanrasset, avant d'être, en 1964, nommé sous-préfet, mis à la disposition du préfet de la Manche, puis nommé secrétaire général de ce département avant d'être, en 1968, chargé des mêmes fonctions pour le département de Seine-et-Marne. Nommé préfet du Territoire de Belfort en 1971, il est ensuite directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur (1974), puis directeur central de la sécurité publique (mars 1974), enfin préfet des Hautes-Pyrénées (1975).]

● M. JEAN DOMINÉ, préfet des Hautes-Pyrénées.

M. Jean Dominé, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), est nommé préfet des Hautes-Pyrénées, en remplacement de M. Jean Clauzel.

[Né le 17 février 1927 à Corbeil (Essonne), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Dominé a été administrateur au Laos, au Cameroun, puis au Tchad, avant d'être affecté, comme administrateur civil, à l'administration centrale au ministère de l'intérieur. Sous-préfet à la disposition du préfet de la Dordogne en 1964, il devient sous-préfet de Saint-Malo (1972) puis sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (1975.]

● M. PAUL COUSSERAN, haut commissaire en Polynésie.

M. Paul Cousseran, préfet de l'Essonne, est nommé haut commissaire de la République en Polynésie française ; il succède à Charles Schmitt, décédé accidentellement mardi 1er novembre.

[Né le 30 juillet 1922 à Uzerche (Corrèze), M. Paul Cousseran, à qui son activité dans la Résistance avait valu d'être déporté à Neuengamme de 1943 à 1945, est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été notamment chef du service d'information au Nord-Vietnam (1951), chargé de mission au cabinet de M. Champeix, secrétaire d'Etat socialiste à l'Algérie dans le gouvernement Bourgès-Maunoury (1957), puis à l'Organisation commune des régions sahariennes (1958) ; directeur du cabinet de M. Foyer, secrétaire d'Etat chargé des relations avec les Etats de la Communauté puis ministre de la coopération dans le gouvernement de M. Debré (1960-1962) ; ambassadeur, haut représentant de la République française au Gabon (1964) ; directeur de la division de l'organisation au secrétariat général de la défense nationale (1965) ; directeur du cabinet de M. Jacques Aubert, secrétaire général pour la police (1967) ; puis il est successivement préfet de la Réunion (1969) ; préfet de la Haute-Savoie (1972) et préfet de l'Essonne (1974).]

∴

M. Jacques Roy, préfet en service détaché, est sur sa demande admis à la retraite.

Les généraux Morens et Barrillon reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 23 novembre, a approuvé les promotions et nominations militaires suivantes :

● *Terre.* — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Gérard Morens et François Barrillon.

[Né le 25 septembre 1920 à Dieppe, le général Morens a débarqué à l'île d'Elbe et participé à la campagne de France et d'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. Après avoir servi en Indochine, en Algérie et à Djibouti, il a notamment commandé la 9e brigade de Saint-Malo, puis la 71e division militaire territoriale à Marseille.]

[Né le 21 décembre 1918 à Paris, le général François Barrillon a participé à la campagne de France et d'Allemagne et a servi au Maroc, en Indochine et en Algérie. En 1973, il a été sous-chef « études, planification et finances » d'état-major de l'armée de terre et il est, depuis 1976, major régional auprès du commandement de la première région militaire à Paris.]

AIR. — Est promu commissaire général de brigade aérienne, le commissaire-colonel Claude Arin, nommé directeur du commissariat de la force aérienne tactique et de la première région aérienne à Metz.

Est nommé inspecteur du commissariat de l'administration de l'armée de l'air à Paris, le commissaire général de brigade aérienne Henri Louet.

MARINE NATIONALE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Roger Sabatier.

ARMEMENT. — Est mis à la disposition du directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe René Franceschi.

POLITIQUE

L'indemnisation des rapatriés

La publication du projet de loi d'indemnisation des rapatriés qui doit être examiné par l'Assemblée nationale le 29 novembre nous a valu, au cours de ces dernières semaines, un abondant courrier dont nous publions ci-dessous quelques extraits. La plupart de nos correspondants prennent acte des aspects positifs du texte gouvernemental, mais en soulignent les insuffisances. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ne pouvoir publier intégralement leurs réflexions.

Les « grosses fortunes » avantagées

Ce projet présente, certes, bien des lacunes (absence de garanties contre l'érosion monétaire, non-indemnisation des personnes morales, etc.), mais on peut penser, tout en le regrettant, qu'il n'était pas possible d'indemniser intégralement les rapatriés de leur préjudice. La question est de savoir si, pour une même dépense globale, il n'était pas possible de faire mieux et le Parlement aura à en débattre. Le vice flagrant du projet gouvernemental réside dans le fait que ses dispositions profitent essentiellement aux rapatriés qui ont laissé outre-mer des biens importants ou très importants, alors que les autres — la majorité — se trouvent plus ou moins sacrifiés. (...) Que prévoit le projet gouvernemental ? Non pas une révision des évaluations dérisoires, effectuées en vertu du barème en vigueur — lequel, nous fait-on savoir, ne sera pas modifié — mais la suppression de la grille dégressive et l'élévation du plafond d'indemnisation, qui passera de 13C 000 francs à 500 000 francs par personne ou 1 million par ménage. Qu'est-ce à dire, sinon que les grands bénéficiaires des nouvelles mesures projetées seront *les rapatriés dont les biens ont* été évalués à une valeur supérieure à 130 000 francs, les autres ne pouvant prétendre qu'à un très modeste réajustement puisque, situés en bas d'échelle, ils n'étaient pas très touchés par la grille dégressive ? En d'autres termes, les rapatriés qui possédaient outre-mer de grosses fortunes profiteront à peu près seuls des faveurs gouvernementales, les autres restant « Gros-Jean comme devant » ou peu s'en faut. La masse des Français, si elle était informée de cet état de choses, le trouverait sûrement assez scandaleux.

P. COSTES (Montpellier).

Des injustices aggravées

La forme de la nouvelle loi est plus que surprenante. Elle laisse subsister intégralement la loi du 15 juillet 1970, à laquelle elle se contente d'ajouter un « complément ». D'où une série d'articles d'une obscurité parfaite, inintelligibles à la plupart des intéressés, qui n'en retiendront guère que ceci : ils ne commencent à percevoir ce qui leur est dû qu'en 1979 s'ils sont âgés de plus de soixante-dix ans, en 1982 s'ils sont plus jeunes.

L'étalement dans le temps, de même que le plafonnement de l'indemnisation sont des mesures très compréhensives et parfaitement justifiées par l'effort demandé aux contribuables, mais les rapatriés auraient certainement été mieux disposés à les admettre lorsque les « capacités *nationales » (pour reprendre* l'expression de l'exposé des motifs) n'avaient pas été entamées par la crise et l'inflation, et qu'ils étaient plus jeunes (...)

Le projet de loi, s'il n'est pas amendé, non seulement ne remédiera pas aux injustices, mais encore les aggravera. (...)

Le commerçant, le médecin, le dentiste, qui, au titre de la « contribution nationale » n'a perçu que 10 000 francs, ne recevra aucun complément puisque, d'après les décrets d'application de la loi du 15 juillet 1970, il a été indemnisé à 100 % pour la perte de son cabinet ou de son fonds.

On comparera cette situation à celle d'un propriétaire d'immeubles ou d'un agriculteur qui, ayant perçu *131 000 francs (maximum* prévu par la loi du 15 juillet 1970), pourra, si ses biens ont été correctement évalués, voir son indemnisation portée par le jeu du complément jusqu'à 1 000 000 de francs.

Il existe d'autres discriminations arbitraires résultant de la loi de 1970 — concernant par exemple les actionnaires des sociétés spoliées, qui étaient souvent de petites gens ayant investi toute leur épargne dans une affaire qu'ils connaissaient et qui se trouvent toujours exclus de toute indemnisation. Il serait trop long d'énumérer toutes ces insuffisances de la loi actuelle.

Mais nous ne pouvons que regretter que le gouvernement, au moment où il se décide à faire un geste en faveur d'une catégorie sociale victime d'une longue injustice, n'ait pas saisi l'occasion de faire une véritable « loi de justice » qui aurait définitivement réglé tous les problèmes.

PIERRE COHEN, avocat à la cour d'appel de Paris.

« L'État doit être honnête homme »

J'emprunte à ce titre à M. André François-Poncet qui, dès 1963, réclamait en faveur des Français rapatriés et spoliés d'outre-mer, qui avaient déjà subi du fait de leur brutale éviction « une blessure dont ils ne guériront probablement jamais », au moins le juste dédommage*ment matériel* de leurs spoliations, de la même façon que l'Etat avait pris à sa charge le paiement des réparations que le traité de Versailles imposait à l'Allemagne, qui tentait de s'y dérober, quitte à se faire rembourser comme il le pourrait par celle-ci. Il estimait alors qu'il s'en fallait encore « d'environ 25 milliards, et que la justice la plus élémentaire exigerait que cette dette fût considérée *comme ayant un caractère prioritaire* ».

Nous nous réjouissons que, même après un délai de plus de quinze années, le gouvernement s'engage enfin dans la même voie en se substituant aux Etats spoliateurs.

Le texte gouvernemental comporte ainsi des dispositions positives, que le Parlement s'attachera à améliorer dans la mesure du possible.

Mais certains chiffres globalement avancés risquent d'être mal interprétés. (...)

On a déclaré que l'Etat affecterait 40 milliards à cette indemnisation, sans préciser que la moitié serait absorbée par les intérêts et les frais administratifs, et que le budget ne comporterait que 2 400 000 000 de francs chaque année, pour permettre des paiements sélectionnés durant encore une très longue période, jusqu'en l'an 1997. (...)

On a laissé entendre que seules les « grosses fortunes » se verraient lésées par le texte, au lieu que 95 % des rapatriés retrouveraient leur patrimoine. Encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'on appelle grosses fortunes. (...)

Enfin, le projet de loi prévoit l'attribution de titres de complément à la contribution nationale de 1970, échelonnés pour les uns de 1979 à 1984, pour les autres de 1982 à 1997 : il n'est pas pensable que ces bons ne soient pas indexés. (...)

RENÉ ESCLAPEZ, vice-président du Groupement national pour l'indemnisation.

A LA CELLE-SA

...ndie du lycée Corneille relan...

ON S'Y ATTENDAIT UN PEU »

Le Monde

société

A LA CELLE-SAINT-CLOUD (YVELINES)

L'incendie du lycée Corneille relance le débat sur les constructions scolaires

Les conditions de sécurité dans les établissements scolaires sont de nouveau au centre d'un débat public après l'incendie qui a détruit, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 novembre, le dernier étage et le toit d'un des deux bâtiments du lycée Pierre-Corneille à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) (« le Monde » du 24 novembre). La police judiciaire de Versailles enquête pour déterminer les causes de cet incendie.

Les élèves du lycée Corneille doivent être « relogés » dans plusieurs établissements voisins, notamment à l'école primaire Victor-Hugo. Les parents d'élèves de cette école, dont les enfants seront répartis dans d'autres établissements, protestent contre cette décision. Une manifestation était prévue, ce jeudi 24 novembre, en fin d'après-midi, pour empêcher le « déménagement » de l'école primaire.

« ON S'Y ATTENDAIT UN PEU »

Ce n'est pas faute d'avoir prévenu. Depuis deux ans, les parents d'élèves du lycée Pierre-Corneille de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) étaient inquiets pour leurs enfants. Un bâtiment — construit en 1965, — de type Bender (procédé voisin de celui des constructions modulaires du C.E.S. Pailleron), abritant sept cents élèves n'était pas conforme aux *nouvelles normes de sécurité* édictées en 1973. La sous-commission consultative départementale de la Protection civile avait inspecté l'établissement en 1975 et estimé *« indispensable et nécessaire de réaliser des mesures compensatoires »*. Il était hors de question de rendre entièrement conforme la construction, ce qui aurait dépassé le coût d'un établissement neuf. La sous-commission ne faisait que confirmer un rapport préalable de la commission centrale de sécurité.

En 1976, le conseil municipal de La Celle-Saint-Cloud exprimait son émotion sur les conditions dans lesquelles étaient accueillis les élèves en raison de l'utilisation d'un bâtiment métallique qui ne répondait plus aux normes et interdisait pour l'année scolaire l'occupation du quatrième niveau (troisième étage), pour diminuer le nombre des élèves étudiant dans ce bâtiment. C'est alors qu'à l'initiative des « parents Cornec », un comité pour la sécurité du lycée Corneille se constitue. On écrit au préfet, au recteur de Versailles (qui ne répond pas), au ministre de l'éducation, au président de la République. Les administrations se renvoient la balle. Le 18 juillet, le ministère de l'intérieur invite le président du comité à s'adresser au ministère de l'éducation. Ce dernier fait savoir, le 29 juillet, qu'il a ...écrit au préfet des Yvelines *« afin que les dispositions soient prises pour que les travaux de mise en conformité soient réalisés (...) »*. Des pétitions circulent. On alerte les journaux (1). Le comité organise une marche sur la préfecture. *« Nous n'arrivions pas à trouver un interlocuteur responsable »*, explique M. Sibieude, membre de ce comité. L'an dernier, tout de même, la municipalité avance des fonds : 1 700 000 francs pour des travaux préconisés par les commissions de sécurité (un système d'alarme, deux escaliers extérieurs et la réfection de l'installation électrique). Les parents ne sont pas rassurés pour autant : ils demandent la fermeture complète du bâtiment Bender, la tranche de travaux effectués n'étant pas suffisante pour assurer la sécurité minimale.

Les pompiers de La Celle-Saint-Cloud, aidés par ceux de Versailles, ont mis trois heures pour maîtriser l'incendie. Le niveau 4 interdit depuis plus d'un an a été entièrement détruit et l'établissement est hors d'usage. *« Le système d'alarme, qui venait d'être mis en place, a très bien fonctionné »*, fait remarquer M. André Joly, adjoint au maire. *« Ce n'est quand même pas Pailleron »*, explique la directrice, Mlle Guerrier.

« Quand on allait au cours au Bender, expliquent les élèves venus mesurer « l'étendue des dégâts », *on ne pensait pas que c'était risqué mais, tout de même, nous faisions des exercices d'évacuation : trois minutes dans le calme pour vider les lieux. Cet incendie, on s'y attendait un peu. »*

Au moment où se déroule le procès du C.E.S. Pailleron, quelques jours après la journée d'études de la Fédération Cornec sur la sécurité dans les établissements scolaires (*le Monde* du 23 novembre), l'incendie du lycée Pierre-Corneille ne peut que renforcer les craintes des parents et remettre en question, une fois de plus, la politique de la construction scolaire. Dix-sept incendies dans des bâtiments scolaires ces dernières années, notamment à Canteleu (Seine-Maritime), à Sarcelles, à Nice... Il y aurait encore, selon la Fédération des conseils de parents d'élèves, quatre-vingts établissements de type Pailleron en France, et cinquante-six selon le ministère. De nombreux collèges ne sont occupés qu'en partie pour permettre une évacuation plus rapide. A La Celle-Saint-Cloud, les escaliers n'étaient pas « encloisonnés », il n'y avait aucun système de « désenfumage » *« C'était*, dit l'un des parents du comité, *un modèle d'insécurité. »* La deuxième tranche de travaux, toujours financée par une avance de la municipalité, devait commencer ces jours-ci.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Dans *le Monde* daté 7-8 octobre 1976, nous avons publié un article intitulé : « Un lycée dangereux à La Celle-Saint-Cloud ? ».

M. Haby dénonce « les campagnes actuelles » qui peuvent agir sur « les esprits faibles »

M. René Haby, ministre de l'éducation, a notamment déclaré, à sa sortie du conseil des ministres du mercredi 23 novembre, que la campagne faite autour du procès consécutif à l'incendie du C.E.S. Pailleron « *est, à certains égards, une sorte d'incitation à multiplier les expériences d'incendie. Il n'est pas absolument exclu que quelqu'un en ait été inspiré. Nous n'avons naturellement pas de preuves, mais tout le monde sait que lorsque des campagnes comme celles qui existent actuellement sont lancées, cela se traduit, sur certains esprits faibles, par la tentation de renouveler l'expérience* ».

● La Fédération Cornec des parents d'élèves déclare : « *Le prix est désormais payé des atermoiements et du laisser-aller, comme pour Pailleron. C'en est assez ! Il faut que le pays sache où se situent les responsabilités.* »

● Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) « *rappelle sa condamnation d'une politique d'austérité et de restriction budgétaire, dont l'une des conséquences est de mettre en péril la vie des élèves et des personnels* ».

● L'Association des familles des victimes de l'incendie du C.E.S. Pailleron se déclare « *indignée* » par les déclarations de M. Haby.

● Les sections départementales des Yvelines de la Fédération de l'éducation nationale, du SNES, du Syndicat de l'éducation physique et du Syndicat des instituteurs « *rappellent que plusieurs établissements* [du type de celui de La Celle Saint-Cloud] *existent dans les Yvelines (les collèges du Pecq, le C.E.S. de Plaisir, le C.E.T. de Sartrouville, etc.)* ». Elles appellent leurs adhérents et les parents à « *œuvrer pour obtenir des crédits supplémentaires en rapport avec les besoins* ».

● La Fédération de l'éducation nationale « *demande au ministre de l'éducation de revoir d'urgence le dispositif budgétaire, afin que les parents et les enfants soient assurés que dans tous les établissements l'entretien et les réparations indispensables soient effectués dans les plus brefs délais* ».

[Les déclarations du ministre de l'éducation, qui laissait entendre que l'incendie du lycée Corneille aurait été d'origine criminelle, peuvent étonner les spécialistes de la recherche des preuves. Au service régional de police judiciaire de Versailles, on est loin d'être aussi affirmatif. « Pour déterminer les causes d'un incendie, nous a-t-on expliqué au S.R.P.J. Versailles, la police « technique » (opérationnelle) ne suffit pas toujours, notamment lorsqu'il n'y a qu'un foyer d'incendie, comme c'est le cas pour le lycée Pierre-Corneille. Nous devons appeler le concours de la police scientifique, qui fait des analyses pour retrouver des traces de matières inflammables. Pour l'instant, personne ne peut conclure au crime ou à l'accident. »]

DES PROPOS INCENDIAIRES ?

Alors que les cendres du lycée de La Celle-Saint-Cloud fumaient encore, mercredi matin, M. René Haby désignait, sur le perron de l'Elysée, les responsables : la presse et ceux qui font « campagne » autour de l'affaire du C.E.S. Pailleron. Ces campagnes peuvent agir sur « certains esprits faibles », autrement dit armer les bras des incendiaires. Louons la célérité du ministre qui a découvert les coupables avant les policiers de Versailles, qui commencent à peine d'enquêter. Et saluons la prudence... du ministère de l'éducation, qui publiait dans la journée un communiqué indiquant que « les raisons du sinistre ne sont pas encore connues ».

Nul n'ignore que la « contagion » est un phénomène réel dans le domaine des conduites déviantes. Cela s'observe l'été, lors des incendies de forêt. Cela se constate lorsque des « vagues » de suicides ont lieu, par exemple du haut de la tour Eiffel. Cela n'excuse pas la hâte de M. Haby à dégager les responsabilités de son administration sur le caractère excessivement combustible de certains établissements. Il est vrai que la presse a beaucoup parlé de l'affaire du C.E.S. Pailleron, mais n'est-ce pas grâce à cette « campagne » que de nouvelles normes de sécurité ont été imposées pour les constructions scolaires depuis 1973 ?

La presse, éternelle coupable des faits qu'elle rapporte : l'idée n'est pas neuve. Le ministre de l'éducation, qui vient de décider d'introduire l'usage des journaux dans les classes, est-il le même que celui qui dénonce les journalistes incendiaires ? L'un des deux se trompe. — Br. F.

● *La grève de la majorité des élèves du lycée d'enseignement professionnel de Reims-Tinqueux*, commencée le 22 novembre pour protester contre la présence dans l'atelier principal de flocage d'amiante recouvrant le plafond et une partie des murs, a continué le mercredi 23. La municipalité de Tinqueux, propriétaire des bâtiments, a fait appel à une société spécialisée pour faire analyser l'air de l'atelier mis en cause. De son côté, le rectorat a consulté un spécialiste qui devra chiffrer le coût des travaux si ceux-ci s'avèrent nécessaires au vu du résultat des analyses. — *(Corresp.)*

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD

M. Jean-Pierre Kahane, président de l'université de Paris-Sud (Orsay), nous adresse la lettre suivante :

« L'article sur l'intégration des « hors statut », publié par *le Monde* du 19 novembre 1977, est dans l'ensemble assez bien documenté, sauf sur le point essentiel de la baisse de salaire que subiraient certains personnels.

» Le propos prêté par l'auteur de l'article à M. Sourdille « *il » n'est pas normal que l'intégra- » tion puisse se traduire par une » diminution de salaire : les per- » sonnes concernées y gagnent » tout de même une sécurité » d'emploi qu'elles n'avaient » pas* », est pour nous inacceptable.

» Il laisse, en effet, croire au lecteur, d'une part, que ces personnels étaient à la merci d'un licenciement, d'autre part, qu'ils bénéficiaient de salaires plus élevés qui sont, dans le secteur privé, la contrepartie de l'insécurité d'emploi.

» Or, il n'en est rien quant aux personnels techniques et administratifs que l'université de Paris-Sud payait sur crédits de fonctionnement.

» D'une part, ces personnels étaient des contractuels de l'université, régis selon ses statuts et après avis d'une commission paritaire. Ils étaient considérés comme personnels permanents, assurés de la stabilité de leur emploi, tant que l'université pouvait vivre selon ses statuts (...)

» D'autre part, les salaires ou les normes d'avancement des personnels contractuels d'université étaient à la faculté des sciences d'Orsay, puis dans l'université de Paris-Sud, strictement calqués sur ceux du C.N.R.S., de façon à permettre leur intégration dans les conditions les plus incontestables. Au sein des équipes de recherche comme des services généraux, les personnels d'université dits « hors statut » étaient, dans leur travail, leurs droits et leurs devoirs, déjà « intégrés ». Ceci était évidemment une condition indispensable au bon fonctionnement des services de recherche et d'enseignement.

» En nous signifiant une embauche des personnels contractuels d'université se traduisant par une perte de salaire et d'ancienneté, le secrétariat d'Etat aux universités et le C.N.R.S. mettent les autorités d'une université comme la nôtre dans la situation scandaleuse d'employeurs qui rompent brutalement un contrat moral et matériel éprouvé depuis quinze ans.

» Si l'on songe qu'il s'agit de quelques dizaines de dossiers litigieux, concernant des personnels à salaire modeste, on conviendra que le côté mesquin de la chose le dispute à son côté odieux. »

LE SNE-Sup DÉPLORE LA « DÉGRADATION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET CULTUREL » DES UNIVERSITÉS

(De notre correspondant.)

Metz. — « *Mme Saunier-Seïté disserte volontiers sur la qualité et si, au niveau du discours, nous sommes parfois d'accord avec le ministre, nous n'oublions pas la réalité des actions.* » En choisissant l'université de Metz pour rencontrer, le 23 novembre, la presse régionale et nationale, les dirigeants du SNE-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur, FEN), avaient pour cible le secrétaire d'Etat aux universités. Mme Saunier-Seïté est en effet candidate aux élections législatives dans cette ville.

Evoquant ses « *promesses électorales* » pour l'université de Metz, le secrétaire général du SNE-Sup a estimé que « *les discours tenus par le secrétaire d'Etat en tant que candidat ne sont pas toujours les mêmes qu'en tant que ministre.* » Il a constaté notamment « *la dégradation du potentiel scientifique et culturel, l'impossibilité du développement des universités* », liées à « *un budget de misère, conséquence d'une politique d'austérité* ». Le SNE-Sup participera à la journée d'action confédérale du 1er décembre.

SOCIÉTÉ

LE 20e ANNIVERSAIRE DE « AIDE A TOUTE DÉTRESSE »

Pour vivre enfin

En scène, des délégations de sous-prolétaires. Des femmes et des hommes, marqués par la misère, défilent au micro : « Nous voulons défendre le bonheur de nos enfants, nous exigeons que la société respecte le quart-monde et se solidarise avec nous qui sommes son peuple, pour que nous puissions vivre enfin. » *Le 17 novembre, à la Mutualité de Paris, le mouvement Aide à toute détresse (A.T.D.) célébrait ainsi son vingtième anniversaire.*

Les gens du quart-monde — environ deux millions de personnes en France — sont des exclus, ils doivent être reconnus et respectés. Se libérer. Les discours nombreux, les jeux de scène, les témoignages convergeaient sur ce point : le quart-monde existe, la misère existe, il faut que les pauvres prennent conscience de leur condition et que ceux qui sont solidaires des pauvres les aident à prendre la place que la société ne leur accorde pas.

Au cours d'une « table ronde », M. Jacques Rabier, conseiller aux Communautés européennes, a montré comment l'existence de la misère était perçue par l'opinion publique. Il a précisé que, d'après une enquête des neuf pays de la C.E.E., une personne sur deux seulement en France dit avoir connu un exemple de misère. M. Alfred Grosser a expliqué ensuite que le quart-monde n'entrera dans le « monde » de la politique qu'à partir du moment où il représentera une force électorale. « *Mais une catégorie sociale n'est écoutée que si elle a d'abord pris conscience d'elle-même. C'est le rôle de ceux qui n'appartiennent pas au quart-monde, mais qui le soutiennent, d'aider à cette prise de conscience, de faire naître des leaders et ensuite de passer la main...* »

Le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement, a conclu par un appel à la solidarité. « *Il faut*, a-t-il dit, *que nos enfants aillent à l'école, il faut que ceux d'entre vous qui savent lire apprennent aux autres.* » Le Père Wresinski a aussi proposé deux objectifs pour les dix années à venir : qu'aucun enfant du quart-monde ne soit analphabète et que chacun ait un métier.

Cette « fête » voulait marquer l'éveil du peuple de la misère. Depuis vingt ans pourtant, la pauvreté du quart-monde n'a pas cessé. « *C'est pire qu'avant*, disent les sous-prolétaires, *nous avons des logements, mais il faut payer des loyers, nous envoyons nos enfants à l'école mais il faut les habiller pour qu'ils soient comme les autres. Et, maintenant, à Noël, on doit leur acheter des jouets.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Expulsions rue Vercingétorix.* — De très importantes forces de police ont quadrillé ce jeudi 24 novembre le quartier de la rue Vercingétorix dans le quatorzième arrondissement pour procéder à des expulsions. Ces expulsions ont notamment eu lieu 8 et 94, rue de l'Ouest ; 31, rue Vercingétorix et 86 *bis* rue du Château, à deux pas de la cité des artistes. Ce quartier est inclus dans le périmètre de rénovation appelé ZAC Guilleminot (*le Monde* du 22 novembre). Des manifestants repoussés par la police s'étonnent de cette opération alors que les expulsions dans la capitale sont suspendues depuis le 1er novembre.

SCIENCES

Les projets de l'Agence spatiale

(Suite de la première page.)

Depuis février, les délégués des ministres se sont retrouvés presque chaque mois. Nous sommes en novembre, et la dernière réunion, lundi et mardi derniers, n'a toujours pas abouti à un accord sur les principaux problèmes. Une autre réunion aura lieu les 12, 13 et 14 décembre. L'accord se fera-t-il ? On peut en douter.

Il serait pourtant inexact de dire que ces neuf mois n'ont apporté aucun progrès, mais le rythme en est lent, et les questions de fond demeurent. Les trois grands dossiers sont le programme de télécommunications spatiales, la construction d'une série de six fusées Ariane et l'utilisation du laboratoire Spacelab.

Le programme de télécommunications comporte plusieurs volets. Il n'y a pas de difficultés pour ce qui concerne les deux satellites E.C.S. (European *communication satellite*), *même si la* décision formelle n'est pas prise. Dérivés du satellite expérimental O.T.S., qui serait en orbite depuis deux mois si la fusée porteuse américaine n'avait explosé lors du lancement, ces satellites intéressent suffisamment les P.T.T. de plusieurs pays d'Europe pour que leur construction soit peu douteuse. En revanche, le satellite lourd H-SAT de télécommunications et télévision directe est en difficulté. Au départ, la République fédérale d'Allemagne était très favorable à ce satellite, dont elle souhaitait même qu'il puisse être construit à temps pour être mis en orbite par le dernier vol de qualification de la fusée Ariane, à la fin de 1980.

Ariane indispensable

Or, l'Allemagne a complètement changé de politique, sans doute pour des raisons financières, et il est fort douteux qu'un accord soit trouvé à bref délai. Un retard important ferait pourtant perdre à ce satellite une bonne part de son intérêt : les pays scandinaves veulent s'équiper en 1983 d'un système de télévision par satellite, et leur choix se porterait assez naturellement sur un dérivé de H-SAT, à condition que ce dernier existe quand ils prendront leur décision.

Autre programme en gestation douloureuse : la construction d'une série de six lanceurs Ariane, pour succéder aux quatre déjà en chantier, qui serviront aux tirs de qualification. La France tient beaucoup à ce programme. Un abandon d'Ariane par nos partenaires européens entraînerait l'éclatement de l'Agence spatiale européenne, qui n'aurait plus guère de raison d'être. Le président du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Hubert Curien, qui représente la France au conseil de l'Agence, estime, dans une *litote significative*, que « *Ariane ne peut pas ne pas se faire* ».

En fait, la situation a évolué favorablement : le conseil a unanimement adopté une résolution invitant le directeur général de l'Agence à rechercher des utilisateurs potentiels — ils sont pratiquement trouvés pour cinq des six lanceurs — et a exprimé son intention de prendre une décision le mois prochain sur la série des six lanceurs.

Difficulté politique

Un progrès a aussi été enregistré pour l'utilisation du Spacelab : les pays membres de l'Agence se sont accordés sur la répartition du financement de la première charge utile de ce laboratoire spatial, celle qu'il emportera lors de son premier vol à bord de la navette spatiale américaine, en 1980. Rien n'est décidé pour les vols suivants, mais il n'y a pas urgence.

L'accord est aussi fait sur le programme scientifique des prochaines années. Outre le satellite *Exosat et une participation* au projet de grand télescope que la NASA doit mettre en orbite en 1983, l'Europe coopérera avec les Etats-Unis pour l'exploration de l'espace interplanétaire en dehors de l'écliptique (1). Deux sondes, une européenne, une américaine, seront lancées en 1983 vers Jupiter et seront déviées par cette planète, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'écliptique. On pourra ainsi étudier les zones polaires du Soleil.

Réunion après réunion, l'Europe spatiale progresse, à tous petits pas, freinée par des difficultés budgétaires et par un désaccord politique assez profond entre la France et l'Allemagne. Pour la France et plusieurs autres pays, l'Europe ne doit pas laisser aux Etats-Unis le monopole des applications de l'espace, et doit avoir un programme assez ambitieux pour être crédible auprès des pays du tiers-monde, qui seront de plus en plus demandeurs de systèmes de télévision et de télécommunications spatiales.

Les incertitudes et les fluctuations de la position allemande traduisent une attitude plus atlantiste ; et divers signes indiquent que l'industrie d'outre-Rhin se satisferait d'une collaboration avec l'industrie américaine. Il y a là un conflit qui n'est pas nouveau, mais qui prend une importance croissante au fur et à mesure qu'apparaissent les aspects commerciaux de l'utilisation de l'espace. Il ne pourra sans doute être réglé qu'au plus haut niveau politique.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'écliptique est le plan de l'orbite de la Terre autour du Soleil et, à peu de chose près, celui de l'orbite des autres planètes et celui de l'équateur solaire. Toute l'exploration interplanétaire s'est faite jusqu'ici au voisinage immédiat de l'écliptique, dont il est difficile de s'écarter, sauf conditions favorables qui se présenteront en 1933 et ne seront plus réunies pendant de nombreuses années.

DES PHYSICIENS AMÉRICAIN[S] DÉCOUVRENT UNE NOUVELLE PARTICULE

Une nouvelle particule, qu'[...] ne peut vraiment plus qualifi[er] d'élémentaire, a été découverte [au] laboratoire d'Argonne, dans [le] Michigan. Elle se forme dans [la] collision de deux protons — d'[où] le nom proposé de diproton [—] et n'a qu'une existence très brè[ve]. Son énergie de masse est [de] 2 260 MeV (million d'électron-volts), sa « largeur » (1) attei[nt] 200 MeV, et son spin vaut 3.

Ce n'est pas une découver[te] inattendue. Plusieurs expérienc[es] dans le passé ont suggéré l'exi[s]tence de telles particules, ma[is] cette existence douteuse dans [la] mesure où les résultats expér[i]mentaux pouvaient aussi s'e[x]pliquer par d'autres raiso[ns].

(1) La largeur est une incertitu[de] théorique sur la masse qui résul[te] des relations d'incertitude de He[i]senberg et qui est d'autant pl[us] grande que *l'existence de la particu[le]* est brève. Quant au spin, il cara[c]térise la façon dont la particu[le] tourne sur elle-même.

La recherche industrielle en province

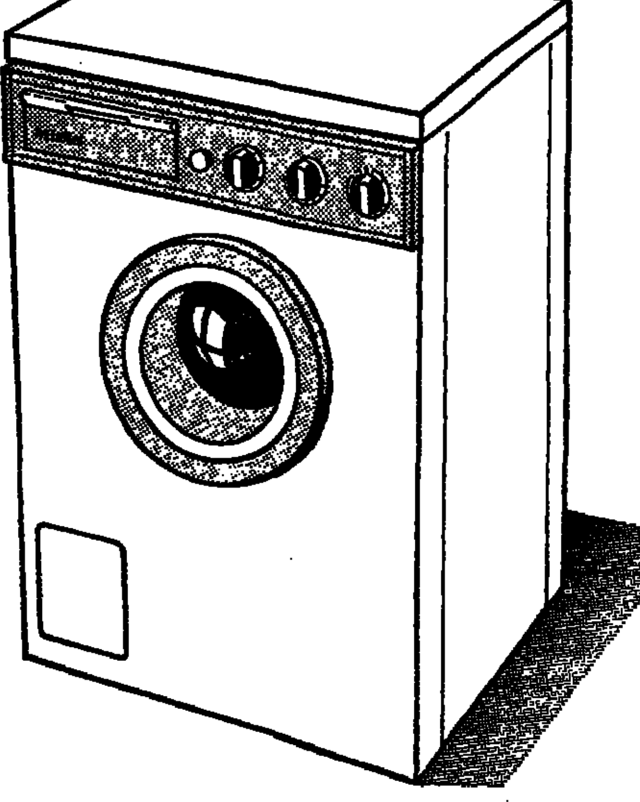
70 millions seront dégagés en quatre ans

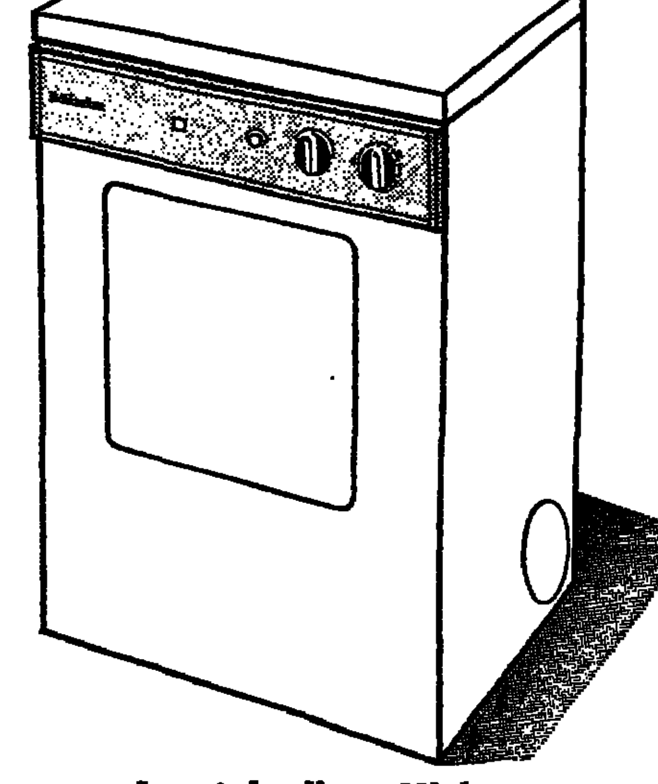
La volonté gouvernementale de faciliter la recherche industrielle *dans les petites et moyennes entreprises* (*le Monde* des 22 et 23 septembre) vient de se traduire par des décisions en matière d'aménagement du territoire, arrêtées il y a quelques jours et qui ont été rendues publiques mercredi 23 novembre dans l'après-midi (nos dernières éditions du *Monde* du 24 novembre). Les petites entreprises sont en effet bien moins concentrées dans la région parisienne que ne le sont les grands laboratoires ou... l'administration de la recherche.

Le gouvernement a donc adopté un programme qui doit permettre en cinq ans de renforcer dans les régions « *les moyens et services en matière de recherche industrielle et de technologie* ». 35 millions de francs sont dégagés sur quatre ans pour un ensemble d'opérations, auxquels s'ajoute une contribution du même ordre provenant des régions.

Le renforcement des moyens se fera par la mise en place d'un réseau d'agences régionales po[ur] l'information scientifique et tec[h]nique, de centres de créations i[n]dustrielles, d'appui technique n[on] spécialisé, d'essais, et de contrôl[e]. Des délégués aux relations indu[s]trielles seront nommés dans l[es] régions qui en étaient enco[re] dépourvues.

Treize opérations intéresse[nt] plus spécialement la recherche, [en] développant dans les régions d[es] centres techniques spécialisé[s] pour créer ou regrouper d[es] moyens scientifiques et techn[i]ques indispensables à un secte[ur] clef de l'industrie régionale. L[es] principales opérations concerne[nt] la mécanique appliquée au texti[le] en Alsace, le conditionnement d[es] boissons en Lorraine, les techno[logies] chimiques et agro-alimen[taires] en Midi-Pyrénées, l'automatisation des process[us] industriels dans le Nord-Pas-de-Calais, l'épuration des eaux e[n] Limousin et la mécanique pape[tière] dans la région Rhône-Alpes.









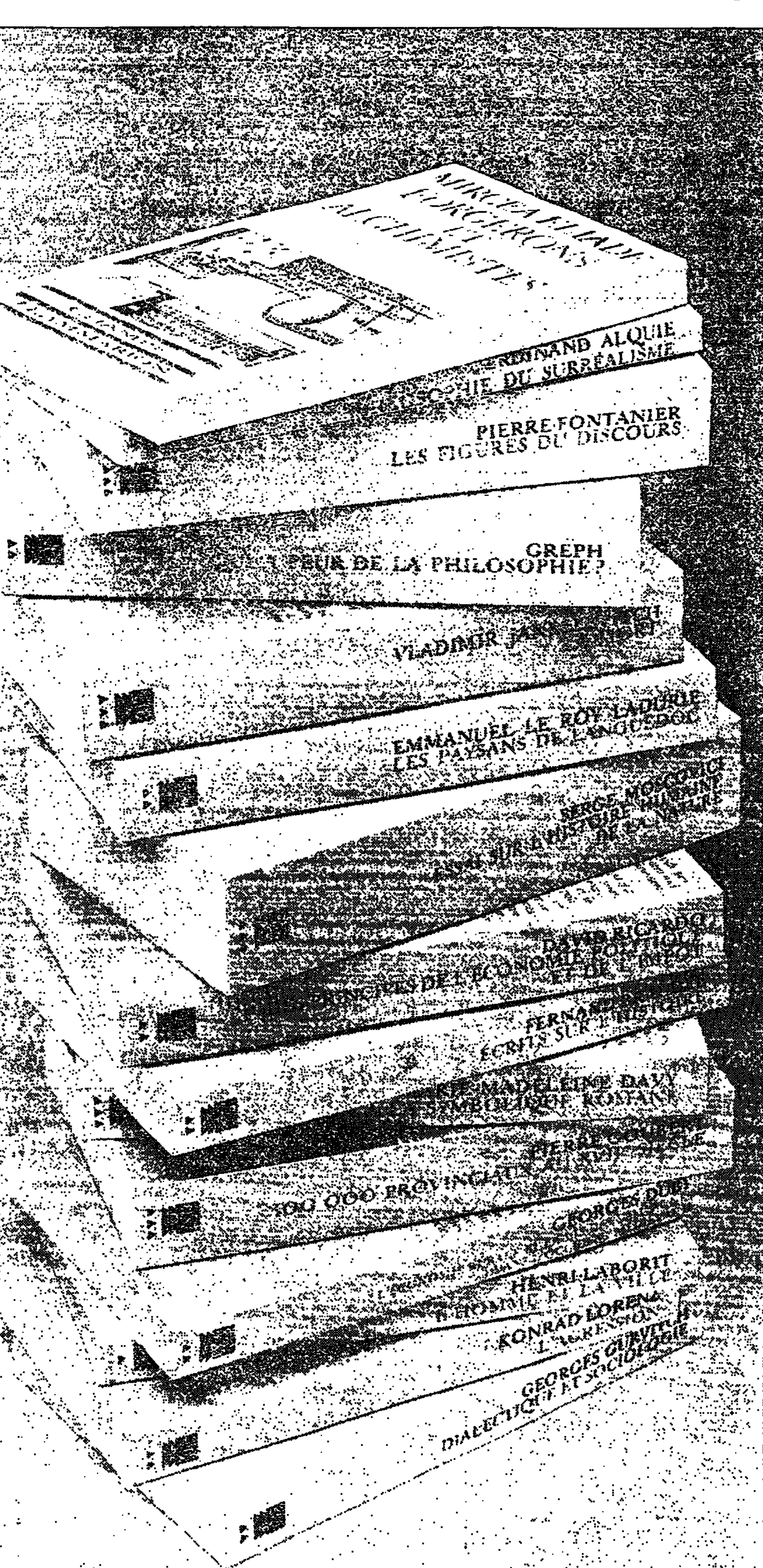
هكذا في الأصل

Alquié. Philosophie du surréalisme.△
Axline. Dibs.△△
Bastide. Sociologie des maladies mentales.△△△
Braudel. Écrits sur l'histoire.△△
Chevènement. Le Vieux, la crise, le neuf.△△△
Davy. Initiation à la symbolique romane.△△△
Dodds. Les Grecs et l'irrationnel.△△△
Duby. L'Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (2 tomes).△△
Eliade. Forgerons et alchimistes.△
Escarpit. Le Littéraire et le social.△△
Ferro. La Révolution russe de 1917.△△
Fontanier. Les Figures du discours.△△△
Goubert. 100.000 provinciaux au XVIIe siècle.△△△
Greph. Qui a peur de la philosophie ?△△
Gurvitch. Dialectique et sociologie.△△
Jankélévitch. La Mort.△△△
Laborit. L'Homme et la ville.△
Laplanche. Vie et mort en psychanalyse.△△
Leprince-Ringuet. Science et bonheur des hommes.△
Le Roy Ladurie. Les Paysans de Languedoc.△△
Lorenz. L'Agression.△△
Marie. Le Trotskysme.△
Moscovici. Essai sur l'histoire humaine de la nature.△△△
Orieux. Voltaire (2 volumes).△△△
Ricardo. Des principes de l'économie politique et de l'impôt.△△
Stoleru. Vaincre la pauvreté dans les pays riches.△△

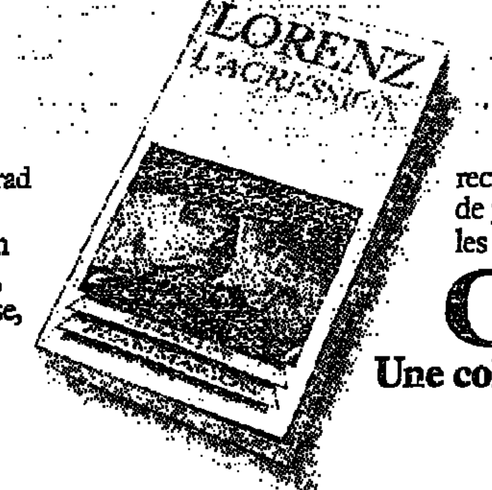
A paraître en janvier 1978.
Bois. Paysans de l'Ouest.△△△
Broué. La Révolution espagnole.△
Cohen. Structure du langage poétique.△△
Vilar. Or et monnaie dans l'histoire.△△△

A paraître en février 1978.
Arnauld & Nicole. La Logique ou l'art de penser.△△△
Detienne & Vernant. Les Ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs.△△
Jankélévitch. Le Pur et l'impur.△△
Porchnev. Soulèvements populaires en France au XVIIe siècle.△△△

△ volume simple : 12 F. △△ volume double : 16 F. △△△ volume triple : 20 F.



Prenez du Champs pour réfléchir.



Les sujets de la réflexion contemporaine sont dans Champs, une collection au format de poche où tous les champs de la connaissance sont explorés. Chaque mois, quatre nouveaux livres, écrits par des spécialistes et des penseurs qui font autorité dans leur domaine. De *l'Agression* de Konrad Lorenz aux *Paysans de Languedoc* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la collection Champs explore l'histoire, la philosophie, l'économie, la psychologie, la psychanalyse, la politique... Si vous voulez prendre du recul et réfléchir sur les grands mouvements de pensée qui agitent les hommes et les sociétés, prenez du Champs.

CHAMPS.
Une collection éditée par Flammarion.

JUSTICE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement avait décidé depuis longtemps de suivre l'avis de la justice dans l'affaire Croissant

DÉCLARE M. PEYREFITTE

M. PIERRE JUQUIN, député communiste de l'Essonne, a estimé, mercredi 23 novembre, à l'Assemblée nationale, que, en extradant l'avocat allemand Klaus Croissant « *dans des conditions sans précédent en France et sous prétexte du nécessaire combat contre le terrorisme, le garde des sceaux avait violé le droit d'asile qui est inscrit dans la Constitution, bafoué l'indépendance des juges et n'avait pas respecté les garanties des avocats* ».

S'adressant à M. Peyrefitte, il lui a demandé « *Mesurez-vous votre responsabilité, eu égard au grave danger qui menace M. Croissant dans la prison où il a été soumis, illégalement, en violation des droits de l'homme, au régime des condamnés à mort, alors que personne ne peut dire, avant son jugement, qu'il ne s'agit pas d'un nouveau Dreyfus ?* »

Le ministre de la justice s'est déclaré surpris par cette question, « *surtout par le fait que ce soit M. Juquin qui la pose* » puis il a affirmé : « *Pas une seule fois, les règles du droit n'ont été violées au cours de cette affaire.* » Niant que la France ait agi avec précipitation, il a précisé : « *La décision a été longuement mûrie à partir de juillet dernier. Le gouvernement, après plusieurs réunions avait décidé qu'il suivrait l'avis de la chambre d'accusation, et que cet avis serait exécuté immédiatement, c'est-à-dire le 2 octobre.* »

« *La chambre d'accusation ayant remis son verdict*, a ajouté M. Peyrefitte, *on peut dire que c'est même avec un certain retard qu'a été appliquée une décision qui ne résulte que de la sagesse. En effet, chaque jour qui passait voyait de nouvelles menaces peser sur l'ordre public : le devoir du gouvernement était de veiller à la sécurité des citoyens.* »

M. Peyrefitte a ensuite rappelé que la France et la R.F.A. sont liées par une convention d'extradition signée en 1951 et ratifiée par notre Parlement en 1959. Cette convention, a-t-il observé, s'impose à nous.

M. Juquin : « *Sans doute pas aux anciens SS !* »

Après avoir affirmé que le gouvernement français n'a subi aucune pression et a agi en toute indépendance, M. Peyrefitte a déclaré : « *M. Juquin, vous dites que le droit d'asile n'est pas respecté en France ; vous ne manquez pas d'audace : savez-vous combien il y a, dans notre pays, de réfugiés politiques qui peuvent user de la carte délivrée par l'Office français des réfugiés ? Cent quatorze mille, qui viennent de pays où leur liberté est menacée.* »

Le ministre a ensuite rappelé les termes du préambule de la Constitution de 1946, avant de demander : « *Croyez-vous que, dans un Etat libre et démocratique, un citoyen puisse être persécuté par la justice ? De quel droit suspectez-vous la République fédérale, qui a déjà pratiqué la démocratie depuis vingt-huit ans, de porter atteinte aux droits fondamentaux des citoyens ? De quel droit doutez-vous que les juges y sont indépendants ? Qu'est-ce qui vous permet de suspecter le caractère démocratique d'un pays où le pouvoir est remis en cause périodiquement par des élections libres auxquelles procède un peuple souverain ? Reprocheriez-vous en fait au chancelier Schmidt et à Willy Brandt, prix Nobel de la paix, d'être socialistes ?* »

DES LAMES DE RASOIR DANS LA CELLULE DE L'AVOCAT

Les mystères de Stammheim

De notre correspondant

Bonn. — *Les Mystères de Stammheim*, tel pourrait être le titre d'un roman de la Série noire. En fait, le public ouest-allemand est de plus en plus stupéfait par ce qui se passe dans la « prison modèle » de Stuttgart, où l'on vient de découvrir des lames de rasoir dans la cellule de Mᵉ Klaus Croissant.

Après la mort d'Andréas Baader, de Gudrun Ensslin et de Jean-Carl Raspe, le chef de la C.S.U. bavaroise, Franz Josef Strauss, avait assez bien exprimé la réaction populaire en s'étonnant que l'on n'ait pas encore trouvé, dans les cellules de Stammheim, un canon de défense anti-aérien. Cela n'empêche qu'après les revolvers avec lesquels deux des trois terroristes se sont apparemment donné la mort, on découvrit encore, durant les jours suivants, des paquets d'explosifs dissimulés dans les murs des cellules du septième étage de la prison, qui est réservé aux détenus de la Rote Armee Fraction.

Le nouveau scandale a pour théâtre la cellule de Mᵉ Croissant. *L'avocat extradé de France* est soumis à une surveillance en vue de prévenir un éventuel suicide. Un gardien reste assis en permanence devant la cellule dont le judas reste ouvert afin de pouvoir surveiller chaque mouvement du détenu. La lumière est allumée jour et nuit. Les autorités de la prison précisent elles-mêmes que la cellule a été examinée avec le plus grand soin par un expert en matière de sécurité, avant que l'avocat y soit logé samedi dernier.

Aucune de ces précautions n'a cependant empêché que l'on ait découvert quatre lames de rasoir dans cette cellule passée au peigne fin. Selon les avocats de Mᵉ Klaus Croissant, la première lame aurait été trouvée dimanche 20 novembre par le détenu lui-même : elle était accrochée à un clou de son armoire. Mᵉ Croissant — l'administration de Stammheim le reconnaît — a alors attiré l'attention des gardiens sur sa découverte. Depuis lors, une nouvelle fouille de la cellule a permis de mettre la main sur trois autres lames de rasoir dissimulées dans le siphon de la toilette. Face à cette situation, le porte-parole du tribunal de Stuttgart a seulement pu dire que l'on était confronté à une « *énigme* ».

Par l'intermédiaire de ses avocats, Mᵉ Croissant a suggéré sa propre interprétation des mystères de Stammheim. Réaffirmant qu'il n'a pas la moindre intention de se donner la mort, le détenu se demande si la présence des lames de rasoir dans sa cellule ne devrait pas être considérée comme une « *provocation* ». Quant aux deux défenseurs, Mᵉˢ Stephan Baier et Eberhard Kempf, soutenant qu'il aurait été facile à leur client de se donner la mort, ils en concluent que la surveillance permanente dont celui-ci est l'objet devrait être immédiatement suspendue, car elle servirait moins à prévenir un suicide qu'à créer « *une situation dans laquelle le prisonnier décidera de mettre fin à ses jours* ».

JEAN WETZ.

● *Le Conseil de l'ordre des avocats de la cour de Paris* précise, après son communiqué publié dans *le Monde* du 24 novembre — qu'il a délégué devant la chambre d'accusation de Paris, un représentant pour exprimer la position du barreau sur les principes généraux des droits de la défense et non en qualité de défenseur de Mᵉ Klaus Croissant. Le 10 octobre, Mᵉ Mario Stasi, membre du conseil de l'ordre, avait notamment déclaré : « *On se demande aujourd'hui si ce n'est pas le principe de la défense qui est en cause.* »

Le Syndicat de la magistrature et la C.F.D.T. estiment que les juges de la cour de Douai « manipulent les faits et la loi »

Lille. — Le document, présenté mercredi 23 novembre, à *Lille*, par M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthune et délégué régional du Syndicat de la magistrature, en présence de M. Christian Paris, secrétaire du syndicat national C.F.D.T. des services extérieurs du travail, est un réquisitoire impitoyable contre la cour d'appel de Douai. Cette brochure d'une *trentaine de pages* (1), rédigée conjointement par les deux organisations, dénonce méthodiquement la jurisprudence de la cour en matière de droit pénal du travail et porte de graves accusations contre des magistrats qui « manipulent les faits et la loi ».

De notre correspondant

Les infractions constatées par les inspecteurs du travail n'encombrent pas les audiences. Si, en 1975, 3,4 % des infractions constatées dans les entreprises ont été soumises à la justice, les poursuites ont été encore moins nombreuses (1,5 %) et 40 % d'entre elles ont abouti à une relaxe complète.

L'analyse présentée par le Syndicat de la magistrature et la C.F.D.T. porte sur une cinquantaine d'arrêts de la cour d'appel de Douai. Une comparaison des décisions rendues dans les mêmes affaires par le tribunal correctionnel de Valenciennes et par la cour d'appel permet de constater dans la quasi-totalité des cas une réduction très sensible des peines ou amendes. L'accusation se précise ensuite sur une série d'arrêts : « *Le procédé est simple. Voire même simpliste. C'est presque toujours la version du prévenu qui est prise en considération contre les constatations des inspecteurs du travail, contre les témoignages et les expertises...* »

Les faits sont manipulés, affirme-t-on. Un exemple est donné. Deux ouvriers meurent dans l'incendie d'un baraquement de chantier et, sans avoir même la moindre preuve, on affirme : « *Il n'est pas exclu que ces ouvriers aient succombé à la suite de violences avant l'incendie, certaines circonstances permettant de retenir l'hypothèse d'un crime avec vengeance.* » Dans la même décision, il est indiqué que les bâtiments étaient d'un modèle agréé, alors qu'aucun agrément n'est prévu en ce domaine, qu'il était doté de six points d'eau, ce qui est faux...

La loi est manipulée, affirme encore la brochure. Un autre exemple : les arbres de transmission d'une machine doivent être munis de dispositifs protecteurs, à moins qu'ils ne soient hors de portée de la main. La cour refuse d'appliquer ce texte car l'arbre de transmission était... à proximité du pied d'un ouvrier ! « *Les magistrats ajoutent des conditions non prévues à l'application de la loi et s'érigent ainsi en législateurs...* »

Le document souligne aussi que « *le patron est un chef irresponsable* » pour la cour de Douai. Elle considère généralement que le chef d'entreprise a délégué ses pouvoirs, ce qui permet de le relaxer : « *Les magistrats vont jusqu'à rechercher d'eux-mêmes l'existence d'une délégation pour relaxer un prévenu qui n'avait même pas pensé à soulever cet argument et n'en demandait pas tant. Une peine d'emprisonnement ne sera d'ailleurs jamais prononcée...* »

En contrepartie, « *le salarié est seul l'auteur de tous ses malheurs ou de l'accident qui le mutile ou qui le tue* ». D'autres arrêts étaient cette affirmation. Quant aux syndicats, ils sont considérés comme « *un rassemblement d'agitateurs et de paresseux* »... Ils constituent essentiellement une entrave au bon fonctionnement de l'entreprise. « *La cour d'appel oppose donc un barrage systématique aux syndicats qui ont l'outrecuidance de vouloir faire respecter leurs droits* », dit encore la brochure.

« *Cet exposé des arrêts de la cour d'appel de Douai*, indique la conclusion, *montre à quel prix sont appréciés le bien-être, la santé, la vie des salariés. C'est donc bien une conception politique qui transparaît dans les décisions des juges, sur laquelle la hiérarchie tant judiciaire qu'administrative se garde bien de porter la moindre appréciation. Par le choix des magistrats, par l'absence de pourvoi contre ces décisions, ces hiérarchies s'en rendent complices. Les marches du palais de justice sont trop hautes, les travailleurs ne peuvent pas y monter...* »

Au cours de cette même conférence de presse ont été exposées les raisons de la grève lancée pour ce jeudi 24 novembre par la C.F.D.T. et la C.G.T. dans les services extérieurs du travail et de l'emploi : « *les sanctions qui frappent des inspecteurs du travail qui exercent normalement leur profession et l'attitude de la cour de Douai sont deux aspects d'une même politique antisociale et de répression* ».

GEORGES SUEUR.

(1) *Des juges contre la loi ?* Syndicat de la magistrature du Nord-Pas-de-Calais, palais de Justice, 62407 Béthune.

Une juridiction... d'exception

Depuis que le Syndicat de la magistrature s'y est implanté, la cour d'appel de Douai n'a jamais durablement connu le calme. C'est dans le ressort de cette juridiction — elle comprend notamment les villes de Lille, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, Arras, Béthune — qu'ont eu lieu des affaires dont le nom seul suffit à en rappeler les circonstances : l'affaire Chapron-Charette (à Béthune) ; l'affaire de Bruay-en-Artois (instruite à Béthune), l'affaire Dujardin (un magistrat de Lille avait ouvert la porte de son cabinet d'instruction à un journaliste), l'affaire Claude Joly (un magistrat à qui il était reproché une activité juridictionnelle insuffisante). Même la petite ville d'Hazebrouck s'est vu un moment promue au rang des célébrités parce qu'un magistrat marseillais refusait d'en être le procureur.

Les grandes affaires ne sauraient faire oublier les petites, nombreuses, mais qui, toujours, contribuaient à entretenir comme une ambiance de guérilla judiciaire dans cette juridiction... d'exception.

Les accusations aujourd'hui portées contre la hiérarchie judiciaire de Douai, par le Syndicat de la magistrature et la C.F.D.T., sont graves, d'autant qu'elles paraissent solidement argumentées par une analyse jurisprudentielle. A ce jour, on indique au ministère de la justice, n'être pas au courant de la publication de ce document. De la jurisprudence douaisienne, pas davantage...

CATASTROPHES

En Inde, des critiques s'élèvent contre le manque d'efficacité des secours aux victimes du cyclone

Vijayawada (*Reuter*). — A mesure que les équipes de secours parviennent dans les régions dévastées par le cyclone tropical du 19 novembre dans l'Etat d'Andhra-Pradesh, l'ampleur du désastre se révèle dans toute son horreur. Le nombre des morts pourrait atteindre vingt mille, estiment certains.

Des milliers de cadavres gisent dans les villages en ruine et l'odeur âcre des corps en décomposition flotte partout. Les survivants, frappés de stupeur, n'ont même pas essayé d'enterrer les morts.

Le petit district côtier de Divi-Taluk est le plus éprouvé. Vingt villages au moins ont été rayés de la carte. Les maisons ont été recouvertes par un linceul de boue. Les responsables des secours estiment que plus de cinq mille personnes ont péri, rien que dans ce seul district. Des milliers de survivants sont encore accrochés aux toits des maisons qui ont résisté à l'assaut du cyclone. Dans le district de Guntur, au sud-est de Vijayavada, environ mille cinq cents personnes ont péri. Les autorités ont envoyé des avions parachuter du ravitaillement et des médicaments sur toute la partie orientale de l'Etat.

De vives critiques sur la manière dont ont été menées les opérations de secours s'élèvent cependant un peu partout. Un ancien gouverneur de l'Uttar-Pradesh, qui a visité la région sinistrée, a déclaré que les secours étaient inexistants ou insuffisants. Des milliers de rescapés sont « *affamés, nus, et exposés à des maladies mortelles comme le choléra* », a-t-il dit.

A Vijayawada, ville prospère à 80 kilomètres de la côte du golfe du Bengale, beaucoup d'immeubles se sont écroulés. On compte au moins quarante morts.

Pylônes électriques, poteaux téléphoniques et arbres ont été abattus par des vents soufflant à plus de 120 kilomètres à l'heure. Pendant deux jours la ville a été privée d'électricité et d'eau. Même le journal local n'a pu paraître.

La population s'indigne que les autorités n'aient pas fait disparaître les cadavres, d'êtres humains et d'animaux, dont la décomposition avancée est source de graves dangers pour les survivants. D'immenses étendues de rizières, détruites par le cyclone, sont toujours recouvertes d'eau de mer. Les paysans disent qu'ils seront incapables d'obtenir des récoltes pendant plusieurs saisons, principalement en raison du sel marin qui imprègne le sol.

Une quarantaine de villages restent encore isolés. Des bateaux de pêche ont été transportés jusqu'à 6 kilomètres à l'intérieur des terres par la brusque montée de la mer, qui a pris la forme d'un mur de 6 à 7 mètres de haut qui s'est abattu sur les hameaux de pêcheurs du littoral. Les vieillards de la région disent que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu de désastre comparable.

● *La Croix-Rouge française et le Secours catholique* lancent un appel en faveur des sinistrés indiens. Les dons peuvent être envoyés :

— Pour la Croix-Rouge, soit par chèque bancaire adressé au 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, soit par virement au C.C.P Paris 600.00, avec la mention « Inde » ;

— Pour le Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, C.C.P 5.620.09 Paris, avec la mention « cyclone Inde ».

D'autre part, l'UNICEF a débloqué 150 000 dollars de son fonds de secours d'urgence pour les victimes du cyclone.

— L'Action d'urgence internationale, qui vient d'offrir à l'ambassade de l'Inde d'envoyer ses équipes d'intervention, reçoit les dons : A.U.I., 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, C.C.P. Paris 15 820 17 P.

A Marseille

UN RESSORTISSANT ALGÉRIEN QUI BRANDISSAIT UN COUTEAU EST TUÉ PAR UN POLICIER

M. Abdelmadjid Abdellaoui, âgé de trente-neuf ans, a été tué, mercredi 23 novembre, vers 18 h. 30, à la gare Saint-Charles de Marseille, de trois balles tirées par un gardien de la paix. M. Abdellaoui, selon la police, avait une attitude menaçante : un couteau à virole formant cran d'arrêt était attaché à sa ceinture. Prévenu par plusieurs personnes, un gardien de la paix est alors intervenu. L'homme brandit aussitôt son couteau. Le policier, arme au poing, essaya de l'entraîner vers l'extrémité de la gare.

A ce moment, alors que quatre autres gardiens de la paix étaient arrivés, le gardien de la paix tira quatre balles. Trois balles ont touché mortellement (deux à la poitrine, une à la tête), M. Abdellaoui. La police, qui a fait publier, ce jeudi 24 novembre, dans la presse marseillaise, un appel aux témoins, a pour l'instant entendu quatre personnes.

Si certains témoins confirment la version de la police, plusieurs autres la démentent. Ainsi, un étudiant a déclaré : « *On lui a donné l'ordre de jeter son couteau, et j'ai vu le flic tirer après que le couteau fut tombé à terre. Le policier lui a vidé son chargeur dans la tête.* »

Le Collectif contre la prison d'Arenc déclare notamment : « *D'après nos propres informations de personnes présentes à la gare Saint-Charles, nous savons que le travailleur algérien a été abattu à bout portant et de sang-froid de deux balles dans la face et d'une balle dans la poitrine, alors qu'il n'avait en main qu'un Opinel, et que le policier était, avec trois de ses collègues, en uniforme.* » Le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) « *appelle tous les démocrates et les travailleurs de France à réagir vivement aux côtés des travailleurs immigrés* ».

Faits et jugements

Le meurtrier d'un garde de l'Elysée déféré au parquet.

M. Paul Lucas, meurtrier de M. Hammache Abbou, gardien de la paix en faction devant le palais de l'Elysée, tué mercredi vers 10 h. 30, a été déféré au parquet de Paris ce jeudi 24 novembre. Interrogé au commissariat de police du quartier de la Madeleine, M. Lucas, âgé de trente-neuf ans, déjà connu par les *services de police pour avoir* adressé des lettres de menaces depuis 1968 à l'Elysée, n'a répondu que par des propos incohérents aux questions des policiers.

Le premier ministre, sur proposition du ministre de l'intérieur, a cité à l'ordre de la nation M. Abbou, âgé de quarante-trois ans, promu brigadier de la police nationale à titre posthume et décoré de la médaille d'or des actes de courage et de dévouement.

La citation à l'ordre de la nation note que M. Abbou, « *fonctionnaire dynamique, courageux, d'une haute conscience professionnelle, n'a pas hésité, le 23 novembre 1977, à s'interposer pour empêcher un dément armé d'entrer au palais de l'Elysée* ».

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu mercredi en début d'après-midi à l'hôpital Laënnec pour saluer la dépouille du gardien de la paix. A son retour à l'Elysée, le président de la République a tenu à serrer la main des gardiens de la paix qui stationnaient devant la présidence de la République.

● *M. Jean-Edern Hallier condamné pour émission de chèques sans provision.* — M. Tuffery, statuant en qualité de juge unique de la dixième chambre correctionnelle de Paris, a rendu mercredi 23 novembre sa sentence concernant l'opposition formée par M. Jean-Edern Hallier contre le jugement qui l'avait condamné par défaut le 19 avril (*le Monde* du 20 avril) pour émission de chèques sans provision à quinze mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction d'émettre des chèques, ainsi qu'à 10 000 F de dommages et intérêts envers M. Jack Thieuloy. Le magistrat a réduit la peine d'emprisonnement à treize mois avec sursis, a confirmé l'interdiction de trois ans de signer des chèques, et a débouté M. Thieuloy.

Douze morts en octobre 1973

Le naufrage d'une drague dans le Pas-de-Calais devant le tribunal de Boulogne

De notre correspondant

Boulogne-sur-Mer. — Le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer a examiné, les 22 et 23 novembre, le naufrage au cap de la Hague, en octobre 1973, d'une drague de l'Union maritime de dragage, accident qui avait causé la mort de douze officiers et marins (*le Monde* des 13, 16 et 31 octobre 1973).

L'un des deux inculpés, M. Albert Viala, président-directeur général de l'Union maritime, devait déclarer qu'il avait délégué ses pouvoirs à l'un des meilleurs spécialistes français du dragage. La drague avait reçu ses certifications de navigabilité, et les études de stabilité avaient été agréées.

L'autre inculpé, M. Gérard Bourceau, explique comment furent effectués les calculs de stabilité du bateau, les cotes de franc-bord et le rayon de navigation ayant été modifiés pour autoriser une utilisation en haute mer, bien que les conditions de navigation dans le pas de Calais ne le permettent que difficilement. D'ailleurs, l'ancien capitaine, M. Gérard Lescouef, vient dire qu'à la fin septembre 1973 il avait, de sa propre autorité, décidé l'utiliser le franc-bord international de 1,20 m (contre 0,643 m antérieurement) — autrement dit, de moins charger son bateau en raison du temps.

Mise en service après des études incomplètes

Dans son réquisitoire, M. Pierre Lamoine, substitut du procureur, estime que la drague fut mise en service après des études incomplètes, et il en rend responsable aussi bien l'armateur que le bureau Véritas. Il demande donc l'application de peines de prison non couvertes par l'amnistie de 1974.

Les défenseurs de M. Viala, Mᵉ Decourat de Mᵉ Dufour, écartent la responsabilité de leur client du fait de sa délégation de pouvoir et de ce que la drague a obtenu de la commission de sécurité ses certifications de navigabilité.

Mᵉ Guy Vienot, du barreau de Paris, demande, pour sa part, l'acquittement de M. Bourceau, le rapport de causalité entre la certification de franc-bord et le naufrage n'ayant pu être établi.

Jugement le 22 décembre.

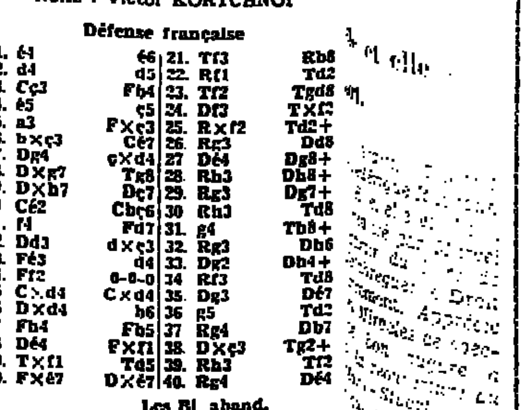
ÉCHECS

PREMIÈRE VICTOIRE DE KORTCHNOI

Dans la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde, qui a débuté lundi 21 à Belgrade, Victor Kortchnoï, réfugié soviétique aux Pays-Bas, a pris dès la deuxième partie l'avantage sur le Soviétique Boris Spasski, l'ancien adversaire de l'Américain Fischer, lors de l'avant-dernière rencontre pour le titre.

Après avoir laisser échapper le gain dans la première partie, Spasski ayant trouvé le moyen d'annuler après cinquante-deux coups, Kortchnoï, avec les noirs, a remporté mercredi une brillante victoire dans une variante périlleuse de la « défense française ».
éju.a

FINALE DU TOURNOI DES PRETENDANTS
(Deuxième partie)
Blancs : Boris SPASSKY
Noirs : Victor KORTCHNOI



Défense française

1. é4	é6	21. Tf3	Rb8
2. d4	d5	22. Rf1	Td2
3. Cç3	Fb4	23. Tf2	Tgd8
4. é5	ç5	24. Df3	T×f2
5. a3	F×ç3	25. R×f2	Td2+
6. b×ç3	Cé7	26. Rg3	Dd8
7. Dg4	ç×d4	27. Dé4	Dg8+
8. D×g7	Tg8	28. Rh3	Dh8+
9. D×h7	Dç7	29. Rg3	Dg7+
10. Cé2	Cbç6	30. Rh3	Td8
11. f4	Fd7	31. g4	Th8+
12. Dd3	d×ç3	32. Rg3	Dh6
13. Fé3	d4	33. Dg2	Dh4+
14. Ff2	0-0-0	34. Rf3	Td8
15. C×d4	C×d4	35. Dg3	Dé7
16. D×d4	h6	36. g5	Td2
17. Fh4	Fb5	37. Rg4	Db7
18. Dé4	F×f1	38. D×ç3	Tg2+
19. T×f1	Td5	39. Rh3	Tf2
20. F×é7	D×é7	40. Rg4	Dé4

Les Bl aband.

Théâtre

La mémoire

Musique

UN FESTIVAL FRANK MA

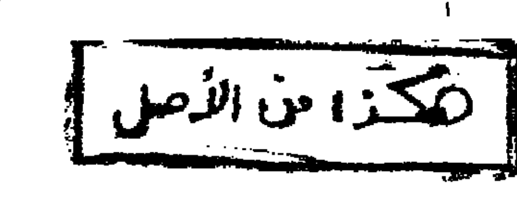
MORT DU PEINTRE FERMIN AGUAYO

Nous apprenons la mort, survenue mercredi soir à Paris, du peintre Fermin Aguayo. Il était âgé de cinquante et un ans.

Né en Espagne en 1926, dans un petit village de Castille, Aguayo faisait partie de cette génération de jeunes peintres qui allaient découvrir l'abstraction au lendemain de la guerre. Elle avait explosé simultanément à Paris et à New York, mais était presque inconnue en Espagne franquiste.

Reprenant une longue tradition migratoire des artistes espagnols vers les bords de la Seine, Aguayo était venu s'installer à Paris en 1952, pour des raisons artistiques, mais aussi politiques. C'est un peintre qui n'a jamais occupé l'avant-scène. Aguayo était un artiste discret, grave, sérieux, aimant les ombres et la lumière, et pour tout dire profondément espagnol. C'est vers le milieu des années 60 que cet abstrait qu'on voyait habituellement galerie Jeanne-Bucher retourné à la figuration. De là, ces silhouettes allongées, ces personnages à moitié effacés, pris dans les glacis d'une pâte lumineuse et rigoureuse. De là aussi cette peinture d'apparition-disparition et de présence-absence qui réincorpore le sujet dans l'expérience abstraite, toujours avec sobriété et souvent avec bonheur. — J. M.

JACQUES LONC



هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

E JOUR
U THÉATRE

n attendant le jazz
ue Campagne-Première.

Le Théâtre Campagne-Première vient enfin de rouvrir, après cinq mois de fermeture. En attendant de reprendre ses concerts de jazz et de musique traditionnelle (le temps d'effectuer quelques travaux d'insonorisation supplémentaires), il accueille des comédiens de théâtre. Après le Québécois Raynald Bouchard, trois spectacles commencent : Sandra Montaigu, qui a adapté, avec Christian Boutrou, le beau livre d'Hélène Bleskine, l'Espoir *gravé, dit ce récit des désillusions d'une militante de mai 1968 ; Jean Bois présente* Parade, *sa dernière pièce, un an après* Etrange pâleur *; à partir de samedi, Nicolas Dumayet met en scène* Sugar *plum, d'Israël Horovitz.*

ecture américaine
l'Eldorado.

Bruno Boeglin, décorateur de théâtre, trouvait dommage que la salle de l'Eldorado soit abandonnée, que ce vieux cinéma de Lyon avec ses lustres rococos, ses tentures pourpres et dorées, soit voué à la destruction. Bruno Boeglin et ses amis, baptisant ce lieu « Novothéâtre », entendent tirer profit des mille trois cents sièges un peu fatigués. Ils proposent leurs impressions d'acteurs sur une « Lecture américaine », celle de Salinger. Ils ont monté un spectacle à plusieurs voix tiré des romans et nouvelles de l'auteur de l'Attrape-Cœur. *Bernard Koltès a suivi le travail du groupe et se propose d'en tirer, dans un second temps, une pièce de théâtre qui s'appellera* Salinger. *Et comme ils avaient une impression étrange en répétant dans ces lieux vétustes, les comédiens du Novothéâtre ont étudié l'histoire du lieu, son génie peut-être. C'est le sujet de* A l'Eldorado, *qui est donné depuis le 23 novembre.*

Il y avait à cet emplacement au début du dix-neuvième siècle une brasserie, elle devint le Caveau lyonnais, puis l'Eldorado (un théâtre), puis le Nouveau Théâtre. Ce haut lieu de l'opérette, fermé en 1929 au profit du cinéma parlant, fut à nouveau appelé l'Eldorado. Changement de noms : retour aux sources. Ceux du Novothéâtre jouant cette histoire espèrent que les associations du quartier de la Guillotière sauront l'entendre.

s « Lettres de prison »
Gramsci.

Installé dans des locaux autrefois affectés à l'Armée du Salut, Il Teatrino, centre culturel animé par le Piccolo théâtre de Paris, et régi par la loi de 1901 sur les associations, a pour but de promouvoir la culture italienne sous toutes ses formes (expositions, débats, projections, concerts, spectacles). Attilio Maggiulli, qui coordonne les activités offertes aux adhérents, est un ancien élève de l'école du Piccolo de Milan. Il a travaillé avec Araine Mouchkine. Il propose, à partir du 23 novembre, une lecture théâtrale des Lettres de prison, *adressées par Antonio Gramsci à sa famille. Les extraits de la correspondance du théoricien marxiste, arrêté en 1926 et mort en 1937 dans une clinique pénitentiaire, ont été choisis de façon à faire découvrir en Gramsci le fils, le mari, le père, le poète, dans sa difficile et quotidienne survie en captivité.*

Elle, elle et elle »
ary Stuart.

Catherine Arditi, Thérèse Quentin et Frédérique Ruchaud reprennent « Elle, elle et elle », un montage réalisé par Marcel Cuvelier à partir du livre de Catherine Valabrègue: le Droit de vivre autrement. *Apprécié à la Cour des Miracles ce spectacle est de bon augure à l'occasion de la réouverture du Théâtre Mary-Stuart, une petite salle qui avait été fermée à la suite d'une période de programmation rentable, mais discutable.*

Théâtre

La mémoire du cri des mouettes

Quand il avait monté, en 1965, *Zoo Story* et *le Rêve de l'Américain* (deux pièces d'Edward Albee), Laurent Terzieff avait été contraint de laisser passer d'abord *le Triomphe de Broadway*, d'attendre l'importation en France de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* Il avait depuis longtemps envie de défendre les pièces de cet auteur. *Zoo Story* est la toute première, écrite en 1958, et c'est avec Michel Lonsdale que Laurent Terzieff avait joué Jerry, ce solitaire fou qui cherche à entrer en communication avec Peter, un monsieur bien propre qui lit le dimanche sur un banc de jardin public.

Laurent Terzieff est à nouveau Jerry. De celui-ci, Yves Gasc, cette fois, reçoit de plein fouet la violence lucide. Yves Gasc se retrouve responsable du suicide d'un autre et comme rempli d'un échec, d'un désespoir qui ne l'avait pas effleuré encore.

L'adaptation française du texte d'Albee, écrite par Matthieu Galey, sonne juste.

Matthieu Galey a aussi traduit *les Citations de Mao* et *Boite*, le prologue qui est adjoint en prélude à ces monologues parallèles. Selon Laurent Terzieff, *« une boite semblable à celle que l'on va consulter dans les épaves des avions naufragés et qui contient, paraît-il, le secret des catastrophes ». Boite-Mao-Boite* est ici présenté avant *Zoo Story*. Et *les Citations*, que personne n'avait osé mettre en scène, composent un spectacle étrange et fort.

∴

Les côtés du parallélépipède brillent dans le noir, arêtes phosphorescentes d'une *figure géométrique parfaite*. La boite, ce volume, se dessine au milieu de l'ombre. Une femme qu'on ne voit pas soupire et entame la litanie des regrets et des anciennes nostalgies. Sa voix enregistrée est celle de Catherine Sellers et dit la mort de la beauté ou plutôt son angoisse mortelle de voir s'éteindre la beauté ; elle se souvient du bon goût qu'avait le pain avant que le boulanger ne disparaisse, elle repense au lait. Elle a peur, et mal, en reconnaissant ces bruits, qu'elle accepte, désormais soumise. Les limites de la boite très lentement se désassemblent, se séparent, pour ne plus être, à la lumière, que trois tiges de fer à angles droits, piquées sur le pont d'un paquebot en route. Allongée dans un transatlantique, dont elle ne bougera pas, une dame, américaine, parle (peut-être) à l'homme qui, assis pas tout à fait en face d'elle, tire sur sa pipe sans dire un seul mot. Non, la dame se raconte à elle-même la chute qu'elle fit dans l'eau, lors d'une autre croisière, elle ressasse la mort de son mari et l'indifférence de sa fille. Veuve couverte de bijoux, elle soliloque, en compagnie d'un pasteur muet. A babord, adossée a un vieux sac, une vieille, joufflue, tassée dans ses vêtements informes de pauvre, dit la complainte de sa vie de courage et de sacrifices et l'ingratitude de ses enfants dont aucun ne veut la recueillir : ne reste que l'hospice. « Il n'y a pas de justice », dit-elle, récitant son petit poème à elle. « Poème de Will Carlton », répète-t-elle en refrain dès que Mao vient rôder près de sa misère digne.

Car sur ce navire imaginaire, qui ne vogue nulle part, ni vers aucun grand large, voyage aussi Mao. Le chef en personne, soucieux de ses huit cents millions de bouches à nourrir, se promène le long des bastingages, clamant doucement ses propres formules, recettes magiques du grand changement à venir. Mao fait les cent pas, à l'aise, distant du petit poème de Will Carlton, ignorant les rêveries complaisantes de la femme riche un peu hantée par la mort. Et ce Mao dans le bruit des vagues et la mémoire du cri des mouettes cite Mao Tse-toung. Il est incarné par Gamil Ratib, transformé en image de musée de cire, défroque symbolique d'un avenir impossible.

Pascale de Boysson contrôlant très exactement ses moindres mouvements, interprète l'individualisme obsessionnel de la dame anglo-saxonne, figure l'image du présent. Muni — que Bunuel par une sorte de superstition clairvoyante a invitée dans chacun de ses films — Muni est, en vérité, la modeste vieille, dans son recoin du passé, émouvante oubliée de l'histoire. Yves Gasc impassible, joue de profil le pasteur qui n'a rien à prononcer. Ces êtres juxtaposés jamais ne se regardent vraiment. Parfois certains coq-à-l'âne peuvent faire croire qu'un fil traverse ces paroles, ce texte si soigneusement décousu. Impression fugitive. Tout se referme. L'obscurité revient. La boite lumineuse et verte, représentation d'un ordre révolu, se recompose. Boite. Parfaite -te.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Musique

UN FESTIVAL FRANK MARTIN

On n'a guère entendu à Paris d'œuvres de Frank Martin depuis sa mort, il y a juste trois ans, et ses quelques enregistrements, tel l'admirable Golgotha, *disparaissent rapidement des catalogues.*

Le festival qui vient de lui être consacré salle Pleyel marque-t-il la fin de cet injuste purgatoire ? On se demande en tout cas comment il est possible de priver le public d'aujourd'hui d'une œuvre aussi parfaite et souriante que la Petite Symphonie concertante *(1945), qui apparut comme une aurore musicale au lendemain d'une effroyable guerre. Le piano, la harpe et le clavecin y concertent avec un double orchestre à cordes en des pages délicieusement ouvragées, tissées avec la lumière, denses et fluides à la fois comme du Fauré, savoureuses par les jeux de timbres, parents et différents, qu'engendre cette conversation familiale.*

Avec les six Monologues de Jedermann *(1943), d'après Hofmannstahl, on accède au cœur de Frank Martin. Un jeune homme riche reçoit la visite de la mort ; dans chaque monologue, il apparait plus dépouillé de tout ce qui faisait le bonheur de sa vie ; il comprend enfin qu'il est nu, que seul le sacrifice du Christ peut le sauver, et la prière monte à ses lèvres. Tout ce travail de décapage psychologique s'inscrit de façon saisissante dans cette musique d'une liberté totale, où la voix burine le texte comme un marbre brut, avec une intensité visionnaire qu'on ne retrouve guère que dans les* Chants sérieux *de Brahms. Howard Nelson (remplaçant Christa Ludwig) interprétait avec une belle voix tragique, un peu tendre encore, ces pages qui ont été marquées par le sceau ineffaçable de Dietrich Fischer-Dieskau.*

Cet hommage s'achevait sur deux pages écrites par Frank Martin, l'année avant sa mort : une Fantaisie sur des rythmes flamenco, *illustrée par une chorégraphie de Teresa Martin (fille du compositeur), aux gestes purs et hiératiques, musique intérieures et solitaire, presque décharnée et pourtant brûlée d'un feu intense dans la splendide interprétation de Paul Badura-Skoda et, surtout, le* Polyptyque *pour violon et double orchestre à cordes.*

Ce concerto, écrit à la demande de Menuhin, le compositeur en a puisé l'inspiration dans la contemplation d'un retable de Duccio, à Sienne, sur les scènes de la Passion du Christ. C'est ainsi que le grand violoniste juif fut amené à tenir le rôle du Christ : « Un rôle profondément assimilé à mon sang et à mes os, à travers l'histoire de mes ancêtres » *écrit-il. La rencontre a produit un chef-d'œuvre bouleversant : une musique d'une extrême simplicité, : igée par le remords de Judas, la tristesse de Gethsemani, mais d'une beauté méditative et séraphique pour les Rameaux, pour la dernière scène, et d'une sublime envolée dans l'ultime évocation du Christ transfiguré. Yehudi Menuhin avait retrouvé le son angélique de son enfance et méditait entre ciel et terre sur les cordes tour à tour âpres, tragiques, et d'une rare limpidité de l'orchestre de chambre de Zurich, sous la direction attentive et émue d'un vieil ami du compositeur, Edmond de Stoutz.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Cepolyptyque a été eregistré par les mêmes interprètes sur un disque heureusement toujours disponible (EMI 069 - 022688). Signalons un excellent numéro de la revue *Zodiac* consacré à Frank Martin (éditions de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire (Yonne), 84 pages, avec un cahier de seize illustrations).

MORT DU PEINTRE FERMIN AGUAYO

Nous apprenons la mort, survenue mercredi soir à *Paris*, du peintre Fermin Aguayo. Il était âgé de cinquante et un ans.

Né en Espagne en 1926, dans un petit village de Castille, Aguayo faisait partie de cette génération de jeunes peintres qui avaient découvert l'abstraction au lendemain de la guerre. Elle avait explosé simultanément à Paris et à New York, mais était presque inconnue en Espagne franquiste.

Reprenant une longue tradition migratoire des artistes espagnols vers les bords de la Seine, Aguayo était venu s'installer à Paris en 1952, pour des raisons artistiques, mais aussi politiques. C'est un peintre qui n'a jamais occupé l'avant-scène. Aguayo était un artiste discret, grave, sérieux, aimant les ombres et la lumière, et pour tout dire profondément espagnol. C'est vers le milieu des années 60 que cet abstrait qu'on voyait habituellement galerie Jeanne-Bucher retourné à la figuration. De là, ces silhoutettes estompées, ces personnages à moitié effacés, pris dans les glacis d'une pâte lumineuse et vigoureuse. De là aussi cette peinture d'apparition-disparition et de presence-absence qui réincorpore le sujet dans l'expérience abstraite, toujours avec sobriété et souvent avec bonheur. — J. M.

■ La « Coordination lycéenne contre l'assassinat de Lucien Melyon » (ce lycéen tué le 30 octobre à l'entrée de l'Hippodrome de Paris, où était donné un concert de rock), organise, lundi 28 novembre, une journée d'action qui se terminera par une fête, à 18 heures, à l'Hippodrome de Paris.

■ La revue mensuelle « Chanson » lance une campagne de sonscription pour sa survie. (« Chanson », 185 bis, rue Ordener, 75018 Paris.)

Danse

UN FORUM SANS PUBLIC

19 h. 30 : dans le hall du Théâtre des Champs-Elysées, un élégant jeune homme, micro en main, tente de rassembler le monde comme un camelot des rues qui prépare son boniment. Sur des chaises, l'œil dans le vide, ses invités ressemblent à des personnages en quête d'auteur. Le public fuyant évite précautionneusement la zone dangereuse pour atteindre le bar qui restera pendant tous les débats un lieu de repli et de réconfort. Entre ces deux pôles, Jean Robin, directeur du Festival, va et vient, interroge les uns et les autres et se demande pourquoi son Forum de la danse, préparé de longue date, ajusté aux besoins du public et largement annoncé par la presse et la télévision, tourne à vide.

Comment expliquer ce manque de curiosité, cette désaffection ? Il y a là un double phénomène de rejet qui tient à la nature du théâtre même : les habitués des soirées très parisiennes de ballets aux Champs-Elysées boudent cette tentative de démocratisation ; les jeunes, malgré la souplesse d'une formule qui accorde une large place à la danse moderne, ne ressentent aucune attirance pour ces lieux. Seraient-ils venus en nombre, ils auraient été fort déçus par cette première semaine qui, — indépendamment de toute excuse d'ordre financier, — pose le problème de la sélection des troupes.

La Chiang Ching Dance Company s'est produite précédemment au Sigma de Bordeaux. On ne saura jamais par quel hasard elle a pu se glisser dans les circuits de distribution. Mme Chiang Ching est une danseuse souple et gracieuse, mais sa manière de mêler les danses traditionnelles chinoises, les arts martiaux et la modern dance américaine est aberrante.

Le Scapino Ballet est une institution qui se produit depuis longtemps à l'intention de la jeunesse hollandaise. Son travail, propre, précis, ne brille ni par l'originalité ni par l'audace. Au moins les danseurs n'y mettent-ils aucune prétention. Ce n'est pas le cas du groupe français de l'ARC (Animation et recherche chorégraphiques). Son interprétation manque d'un fluide vital qui, passant d'un couple à l'autre, pourrait sauvegarder la cohésion du ballet d'Alexandre Witzman « Summer Evening » (musique de Crumb). Cela fait amateur, surtout comparé au métier de Suzan Buirge. Sa création, « la Dernière Charpenterie » sent bon le travail d'artisan. Sa manière de creuser l'espace, de le tarauder, est fascinante. On suit le dessin de ses mouvements où se conjuguent l'énergie du sculpteur, la finesse de la dentellière et on ne sait quelle jubilation interne.

La compagnie lyonnaise la Traboule nous replonge en plein désarroi. Son directeur, Hugo Verrechia, pense-t-il vraiment que l'expression d'une réalité socio-politique passe par la négation de tout vocabulaire ? Traduire les névroses qui sous-tendent l'existence quotidienne d'une famille ne se réduit pas à quelques gestes et grognements de primates. Le sujet, comme tout autre, appelle la recherche et l'approfondissement d'un langage chorégraphique.

Encore sous le coup de cette agression, le spectateur n'est guère enclin à apprécier « Mobile », jeu de lignes et de sphères, proposé par la compagnie mexicaine de Sara Pardo, et c'est dommage. Il y a là une variation originale sur le thème de l'éternel recommencement des mirages de l'espace, plastiquement beau mais dilué dans un temps sans vibration, un temps mort.

Le premier soir, dans les loges officielles désertées, trois personnages sont restés jusqu'à la fin, impassibles, stoïques. C'était les représentants de l'ambassade de l'Inde. Mal informés, ils attendaient le passage de Malika Sarabhaï qui se produisait sur une autre scène du théâtre, l'Atrium.

L'Atrium est une étroite galerie qu'une cloison ne parvient pas à isoler des bruits provenant du bar. Chaque soir, par un effet de vases communicants, elle se remplit graduellement d'une foule désertant la grande salle. La danse traditionnelle y a obtenu un grand succès avec Won Kyung Cho, interprète subtil d'un art coréen très raffiné, et surtout Malika Sarabhaï. Fille de la fameuse danseuse hindoue Mrinalini, elle interprète le « Baratamatyam » avec vigueur et malice et aussi le « Kuchipudi », moins connu mais de vocabulaire et de rythmes plus variés. Grande, belle, expressive et musicale, elle vaut à elle seule le déplacement.

MARCELLE MICHEL.

Notes

Cinéma

« La nuit tous les chats sont gris » de Gérard Zingg

En Angleterre, un gentleman nommé Watson raconte à sa nièce Lily des histoires à dormir debout. En France, puis en Suisse et à Salzbourg, ces histoires se matérialisent autour de la personne de Philibert, séduisant gigolo que son inventeur pousse au vol et au crime. Il arrive que Watson entraîne Lily dans le monde peu recommandable de Philibert. Il arrive également que Philibert rende visite à Watson pour lui révéler d'inquiétants secrets.

Pour son premier film (présenté au récent Festival de Paris), Gérard Zingg organise une subtile partie de cache-chache entre la fiction et la réalité. Lily pourrait s'appeler Alice, et Philibert apparait comme un double ignoré (ou refoulé) de Watson. Les esprits rationnels risquent de se perdre dans les méandres de ce récit alambiqué. Ceux qui pensent que songes et mensonges ne sont jamais innocents trouveront plaisante cette navette de part et d'autre d'un même miroir. La très belle photographie de Bruno Nuytten crée une atmosphère propice à tous les sortilèges. Et, dans un rôle taillé à sa mesure, Gérard Depardieu s'ébroue en liberté... C'est un conte onirique que nous propose Gérard Zingg, un pur divertissement dont la gratuité et la fragilité sont évidentes. Mais au charme un peu trouble auquel on peut se laisser prendre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Cluny-Ecoles, Bonaparte, Biarritz, Cinémonde-Opéra, U.G.C. Gare de Lyon, U.G.C. Gobelins, Mistral, Magic-Convention.

Théâtre

« Une poupée de chiffons » par le Théâtre des Jeunes Années

Presque un conte d'Andersen : un marchand d'osier, une poupée de chiffons, une petite fille riche, une petite fille pauvre... Un *bidonville* gracieux, patchwork de toiles pastel caressé par la brise... Le nouveau spectacle de Maurice Yendt et Michel Dienaide établit que le conte gris-bleu, sur mythologie traditionnelle, *peut susciter dans le jeune* public les inquiétudes les plus profondes. C'est que le conte s'appuie ici sur une pièce chilienne de Jorge Gajardo, sur le thème du « Cercle de craie caucasien », et que, de 1970, date à laquelle elle fut créée à Santiago, à 1975, où elle fut réécrite à Rostock (R.D.A.) par le Teatro Lantaro en exil, « El Circulo de Mimbre » s'est enrichi de toute une série de relectures.

L'adaptation française a gommé les connotations par trop chiliennes, mais en évitant l'écueil du schéma idéologique voyant. Comme toujours chez Yendt, la somptuosité plastique, la magie des éclairages imposent l'image comme charge poétique avant tout : tel ce juge, lors du procès pour la poupée, monté sur une charrette, recouvrant la scène de sa toge, fouillant dans une immense corbeille des papiers que le vent emporte... Sur les rythmes de rêve, passent tout de même le problème des droits à la propriété, celui de la justice populaire... La satire poétique à la Prévert, qui soutient depuis toujours la démarche du Théâtre des jeunes années, s'est encore approfondie et affinée. Cette « Poupée de chiffon » est une réussite solide.

BERNARD RAFFALLI.

★ « Une poupée de chiffon », Théâtre des jeunes années, 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon, téléphone : (78) 74-32-08.

INSTITUT

MORT DE CHARLES KUNSTLER

Nous apprenons la mort, à Paris, de Charles Kunstler, homme de lettres, membre de l'Institut. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

[Né à Bordeaux en 1887, François de Vouillé, qui avait pris le pseudonyme de Charles Kunstler, avait commencé des études de droit, puis de médecine, avant d'entrer à l'Ecole des beaux-arts de sa ville natale. A Paris, en 1913, il publie des dessins dans des revues illustrées, mais ne tarde pas à trouver sa vocation de journaliste et d'écrivain, passionné d'histoire et de beaux-arts. Il est élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1954. Il faut noter, parmi ses travaux historiques, des ouvrages sur « la Vie quotidienne sous la Régence, sous Louis XV et sous Louis XVI », « Fersen et son secret » ainsi que « la Vie privée de Marie-Antoinette ». Et parmi ses livres d'art, des textes sur Gauguin, Renoir, Pissarro, Watteau...

Il avait été président de la Maison des journalistes et vice-président de la Société des gens de lettres. Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille militaire.]

SPECTACLES

théâtres

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Opéra Studio, 20 h. 30 : The Rake's Progress ou la Carrière d'un libertin.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : la Mère (Festival d'automne).
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
T. E. P., 20 h. : Films (Ciné-Follies ; les Hommes du président).

Les salles municipales

Chatelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : Nuova Colonia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Michel Jonasz ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues.
Cité internationale, grande salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaia.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.

Jeudi 24 novembre

Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre Assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois Lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palace, 18 h. 30 : Brenda Wooton ; 21 h. : Lewis Furey.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Week-end des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Voix de femmes.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 19 h. 15 : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la sule ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Coupe-Chou, 19 h. : Rina Singer ; 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Echelle de Jacob, 20 h. 30 : Marc Michel Georges.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Ricet-Barrier ; 22 h. 15 : Patrick Font.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 20 h. 30 : la Rage des hommes ; 22 h. : Green et Lejeune.

Petit Casino, 21 h. 15 : Du da dac ; 22 h. 30 : Monteils.
Petit Casino, 21 h. 15 : l'Auto Clovis ; 21 h. 30 : l'Amou visite ; 2 2h. 30 : l'Autobus.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : vis ; 21 h. 30 : l'Amour en vi visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. : les No l'envers ; 21 h. : Bernard Pisa: II, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre Campagne - Pren 20 h. 30 : Reynald Bouchard.
Théâtre de Dix-Heures, 20 A nous deux, j'arriverai bi être de gauche.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Ri 21 h. 45 : C. Kursner. — II, 2: J.-C. Abadie.
La Veuve Pichard, 22 h. : le S de Zonga.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : l fête continue.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-El 20 h. 30 : la Jeune Fille Viol
Courbevoie, Maison pour tous, 2 Récital Paradoxe, guitare.
Garches, C.C., 21 h. : l'Echang
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 Burgraves.
Issy-les-Moulineaux, 20 h. 30 : H nanny et Rocheman chaud.
Nanterre, salle J.-M.-Serreau, 2: Martin Eden.
Saint-Denis, 2 Théâtre Gérard lipe, 21 h. : la Bataille.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Ri amours.

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subvention
Théâtre des Champs-Elysées, F de la danse, 18 h. et 19 h. : E (Argentine) ; 20 h. et 21 h. : pino Ballet (Hollande) : 21 22 h. 15 : S. Buirgue et la Tra (France) ; 22 h. 30 et 23 h. Mobile (Argentine).
Théâtre des Amandiers (Nant 20 h. 30 : le Hamlet de Shakesp

Jazz, pop', rock et folk

Aire libre, 18 h. 30 : Claude Bo
American Center, 21 h. : Edition ciale, folk.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : l Texier, jazz.







CINÉMAS

Les films nouveaux

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE, film [illegible] de Chris Marker. Quintette, 5e [illegible]
QUITTER THIONVILLE, film français de [illegible]
LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS, film français de [illegible]
BIG GENERATION, film musical américain de Will Stoken. [illegible]
LA NUIT DES VERS-GEANTS, film américain de Jeff Lieberman. V.o. : Ermitage, 8e [illegible] ; vers. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33)
L'ENFER DES MANDIGOS, film américain de Steve Carver (**) V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : ASC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE [illegible] (All., v.o.) : Lucernaire, [illegible]
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) [illegible]
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e [illegible]
AMARCORD (It., v.o.) [illegible]
CARRIE (A., v.f.) (**) [illegible]
COMPLOT DE FAMILLE (A.) : Luxembourg, 6e [illegible]
DELIVRANCE (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e [illegible]
EL TOPO (Mex., v.o.) [illegible]
LES ENFANTS DU PARADIS : Studio Dominique, 7e [illegible]





SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Aube de l'Islam, de S. Abousseif ; 18 h. 30 : l'Aube d'un jour nouveau, de J. Chahine ; 20 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : Hello ! Sister, d'E. von Stroheim.

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mar., V., D., Mar.
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (v.o./v.f.) ; Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GLORIA (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Calypso, 17e (754-10-68).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 3e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, V. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
REPERAGES (Suisse) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.) : Colisée, 8e (359-29-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58) ; Murat, 16e (288-99-75).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Montparnasse 83, 5e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES MAITRESSES DE DRACULA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (325-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), les Tourelles, 20e (636-51-98) (H. sp.).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
MURIEL (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEO NEGRO (Brés., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
TOOMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES VALSEUSES (Fr.) : (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES, film italien de Mario Monicelli. V.o. : U.C.G. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE, film français de Chris Marker. Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles), Olympic, 14e (542-67-42).
QUITTER THIONVILLE, film français de Mohamed Alkama. V. f./v. arabe : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS, film français de Gérard Zingg. Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.C.G. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BIG GENERATION, film musical américain de Will Stolen. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA NUIT DES VERS-GEANTS, film américain de Jeff Lieberman. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; vers. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ENFER DES MANDIGOS, film américain de Steve Carver (**). V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), *Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 15 h. 30, 19 h. et 22 h. 15.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
EL CHERGUI (Maroc, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15.
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), J. S. L.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LOVE STORY (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 20 h., S. et D. à 18 h. et 20 h.
LE MANQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 20 h.
PANORAMA DU CINEMA UNDERGROUND (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROSEMARY'S BABY (A., v.f.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S. et D.).
VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.
LA VERITE SUR L'IMAGINAIRE PASSION D'UN INCONNU (Fr.) : Le Seine, 5e, à 19 h.
WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.), S. et D. à 12 h.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e.
ARMACORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
EL TOPO (Mex, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (H. sp.).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ARTS ET SPECTACLES

BREL, BAUDELAIRE ET LES FLAMANDS

De notre correspondant

La Flandre va-t-elle demander l'extradition de Jacques Brel, réfugié aux îles Marquises ? Plainte a été déposée auprès du procureur du roi contre le chanteur parce que son nouveau disque est « une insulte au peuple flamand ». L'action repose sur les articles 443, 444 et 448 du code pénal et Jacques Brel risque de huit jours à un an de prison et de 1 040 à 8 000 francs (150 à 1 000 francs français) d'amende pour diffamation ou calomnie.

Les plaignants, très excités, ont blêmi en entendant la chanson intitulée *les Flamingants* et sous-titrée sur la pochette « *Chanson comique* ». Jacques Brel y attaque les extrémistes de Flandre :

> « *Nazis durant les guerres et*
> *[catholiques entre elles.*
> « *Vous oscillez sans cesse du*
> *[fusil au missel.* »

Il chante encore :

> « *Et je vous interdis d'obliger*
> *[nos enfants*
> « *Qui ne vous ont rien fait*
> « *A aboyer flamand.* »

Des associations flamandes exigent que Jacques Brel présente officiellement ses excuses à la communauté néerlandophone (*le Monde* daté 20-21 novembre). Il y a des interpellations au Parlement, et le ministre de la culture néerlandaise, Mme De Backer, une Anversoise qui semble sortie d'un tableau de Rubens, calme les esprits de ses concitoyens, mais suggère que la radio et la télévision s'abstiennent dorénavant de diffuser la chanson. Le *Standard*, le plus grand journal flamand, écrit que le disque est le meilleur de Brel, mais que « *la chanson est une regrettable tache de beauté* ». Les francophones, eux, haussent les épaules et s'étonnent de la vivacité de la réaction flamande. Ils rappellent que Baudelaire avait été au moins aussi insultant pour le Bruxellois « *résistant comme un mollusque* », décrivant sa ville comme « *une capitale de singes* ».

Dans l'épigraphe pour l'atelier d'un fabricant de cercueils, Baudelaire (dont Brel s'est manifestement inspiré car il écrivait lui aussi que les Belges « *aboyaient* », écrivait :

> « *Les morts ici sont sans ver-*
> *[gogne*
> « *Un jour, des cadavres fla-*
> *[mands*
> « *Souilleront ces cercueils*
> *[charmants.*
> « *Faire de tels étuis pour de*
> *[telles charognes !* »

Aux dernières nouvelles, le disque se vend aussi bien en Flandre qu'en Wallonie.

PIERRE DE VOS.

RADIO-TÉLÉVISION

M. Ralite (P.C.) : contre le « pluralisme à la giscardienne »

M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a dénoncé, mercredi 23 novembre à l'Assemblée nationale le « *pluralisme à la giscardienne* » qui « *joue à saute-mouton par-dessus la classe ouvrière* ». « *Quantitativement*, a-t-il dit, *au mois d'octobre, les chiffres portant sur les journaux du midi et du soir de TF 1, Antenne 2, Radio-France, R.T.L. et Europe 1, la majorité a occupé les ondes pendant 8 heures 1 minute, et la gauche, 3 heures 2 minutes, dont 23 minutes pour le parti communiste. Ces chiffres sont respectivement de 49, 25 et 11 minutes sur Antenne 2, 146, 41 et 10 minutes sur TF 1, 174, 76 et 7 minutes sur Radio-France.* »

« *Qualitativement, certes, la radio et la télévision ne nient plus la crise, mais elles présentent ses manifestations comme quasi-naturelles. En revanche, les conséquences de cette crise sont totalement absentes des écrans : les chômeurs, les expulsés, les ménagères aux fins de mois si difficiles sont totalement exclus d'antenne (...). Il s'agit de démontrer, par le biais de cas exceptionnels, que la pauvreté est un phénomène marginal.* »

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat, a fait observer, au nom du gouvernement, que « *des reproches exactement inverses* » lui étaient faits dans les rangs de la majorité. Le 18 novembre, au Sénat, M. Jean Colin, sénateur de l'Essonne (app. Un. cent.), avait en effet déclaré : « *Je pense que c'est désormais l'opposition qui obtient, dans le cadre de l'information audiovisuelle, un régime exceptionnellement et anormalement favorable.* » M. Colin s'était élevé en particulier contre « *l'orchestration tapageuse* » organisée autour des débats sur l'actualisation du programme commun.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 NOVEMBRE

— *Le Centre des démocrates sociaux* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

— *MM. Georges Vedel*, président du Centre d'études des revenus et coûts, et *Marcel Cavaillé*, secrétaire d'Etat aux transports, sont les invités d'Inter-Midi, sur France-Inter, à 13 h. 30.

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission Radioscopie, sur France-Inter, à 17 heures.

RETOUR DE MENUHIN

« *Il avait promis, il est venu.* » Jacques Chancel savait pouvoir compter sur la présence de Yehudi Menuhin à ce « Grand Echiquier » exceptionnel que diffuse ce jeudi Antenne 2. Mis à part un concert, donné aux côtés de Wilhelm Kempff pour l'UNESCO en octobre dernier, le violoniste avait suspendu pour un an ses activités publiques. Mais il avait réservé au conseiller de Marcel Jullian sa première réapparition télévisée au terme de cette année sabbatique marquée par une intense activité pédagogique et par la parution d'un ouvrage autobiographique, *Voyage inachevé*.

VU

Changer de vie

Evidemment, c'est tentant. Tout lâcher, le métro, l'atelier, le bureau, fuir le bruit, la saleté et aller vivre à l'air, au calme, quitter la ville pour la campagne. On y songe forcément, le moyen de faire autrement, aux heures de pointe, de bousculade dans le coude à coude résigné des rames et des halls de gare, dans le roue à roue rageur des feux rouges et des embouteillages. On échangerait volontiers là, à l'instant, toute cette grisaille contre un peu de verdure. On se sent fourmi, on se ferait cigale.

Seulement voilà, où aller et pour quoi faire ? Le retour à la terre exige des capitaux, des connaissances. Cela se prépare, cela s'étudie même. Dans les écoles. Un citadin ne s'improvise pas paysan. Le contraire paraît, à tort peut-être, plus facile, moins risqué. Et pourtant à en croire ce qu'on nous en dit à la télé, c'est possible, c'est même fréquent et cela réussit souvent.

Ainsi l'équipe d'« Aujourd'hui, madame » est-elle retournée mercredi voir deux ou trois ménages — des provinciaux, des Parisiens, employés, metteurs en page, électroniciens, — qui ont décidé, il y a quelques années, de changer d'horizon. On les a revus en noir et blanc à l'époque de leur installation et on les a retrouvés en couleur et en gros plan nageant dans la félicité ensoleillée de champs et de prés couverts de fleurs.

Un exemple : Jacques et Annette, originaires de Nantes, ont choisi le Quercy pour y faire de l'élevage. Ils ont déniché (à quel prix ? On aurait pu nous l'indiquer) un hameau en ruine qui fait à présent figure de château. Lui garde les brebis. Elle fait les fromages. Et les vend chaque semaine au marché. Combien faut-il en écouler pour équilibrer un budget ? Question sans réponse. Peut-on savoir quel intérêt présente, à part la beauté des images et le charme enjoué de ces bergers de fortune, une émission sans aucune information pratique ? Quid des écoles, des commerçants, des transports ? Pas un devis, pas une facture, pas un chiffre.

Nous, ce qui nous retient de céder à la tentation d'en faire autant, de suivre cet exemple donné par les communautés, par les « verts » de toutes teintes c'est la peur de sauter le pas. C'est notre ignorance de la façon dont se négocie le passage, délicat tout de même, de la pollution industrielle à la salubrité artisanale.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 24 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 40, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission des partis politiques : L'opposition (les radicaux de gauche) ; 20 h., Journal ;



20 h. 30, Série : Mariages (Fabienne), d'après Ch. Plisnier, réal. T. Erbat, avec Ch. Nobel, J.-P Dauzun.

Les femmes s'émancipent, en Belgique, dans les années 30.



21 h. 30, Magazine : Soixante minutes pour convaincre (Fumer, c'est vous suicider, avec le professeur Tubiana) ; 22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 Journal ;

20 h. 30 : Le Grand Echiquier, de J. Chanc[...]

23 h. 30, Spécial but.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissi[...] régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre [...] démocrates sociaux ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-197[...] CHÈRE LOUISE, de Ph. de Broca (1972), av[...] J. Moreau, J. Negulesco, D. Perego, Y. Robe[...] P. Starnazzo.

La brève liaison d'une femme de quara[...] ans, professeur à Annecy, et d'un je[...] Italien émigré qu'elle a recueilli chez elle. Une histoire bien romantique qui som[...] dans les clichés et la mièvrerie. Un num[...] bien au point de Jeanne Moreau.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Réussite : La gén[...]tique des bois.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Une Certaine France de m[...] grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Biologie [...] médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Mu[...] de nuit », de J. Reis. Avec G. Desarthe, T. Chelt[...] R. Blin, C. Piéplu ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neve[...] 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz tir[...] 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Présentation de la so[...] lyrique ;

20 h., En direct du grand auditorium, « Ma[...] Magdeleine », drame sacré en trois actes et qu[...] parties, de Jules Massenet, d'après Louis Gallet, [...] le nouvel orchestre philharmonique, les chœurs [...] Radio-France et Régine Crespin, dir. J.-P. Ma[...] 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'Inde du S[...] 0 h. 5, Regards sur la musique de chambre.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 55, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 16 h., A la bonne heure (Les moyens de lutter contre le bruit) ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Les jouets) ; 19 h. 45, Eh bien raconte ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : les Petits Oiseaux, d'E. Labiche et Delacour, avec H. Tisot, M. Mercadier.

Heurs et malheurs d'Edmond Blondinet, qui croit encore au Bon Dieu dans une société pourrie. Du Labiche un peu tendre.

22 h. 5, Magazine : Téléfoot.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les « Premières chances ») ; 15 h., Série : Le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Une certaine idée de la France).

Avec MM. Maurice Dalinval (Une autre idée des Français), Jean-Paul Dollé (l'Odeur de la France), Bernard Cathelat (les Styles de vie des Français, 78-98), Jean Ferniot (C'est ça la France), Anne Pons (le Tour de France de Camille et Paul, deux enfants d'aujourd'hui), Angelo Rinaldi (Aux dames de France).

22 h. 45, Journal ;

22 h. 50, FILM (ciné-club) : DEUX SO[...] D'ESPOIR, de R. Castellani (1951), a[...] V. Musolino, M. Fiore, F. Russo, G. Masce[...] L. Astarita (v.o., sous-titrée, N.)

Un jeune paysan italien de la région [...] Naples, revenu du service militaire, es[...] de trouver du travail, tout en connais[...] une vie sentimentale agitée.

A la charnière de l'étude sociale néo-réal[...] et de la comédie italienne. Un divertissem[...] éblouissant de gaieté où l'on retrouve [...] préoccupations quotidiennes de l'époque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissi[...] régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Econo[...] et humanisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de soci[...] (Le travail au féminin, par R. Rein) ; 21 h. [...] Les grands fleuves reflets de l'histoire : Saint-Laurent.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, G.R.M.-INA, musique dans son conte[...] 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un été près de [...] mer », d'A. Philipe ; 14 h. 45, Les après-midi [...] France-Culture : l'histoire d'une molécule de carbo[...] 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleto[...] « Une certaine France de mon grand-père », de G. Ro[...]nel ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la scie[...] moderne : la fixation de l'azote par les végétaux ;

20 h., Les petits-fils du « Nono » de Gev[...] Chambertin, par M. Ricaud ; 21 h. 30, Musique [...] chambre (Haydn, Chaynes, Gillet, Casella, Ulri[...] avec C. Giroux, soprano ; R. Oudot, ténor ; C. Lav[...] piano ; 23 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 [...] De la nuit

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct [...] Baden-Baden : Orchestre symphonique du Sudw[...] funk, direction B. Klee. Avec le pianiste K. Eng[...] « Musique de concert pour cordes et cuivres » (Hi[...]mith) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Moza[...] « Symphonie n° 4 » (Beethoven) ; 22 h. 15, Fra[...] Musique la nuit : les symphonies de Beethoven.

SPORTS

FOOTBALL

COUPE DE L'UNION EUROPÉENNE (U. E. F. A.)

Bastia plus heureux que Lens

Pour la première fois depuis la création de la Coupe de l'Union européenne de football (U.E.F.A.), deux équipes françaises, Bastia et Lens, participaient aux huitièmes de finale de l'épreuve. Les matches « aller », disputés mercredi 23 novembre, ont été dans l'ensemble défavorables aux clubs visiteurs en général et aux équipes françaises en particulier. Ainsi, seul l'A.C. Torino a pu obtenir un but en déplacement à... Bastia. La plupart des visiteurs ont été sévèrement battus. C'est le cas de quelques « grands » du football européen, comme Barcelone, défait 3 à 0 à Ipswich, ou le Bayern de Munich, triple vainqueur de la Coupe des clubs champions en 1974, 1975 et 1976, battu à Francfort sur le même score (4 à 0) que Lens à Magdebourg.

A l'image de leur blond arrière central Daniel Leclercq, qui, comme Frantz Beckenbauer, excelle davantage dans un rôle de premier attaquant que d'ultime défenseur, les footballeurs nordistes ont été souvent mis en difficulté par les accélérations des Allemands de Magdebourg, vainqueurs de la Coupe des coupes en 1974. Comme pour l'équipe nationale de la République démocratique allemande, la force de Magdebourg réside dans une défense renforcée et sans scrupules — vingt-neuf coups francs contre les Allemands, — trois attaquants athlétiques, rapides et vifs en contre-attaque et une organisation méthodiquement répétée, notamment sur les coups de pieds arrêtés.

Les quatre buts de Magdebourg illustrent d'ailleurs parfaitement ces points forts. Le premier a été marqué de la tête par Zapf à la suite d'un coup franc (quatrième minute). Le second, en pleine période de domination lensoise, a été obtenu sur penalty par Pommerenke, qui avait pris de vitesse Daniel Leclercq (trente-cinquième minute). Le troisième a été inscrit par Hoffman sur corner (cinquante-cinquième minute). Enfin, c'est après une course de plus de 60 mètres qu'Hoffman a transmis le ballon à Steinbach pour le quatrième but (soixante-quatrième minute).

Si on se réfère au tour précédent où les footballeurs de Magdebourg ont démontré face à Shalke 04, l'équipe de Gelsenkirchen, qu'ils étaient aussi redoutables à l'extérieur qu'à domicile grâce à leurs contre-attaques, les chances de qualification des Lensois paraissent nulles pour le « match retour » du 7 décembre. Le dernier espoir de voir une équipe française en quart de finale, cette saison, se porte donc vers Bastia, qui a réussi un exploit sans précédent dans le football français en obtenant, face à l'A.C. Torino, sa cinquième victoire européenne consécutive.

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

De notre envoyé spécial

Bastia. — Il est possible qu'un but d'avance ne soit pas une sécurité suffisante pour que Bastia obtienne sa qualification en quart de finale de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.). Il n'en reste pas moins que peu de clubs peuvent, comme Bastia, se prévaloir d'avoir gagné tous leurs matches depuis le début d'une compétition européenne : deux succès contre Sporting du Portugal, aller et retour), deux succès contre Newcastle et une victoire contre Torino (2-1), match aller des huitièmes de finale.

Pour la venue de Torino en Corse, on pouvait éventuellement craindre que l'enthousiasme des spectateurs bastiais ne donne dans quelques excès. Dans le passé il est parfois arrivé que les Corses démontrent leur savoir-faire dans l'exagération, et un match de troisième tour de Coupe d'Europe pouvait être l'occasion recherchée. En fait, si exagération il y a eu, elle s'est limitée au prix des places du petit stade de Furiani (80 à 170 F en théorie, mais vendues plus cher en réalité). Pour l'ambiance, hormis quelques jets de pétard et une gentille chorale accompagnant l'agitation de centaines de drapeaux, les Bastiais ont prouvé qu'ils étaient capables, quand ils le voulaient, d'autant d'hospitalité sportive qu'une telle épreuve le permet. Rien de comparable, en tout cas, avec le chaudron de Saint-Etienne, rien de comparable à la rumeur qui tient lieu du stade Geoffroy-Guichard, quatre-vingt-dix minutes durant, fond sonore le plus souvent hostile à l'adversaire. Le stade de Furiani, mercredi 23 novembre, était bon enfant, et à aucun moment, même quand Bastia était mené par 1 à 0, les spectateurs corses, pourtant présentés comme redoutables, n'ont cherché à justifier une réputation peut-être fausse en définitive. Bastia était en fête, sans plus.

Le match de Coupe d'Europe à Bastia vaut le voyage et pas seulement pour l'aspect sportif de l'événement. Les habitués des grandes cathédrales de béton que sont les stades modernes peuvent retrouver à Furiani le plaisir des champs : un stade lilliputien de six mille places, quelques rangées de gradins, un éclairage tout juste acceptable, bref, rien de ce qui est la marque, désormais, des grands matches de football. A l'expérience cependant, malgré l'inconfort, on y est aussi bien qu'ailleurs, et peut-être mieux dans la mesure où la possibilité de voir une rencontre de football l'œil au ras des pâquerettes est devenue exceptionnellement rare. Les joueurs de Torino en découvrant Furiani ont quand même laissé percé leur surprise. Il a fallu beaucoup de fermeté pour les persuader qu'il ne s'agissait pas du stade d'entraînement, mais bien de la pelouse où deux équipes allaient en découdre en Coupe d'Europe.

Les Bastiais, encore une fois, ont bien joué et, à suivre leur détermination constante, on comprend mieux leurs cinq victoires consécutives en Coupe d'Europe. A cet égard, les Corses ont sans aucun doute un point commun avec les Stéphanois. Leur réussite tient avant tout dans l'engagement physique de tous les instants, et même une équipe comme Torino, deuxième de son championnat, composée en partie d'internationaux réputés, a été dépassée par un rythme qu'elle n'a pu soutenir qu'une mi-temps. Le mérite des Corses est d'autant plus grand qu'à aucun moment ils n'ont relâché leur effort et qu'ils n'ont pas du tout été démoralisés par le but italien marqué à la vingt-deuxième minute par Pulici.

A ce moment-là, pourtant, Torino avait pris le match en main et semblait devoir s'imposer par son expérience, sa maîtrise et son jeu collectif. A Furiani, décidément, ce mercredi, dans la bonne humeur, on pouvait entendre : « *Rien à dire, Torino a une classe de plus que nous* ». De toute évidence, sur le terrain, les joueurs bastiais ne partageaient pas ce point de vue. A aucun moment. Bien au contraire, ils allaient faire en sorte de renverser progressivement le cours du jeu, et c'est fort justement que Papi, dix minutes avant la mi-temps, réussit le but égalisateur. Le ballon était le plus souvent dans le camp turinois, et en deuxième mi-temps la domination bastiaise ne fit qu'augmenter. Bien entendu, dans le stade, les propos tenus n'étaient plus les mêmes.

Cette fois, Torino « *était bon à prendre* ». Et c'était vrai, au demeurant, que la physionomie de la rencontre avait assez changé, au bénéfice des Corses, pour que le doute cède devant l'espoir. Le Néerlandais Rep, un ancien d'Ajax d'Amsterdam, en marquant le deuxième but, donnait à la rencontre son score définitif, et il s'en fallut d'un rien que Papi n'ajoute un troisième but.

FRANÇOIS JANIN.

BASTIA* (Fr.) b. Torino (It.), 2-1.

Magdebourg* (R.D.A.) b. LENS (Fr.), 4-0.

Tbilissi* (U.R.S.S.) b. Grasshoppers Zurich (Suisse), 1-0.

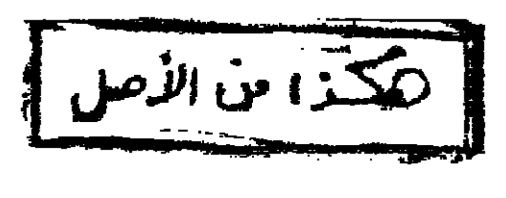
Iéna* (R.D.A.) b. Standard Liège (Belg.), 2-0.

Francfort* (R.F.A.) b. Bayern (R.F.A.), 4-0.

Ipswich* (G.-B.) b. F.C. Barcelone (Esp.), 3-0.

Eindhoven* (P.-B.) b. Brunswick (R.F.A.), 2-0.

Aston Villa* (G.-B.) b. Bilbao (Esp.), 2-0.



هكذا من الأصل

Le Monde

une semaine avec

Provence-Alpes-Côte d'Azur

une terre de culture

Mais à qui profitent vraiment les grands festivals ?

PAS un été qui ne voie apparaître, en Provence ou sur la Côte, de nouveaux ...ivals, de nouvelles « rencontres » culturelles. L'image ...ne France cultivée regardant ...s le sud n'est pas une ...icature. Juillet et août n'y suf...nt plus. A la faveur de l'éta...ent des congés, les rendez-...s sont pris dès le printemps, ...ordent en automne.

...our célébrer les fêtes du ...âtre en Avignon, Jean Vilar ...t inspiré du cérémonial de ...tragédie antique. Encore fal-...il qu'un site, par ses dimen-...s, son histoire, sa noblesse, ...voque la cérémonie : l'une ... chances touristiques, l'un ... atouts culturels de ces ...artements, tient à la richesse ...à l'abondance de leur patri-...ne architectural.

...as un cloître, pas un collège, ... un rempart, qui n'allait ...tôt apparaître comme l'un ...es « hauts lieux » pour peu ...ne équipe compétente et ...aînée y mette du sien. ...range à Arles, de Toulon à ...ton, de Vaison à Aix, l'es-... souffla, en effet. Mais un ... fort parfois, et non sans ...ts. Les esthètes en migra-... saisonnière se comportèrent ... pays conquis dans une ...rée définitivement et indis-...tement baptisée « terre des ...vals ». Les autochtones se ...irent à bon droit dépossé-... Et, le paradoxe n'est qu'ap-...nt, la multiplication des ...énements » culturels — ou ...entis comme tels à l'éche-... national — fit naître ...que année, sur le terrain, ... de méfiance et de préven-... à l'égard de la culture, de ... culture.

...uverte en 1968 par la ...ise en cause du Festival ...ignon, commença une grande ...que de doute qui se solda ... réaction par des efforts ...ortants en faveur du rayon-...ent, de l'ouverture, de l'ani-...on. Pourtant, d'une certaine façon, le « mal » était fait. Les grands festivals — Avignon en tête — ressemblent toujours à des « centrales » où seuls des chercheurs (en nombre souvent très important) accèdent à des pratiques d'un haut niveau de technicité, pratiques ressenties hors les murs comme étranges, malsaines, voire dangereuses.

Aucun des responsables culturels ne se prononce, bien évidemment, pour la disparition de manifestations internationales qui ont fait et font toujours la gloire des villes où elles se sont fixées. Tous expriment le souci de voir un jour coïncider plus étroitement la culture « cultivée » et « l'autre » culture.

Aix sous la pluie. Aix aux Aixois. Sans Campra ni Mozart. La foule des marchés après celle des aubades. Les films en exclusivité dans les multisalles. Bientôt Zouc Avec le calme, la ville a retrouvé son importance : celle d'une ville moyenne.

A Aix, cependant, pour ne vexer personne, le ministère a placé sa direction régionale. Représentant de M. Michel d'Ornano pour toute la Provence et la Côte d'Azur, M. Delarozière montre une carte : soixante et onze organisations de festivals pour six départements. Une densité culturelle anormalement haute sur la côte méditerranéenne, anormalement basse dans l'arrière-pays. Une direction unique mais deux régions en une seule, deux territoires séparés par un pointillé : à droite les lecteurs de *Nice-Matin*, à gauche ceux du *Provençal*. Donc, « *pas de politique globale dans un pays de consulats où les instances municipales entendent garder une emprise sur les actions culturelles, riches d'implications politiques* ».

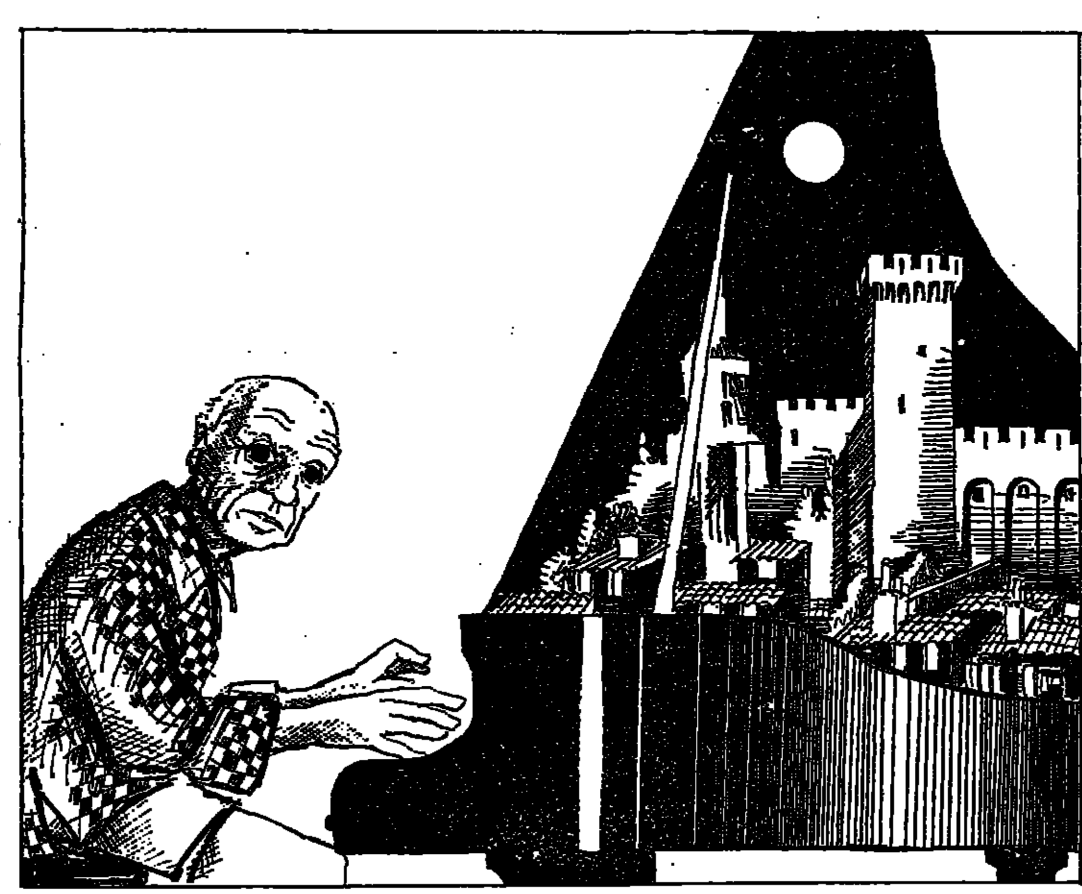
Avec ses quatre cent cinquante fonctionnaires et ses 50 millions de francs de budget annuel destiné exclusivement aux équipements (et le fonctionnement ?), l'office constitue une intendance, met à la disposition des organisations — spectacles ou animations — un parc de matériel (éclairages, sonorisation, plateau, gradins, supports audio-visuels) que gère, sous son contrôle, une association technique née en 1974 sous l'impulsion de vingt et un responsables de festivals réunis à Salon-de-Provence.

L'office possède-t-il le pouvoir et la détermination nécessaires pour remettre effectivement en cause des « priorités budgétaires » définies à Paris ?

Dispose-t-il des moyens indispensables pour rééquilibrer la vie culturelle régionale ? Deux chartes sont préparées, l'une avec le haut pays des Alpes-Maritimes, l'autre avec Gap et le département des Hautes-Alpes. Cette opération pourrait notamment déboucher sur le lancement (en liaison éventuelle avec les Alpes-de-Haute-Provence) d'une manifestation pluridisciplinaire comparable aux récents « Picardie gothique » et « Roman en Poitou », autour d'un thème architectural. Vauban aurait même son musée à Mont-Dauphin. Mais ces contrats, qui engagent à la fois l'Etat, la région et les départements, ne font pas intervenir d'inscriptions budgétaires supplémentaires.

ANNE REY.

(Lire la suite page 23.)



(Dessin de PLANTU.)

Picasso, des festivals dans tous les hauts lieux... presque trop de richesses.

'oix du large

Rezvani sur le sentier de son enfance

PARLONS de la chartreuse de la Verne assassinée par une route goudronnée qui ...t buter sur le guichet d'une ... payante... Il y a encore une ...zaine d'années, vous avanciez ...que au hasard par des troncs ... sur les torrents, le long de ...ers somptueux, presque éga-... sur les traces d'un pèlerinage ...ue, en réinventant à chaque ... l'émotion — cette même é... ...que Maupassant, à demi ... venait chercher parmi les ...s baroques...

... me souviens de notre peur ...veillée lorsqu'en montant à la ...treuse nous levâmes devant ... une horde de sangliers avec ... marcassins fuyant chacun ...on côté aussi effrayés les uns ... les autres. Le sentier suivait ...ours contourné de la Verne. ...emps en temps, il fallait pas-... en équilibre sur un chêne ...tu en travers de l'eau, et le ...er reprenait, grimpant parmi ...hâtaigners les plus beaux, les ...torturés des Maures. Par mo-...s, l'ancien chemin se retrou-... intact avec ses murs de sou-...ment. Puis, de nouveau, la ...re l'avait avalé, et il fallait deviner, inventer le fragile parcours de la chartreuse.

A mesure que vous vous éleviez, vous dépussiez de profondes fractures où avaient roulé pêle-mêle arbres et rocs, et vous entendiez monter, de faille en faille, le sourd grondement des torrents. Vous alliez ainsi du silence au bruit des eaux furieuses comme on passe de ... l... ...ière à l'ombre.

A l'automne ou au printemps, les torrents improvisaient des chutes où basculaient des ...bres entiers. (Il me plaît d'en parler au passé, mais je pense qu'aujourd'hui encore, entre les lacets de la nouvelle route, on peut retrouver les tronçons de cet ancien pèlerinage.) Le chaos était émouvant, beau et terrifiant. Combien nous aimions avancer parmi les brumes que l'on voyait monter des gouffres ! Cette sauvagerie vous étreignait le cœur Une angoisse enfantine mêlée de curiosité et de peur délicieuse nous faisait rire de joie à l'idée que nous étions là, seuls, deux, perdus.

Enfin le sentier quittait les failles. Le terrain était moins accidenté et vous alliez parmi les vieilles châtaigneraies aux troncs évidés par les incendies. Certaines de leurs cavités auraient pu donner refuge à plusieurs personnes à la fois. Au loin, par le long dédale des collines, vous aperceviez la mer, le golfe de Grimaud, puis, plus loin encore l'Esterel... Et soudain, au détour du sentier, la ruine la plus triste, la plus superbement laide... et la plus exaltante vous attendait. Combien, combien je comprends le soin que Maupassant prenait pour redécouvrir, chaque fois comme par hasard, cette vieille chartreuse ! Il faut lire « Sur l'eau », ce petit livre amer s'accorde si bien avec l'extrême tristesse de ce lieu.

AH ! ce cri proche du frisson devant cette chose, cette monstruosité tapie sur son éperon ! Ah ! cette beauté de désolation au détour de la châtaigneraie ! L'immense mur croulant sous les lierres aperçu au-dessus d'un des plus splendides bois de chênes-verts ! Nous avancions presque sur la pointe des pieds, impressionnés par l'effrayant enchantement de ce lieu. Le sentier contournait maintenant une faille humide, du fonds de laquelle les chênes-verts s'élançaient, droits, velus de mousses sombres — et nous étions à la hauteur de leurs cimes.

Il fallait passer à gué un dernier torrent parcourir encore une cinquantaine de mètres, et soudain vous vous trouviez devant un vaste mur troué d'une porte monumentale ourlée de serpentine sculptée. J'en parle de mémoire, car je ne veux plus remettre les pieds à la chartreuse de la Verne, que je considère comme à jamais saccagée, mise hors poésie, jetée à la poubelle de la consommation des loisirs. L'idée que l'on puisse couper le contact de sa voiture devant ce porche ouvert sur le mystère, payer son ticket, et suivre passivement la visite fléchée pour s'en retourner la panse p... ine — car, pour faire « écologique », on y cuit du pain bonne femme pétri à la main et cuit au four des moines, et tout ça... l'idée de ces foules raccolées, drainées vers ces vestiges que l'on a réduits à n'être qu'un amas de pierres sans silence... Mais je m'arrête et ferme la parenthèse. Suffit !) Il me semble qu'une vierge nichée, les pieds posés sur une coquille, dominait ce porche — que je franchis aujourd'hui dans l'espace trouble et déformé de ma mémoire Lui manque-t-il la tête, à cette vierge ? A-t-elle été décapitée par les Jacobins chasseurs de têtes de la vieille Révolution ? Il me plaît de la voir ainsi victime de l'animation populaire Mais y a-t-il même une vierge ?

DONC vous franchissiez ce porche entre les guichets d'une ancienne conciergerie. Des tas de châtaignes gâtées — reste du tri de la précédente recolte — encombraient les pièces de ce premier bâtiment. Là se réfugiaient les forestiers et les chasseurs. De nombreux bancs improvisés en demi-cercle autour des cheminées vous laissaient imaginer ce que devaient être ces fêtes d'hommes. Que de sangliers ont dû être dépecés sur place, ici, et dévorés à la lueur de grands feux !... Je sais ce que sont ces fêtes forestières. On en parle encore dans le pays, elles étaient particulières aux Maures d'avant la bagnole Ces chasses duraient plusieurs jours. Les Maures sont vastes, accidentées, aller à la chartreuse et en revenir demandait du temps... même avec des mules. Aujourd'hui, vous avez bouclé le circuit en deux heures tout au plus.

Donc, vous franchissiez cette conciergerie et vous vous retrouviez dans une vaste cour rectangulaire au milieu de laquelle coulait une fontaine. Cette cour était entourée de bâtiments délabrés.

REZVANI.

(Lire la suite page 23.)

Vaucluse — Plus qu'un carrefour : la porte d'accè[s] à la Provence méditerranéenne

UN poète amoureux, quelques papes, deux montagnes, dont l'une ressemble à un ours endormi et l'autre au Foujiyama, des melons, une demi-douzaine de festivals d'été et le plus bel automne du monde, une fontaine illustre, deux fleuves dont l'un est un tigre et l'autre meurt de soif plus d'une fois l'an, et des asperges, des melons encore et un autre poète, des abricots et des cerises, un marquis de Sade, une Terreur blanche, un cœur à gauche, un silo à fusées et toujours des melons : le Vaucluse a plus d'un tour dans son sac, plus d'une corde à son arc et beaucoup plus d'un fer au feu.

Certes, Julien Gracq, dans *Lettrines II*, lui a consacré quelques lignes dédaigneuses. Mais en souvenir du *Rivage des Syrtes*, on pardonnera à ce grand écrivain de n'aimer pas les plaines maraîchères qui font de Cavaillon une capitale du légume, et de ne voir dans le palais des Papes qu'une manière de cul-de-basse-fosse pour pontifes décavés. Des mélèzes de la face nord du Ventoux aux cèdres du Grand-Luberon, il y a tout de même de quoi faire rêver l'auteur d'*Un balcon en forêt*.

Pour être l'un des trois plus petits départements français (3 600 kilomètres carrés, 340 000 habitants), le Vaucluse est si divers, si gracieusement étiré dans l'espace, si mouvementé dans ses profils, et son histoire est si curieuse, reoondissante, capricieuse, que l'on dirait une de ces nations qui se sont lentement frayé un passage entre les autres — les ventrues, les fortes en gueule, — quelque chose comme une Tchécoslovaquie heureuse ou une Jordanie prospère. Les Bouches-du-Rhône, la Drôme, le Gard, ça existe pesamment, d'évidence. Le Vaucluse, il lui a fallu se faufiler, se prouver et se faire reconnaître. Tout chanceux et composite qu'il soit, le voilà : et qui pourrait nier que, de Donzère au pays d'Aigues, il nous manquerait quelque chose s'il n'était devenu ce qu'il est.

Le « siècle d'or » des papes et des poètes

Prodigieuse histoire que celle du lieu, nœud de pays, site de civilisation, carrefour de cultures. Pittoresque histoire que celle du département. La grande histoire de ce haut lieu est marquée par un « siècle d'or », le quatorzième, celui où s'imposa une papauté avignonnaise d'abord dominée par un pape landais, qui bâtit, batailla, protégea les juifs pourchassés et les poètes en quête de toit, qui tua moins que d'autres et construisit beaucoup ; siècle où Pétrarque vint vivre du côté de la Sorgue et y connut une Laure que d'aucuns disent de Noves et d'autres de Sade, d'autres enfin de nulle part. Restent ses poèmes, et c'est bien l'essentiel.

Alors quand un lieu, un paysage, une ville ont tant donné aux hommes, il leur arrive de se replier sur leur gloire, de sombrer dans un lent culte sommeillant d'eux-mêmes. Mais Avignon, le comtat Venaissin et ses juifs créateurs, la principauté d'Orange et ses cousins des Pays-Bas et la viguerie d'Apt aux souvenirs romains, et le comté de Sault, gardien du mont Ventoux, tous ces lieux et ces gens avaient une aventure à vivre ou à revivre ensemble.

C'est la Révolution qui s'en avisa pas tout de suite. Les Constituants de 1791 avaient tout d'abord rattaché aux Bouches-du-Rhône le district d'Avignon, à la Drôme celui de Carpentras, et aux Basses-Alpes celui de Sault. Fut-ce parce qu'un « patriotisme » régional se hérissait contre ce dépeçage ? Parce que le soulèvement des Girondins risquait de faire des adeptes dans une région où se propageaient des tendances contre-révolutionnaires déjà presque victorieuses en Provence ? C'est en juin 1793 que la Convention répara l'erreur de la Constituante en créant le département du Vaucluse, qui s'affirma, bientôt, comme une citadelle républicaine, sauf pendant le court épisode de la Terreur blanche, à la chute de l'Empire.

Avignon la glorieuse sur son Rhône fou

Les frontières actuelles du département ne datent pourtant que de 1800. C'est alors que, sous la pression de la population du canton de Valréas, fut menée une négociation qui rappelle, par ses péripéties comme par ses conclusions, les plus étranges marchandages de l'histoire diplomatique, du congrès de Vienne à celui de Berlin. Tandis que le canton de Suze-la-Rousse était attribué à la Drôme, celui de Valréas était rattaché, sous forme d'« enclave », au Vaucluse, donnant ainsi à ce département en forme d'aiguière une sorte de bizarre petit chapeau, une excroissance malicieuse qui témoigne en tout cas de la fraternité entre les hommes qui avaient connu la culture, les échanges, l'administration humaine du comtat Venaissin et ont voulu rester dépendants de l'autorité qui lui avait succédé.

Mais pourquoi Vaucluse ? *Vallis clausa*, c'est la vallée close. Close par quoi, cette vallée ouverte à tous esprits, à tous hôtes, et (hélas !) à tous vents ? Close pourtant, comme la fontaine fameuse qui, à 7 lieues d'Avignon, dresse ses orgues de feuilles, de lianes et d'herbes pour mieux recueillir le ruissellement des montagnes voisines, et, d'un lac enfoui dans la roche.

Le Vaucluse est un agglomérat de sites et de types divers et concurrents. Disparate ? Et pourquoi pas ? Bien sûr, il n'y a pas beaucoup de traits communs aux riches vignobles qui font les gigondas et les châteauneuf-du-pape, au nord-est, et les rudes pentes de l'est du Luberon, entre la face pelée du Ventoux qui regarde vers Apt, les grasses terres à melon coincées entre la Durance et la nationale 100, et encore la zone usinière du Pontet, et enfin le sauvage plateau où sont nichées les fusées d'où dépend, dit-on, notre très incertaine survie (est-il très bon, est-il très sain d'être le nid d'où peuvent sortir un jour les engins de « mégamort » ?).

Pourquoi pas disparate, et même un peu bancal, et pour cela vivant, ce département, avec sa capitale superbe bien qu'un tout petit peu gardoise, cette Avignon pleine de souvenirs de papes mais regardant si fort de l'autre côté du Rhône vers une terre toute hérissée de huguenots incommodes.

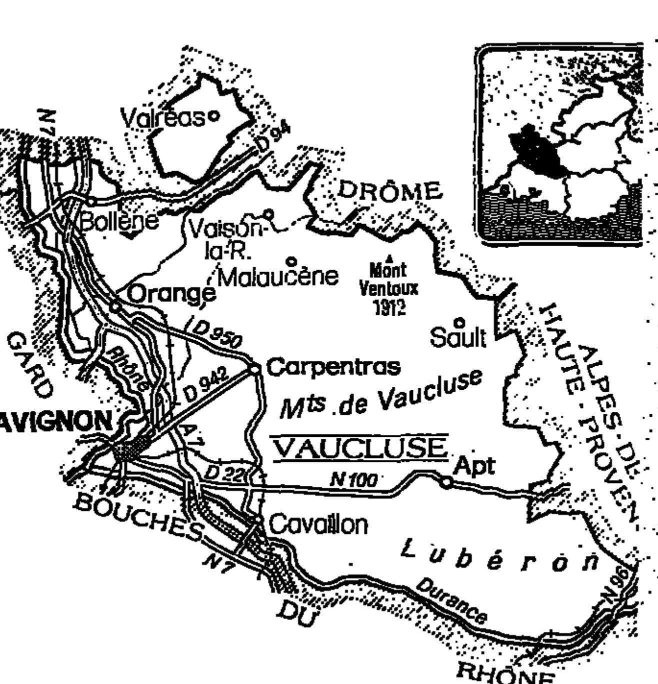
En fait, notre département — je dis notre, parce qu'il ne faut pas y vivre dix ans pour sombrer dans le chauvinisme vauclusien, — ce Vaucluse d'entre fleuves et monts, c'est tout bonnement un triangle, isocèle dans les bons jours, aigu dans les moins bons, obtus dans les mauvais, fait de trois forces tirant à hue et à dia : Avignon la glorieuse, chevauchant son Rhône fou, berceau d'un festival fameux et d'une université, capitale un peu lourde mais dont on est fier ; et puis le comtat Venaissin, Carpentras, l'escalade vers le Ventoux, Sault, et les plateaux de là-haut ; et enfin l'incertaine Durance, Cavaillon, ses melons et ses marchands d'où l'on voit se dresser le Luberon comme une grosse bête velue cachant jalousement aux gens du Rhône et des plaines le doux pays d'Aigues, sinon cette fleur du Vaucluse qu'est le pays d'Apt.

Un « pays », qu'est-ce à dire ? Un pays ? Ni canton, ni arrondissement, ni commune, ni même syndicat de communes, qu'allez-vous chercher là ? Un cadre de vie, peut-être, un lieu où l'on est ensemble depuis assez longtemps pour s'être admis et se plaire, un pays où l'accent est le même d'un village à l'autre, d'une classe à l'autre, d'une année à l'autre. Autour d'un marché hebdomadaire, un foyer de convergences économiques et culturelles, à l'échelle humaine, à voix et à visage humains, un carrefour où deux ou trois dizaines de milliers de citoyens se croisent et se fertilisent, peuvent se connaître et, s'ils votent différemment, savent pourquoi et n'en éprouvent pas de haine.

La grande ronde des Mercedes

On aime bien parler de « pays », là-bas, entre le Ventoux et la Durance, qu'il s'agisse de celui d'Apt, de celui de Carpentras, ou de celui de Sault. On ne dirait pas, c'est vrai, « pays » d'Avignon ou de Cavaillon : les genres de vie, ici, sont trop mêlés, noyés dans les grandes surfaces et les autoroutes, de contours trop indécis et de sonorités trop diverses. Mais, dans l'est et le sud du département la véritable unité humaine, l'entité réellement vivante, c'est le « pays ». C'est à partir de cette donnée si riche, et juste, et consonante, que *devrait* s'organiser la vie, débordant les frontières de la sous-préfecture ou du chef-lieu de canton, sans pousser trop loin l'impérialisme nain qui sommeille dans chaque tentative de regroupement.

Département sous-équipé, obstinément agricole, sans avenir industriel, c'est-à-dire sans avenir tout court ? Il est vrai que la croissance industrielle y est faible, avec seulement deux implants — dans le secteur de Sorgues - Le Pontet (un peu plus de huit mille emplois) et celui de l'enclave de Valréas (deux entreprises de cartonnage y emploient environ trois mille ouvriers). Il est vrai aussi que les rémunérations et les salaires se situent, pour près de 60 % des travailleurs, au niveau du SMIC. Et il est vrai encore que la distorsion entre les hauts et les bas revenus du département est l'une des plus importantes de l'ensemble national.



Ces inégalités ne sont pas dues seulement à l'ampleur du sec[teur] « smicard ». Il faut les imputer à l'importance des tranches p[rivi]légiées. Notre confrère Jean Faure, correspondant du *Mond[e]* [à] Avignon, a relevé, par exemple, qu'après la région parisienne [c'est] dans le Vaucluse que l'on compte le plus de téléviseurs coule[ur et] le plus de Mercedes en circulation. Si le chômage y est moins [élevé] que dans les Bouches-du-Rhône ou dans le Gard, il n'en est [pas] moins préoccupant, notamment parmi les femmes (60 %) et [les] moins de vingt-cinq ans (40 %). Il faut signaler aussi qu[e la] balance extérieure du commerce vauclusien est favorable ([plus] de 400 millions de francs d'excédents), déséquilibre qui témo[igne] de la qualité des produits agricoles des deux vallées mais contr[ibue] à confirmer le département dans sa vocation lourdement agri[cole].

Le tourisme ? C'est une ressource, bien sûr, surtout [pour] l'hôtellerie et le bâtiment, mais un peu trouble, avec tout ce [qu'il] apporte de mise en question des équilibres culturels et natu[rels,] l'avilissement ou tout au moins la vulgarisation d'une société fiè[re et] ingénieuse, les inquiétants bouleversements des rythmes de pro[duc]tion et d'échanges, pour ne pas parler d'une permanente agres[sion] contre les paysages et les sites bâtis. Pour un village comme Si[van]gues, naguère défendu par un sursaut collectif contre l'installa[tion] d'un énorme ensemble touristique, pour une création comme le [parc] national de Luberon, qui avec les inconvénients d'un tel classe[ment] (restriction de la liberté de disposition de leurs terres par [les] paysans) constitue pourtant le système de défense le moins cont[rai]gnant contre l'invasion des promoteurs, et a d'ailleurs obten[u le] concours de presque toutes les mairies du secteur, com[bien] de « complexes » bétonnés, de « cabanons » en toc, de faux prove[nçal] et de vrai banlieusard, combien de fausses tours et de vrais build[ings] qui, se gaussant des indications, interdictions et planificat[ions] préfectorales, déshonorent l'une des plus belles campagnes [du] monde, ponctuée d'abbayes cisterciennes et de « bories » néolithiq[ues].

Charnière, carrefour, porte ? Comment résumer d'un mot [ce] qu'est ce département riche de sa pluralité et même de ses con[tra]dictions ? Charnière entre vallée du Rhône et contrefort des Al[pes,] carrefour entre six départements — Drôme, Ardèche, Gard, Bouc[hes]-du-Rhône, Var et Alpes-de-Haute-Provence, — le Vaucluse [est] aussi et surtout la porte d'accès à la Provence méditerranée[nne] qu'il résume sans en épuiser tous les charmes.

Quand, venant par le train ou la route, vous sentez-[vous] vraiment entré en Provence ? A Valence, à Montélimar ? [Non,] c'est en passant à Orange par le noble arc romain que l'on [sent] s'ouvrir soudain ce pays qui, de Saint-Rémy à l'Esterel, d'Arle[s] d'Aix à la Sainte-Baume et aux gorges du Verdon, a été o[ffert] aux hommes pour mieux encore que pour y cueillir des olive[s,] presser des raisins et y pêcher des rougets : aussi pour qu[e la] musique de Mozart y sonne plus juste et que Vincent Van G[ogh] y fixe un soleil plus royal.

JEAN LACOUTUR[E]

avant la bataille

Une affaire de famille

LORSQUE les résistants prirent le contrôle du village de Roussillon, en août 1944, leur chef, Raoul Chanon, reçut un télégramme du comité d'épuration. On lui signalait une douzaine de personnes à arrêter, du notaire, nommé maire par Vichy, au propriétaire d'une carrière d'ocre. Chanon déchira le télégramme en disant : « *Nous réglons nos affaires en famille.* » L. Wylie, qui rapporte cette anecdote (1), ajoute que, plusieurs années après, l'attitude du chef de maquis était rappelée avec émotion par tous les habitants du village, de ceux qui votaient pour le parti communiste à ceux dont les sympathies allaient à la droite. Cette affirmation d'indépendance à l'égard des « autres » exprimait une tradition qui fait que, dans le Vaucluse, la politique est souvent une affaire de famille.

Les clivages ne correspondent pas toujours aux inimitiés entre les individus ou les groupes, mais il existe des habitudes familiales qui influent sur les choix politiques. De proche en proche se constituent des clientèles, fidèles à un parti et parfois à un homme. Le radical Edouard Daladier a bénéficié de ce phénomène pendant quarante ans, en unissant l'habileté du notable au prestige du chef de parti au point de retrouver, après la guerre, la popularité que son expérience de président du conseil aurait pu ternir. Lorsqu'il voulut, en octobre 1945, reprendre le siège de député qu'il avait occupé de 1919 à 1940, il dut mener une campagne difficile face à des adversaires qui ne ménagèrent pas leurs critiques au « munichois », et il fut battu. Mais, élu à la seconde Assemblée constituante en juin 1946, il fut ensuite constamment réélu jusqu'en 1958.

Pendant toute cette période, Daladier domine la vie politique du Vaucluse, en s'alliant avec les socialistes, voire avec le M.R.P., pour tenir à distance les « extrêmes ». Mais l'occupation et la Résistance ont entraîné le développement d'un communisme rural qui assure au P.C. le plus grand nombre de suffrages à chaque élection législative. Il faut le système des apparentements en 1951 pour permettre au R.G.R (parti radical), à la S.F.I.O. et au M.R.P. de se partager les quatre sièges du département, alors que le parti communiste devance le parti radical de huit mille voix. Les élections de 1956 ramènent à l'Assemblée un communiste, mais aussi un membre du mouvement de Poujade.

La fin de la IVe République et l'avènement du gaullisme annoncent le déclin du parti radical et modifient l'équilibre politique dans le département. Battu, en novembre 1958, par l'ancien maire R.P.F. d'Avignon, Daladier quitte la mairie, qu'il détenait depuis 1953, en dénonçant la « *nouvelle droite, agressive et bornée, (qui) triomphe en se couvrant du nom et du prestige du général de Gaulle* ».

Les chances d'un nouveau radicalisme

L'un de ses adjoints, M. Henri Duffaut (S.F.I.O.), lui succède et constitue, en 1959, une liste commune avec les indépendants et le M.R.P., qui l'emporte sur la liste communiste et radicale de gauche menée par le docteur Pons, maire d'Avignon à la libération. La même alliance, modifiée par le retour des radicaux, est reconduite en 1965 et en 1971. En 1977, M. Duffaut a appliqué l'accord d'union de la gauche et fait entrer treize communistes au conseil municipal ; mais il a conservé d'anciens M.R.P. devenus « sans étiquette ».

Elu sénateur en septembre dernier, M. Duffaut a abandonné le siège de député qu'il détenait depuis 1962, année où la S.F.I.O. avait repris à l'U.N.R. la représentation d'Avignon et celle de Carpentras. Mais M. Jacques Bérard a tenu bon à Orange, d'où il n'a été délogé, en 1967, par M. Fernand Marin (P.C.), que pour y être réinstallé en 1968 et maintenu en 1973. L'entrée à la mairie, cette année, d'une liste d'union de la gauche, menée par M. Louis Giorgi (P.C.), annonce une campagne difficile, en 1978, pour M. Bérard face à M. Marin.

La tâche ne sera pas non plus aisée pour M. Jacques Richard, membre du comité directeur du P.S., qui tentera de conserver à son parti le siège de Carpentras, où M. Francis Leenhardt ne se représente pas. Le maire de Carpentras, M. Maurice Charretier, membre du conseil politique du parti républicain, est un de ceux qui portent l'espoir des amis de M. Soisson de faire apparaître, dans le sud de la France, un « nouveau radicalisme », à la fois modéré et moderniste, sur lequel ils voudraient asseoir leur mouvement. Est-ce par souci de la tradition que M. Charretier compte dans son équipe municipale M. Jean-Marc Daladier, petit-fils de l'ancien président du conseil ? M. Daladier appartient aussi au groupe que M. Bernard Rideau, conseiller du président de la République pour les problèmes de communication, dirige à l'Elysée.

En Avignon, M. Jean-Pierre Roux, élu député en 1968 lorsque l'U.D.R. remporta les trois sièges du département, puis battu en 1973 par M. Duffaut, sera candidat à la succession de celui-ci. Il devra compter avec M. René Dubois, qui menait une liste centriste aux dernières élections municipales, et qui sera candidat du C.D.S. en mars prochain. La majorité semble avoir quelques chances de l'emporter sur M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat national du P.S. et adjoint au maire d'Avignon, qui ne paraît pas encore très solidement implanté dans la circonscription.

M. Taddéi, dit-on en ville, a s[...] tenté de se faire connaître p[...] Festival du théâtre, à propos d[...] une polémique l'a opposé, [...] année, au successeur de Jean [...] M. Paul Puaux. Or, le Festival [...] qu'un sujet de préoccupation s[...] daire pour les Avignonnais, qu[...] tire peu et qui sont nombreu[x à] voir un gouffre de subventions [...]

Malgré la concurrence [...] M. Michel Goutard, radical de [gau]che, le parrainage de M. D[...] semble mettre M. Taddéi en [...] position pour succéder au [...] d'Avignon à l'Assemblée nati[onale.] Mais, dans l'avenir, le respon[sable] des questions culturelles au [...] saura-t-il établir à Avignon, e[t au-]delà, ce réseaux de liens perso[nnels] qui assura à M. Duffaut et [à son] prédécesseur des élections [...]bles ?

PATRICK JARREA[U]

(1) *Un village dans le Vau[cluse]*



مكبرة من الأصل

A qui profitent les festivals ?

(Suite de la page 21.)

Placés sous la responsabilité du laniste Jean-Pierre Armengaud, a déjà très active délégation musicale régionale y trouverait n tout cas un terrain nouveau our des formules dynamiques 'information (Musibus), de formation (sensibilisation des écoles e musique : encadrement des mateurs) et d'animation (ateers) en milieu rural. Les responables se disent partisans d'une xploration à la source des pratines et du folklore locaux. Ils nettent en place « *avec urgence t modestie* » une formation 'animateurs « aux pieds nus » hargés de porter la bonne parole usqu'aux lieux les moins accessiles. Il existe ainsi à Barjols, ans le Var (deux mille cent cinnante habitants), une école de musique itinérante que se partaent treize communes. Participaon demandée aux habitants : francs par personne.

Le Sud-Est se distingue par la chesse et la diversité de sa vie ssociative. Jean-Pierre Armenaud et son équipier essayent de isciter dans les départements, à artir de cercles existants, des ssociations plus vivaces.

Cet appel à la participation du public dans les activités musicales représente aussi un des chevaux de bataille du jeune Office régional de la culture, émanation de l'Etablissement public régional que préside, depuis sa création en décembre 1976, un jeune avocat socialiste, M. Michel Pezet. Cette association, régie par la loi de 1901, a réalisé en juillet dernier, dans les six départements concernés, une « étude des besoins », doublée de « propositions d'actions concrètes » à partir d'une enquête menée sur le terrain par les solistes de Marseille et leur chef, le violoniste Devy Erlih.

L'enquête a notamment abouti à cette constatation : « *De nombreux habitants savent les efforts importants faits pour la réalisation des festivals. Efforts qui sont faits essentiellement — au dire des enquêtes — pour satisfaire le public des touristes.(...) Mais ces efforts ont souvent lieu au détriment d'activités « hors saison ». Cette situation de déséquilibre donne au public local potentiel l'impression d'un favoritisme exercé à l'endroit des touristes. Impression qui provoque chez les enquêtés une réaction de jalousie et de dépit qui les conduit à se désintéresser des festivals et les conforte dans l'envie de rester chez eux pour écouter de la musique.* »

Les enquêteurs préconisent, outre la « *motivation des amateurs* », l' « *intervention en milieu scolaire* » ou la « *remise en service des kiosques* » — autant de vœux pieux, pour l'instant. — la réalisation (en cours) d'un Centre provençal de musique de chambre et l' « *établissement d'un courant d'intérêt réciproque entre populations d'origine étrangère et française, en diffusant les musiques traditionnelles des uns et des autres* ». Ainsi voit-on apparaître timidement, en dernière page d'un document officiel, ce qui pourrait pourtant former un volet important de l'action tant municipale que ministérielle dans toute la région : la reconnaissance de cet apport inestimable, généralement laissé en friche, que sont les cultures immigrées.

Organisées à l'occasion de l'implantation de la ville nouvelle de Vitrolles au bord de l'étang de Berre, les premières rencontres des musiques méditerranéennes des centres Fontblanche ont eu lieu en août 1976. Pour « *contribuer à faire connaître les musiques populaires originales des différents pays méditerranéens* ». Ce festival nouvelle manière, ouvert en priorité au public régional, inaugurait un système d'ateliers (danses, instruments, lutherie) propre à instaurer un nouveau mode d'écoute — plus « motivée », plus informée — pour des manifestations comparatistes, invitant à des rapprochements musicologiques entre des répertoires géographiquement distincts. Tentative évidemment passionnante.

La force du mot « rencontre »

L'Office régional apparaît d'emblée comme l'un des points d'ancrage locaux de la stratégie du parti socialiste en matière de culture : recensement des besoins, y compris dans le « non-public »; refus de la politique de prestige imputée aux successeurs d'André Malraux ; politique du livre capable de sauver l'édition régionale ; aide aux salles de cinéma dans les petites et moyennes communes, « *seuls endroits un peu vastes où les gens aient pris l'habitude de se rencontrer* ».

Avec ses deux employés, son secrétaire et son secrétaire général, avec ses conseillers techniques vacataires, avec son million et demi, environ, de budget, l'Office n'a d'autres ambitions que de constituer des dossiers, de les instruire auprès de l'Etablissement régional, de fournir aux municipalités des aides d'équipement minimes, de « *débloquer les situations* ».

Instances également vouées à l'information et à la coordination, la direction aixoise des affaires culturelles et l'Office régional de la culture ne sont pas en concurrence. « *Notre action est complémentaire* », dit M. Delarozière. Reste que leur impact et, pourrait-on dire, leur « réputation » ne sont pas comparables. Les mêmes animateurs pour qui « *ça ne vaut pas la peine* » de s'adresser à l'antenne ministérielle où « *il n'y a pas d'argent* » (mais n'est-ce pas une tradition, dans la décentralisation, d'aller à Paris quêter des miettes ?) déclarent volontiers que « *des efforts sont faits* » à l'Office régional, qu' « *il y a peut-être de l'espoir* ».

L'association de M. Pezet n'a, il est vrai, qu'un an d'existence. Elle a cependant compris — idée-force dans une région de « consulats » — la force du mot « rencontre » : mis sur pied au cours d'une réunion préparatoire qui a réuni en juin dernier à Forcalquier élus, créateurs, animateurs, artisans et toutes personnes intéressées, des états généraux de la culture, d'abord réduits aux dimensions des Alpes-de-Haute-Provence et qui ont tenu leur seconde réunion préparatoire le 19 novembre à Gap, étendront bientôt leurs assises aux six départements. Les grands thèmes, et les plus petits, seront abordés. Des solutions seront recherchées pour une politique régionale du théâtre, du livre et des musées. Les résultats, au-delà des « prises de conscience », seront-ils plus concrets que ceux des assises nationales (audio-visuel à Chalon-sur-Saône, théâtre à Lille, musique à La Rochelle...) qu'organise périodiquement le parti de M. Mitterrand ? Réponse, peut-être, dans les mois à venir.

ANNE REY.

gros plan

Tréteaux à part

ON se rappelle — c'était en 1975 — l'échec d'une tentative de coproduction lyrique entre Arles et le Festival officiel d'Aix-en-Provence. On s'en est étonné... de Paris. Sur place, pas du tout. Arles, entend-on dire, c'est l'autre bout du monde. Cités voisines sur les rives de l'étang de Berre, Martigues et Istres, de la même façon, jouent leurs cartes en se tournant le dos. Et que dire de Marseille et de la ville de Cézanne, alors que moins de ... kilomètres d'autoroute séparent le cours Mirabeau de la gare Saint-Charles ?

Les Aixois voient-ils pour autant à Marseille les spectacles de Marcel Maréchal ? Cinq ou six ...nts abonnés, pas plus. Les Marseillais assistent-ils à Aix aux réjouissances (gratuites) de Musique dans la rue ? Ils laissent plutôt la place aux touristes étrangers et parisiens.

A Aix, le Relais culturel qui assure, avec un statut de centre d'animation (C.A.C.) et sous la direction de Simone Turck tant la programmation du théâtre municipal et les animations dans les quartiers » que l'organisation du ...ur Musique en pays d'Aix *(élargissement en milieu rural de Mu...*ue dans la rue) et le Mois de *poésie qui a débuté le 18 novem...*, ne « *fait pas de publicité sur Marseille* ». *Il y a déjà beaucoup à entreprendre pour abattre des barrières intérieures à la cité...*

spectacles invités et pour son Festival populaire, couronnement annuel d'une politique d'ouverture aux associations et d'écoute des communautés immigrées (sans équivalent dans la région.

C'est pourtant la division — pis : l'indifférence, — qui règne. « Istres a reçu la manne, *constate, laconique, Mlle Christine Fabre, directrice de l'Office martégal.* Ils disposent, c'est vrai, d'un très beau théâtre. Mais pourquoi travailler avec eux ? Le public d'ici ne se déplace pas. A peine certains vont-ils voir parfois les pièces montées par Marcel Maréchal. Ils n'ont pas l'habitude : Marseille a toujours été un tel désert culturel ! Chaque association, ici, pratique l'émulation, Jeunesses musicales de France, Connaissance du monde. Les communautés donnent des bals. Les Arméniens, très nombreux, organisent des spectacles, des conférences, veulent faire venir des pièces de Paris. Chaque ville a son mode de vie. Même avec Port-de-Bouc, distant de 5 kilomètres, l'échange ne se fait pas. »

« Nous sommes victimes de notre bâtiment, de nos moyens d'animation trop importants par rapport à notre terrain d'action, *dit, quant à lui, M. Boulay, responsable du C.A.C. d'Istres.* Nous pouvons prétendre à une diffusion d'importance nationale. Mais Marcel Maréchal ou les Ballets de Marseille nous boudent. Nous sommes suspects, même aux yeux de la nouvelle municipalité, qui nous subventionne à 75 % : elle nous ressent comme gauchistes. *Marius*, de Pagnol, passe encore. Mais quand nous recevons *les Bonnes*, de Genet, on nous accuse de voler trop haut. »

C'est ainsi qu'à l'entrée de la « Maison pour tous » d'Istres trônait, début octobre, une affiche géante de Georges Jouvin : le bal mensuel est roi. Les gradins sont à chaque fois démontés puis remontés. A Noël, le théâtre est immobilisé trois jours par les colis destinés au troisième âge : la municipalité s'obstine à utiliser comme une salle des fêtes un bâtiment voué, par ses proportions, aux productions lyriques, aux grandes chorégraphies et aux colloques internationaux.

Envié, isolé, M. Boulay sait que ses seuls soutiens sont au ministère et à la direction régionale : « Avignon est loin », *dit-il.* « Paul Pueux est un grand patron. Qu'avons-nous en commun avec Villeneuve-lès-Avignon ou Toulon ? Je collabore plutôt avec Montbéliard. »

« Je collabore plutôt avec Montbéliard »

...utres exemples de voisins qui se ...rnent le dos : Istres et Martigues. ... kilomètres de distance. Ici, un ...ire communiste. Là, depuis 1977, ... jeune maire socialiste. Culturellement, tout, semble-t-il, invite à l'alliance : Istres possède (à la ...eur, il est vrai, de l'opération d'aménagement des rives de l'étang de Berre et d'une manœuvre électorale de l'ancien maire) une ...euse « Maison pour tous », véritable mini-maison de la culture flambant neuve, avec sa grande salle de ... cent vingt et une places dotée d'une fosse d'orchestre, ses salles de colloque, d'exposition, etc. A l'inverse, l'Office municipal socio-culturel de Martigues aurait besoin d'un toit plus vaste que celui de ... théâtre de quatre cents places d'un lieu d'accueil plus décent ... un chapiteau en location pour ses

A. R.



ENSEIGNEMENT ET DÉBOUCHÉS

Une étude régionale du « Monde de l'éducation »

« *LES jeunes veulent rester au pays.* » La région Provence - Alpes - Côte d'Azur est aujourd'hui le témoin — plus que d'autres peut-être en raison de ses charmes — de cette résistance des nouvelles générations à monter vers le « nord », vers Lyon et Paris, pour y trouver du travail. Cette situation nouvelle commande, aujourd'hui encore plus qu'hier, la recherche de solutions pour l'emploi, mais aussi un effort d'adaptation du système de formation à la réalité régionale.

C'est ce qu'a compris l'administration, qui s'est préoccupée d'abord de connaître la situation avec davantage de précision. Le « rapport Blaché », du nom de son auteur, chargé de mission à la préfecture de région, compare, métier par métier, les besoins de l'économie régionale et les « flux de sortie » de l'appareil de formation et révèle les déséquilibres les plus voyants.

La pratique a pourtant, dans ce domaine comme dans d'autres, précédé l'analyse et la théorie. Fos-sur-Mer en est un exemple. L'industrialisation de cette zone et son urbanisation se sont accompagnées d'un effort massif pour assurer la scolarisation des nouveaux arrivants, et pour adapter les formations offertes dans l'enseignement technique. Si la réalité des emplois créés n'a pas été conforme aux prévisions, la mise en chantier de la zone de Fos a permis des expériences originales d'enseignement — le centre éducatif et culturel et le centre d'enseignements technologiques de l'étang de Berre à Istres — et la réalisation d'un centre important de formation d'adultes sous l'égide de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes).

L'effort d'adaptation est aussi visible en matière de formation continue. En particulier, les diverses réalisations des chambres de commerce et d'industrie (Institut des fruits et légumes à Avignon, Centre d'études touristiques à Briançon, Formation de plongeurs sous-marins à Marseille, etc.) témoignent de ce souci, que partage aussi le conseil régional. Celui-ci a subventionné un certain nombre d'établissements techniques publics pour leur permettre de mieux s'équiper et de créer de nouvelles sections.

Ainsi se dessine peu à peu et de moins en moins empiriquement une politique régionale de la formation dont n'est pas exclu l'enseignement supérieur. A ce niveau, toutefois, l'effort de planification régionale est enrayé par la concurrence que se livrent les établissements. Les trois universités d'Aix-Marseille ont eu une grande partie de leur énergie accaparée par la petite guerre qui les oppose depuis plusieurs années. Et aucune concertation de quelque envergure n'a pu s'établir entre elles et les établissements plus récents créés à Nice et à Toulon.

L'enseignement supérieur a pourtant des atouts considérables dans cette région qui attire chercheurs et enseignants. Les bons résultats obtenus par la jeune université de Nice, les perspectives qui s'ouvrent à celle de Marseille-Luminy et au complexe scientifico-industriel de Sophia-Antipolis, près d'Antibes, en sont la preuve.

Les différents aspects de la formation en Provence - Côte d'Azur — adaptation de la formation à l'économie régionale, organisation et développement de l'enseignement supérieur — seront analysés dans une grande enquête publiée dans le numéro de décembre du *Monde de l'éducation* (en vente à partir du 26 novembre).

YVES AGNES.

Plutôt facteur à Gap

LES Hautes-Alpes ont toujours été une terre d'émigration, mais cette tradition est en train de se perdre. « *L'émigration, c'est fini. Il n'y a plus de familles nombreuses* », entend-on de tous côtés. En fait, l'émigration continue, mais ce n'est plus la même. Au paysan de l'Embrunais allant « faire charcutier » à Marseille a succédé le bachelier obligé d'aller à Aix ou à Grenoble pour entreprendre des études supérieures. « *Les bons élèves ne restent pas ici* », observe M. Marcel Bourcet, ancien directeur d'école et Gapençais depuis toujours. Il est bien placé pour le savoir : son fils, passé par l'Ecole polytechnique, est aujourd'hui ingénieur à Tulle et sa fille enseigne l'allemand à l'école normale d'Avignon. (Les Hautes-Alpes sont un des rares départements à ne pas avoir d'école normale. La plus proche se trouve à Digne.)

Les Hautes-Alpes ne disposent d'aucune université, d'aucun I.U.T. ni d'aucun lycée technique — hormis quelques sections préparant les baccalauréats de techniciens G1, G2 et G3. De sorte que la moitié des bacheliers du département vont ailleurs à l'issue de leur scolarité : Aix, Marseille, Grenoble, Lyon, Paris, selon la discipline qu'ils ont choisie. Très peu reviendront dans les Hautes-Alpes au terme de leurs études.

Sur mille deux cent trente-sept garçons et filles sortis des établissements d'enseignement en juin 1977, 44 % avaient le niveau du bac et 12 % le niveau du B.E.P.C., soit 56 % sans aucune formation professionnelle. « *Il ne faut pas s'étonner de les voir s'inscrire maintenant chez nous* », dit M. Robert Legrand, directeur départemental de l'Agence nationale pour l'emploi. En septembre dernier, il y avait six cent soixante-sept inscrits âgés de moins de vingt-cinq ans à l'agence pour l'emploi — soit 50 % des demandeurs d'emploi du département.

Pourquoi cet afflux des jeunes dans l'enseignement général ? Pourquoi cette « *sur-scolarisation* » au niveau du second cycle, comme on dit à l'inspection académique ? « *Il y a plusieurs raisons à cela*, explique M. Louis-Marc Battesti, l'inspecteur d'académie. *Tout d'abord, l'absence d'industries dans les Hautes-Alpes ne pousse pas les jeunes vers l'enseignement professi[onnel]. Ensuite, les Hauts-Alp[ins] préfèrent aujourd'hui « vivre [au] pays ». En restant dans un ly[cée] classique, ils ont plus de cha[nces] de finir employés de bureau [à la] préfecture ou dans une ban[que] de Gap.* »

Ce refus de quitter la rég[ion], tout le monde le constate auj[ourd']hui. Le proviseur du ly[cée] Dominique-Villars, de G[ap], M. Jean Milelli, l'appelle « p[hototropisme] », en raison de l['at]trait qu'exerce le ciel lumin[eux] des Hautes-Alpes. Il cite le [cas] de quatre bacheliers D réc[em]ment inscrits dans un stage [de] formation sténo-dactylo à [Gap] pour « *éviter l'exil* ».

La solution du « technique court »

M. Jean Lagoutte, inspect[eur] chargé de l'orientation et de [la] formation, connaît bien ce p[hé]nomène. « *Nous en avons be[au]coup qui refusent de passer [des] concours administratifs de p[eur] de devoir déménager. Cert[ains] préfèrent rester des années [fac]teur auxiliaire dans leur rég[ion] plutôt que de monter à P[aris] p[o]ur être titularisé en deux a[ns].* » Il parle d'un élève de troisi[ème] qui, aujourd'hui, pousse sa be[sogne] de balayeur dans les rues [de] Gap. « *Comme son père trav[aille] déjà à la mairie, il a sa p[lace] assurée. Il attend des jours m[eil]leurs en restant au pays.* » [A la] chambre de commerce de G[ap], une jeune fille qui a eu [son] bac G 2 avec mention bien [est] actuellement employée à f[aire] le ménage. Une autre, titul[aire] du bac G 3, est vendeuse d[ans] une grande surface de Brianç[on].

La solution est-elle alors d[ans] le « technique court », dans [l']enseignement professionnel [que] assure le ministère de l'éducat[ion] [et qui] ouvre tous les débouchés ? « [Ce] *n'est pas si simple*, dit M. [Le]grand. *En fait, la plupart [des] enseignements techniques tra[di]tionnels (mécanique, sténo-d[ac]tylo, comptabilité) ne débouch[ent] sur aucun emploi dans le dép[ar]tement en ce moment.* » [Les] seules spécialités demandées [sur] le marché comme les métiers [du] bâtiment, la menuiserie, la ch[ar]pente ou la plomberie ne tr[ou]vent guère d'amateurs. Au ly[cée] d'enseignement professi[onnel]

(Lire la suite page ?)

gros plan

Les trouble-fête d'Avignon

ICI, le mot-clé, c'est la culture. On vient à Avignon, l'été, faire sa cure culturelle, comme on va à Dax soigner ses rhumatismes ! Tout est culture : la musique, les marionnettes, la danse, la pantomime, la chanson... Le Théâtre surtout, qu'on écrit ici avec un grand « T ». Pourquoi pas ! Cependant, théâtre élaboré, spectacles boulevardiers, pastiches et parades costumées sont trop souvent prétexte aux fantaisies les plus débridées. Il arrive que le divertissement de rue à la recherche de crédibilité ne soit plus qu'alibi culturel. Car les bibliothèques, pourtant riches, restent désertes...

Dans l'euphorie des préparatifs, chaque année l'annonce est faite d'un nouveau « tournant » du festival. On est ainsi dans la droite ligne de l'esprit de Jean Vilar : le garant d'une indispensable évolution, c'est la remise en question permanente de la forme des manifestations inscrites au calendrier.

La nostalgie de la « belle époque »

Contre vents et marées, Paul Puaux s'est efforcé de maintenir cette ligne de pensée. Et de prolonger ainsi, dans la fidélité, l'œuvre entreprise par Vilar.

Ce dernier pourtant est mort sans avoir pu rendre au festival son public avignonnais. Ce fut le drame de ses dernières années d'existence, marquées, en outre, par les soubresauts de 1968. C'est devenu la hantise de Paul Puaux !

L'analyse de ce curieux phénomène n'est pas simple, car les éléments qui ont contribué à creuser le fossé entre la population et la fête de juillet-août sont multiples.

Ainsi, les habitants perçoivent l'invasion de leur ville par des milliers d'étrangers comme un malaise. Ils répugnent, en outre, à se mêler à la foule hétéroclite des « traine-savates » monopolisant la place de l'Horloge, et, du même coup, refusent de participer à la grande euphorie populaire que souhaitait Vilar. Enfin, pendant trop longtemps sans doute, ce festival a privilégié la la recherche, faisant d'Avignon, l'été, un gigantesque laboratoire pour l'élaboration de chefs-d'œuvre à venir. A la vérité, il en sortit bien quelques spectacles qui firen[t] [car]rière. Mais il fut alors, pour [ce] motif, victime en partie d'un e[ffet] de boomerang : voulu, dans l'es[prit] de son créateur, opposé au « [star] system », il devint, à son insu, p[our] certains un formidable tremplin p[our] le vedettariat.

La municipalité de gauche [de] M. Henri Dullaut n'a pourtant [pas] lésiné sur les moyens mis en œu[vre]. Le déficit de chaque festival se c[hif]fre en millions de francs et la p[oli]tique des prix d'entrée pratiq[uée] devrait favoriser les groupes et [les] spectateurs de condition modeste.

Mais le public potentiel local [dispo]se à Avignon en juillet et en [août] l'est généralement par obliga[tion] professionnelle. Les spectacles [se] terminent fort tard dans la nuit. [Or,] au petit matin, ouvriers, employés [et] commerçants doivent reprendre [le] travail.

Dans le meilleur des cas, les [Avi]gnonnais constituant la popula[tion] active ne peuvent assister qu'à [un] ou deux spectacles par semaine.

Enfin, il ne faut pas oublier [les] effets d'un antagonisme politique [qui] oppose une fraction non négligea[ble] de la population à la municipalit[é].

Dans les milieux d'affaires, on [ne] cache pas sa répugnance à assi[ster] à des manifestations où s'illustr[e], souvent avec violence, une con[tes]tation des valeurs auxquelles [on] reste très attaché. Car la nosta[lgie] de la « belle époque » de Gé[rard] Philipe et de Daniel Sorano, mai[nte]fois invoquée, ne paraît pas très [tom]bante lorsqu'on se souvient [qu'à] l'époque où furent joués le Prince [de] Hombourg et Mère Courage le pu[blic] local n'était pas plus empressé [qu'il] ne l'est aujourd'hui à garnir les [gra]dins de la cour d'honneur du Pa[lais] des papes.

Il n'empêche qu'une catég[orie] d'Avignonnais, toutes opinio[ns] confondues, est favorable au fe[sti]val : les propriétaires de bars, [de] restaurants, d'hôtels, et quelq[ues] autres bénéficiaires des retomb[ées] estimées voici quelques années [par] des spécialistes à plus de 20 [mil]lions de francs. Au demeurant [la] progression de fréquentation [du] public local est une réalité. [Mais] elle est encore faible et très le[nte]. Promis pas vers une totale réc[on]ciliation ? Celle-ci est en tout [cas] souhaitée par les responsables. [Paul] Puaux en tête.

La recette-miracle reste à trou[ver].

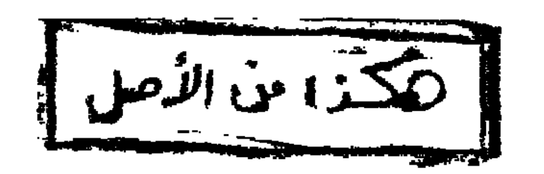
JEAN FAURE

LE CIRCU[IT]

RÉALISATION AU

Au pays des cigales

Circuit modèle



هكذا من الأصل

que préposé à Paris

nel Paul-Héraud, à Gap, existe par exemple une section pour selliers-garnisseurs, un métier très demandé pour la fabrication des sièges de voitures, de trains, d'avions, etc. *« J'ai vingt places dans cette section*, explique le proviseur, *mais je n'ai que quatorze candidats. »* Les jeunes ne veulent pas manier l'aiguille et, surtout, ils redoutent de « s'exiler » à Grenoble ou dans la région lyonnaise.

Au lycée professionnel d'Embrun, on forme notamment des électriciens d'équipement et des menuisiers-charpentiers. Des métiers où la demande, en aval, est relativement forte. Mais pas en amont. *« Il faut comprendre*, explique le directeur, M. Charles Marimbert. *Dans l'administration, il y a les intempéries. Dans le privé, il faut monter des bardeaux sur un toit par — 15 degrés, et sans prime. »*

Il n'y a guère qu'au nouveau Centre de formation des apprentis de Gap où l'on affiche un certain optimisme quant à l'embauche des jeunes. *« Il n'y a pas de chômeurs ici »*, affirme M. Dominique Crosetto, le directeur. Les deux cent quatre-vingt-cinq apprentis actuellement en formation (cinquante de plus que l'an dernier) sont à peu près sûrs d'être embauchés au terme de leur contrat. *« Bien sûr*, reconnaît M. Crosetto, *il arrive qu'un apprenti-peintre devienne commis de restaurant, mais il ne reste pas chômeur. »* Quant aux mécaniciens, ils doivent se préparer à émigrer car les Hautes-Alpes ne peuvent absorber chaque année soixante-dix nouveaux professionnels de la mécanique.

Apprendre l'accueil

« Notre industrie, c'est le tourisme », affirme sans détours M. Pierre Roux, président « délégué » de la chambre de commerce des Hautes-Alpes et conseiller technique auprès du secrétaire d'Etat au budget. Et quand le président Roux dit « tourisme » il pense, évidemment, « montagne », et surtout « neige ». *« Autrefois*, dit-il, *les métiers nobles de la montagne étaient accaparés par les Savoyards. Rien que notre accent du Midi nous mettait en position d'infériorité par rapport à ceux du Nord, réputés sérieux. »*

La riposte, ce fut la création, en 1975, du Centre régional des enseignements touristiques ou CRET, installé depuis janvier dernier dans l'ancien Grand Hôtel de Briançon. Quatre cent soixante-dix stagiaires munis seulement de leur certificat d'études, du B.E.P.C. ou d'un C.A.P., y acquièrent actuellement une formation professionnelle dans les spécialités suivantes : métiers de la montagne (moniteur de ski, guide, etc), hôtellerie, et maintenant métiers du cheval et artisanat. Les stages, pris en charge par le Fonds national de l'emploi, durent, selon le cas, de deux mois à trois ans. *« Nous formons à des métiers non saturés »*, confirme le directeur, M. François Bonfiglio.

Un seul établissement d'enseignement public concourt à cette formation des métiers du tourisme : le collège agricole de Gap, qui forme en deux ans une soixantaine de fils et filles d'agriculteurs de la région. *« Nous avons conçu l'an dernier un diplôme qui répond aux besoins actuels*, explique son directeur, M. Adrien Vial. *Ce diplôme conjugue l'agriculture, l'élevage et les « activités annexes », c'est-à-dire l'accueil du touriste à la ferme et les métiers de la montagne. »* Grâce à cette formation polyvalente, l'agriculteur haut-alpin de demain devrait pouvoir compléter ses revenus en recevant des campeurs l'été et en étant pisteur ou perchiste l'hiver.

« En fait, dit un vieux Gapençais, *les pouvoirs publics redécouvrent ce que les Haut-Alpins ont toujours fait : la polyvalence. »* Et tous les responsables pensent de même. *« Il faut que le montagnard actif puisse en même temps être garagiste, taxi, moniteur de ski et petit artisan. »* Encore faut-il, comme le remarque M. Roux, que la législation fiscale le lui permette. Et c'est oublier que la moitié des jeunes sont formés à une polyvalence purement intellectuelle qui ne les prépare nullement à vivre au pays, sinon dans l'administration...

ROGER CANS.

gros plan

NICE AVEC ET CONTRE SES M.J.C.

Au début d'avril 1972, M. Jacques Médecin, maire de Nice, partait en guerre contre les maisons des jeunes et de la culture de sa ville. « Ce sont, déclarait-il, *des foyers de révolution que je m'en vais supprimer. » Les M.J.C. réagissaient, publiaient leur bilan d'activité. Les hostilités cessaient et une « drôle de paix » s'installait... Mais la municipalité a pris depuis certaines initiatives qui inquiètent ses interlocuteurs.*

Nice compte quatre maisons des jeunes et de la culture affiliées à la Fédération française des M.J.C. M. Jean Médecin, le père du maire actuel, avait été séduit par la vocation de ces établissements, qui devaient être des instruments de culture populaire dans les différents quartiers de la ville. Seule vit le jour, avant qu'il ne décède, le 18 décembre 1965, la M.J.C. « Bon Voyage », implantée sur la rive gauche du Paillon, au cœur d'une cité de transition où avaient été relogés des habitants du vieux Nice.

Aiguillonné par un jeune assistant de la faculté de droit, plus tard maire de Grasse — M. Hervé de Fontmichel, dont Jean Médecin avait fait son adjoint à la jeunesse et qui présidait l'union départementale des M.J.C. des Alpes-Maritimes, — Jacques Médecin construisit les trois autres : « Pasteur », humble local tout en longueur, en face de « Bon Voyage », au milieu des H.L.M., dans l'un des quartiers les plus déshérités du nord-est de la ville, en 1967 ; « Magnan » à l'ouest, à proximité de la promenade des Anglais, en 1969, et « Gorbella » au nord, inaugurée le 3 mars 1971. Les deux premières, simples équipements de quartier, ne comptent aujourd'hui que quatre cents adhérents chacun. « Gorbella » et « Magnan » en ont l'une et l'autre environ six mille.

Après la crise de 1972 la municipalité pratique d'abord la politique de la chaise vide dans les conseils d'administration — restés soudés — des maisons, sans toutefois supprimer ni réduire ses subventions, actualisées chaque année. En 1974, elle crée, en liaison avec l'office public d'H.L.M., une nouvelle association à vocation socio-culturelle : Côte d'Azur Culture et Loisirs (CACEL), qui s'est transformée depuis, sans modification de son sigle, en Centre d'animation, de culture et de loisirs de la ville de Nice.

C'est un choix politique, estiment les responsables des M.J.C. La municipalité n'ayant pas pu prendre le pouvoir dans ces établissements en raison de leur fonctionnement démocratique, elle cherche désormais à se substituer à elles et à « encadrer » la jeunesse de la ville.

« Dans le même temps, *fait remarquer M. Jacques Husetowski, directeur de la M.J.C. Gorbella*, nous étouffons, faute de crédits. Depuis quatre ans nous ne pouvons plus organiser de manifestations théâtrales ou musicales. Nous avons dû licencier en 1975 quatre de nos salariés et nous refusons, en moyenne, deux mille à deux mille cinq cents adhérents par an depuis trois ans. »

Mêmes problèmes financiers et d'espace dans les autres maisons.

« Le procès que l'on fait à la municipalité est un faux procès, *réplique le délégué aux M.J.C., M*[e] *Jean-Claude Rouillot (P.R.)*. Les M.J.C. représentent un intérêt certain sur le plan culturel et sur le plan de l'animation de quartier. Il n'est pas non plus question, comme on l'a dit, de les municipaliser. »

Nouveau venu dans l'équipe municipale M[e] *Rouillot, qui se flatte de ses bonnes relations avec les deux présidents socialistes de Magnan et de Gorbella, M*[es] *Michel Cardix et Jacques Randon, tous les deux ses confrères au barreau de Nice, a incontestablement inauguré une nouvelle forme de collaboration avec les M.J.C., plus suivie et plus « éclairée ». Ses partenaires estiment, au demeurant, que ce changement est davantage motivé par des raisons de conjoncture électorale que par des raisons de fond. Ils relient également entre eux plusieurs événements ou initiatives, démontrant* « la volonté de la municipalité d'écarter des hommes ou de mettre à l'index des institutions « mal pensants » ou ne correspondant pas à ses critères culturels ».

Par exemple, le départ de la direction du Théâtre de Nice, à la fin de la saison 74-75, de Gabriel Monnet, jugé trop « progressiste », la suppression totale le 1[er] *juin, pour des raisons de « compressions budgétaires », de la subvention accordée, sans interruption depuis quinze ans, au centre de culture ouvrière (C.C.O.) des Alpes-Maritimes, la fermeture du département d'activité culturelle (DAC) du Palais de la Méditerranée ou, encore, le conflit né avec la municipalité à la M.J.C. Bon Voyage, après l'ouverture d'une permanence d'élus. Le successeur de Gabriel Monnet, Jean-Pierre Bisson, est lui-même aujourd'hui sur la sellette. On lui reproche son narcissisme (il a monté ses propres pièces), son dilettantisme, mais surtout « de ne pas faire venir assez de spectateurs et de ne pas favoriser les activités théâtrales et locales ».*

Le projet de « charte culturelle » rendu public le 9 novembre par M. Roger Binda, adjoint (R.P.R.) aux affaires culturelles, n'a pas contribué davantage à rassurer les M.J.C. sur leur place et sur leur rôle dans la vie culturelle niçoise. Il prévoit notamment la mise en service, dans les quartiers, d'ateliers de création « permettant à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer en fonction de leurs goûts », *qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de musique, de danse, de cinéma ou de photographie. Ces ateliers seront implantés* « là où il n'y a pas de M.J.C., mais là aussi où il aurait pu y en avoir une... ». *Il est également dans les intentions de la municipalité de mettre sur pied un nouvel organisme chargé de coordonner les diverses manifestations culturelles de la ville et de diffuser les informations s'y rapportant : NICEA (Nice information, culture et animation). Il existe déjà un service semblable, Nice informations culturelles, créé par la M.J.C. Gorbella et regroupant dix-neuf associations ou établissements culturels.*

GUY PORTE.

CHÈRES CLEFS DE SOL

Aide aux artistes locaux afin qu'ils puissent présenter leurs œuvres au public, mise en place au niveau des quartiers d'ateliers de création, encouragement à la culture niçoise et poursuite d'une politique de prestige, ainsi se résume le projet de « Charte d'action culturelle » présenté le 9 novembre par M. Roger Binda, adjoint R.P.R. au maire de Nice, délégué aux affaires culturelles.

La municipalité n'avait pas jusqu'ici de politique culturelle bien définie, sinon en donnant la priorité aux manifestations susceptibles d'avoir un grand retentissement public et de contribuer à la renommée de la ville. La culture à Nice a été longtemps « une distraction d'hivernants » et elle est restée plus orientée vers les touristes que vers la population résidente.

Le montant des crédits affectés aux activités culturelles a représenté en 1977 près de 45 millions de francs, soit 6,97 % des dépenses totales du budget primitif de la ville. Ce taux, plus élevé que le taux moyen en France (4 %) n'a pourtant en lui-même qu'une signification relative. La politique d'animation et de « promotion » de la municipalité niçoise coûte en fait très cher.

Nice a néanmoins rattrapé dans les dix dernières années le retard qu'elle avait pris à la fin du V[e] *Plan dans le domaine des équipements culturels avec la mise en place des M.J.C., du Centre national d'art dramatique (1969), du Conservatoire national de région et du lycée musical (1970) — qui ont fait de Nice l'une des cinq principales villes françaises en matière d'enseignement musical, — de l'Ecole nationale d'art décoratif et du Centre artistique des rencontres internationales (1971), du musée Message biblique Marc Chagall (1973), de la cinémathèque (1976). Ces établissements récents s'ajoutant à l'Opéra, aux galeries municipales et aux autres musées.*

G. P.

(PUBLICITÉ)

Les Bouches du Rhône
un département touristique méconnu

Dans les pas de Mireio

Les Bouches du Rhône, c'est, bien sûr, le pôle économique et industriel de Marseille-Fos. mais c'est aussi, déjà les portes de la Côte d'Azur, avec ses plages de sable ardent à chaque échancrure du littoral. Et c'est, surtout, la Provence, avec ses garrigues parfumées, ses pins stridulants de cigales, ses cités bruissantes de vie, tout au long de l'année. Ici en fait, le décor de la vie quotidienne et le cadre de l'évasion estivale ne font qu'un...

Les fils du Rhône et de la Durance peuvent en effet, à toutes les saisons et sous un ciel toujours clément, jouir de la diversité et de la beauté des sites qu'un relief original leur a donnés en partage : les petits ports et les calanques de la côte, les pentes des Alpilles dont le miel a nourri la poésie de Mistral, la fraiche végétation et les teintes si particulières du Massif de la Sainte-Victoire ravivées par le pinceau de Cézanne, les forêts touffues de la Sainte-Baume protégeant la grotte de Marie-Madeleine, la pécheresse repentie, et les oeufs, vieux de milliers d'années, des dinosaures ou les marais de Camargue traversés rituellement par les cortèges gitans en quête des rivages accostés par la barque des Saintes Maries et de Sara l'Egyptienne.

Littoral et Arrière-pays se conjuguent pour offrir des plaisirs multiples et renouvelés : qui ne souhaiterait, après avoir éprouvé, au sein de la Méditerranée, les joies de la nage, de la plongée sous-marine, de la pêche et de la voile sur les plages et dans les ports de plaisance de Carry-le-Rouet, Sausset-les-pins, la Ciotat, Marseille-La Pointe Rouge et des Iles du Frioul, ou de l'escalade dans les falaises des calanques marseillaises, de Marseilleveyre à Port-Miou, qui ne voudrait pouvoir découvrir, au long de randonnées équestres ou sur les sentiers parcourant collines et plateaux, dans le thym et les chênes-kermès, les havres de soleil et de silence ménagés par la nature où s'inscrit parfois, contre le vert des pinèdes et le bleu profond du ciel, l'ocre des pierres romanes de quelque abbaye (Frigolet, Montmajour, Silvacane, Le Tholonet).

Témoins d'un passé

Outre les richesses archéologiques de son sol (Lacydon de Marseille, Oppidum de Saint-Blaise, Cité de Glanum) que l'histoire a peuplé de si bonne heure, ce département recèle en effet parmi ses cités ou au détour de quelque route les témoins fidèles d'un passé mouvementé

Et si la poursuite de la Chèvre d'Or dans le Trou aux Fées ou le Val d'Enfer des rochers des Seigneurs des Baux n'a pas mis à jour les trésors recherchés, on peut facilement oublier sa déception devant les colonnes du cloître de la cathédrale Saint-Sauveur à AIX, les tombeaux des Alyscamps et les Arênes à ARLES les murs du Château du Roi René à TARASCON, les remparts de l'Abbaye de Saint-Victor et la Maison Diamantée à Marseille, ou le château féodal de l'Empéri: à SALON, cité de Nostradamus.

Le Mage fameux, dans ses Prophéties, n'a-t-il pas prédit qu'au siècle ou le Métro marseillais a remplacé le tramway mis en scène par Pagnol l'ârome du pastis se mèlerait toujours à celui de la bouillabaise, pour donner des accents chantants à la traditionnelle partie de pétanque, «jouée» - dans tous les sens du terme- à l'ombre de platanes ?
Il devait savoir, assurément, que la sagesse provençale substituerait, aux excès légendaires d'un certain «folklore», la permanence d'une douceur de vivre dont le rythme, accordé au souffle de la mer et des vents, a su préserver l'authenticité...

Espaces naturels: un effort de sauvegarde unique en France

Maintenir, autour des centres économiques fortement urbanisés, les espaces verts indispensables à l'équilibre des citadins, et préserver dans le même temps les sites les plus attractifs de la Région : pour répondre à ces deux impératifs, le département des Bouches du Rhône a engagé depuis quinze ans une vigoureuse politique d'acquisitions foncières, dont l'importance est en fait inégalée en France. La continuité, dans l'effort, autorise aujourd'hui un bilan spectaculaire : les Bouches du Rhône disposent d'un patrimoine de 5.730 hectares-une moyenne, exceptionnelle, de 32 m2 par habitant- qui étend sa sauvegarde à un ensemble de territoires diversifiés :

-Les massifs forestiers de l'intérieur, avec les Domaines du Puits d'Auzon, de Roques-Hautes, de Doudon dans le Massif de Sainte Victoire, le Domaine de Saint Pons à Gèmenos, le Domaine du Grand Cauvet à Ceyreste,
-Les calanques du littoral, et l'Ile Verte de La Ciotat,
-Les étangs Camarguais, Impérial et Malagroy.

Trois objectifs

La mise en oeuvre d'une telle action repose, dans une constante qui ne s'est jamais démentie, sur trois objectifs spécifiques :
-1°) la protection rigoureuse d'un environnement menacé.
-2°la mise en valeur, par des aménagements et équipements appropriés, de domaines susceptibles d'accueillir un public sans cesse plus nombreux.
-3°)la protection des forêts, qui implique des aides financières croissantes, pour d'une part l'entretien traditionnel, d'autre part les actions de reboisement entreprises pour assurer la reconstitution des plantations ravagées par le feu.

La lutte contre les incendies de forêts, véritable fléau méditerranéen, s'inscrit en effet parmi les grandes priorités des Bouches du Rhône. Le Conseil Général, ainsi participe activement au fonctionnement et à l'équipement des équipes de Sapeurs Forestiers et du Service départemental d'Incendie, -dont l'action est permanente-, comme il s'attache, particulièrement, aux actions de prévention : le débroussaillement et la surveillance des secteurs les plus exposés constituent dans ce secteur des nécessités fondamentales.

En dépit de son ampleur, et des difficultés de son financement- que l'ampleur des crédits requis justifie en partie- ce programme, dans l'avenir, sera encore étendu la sauvegarde des espaces naturels, dans les Bouches du Rhone, apparait pour longtemps comme une préoccupation majeure, pour assurer un meilleur art de vivre..

La Camargue: 15 000 hectares protégés pour la rencontre de l'homme et de la nature...

La Camargue, à l'ouest des Bouches du Rhone, constitue, par l'originalité de son système écologique, à la faune et à la flore d'une exceptionnelle richesse, une entité naturelle qu'il a paru très tôt nécessaire de protéger, afin de sauvegarder malgré leur fragilité les supports originels favorables à l'épanouissement de cette foisonnante beauté.

Cette tâche a été dévolue au Parc National · Régional (82.000 ha) créé en 1970, qui a le statut d'une Fondation et réunit les différents partenaires intéressés (propriétaires, collectivités locales, comités de soutien, scientifiques, administrations...)en vue de promouvoir des activités typiquement camarguaises.

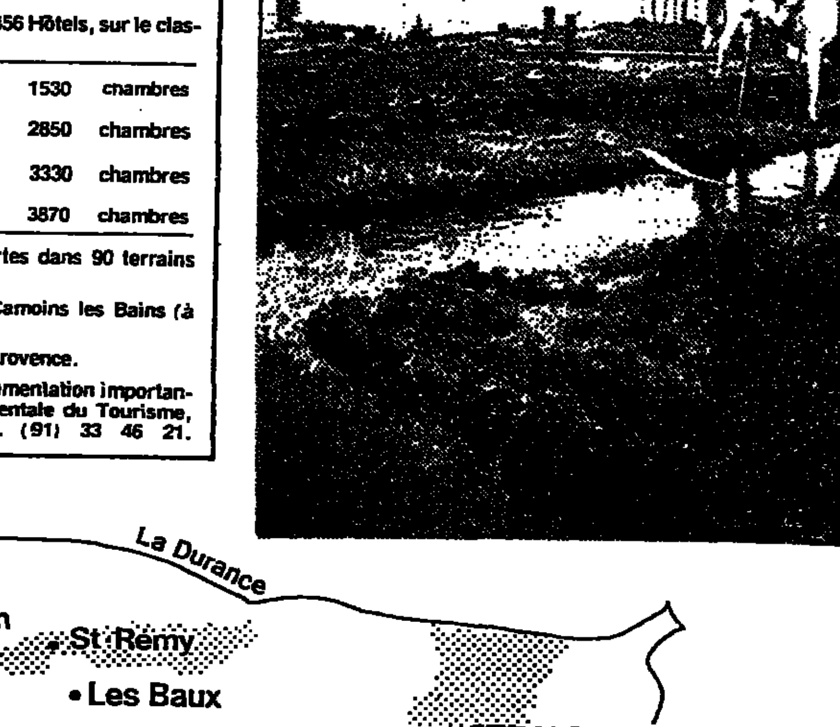
La Réserve Nationale, qui comprend plus de 13.000ha inclus dans le périmètre du Parc, ainsi que la Réserve Départementale (2.800ha d'étangs), en interdisant toute modification du milieu naturel, permettent de maintenir dans son intégrité le coeur de cette région.

Les domaines scientifiques abordés par le Centre d'Ecologie de Camargue, le C.N.R.S., la station biologique de la Tour du Valat sont très variés : hydrologie, parasitologie... l'évolution naturelle des milieux aquatiques et terrestres fait l'objet de recherches diverses et complémentaires approfondies.

Animation permanente

Si le Parc est un terrain d'études incomparable, il est aussi un lieu privilégié de rencontre entre l'homme et la nature, lorsque celui ci respecte celle-là. Pour favoriser l'accueil et la documentation des visiteurs, le centre administratif du Parc et le Centre d'information de Ginès ont mis en place des actions d'animation permanente, tandis que le Musée Camarguais, à travers les arts et les traditions populaires, retrace l'évolution naturelle et humaine de ce territoire et fait accéder à la vie quotidienne de l'un de ses «mas» par un sentier de découverte.

Ces équipements seront poursuivis et étendus, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales, afin que la protection dynamique de ce site maintienne en vie l'un des derniers deltas méditerranéens existants, asile et lieu de passage entre l'Afrique et l'Europe, de centaines de milliers d'oiseaux, qui trouveront encore longtemps refuge dans ses roseaux.



La vie culturelle: vivace dans la tradition

Ce département, où se dressent encore à de nombreux carrefours les vestiges des civilisations les plus anciennes (ainsi qu'en témoignent tous les monuments romains de ses cités et les collections archéologiques du Musée Borély de Marseille), a conservé, au long des siècles, une tradition culturelle vivace qui s'épanouit aujourd'hui avec éclat grâce aux efforts conjugués des représentants des collectivités locales et des animateurs qu'ils encouragent et soutiennent dans toute la mesure de leurs possibilités.

Les diverses manifestations ainsi organisées ont atteint un retentissement international, qu'il s'agisse à Aix du célèbre Festival MOZART ou de Musique dans la rue, des rencontres photographiques d'Arles, et, à Marseille, des Festivals internationaux de Folklore (Chateau-Gombert) ou de Musique Sacrée (Saint-Victor).

Toutefois, la fin de l'été ne voit pas s'éteindre les multiples foyers d'animation culturelle que l'afflux touristique saisonnier a fait surgir jusque dans les villages les plus modestes et qui ont fait alterner, dans une harmonie retrouvée, les authentiques traditions des fêtes rituelles et populaires et les recherches artistiques les plus élaborées et les plus récentes.

Le relai des Villes

En effet, les relais culturels des grandes agglomérations permettent à leurs habitants de participer activement aux prolongements des rencontres artistiques de tous ordres que leur proposent, dans des perspectives complémentaires : à Marseille, l'Opéra (avec les Ballets de Roland Petit) le Théâtre Axel Toursky, le Théâtre de Recherches, le Mini-Théâtre; à AIX, le Théâtre Municipal et le Théâtre de l'Olivier ; les Théâtres Municipaux d'Arles et de Salon ; les expositions de peintures...

Par delà la restauration des monuments historiques et la réhabilitation des arts et traditions populaires (tels que les fait revivre le Museon Arlaten) la redécouverte du patrimoine culturel local conduit à ressaisir, mise en forme par des techniques contemporaines, une inspiration profondément universelle parce que résolument ancrée dans le terroir originel.

Tourisme: une large capacité d'accueil

Le département des Bouches du Rhône offre, aux touristes de toutes natures, une large capacité d'accueil, et des équipements diversifiés, qui recouvrent toute la gamme des prix. En voici un reflet :
-Hôtellerie : 11580 chambres réparties en 456 Hôtels, sur le classement suivant :

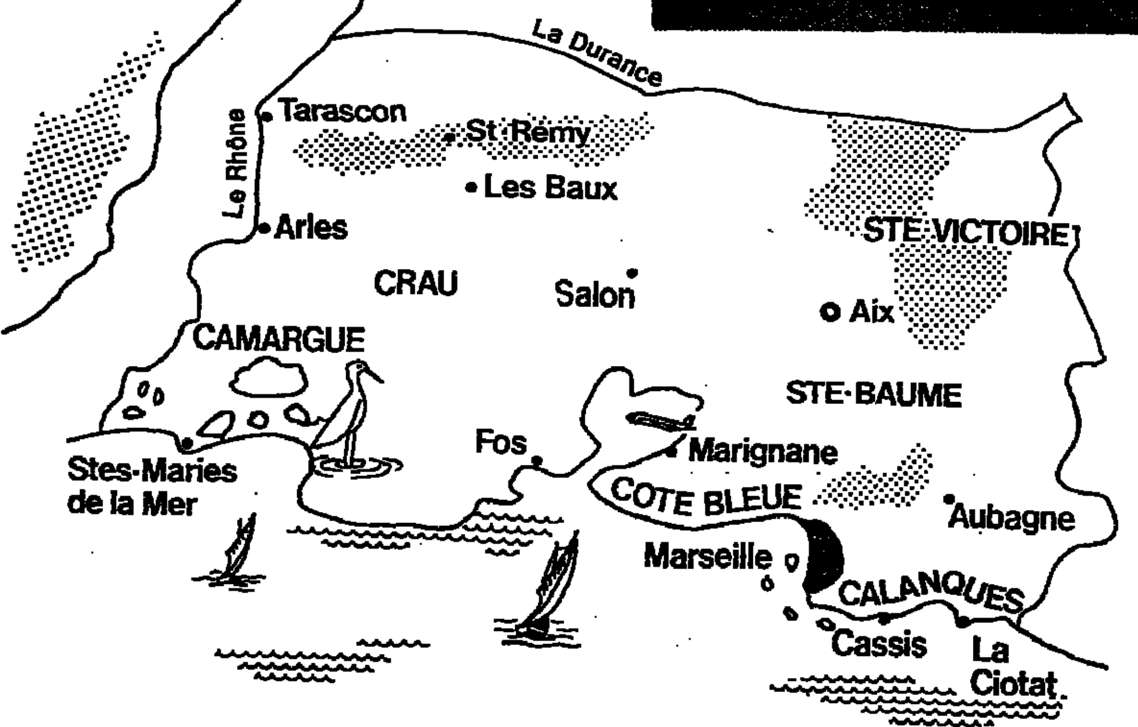
-	4 étoiles	21 hôtels	1530 chambres
-	3 étoiles	76 hôtels	2850 chambres
-	2 étoiles	130 hôtels	3330 chambres
-	1 étoile	229 hôtels	3870 chambres

-Camping-caravaning : 30900 places, offertes dans 90 terrains aménagés.

-Thermalisme : à Aix en Provence, et à Camoins les Bains (à deux kilomètres de Marseille).

-Thalassothérapie : à Marseille et à Aix en Provence.

Sur l'ensemble de ces possibilités, une documentation importante est disponible à l'Association Départementale du Tourisme, 2 rue Beauvau, 13001 Marseille. Tél. (91) 33 46 21.



...AVEC PROVENCE - ALPES - COTE D'AZ...

Autour d'un aïoli bie...
qui ne se reconn...

gros
LES TROIS
...: UNE GESTION MUNICI...

ône

méconnu

La Camargue :

Animation permanente



مكبرة من الأصل

« Autour d'un aïoli bien embaumé, où sont les hommes qui ne se reconnaissent point frères » (Mistral)

AU bord de ce lac intime qu'est la Méditerranée, la terre provençale fut dès le début terre d'accueil, chemin de passage naturel pour les idées, les produits, les races venus du Sud et plus anciennement de l'Orient. Les Ligures cédèrent devant les Phocéens fuyant les Perses.

Les Crétois, peuple navigateur, dominèrent les eaux bien avant que les Phéniciens commercialisent le grain, le vin et l'huile d'olive. Puis les Grecs domestiquèrent l'oiseau de Numidie (pintade) et celui du Phase (faisan). Les occupants romains firent connaitre les truffes et les lentilles d'Egypte, les épices mystérieuses, l'orge, puis le froment remplaçant le millet des Etrusques. *Les caravanes et les flancs* lourds de la marine à voile enrichissaient le folklore gourmand. Les civilisations de gueule s'ébauchaient, celle de l'ail, celle de l'olivier après celle du vin (le vin est cité près de cinq cents fois dans la Bible).

Oui, ce lac fut la source de vie de millions d'êtres, de races diverses, mais de même appétit, de même lait et de même nourriture : « *Le fameux rouget aux olives noires,* dit quelque part Delteil, *a jailli tel quel de l'écume de la mer, comme Vénus.* » On n'imagine point que cette mer put être autre que la Méditerranée.

Au commencement il y eut l'olivier

Au commencement, il y eut l'olivier. Je ne sais si, comme le *veut une légende, son histoire* commence avec celle de l'humanité, mais il est sûr que depuis plus de deux millénaires elle se confond avec celle du Bassin méditerranéen. Ses rameaux, depuis la tombe des Pharaons, ont enlacé ses rives, et tous ses peuples semblent l'avoir admis pour symbole d'une civilisation. Les Phéniciens l'apportèrent en Tunisie, d'où les Romains le ramenèrent, tandis que Cécrops, aux jours calamiteux, l'offrit aux Grecs depuis Saïs en Basse-Egypte. Les Phocéens l'implantèrent chez les Gaulois. Les Arabes relancèrent sa culture en Andalousie, ce qui de reste permit aux caravelles des conquistadores de l'emmener aux Amériques. Ainsi, avec l'enfant de Colonne, le Nouveau Monde pouvait chanter :

« *L'arbre inégalé*
L'arbre inégalable
Qui sans cesse surgit
Et resurgit... »

Et que ç'ait été Aristée (ainsi que le croyaient les Grecs), Isis (selon les Egyptiens), qui découvrirent l'huile d'olive, que Gethsémani signifie « pressoir d'huile », où Jésus venait méditer à l'ombre de huit gros oliviers, il n'importe. Tout de suite, cette huile fut plus qu'un aliment, un liquide sacré. Elle marquait de son parfum un terroir parfaitement délimité, s'exprimant dans sa langue : « *Lou tèms que se refreto e la mar que salivo...* »

« *Le temps qui devient froid et*
[la mer qui déferle
Tout me dit que l'hiver est
[arrivé pour moi.
Et qu'il faut sans retard,
[amassant mes olives
En offrir l'huile vierge à l'autel
[du bon Dieu ! »

La cuisine des transhumances

Une autre ligne courbe mais précise, sur une carte de la France, limiterait le royaume de l'ail. Avec son extension dans tout le Languedoc et, par la voie de pénétration du Rhône, une pointe vers la Bourgogne et l'Alsace. Ici, bien installé, il n'est pourtant pas « chez lui ». Né dans le Bassin méditerranéen (le plus ancien document sur son emploi alimentaire remonte à Chéops, roi de la IVe dynastie memphite), exalté par Virgile, il est devenu en quelque sorte un « mythe » sous la forme de cette crème d'or et d'oc qu'est l'aïoli.

L'aïoli peut s'écrire avec un grand « A », tout à la fois esprit, corps et âme, parfum de la Provence. L'aïoli est une fête ! L'aïoli est une messe ! Et Mistral, son grand prêtre, l'a salué : « *Autour d'un aïoli bien embaumé et roux comme un fil d'or, où sont, répondez-moi, les hommes qui ne se reconnaissent point frères ?* »

Mais l'ail triomphant règne sur la mer et sur terre. C'est la thériaque et pas seulement des pauvres, comme on l'a bien voulu dire, mais des sages. Qu'il soit dans la « bouillepeis » (qui a donné son nom à la bouillabaisse) et la bourride des dieux, dans le catigot d'anguilles, cher aux mariniers du Rhône, ou dans ce chou « fassum » venu, malgré son assonance latine, des Grecs, pour assister à la fondation d'Antibes.

Oui, l'ail est inséparable de la cuisine de Provence, mais aussi de son intelligence, de ses états d'âme, de sa culture.

La Provence est le pays des transhumances. Transhumances des produits, des idées, des troupeaux.

L'Esterel meurt dans la Méditerranée en un farouche rivage mais l'arrière-pays, jusqu'aux Alpes, dentelle l'horizon de promesses rustiques. Stephen Liégeard, auquel on doit l'expression « Côte d'Azur », découvrant les beautés du massif des Maures, écrivait, en 1887 : « *Descendez à La Londe et louez une voiture à cheval pour explorer les environs. D'abord, c'est la Palestine. Puis nous entrons dans la région des montagnes...* »

La viande, ici, est de mouton. Le « Grand Troupeau », chanté par Giono, traîne derrière lui, avec une odeur de poussière, de suint et d'herbes sauvages, le rituel d'un plat multiforme, mais précis : la daube. Ou, plus exactement, l'adobe, que le mot vienne du latin « adeps » ou de l'italien « addobbo ».

L'adobe cuit avec patience (la lenteur paysanne) dans les matières nobles que sont terre et cuivre. A la rigueur la fonte (« *le chou aime la fonte* », dit Delteil). Mais la poterie doit être à gros grain, quasi poreuse. Et le cuivre longuement vieilli à l'épreuve du feu !

L'adobe est, certes, aussi de bœuf. Mais transhumance oblige, et on la fait au mouton.

Alors nous parlerons du vin...

Ces ceps que le jeune Phocéen Euxmène, époux de la fille du roi ligure Gyptis, fit venir d'Orient n'étaient certes pas les premiers du sol français. La vigne fossile de Sézanne en Champagne le prouve. Du moins les ceps d'Euxmène conquirent-ils la Gaule dite narbonnaise, le territoire d'oc.

Mais ce furent peut être les légions de Probus qui ramenèrent de Syracuse ce cépage appelé syrah et qui n'a point quitté depuis la Provence et la vallée du Rhône.

Intimement lié, plus qu'ailleurs encore, à la cuisine parce que ne la supplantant jamais.

Car de toutes les cuisines, aucune comme celle-là n'est en si totale communion d'avec le sol, mais aussi avec l'essence même des êtres et des choses. Aucune n'est autant la « nature des choses ».

C'est peut être pour cela que cette cuisine est par excellence une cuisine calendaire. Le rythme du temps, les fêtes, votives ou non, se traduisent en repas, les repas s'achèvent en libations :

« *Ounte vas, Coumtadubo fièro ?*
Vau au Ventour
Culi de flour
Pèr la liquour. »

Et pourquoi pas, puisque le bon roi René lui même portait ses tousts (brindavo) avec le vin muscat !

Au muscat (autre cépage en accord avec sol et soleil) restons fidèles !

Fêtes religieuses copiées des fêtes païennes, saints patrons venus tout droit de l'Olympe avec Vénus aux bras de poissons, Cérès aux mains de récoltes, chaque jour témoigne, ou témoignait hier encore, dans l'assiette, d'une longue, longue et respectueuse amitié entre le peuple et les dieux.

Depuis la daube (pardon, l'adobe !) de coq du premier jour de l'an avec son cortège de douze perdreaux (les mois), trente œufs (les jours) et trente truffes « *pu negros que l'amo d'un danna* » (les nuits), jusqu'au « royaume », le gateau des Rois. De la chandeleur, reflet des antiques Lupercales, à la Saint-Blaise, fêtée à Aix, et la Sainte-Agathe, célébrée à Maillane. Du mardi gras aux pieds et paquets à l'aïoli du lendemain, jour des cendres. Des pois chiches des Rameaux (rameau d'olivier reproduisant le rite de l'Eirésioné grecque) au plat de riz et au pain distribués par les prieurs de la Confrérie du purgatoire. De l'agneau pascal à l'omelette au petit salé du lundi qui suit, sans oublier les calissons. Du « colombier » (gâteau) de la Pentecôte à la *Coupo santo* du lundi de la Sainte-Estelle, patronne du félibrige. Des châtaignes de la Toussaint au vin nouveau de la Saint-Marcellin et à l'oie de la Saint-Martin *(Pèr sant Martin, l'auco es au toupin !)* et, en passant, notons que pour le cher Gaston Bonheur, langue d'oc ne signifierait pas la langue d'un « oui » qui ne s'est jamais prononcé ainsi, mais la langue des pays de l'oie : langue d'*auco*...

Et nous arrivons ainsi à la Noël, au « gros souper », les fameux « treize desserts » immuables en leurs variétés, douze comme les apôtres autour de la « pompe ». La pompe rituellement arrosée de vin cuit.

Cette communion d'un peuple avec « sa » cuisine n'a pas manqué de frapper les artistes. Les peintres ont vu dans les plats provençaux les natures mortes singulièrement vivantes traduites du soleil et des ombres, sur cette terre rouge et verte cernée d'un bleu marin inégalable.

Les écrivains y sont devenus poetes.

C'est que tout y est facilement fabuleux, tel le taureau « *tout noir sur l'obscurité du ciel* » de Folco de Baroncelli-Javon, tel un vol de flamants roses sur les rizières de Camargue (du riz, en Camargue ! Et depuis Olivier de Serres !), tel le mystérieux château d'If, telles les portes fortifiées de La Turbie que chanta le Dante, tel le grand canyon, colossal et mystérieux fossé creusé dans le calcaire par les eaux de jade du Verdon, *tels les champs de* lavande, les pelouses fleuries du Queyras, les futaies de mélèzes approchant les Alpes avec les troupeaux aujourd'hui transportés en camions et croisant le milliard et demi d'abeilles elles aussi transhumantes...

Un détail pour le civet

Oui, poètes, Alphonse Daudet chantant les papes d'Avignon, Mistral évoquant Mireille rafraîchissant les éclisses de ses « toumo » à la fontaine pour recevoir Ourias le bouvier, Maurras évoquant au chemin de Paradis le catigot d'anguilles des Martigues.

Et, avant eux, poètes aussi, Racine chantant l'huile d'olive, Mme de Sévigné écrivant à sa fille qu'elle fut, en un dîner de carême, présente par le souvenir grâce à « *un chamaillis de petits verres de saint-laurent-du-Var* ». Et, poète encore, André Suarès, le « Dormant des Beaux » évoquant les navettes (pâtisseries de la chandeleur à Marseille), poète, Giono nous donnant une recette de truite sauvage, un détail pour le civet (« *le sang cru, ça t'a un goût !* »). Poetes, Gide évoquant Uzès, Louis Bertrand les fontaines bruissantes d'Aix-en-Provence, l'humble « cuisinier Durand » donnant la recette de l'ourteto, soupe dont le nom signifie en provençal « petit jardin »... N'est-ce pas admirable ?

Ainsi ai-je tenté ici d'évoquer la Provence à table, c'est-à-dire la Provence vivante, éternelle et charnelle. Ai-je réussi ? Milon, meurtrier d'un fou furieux nommé Claudius, renvoyait à Cicéron, depuis Marseille où il s'était exilé, son plaidoyer revu et corrigé : « *Sic egisse pisces barbatos non ederem* » (« *Si tu avais ainsi plaidé je ne mangerais pas des rougets à Marseille.* ») Je voudrais, moi, avoir si bien plaidé que l'envie des rougets ne vous quitte plus !

ROBERT J.-COURTINE.

gros plan

LES TROIS LANGUES DU ROI RENÉ

EN Provence, la réunion du pays au royaume, à la fin du quinzième siècle (1481-1486), c'est-à-dire avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, n'a rien changé dans la situation linguistique : le français n'y sera une innovation qu'au siècle suivant. La Provence, comme les autres provinces du Midi, avait, dans un premier temps, son parler propre, directement issu du sermo vulgaris latin, langue de l'occupant romain, et le français n'y était pas plus connu que toute autre langue étrangère. Ce n'est que dans un deuxième temps (vers 1540) qu'il devient langue administrative écrite, pour, dans un troisième temps enfin, et par extension, constituer la langue parlée par la population. Il est donc inexact de penser et de dire que la croisade des Albigeois, au treizième siècle, a été déterminante dans la disparition des langues d'oc, comme l'affirme parfois une fraction romantique ou néo-romantique des Méridionaux.

Le tournant est pris après l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) par laquelle François 1er rend obligatoire l'usage du français dans les actes administratifs et judiciaires. On sait qu'il visait le latin, mais les dialectes aussi eurent à souffrir de cette mesure. Entre la réunion de la Provence à la France (« comme un principal à un autre principal, et non comme un accessoire à un principal », *stipule l'acte d'union) et d'ordonnance de Villers-Cotterêts, soit pendant près de soixante ans, les Provençaux n'ont guère été touchés par le régime nouveau. Seuls quelques documents sont en français, qui intéressent les comtes de Provence, de souche française. Quant aux pièces d'archives de la chancellerie du roi René, l'avant-dernier souverain du comté, elles sont en latin, en français ou en provençal.*

Comment la langue a-t-elle pénétré dans la population ? Surtout par les notaires, tenus de se servir du français dans les actes qu'ils rédigeaient, mais qui l'introduisent aussi dans les corps municipaux dont ils sont souvent secrétaires.

Il faut noter, et le fait ne manquera pas de surprendre ceux qui croient que la vieille langue a été écrasée brutalement par un pouvoir aveugle, qu'à aucun moment les Provençaux n'ont protesté contre l'introduction du français, qui a brusquement supprimé le provençal écrit. Il y avait pourtant matière à chicane, mais aucune réclamation n'apparaît dans les actes du Parlement ou des Etats.

L'état de la langue à cette époque est le moyen français, « une langue en pleine transformation et tiraillée entre des forces et des tendances contraires » *(A. Dauzat), et si la langue s'enrichit par l'emprunt, le provençal est parmi les prêteurs les plus généreux : sur les cinq cent cinquante-sept mots du vocabulaire français actuel venus du provençal depuis le douzième siècle, cent vingt-quatre sont entrés au seizième.*

PAUL CHOVELON.

la parole à...

PIERRE BERNARD-REYMOND

Les Alpes sous contrat

AVEC de grands pôles de développement comme Lyon, Saint-Etienne, Grenoble ou Marseille, le Sud-Est français n'apparaît pas comme une région nécessitant, à l'instar de la Bretagne ou du Massif Central, de puissants moyens de soutien de la croissance.

Cette situation favorable ne doit pas faire oublier que, à l'intérieur de ce vaste ensemble, des zones déprimées méritent le même traitement que les régions les plus déshéritées de France ; tel est le cas des Alpes du Sud, qu'a approuvé le gouvernement mercredi 23 novembre.

Ce massif, composé essentiellement des départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, a subi une hémorragie démographique considérable qui l'a placé, avec les hautes terres d'Écosse, au dernier rang en Europe.

Ainsi ont pu se déclencher les mécanismes bien connus du sous-développement avec le départ des hommes les plus dynamiques, la faiblesse des investissements productifs, la fermeture de certains services publics, et peut-être surtout une attitude psychologique de renoncement de la part de populations auxquelles il était difficile de faire croire à nouveau en l'avenir.

Il s'agit cependant d'une zone qui possède de nombreux atouts. Située dans le triangle constitué par les pôles industriels de l'Italie du Nord, de Marseille-Fos et de la région Rhône-Alpes, elle peut se brancher sur la croissance de ces grandes unités. Dotée d'un climat exceptionnel et d'un espace encore préservé, elle est en mesure d'offrir une qualité de vie assez remarquable.

L'exploitation de ces potentialités a commencé. La rationalisation de l'agriculture, le développement du tourisme hivernal, l'amélioration des infrastructures routières, le maintien ou la réouverture de services publics selon des normes très dérogatoires par rapport aux critères nationaux, sont autant de faits qui dépassent, quoi qu'en disent certains, les simples déclarations de bonnes intentions. Cette renaissance s'est d'ailleurs traduite par l'arrêt de la chute démographique et, depuis quelques années, par une reprise lente de la croissance de la population.

Cependant, d'importants efforts restent à accomplir.

Un schéma d'orientation et d'aménagement a tracé les grandes lignes d'actions qui devraient conduire à un développement harmonieux de ce massif.

Mais la crédibilité de ce plan, si importante pour des populations promptes à la critique et au découragement, ne sera véritablement atteinte que si ce schéma est prolongé par un « contrat de massif » signé entre l'Etat, l'établissement public régional et les conseils généraux intéressés.

La politique d'aménagement du territoire a en effet considérablement progressé grâce à la contractualisation, qu'il s'agisse des « villes moyennes » ou des « pays », cette forme d'association à l'élaboration d'une politique de développement et aux responsabilités financières qu'elle implique a donné les meilleurs résultats.

Jamais toutefois de tels contrats n'ont été signés à l'échelle d'une région ou d'un massif montagneux.

Le moment n'est-il pas venu de conduire une expérience avec les Alpes du Sud qui ne comptent guère plus de 250 000 habitants et qui se prêtent par conséquent très facilement à une forme concertée d'aménagement.

Si une telle éventualité pouvait se concrétiser, quatre grandes orientations mériteraient d'être retenues : le désenclavement, l'organisation de l'espace, le développement des activités traditionnelles et le maintien des services publics.

Ce massif doit s'ouvrir sur les Alpes du Nord, la Méditerranée, la vallée du Rhône et l'Italie. Les liaisons Marseille-Turin et Grenoble-Gap-Digne-Nice sont de ce point de vue essentielles, de même qu'apparaîtra bientôt indispensable la réalisation de l'aérodrome de Sisteron, seule plate-forme aérienne véritablement exploitable commercialement entre Marignane et Satolas.

Mais la plus grande pénétration de ce massif ne doit pas avoir pour conséquence une utilisation intempestive du sol qui serait nuisible à l'agriculture et à l'environnement. Il faut donc poursuivre et intensifier la répartition optimale de l'espace, grâce aux instruments que les récentes lois sur l'urbanisme ont mis à la disposition des élus locaux. Dans un massif où le problème de l'utilisation des terres en friche se pose, où le prix de la terre constitue un problème pour l'agriculture, où la pression de résidences secondaires s'accentue et où l'arbitrage judicieux entre la forêt et le pâturage est une nécessité essentielle, il est indispensable que de telles précautions soient prises, car cette petite privation de liberté préservera d'une grande anarchie.

Enfin, tant en ce qui concerne le développement de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture et du tourisme que le maintien et l'amélioration des services publics, des normes adaptées à la montagne doivent être systématiquement mises en place. Dans cet esprit, les activités professionnelles multiples et la polyvalence des fonctionnaires sont nécessaires dans des régions où la démographie se situe en dessous du seuil où toute solution classique est devenue inopérante.

Pour être efficace, ce contrat de massif ne devrait pas recouvrir l'ensemble des actions indispensables au développement de cette région, mais privilégier les quatre ou cinq grands projets qui conditionnent l'avenir. Sous ces conditions et dans ces perspectives, peut naître dans les Alpes du Sud, en même temps qu'une nouvelle étape dans l'aménagement du territoire français, une nouvelle chance pour les habitants de cette région des Alpes.

Né à Gap en 1944, Pierre Bernard-Reymond, a été élu député des Hautes-Alpes en 1971, mandat qui lui fut renouvelé en 1973. Aujourd'hui, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Pierre Bernard-Reymond, qui appartient au Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), reste aussi depuis 1971 premier adjoint au maire de sa ville natale.

les événements

Les décisions du gouvernement en faveur de la région

● *Des centres de recherches sur l'eau s'installent à Valbone*
● *Une liaison routière rapide entre Aix et Manosque pour 1983*

Outre les directives générales *relatives à l'aménagement et au dé-'oppement du littoral et de la montagne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a pas été oubliée dans les mesures annoncées par M. Fernand Icart, le mercredi 23 novembre, à l'issue du conseil des ministres.*

Dans le cadre du schéma des Alpes du Sud, un programme d'élevage ovin et caprin a été adopté et l'extension des collèges agricoles de Digne et de Gap a été décidée. La liaison routière rapide Aix-Manosque est retenue pour 1983, dont « les caractéristiques seront déterminées dans les meilleurs délais » (1).

Le gouvernement a aussi signé un contrat de ville moyenne avec Draguignan (Var), dont le maire est M. Edouard Soldani, sénateur socialiste. A ce titre seront engagées diverses actions : création d'une zone piétonne et de nouveaux parkings, réhabilitation des quartiers anciens, aménagement du sous-sol du Théâtre, Maison du troisième âge, aménagement de l'hôtel de la Motte, etc.

Dans le cadre du programme des Nations unies pour l'environnement sera créé à Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) le Centre de formation international à la gestion des ressources en eau. Les activités de ce centre seront complétées grâce à la décentralisation de deux autres organismes : le Centre national d'information et de documentation de l'eau et le Fichier national de l'eau. D'autre part, une équipe internationale d'études contribuant à la réalisation du « plan bleu » de la Méditerranée, avec soixante personnes, s'installera à Valbonne.

Un programme spécial d'aménagement pour les Hautes-Alpes a enfin été mis au point, qui comprend : la réduction des zones d'ombre de télévision, des mesures en faveur de l'élevage, la création d'un centre d'information et d'accueil pour les jeunes qui commencent un métier, déneigement. Au total, une manne de 4 millions de francs.

(1) La liaison Aix-Manosque est un tronçon du futur axe Fos-Turin via le tunnel — en projet — de l'Echelle (*le Monde* du 23 novembre). Les élus ont toujours souhaité qu'on leur construise une autoroute, mais les responsables de l'équipement font remarquer que les prévisions de trafic ne justifient pas un ouvrage aussi important et aussi coûteux.

UN MONASTERE SORT DE TERRE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. — Par un mistral aigre qui laissait bien augurer du caractère ascétique du lieu, Mgr Bernardin Colin, évêque de Digne, a posé, lundi 21 novembre, la première pierre du futur monastère des chartreuses Notre-Dame, destiné aux moniales de Beauregard, sur l'étendue désolée du plateau du Bourguet, entre Reillanne et Vachères (Alpes-de-Haute-Provence), non loin de Manosque.

Ces religieuses de l'ordre des chartreux ont obtenu de leur évêque de tutelle, Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, le droit à l'exil, depuis l'Isère jusqu'en Haute-Provence... pour cause d'urbanisation.

Nouveaux classements de sites dans la presqu'île de Saint-Tropez

Le ministère de la culture et de l'environnement termine l'enquête préparatoire au classement en « sites naturels » de certains caps de la presqu'île de Saint-Tropez et de plusieurs secteurs du littoral.

L'affaire avait été mise en route il y a deux ans. L'atelier régional des sites et paysages, après recensement, proposait alors le classement de divers emplacements naturels, situés pour la plupart dans la partie sud de la presqu'île, entre le cap Camarat et l'Ouest. Les zones proposées au classement pourraient-elles être étendues jusqu'à certaines crêtes sises non plus sur le littoral, mais à l'intérieur des terres, c'est-à-dire en zone de montagne ?

L'entreprise apparut quelque peu ambitieuse. Le ministère jugea utile d'envoyer sur place l'inspecteur général des sites, compétent pour la partie est de la France. C'est l'avis de ce haut fonctionnaire, attendu dans quelques semaines, qui déterminera l'étendue de l'opération.

Celle-ci touchera une faible partie du territoire de la commune de Saint-Tropez, mais davantage les communes de Ramatuelle et de la Croix-Valmer. Cependant, le min[illegible] de la culture et de l'environnement entend conduire l'affaire « *paisiblement et en douceur, en excluant un classement qui gèlerait tout* ». C'est annoncer que la concertation avec les collectivités locales sera engagée sans tarder.

Rezvani sur le sentier de son enfance

(Suite de la page 21.)

Il semblait que les feux des guerres civiles leur avaient donné cette patine si pathétique, cet air borgne et tabassé. Les vestiges de plusieurs portes joliment ouvragées (au bois blanchi, pourri, mais d'une ciselure raffinée comme on en voit aux portes d'hôtel du dix-huitième siècle) battaient au vent, à demi arrachées de leurs ferrures. C'était lugubre, et le cœur vous flanchait. Nous hésitions à nous engager plus avant parmi les ruines, mais une sorte d'enthousiasme terrifié nous poussait — bien que tout en nous se révulsât à l'idée de pénétrer dans ces immenses bâtiments à l'abandon. Nous nous tenions par la main, butant sans cesse sur des blocs de serpentine tombés des voûtes éventrées. Nous avancions à tâtons vers les jours pâles que nous devinions au fond des couloirs. A droite et à gauche, on découvrait des salles vides aux planchers crevés, plus loin des chapelles, des oratoires en ruine. C'était lugubre.

Enfin, nous ressortîmes à l'air libre dans une salle à ciel ouvert dont les murs donnant au couchant s'étaient depuis longtemps écroulés. Sur tout un côté s'élevait encore une série de colonnettes en serpentine sculptée. J'en garde une impression d'étrangeté, de grâce, de délicatesse. Etait-ce le contraste ? Ces chapitaux si joliment ouvragés sur des colonnettes presque grêles paraissaient déplacés ici où tout avait été entassé bloc sur bloc.

Puis, encore une fois, nous nous enfonçâmes dans un couloir sans jour... et ce fut la stupéfaction : nous étions dans un cloître, un vrai cloître immense, épais, d'une proportion brute. On aurait dit que des hommes aux cerveaux embrumés avaient tenté de copier, en amoncelant des pierres, un cloître roman. Je pense à ces toiles tissées par des araignées droguées avec de la sueur de schizophrène. Les photos de ces aberrations donnent le même malaise, cette même sensation de détraquage que le grand cloître de la chartreuse, l'impression qu'une pensée déréglée avait présidé à cet assemblage de blocs mal formés. Des moines fous ont vécu ici. Une communauté de schizophrènes tonsurés a levé au cœur des Maures ce pesant délire de pierre.

Nous fîmes plusieurs fois le tour du déambulatoire, étonnés des détails, des clefs de voûte en serpentine, des chapiteaux en serpentine, découvrant à tout moment des ciselures émouvantes. Et, pourtant, l'ensemble était terrifiant, difforme, sans proportion. On aurait dit que la montagne s'enfonçait sous le poids de toutes ces pierres péniblement mises l'une sur l'autre. Le cloître semblait glisser vers les gouffres, dessous... C'était ça ! Le cloître entier penchait, il n'était pas d'aplomb, et c'est ainsi qu'il avait été conçu ! Ce gauchissement était « voulu » Les moines bâtisseurs l'avaient décidé de guingois. Ici, pas question de beauté ni d'équilibre. Les pierres devaient peser leur triple poids. Ce cloître participait du chaos des Maures, il en était le symbole, le cœur exact. La chartreuse, en son tout, était la réplique de ces montagnes démolies.

Assis au centre du cloître mégalithique, je songeais à la pureté du Thoronet en contemplant avec une profonde émotion cet entassement brut. Le soir tombait, le silence était absolu...

Enfin, nous nous levâmes et franchîmes encore une porte. Cette fois, nous étions hors de l'enceinte. Devant nous, au bout de l'éperon, se dressait la tour d'un ancien moulin. La nuit descendait doucement et très loin, entre les plans multipliés par le soir, une pâle lueur indiquait le golfe de Saint-Tropez.

Le retour fut difficile dans la nuit qui tombait. Après une descente mouvementée, nous retrouvâmes notre moto, au bord de la route de Collobrières à Grimaud.

VOILA, tel que nous l'avons vécu, notre premier contact avec la chartreuse de la Verne. Par la suite, nous y retournâmes souvent, en toute saisons. Chaque fois ce fut inoubliable. Nous y fûmes surpris par l'orage. Nous la vîmes sous la neige. Par vent d'est. Par mistral. Et chaque fois nous y retrouvâmes les jubilations de la peur. Car cette Chartreuse était un endroit de peur. Pas une maison à 10 ou 20 kilomètres autour. Un chemin perdu depuis la Révolution — qui avait chassé les derniers moines. Seule sa situation « impossible » en faisait l'attrait. Le pèlerinage aventureux vers un lieu hanté, voilà ce qu'était la chartreuse, voilà ce que Maupassant venait y chercher — et ce que vous pouviez y trouver il y a de cela quelques années.

En fait, il n'y avait rien à y voir. « Il fallait y aller. » C'est tout ! Et s'y retrouver presque fatalement à la tombée du soir, dans ce piège de ruines informes, laides... et « belles » pour cela. L'ensemble était fort, poétique, hirsute. C'était un lieu, une folie, tout ce qu'on voudra, sauf une architecture à visiter. Il fallait laisser cette chartreuse à l'abandon. Donner leur chance à ceux qui voulaient faire l'effort de la découverte avec leurs jambes, leurs yeux, leur imagination. Il fallait respecter la difficulté, le trouble... Elle avait la force obscure d'un anti-Thoronet. C'était un anti-monument. Négation de l'équilibre. Négation de la perfection. Une anti-beauté noire. Un lieu de sorcellerie. Un lieu ensorcelé. Le trajet, le pèlerinage avec, au bout, cette absolue solitude — c'était ça la chartreuse de la Verne. Le bradage culturel pompidolien l'a tuée.

REZVANI.

gros plan

Deux mille ans sans fatigue

L'UN des aspects spécifiques du réaménagement du quartier Bourse à Marseille est sans doute la superposition du centre commercial et du champ de fouilles : comme si Parly 2 avait été construit à proximité de l'Acropole. Lié à la découverte des vestiges de Massilia, inclus dans la charte culturelle signée en 1975 par M. Gaston Defferre et par M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, le Musée d'histoire de Marseille, qui doit s'implanter fin 1978 à l'intérieur même de ce complexe culturo-commercial, devra beaucoup à cet environnement.

Son conservateur, M. Alain Nicolas, qui a eu la responsabilité de l'ensemble des musées d'Auxerre, se réclame des recherches de Jean Baudrillard sur le *Système des objets* et sur *la Société de consommation* pour, dans une structure spatiale empruntée aux galeries marchandes, inciter à un « *autre regard sur les objets : montrer qu'une histoire — l'Histoire — existe en aval* ». Contrairement au musée traditionnel, qui « *bâtit son discours autour de collections et de legs* », celui-ci, explique M. Nicolas, « *adoptera la démarche inverse : une fois bâti le scénario historique, les objets seront rassemblés pour en illustrer le propos* ».

A la base, la moisson importante, inestimable, des fouilles : le fameux bateau, échoué au large des côtes et récemment mis au sec. Mais, également, des cuirs d'époque hellénistique trouvés dans un remblai, en milieu humide, dans un état de conservation inespéré. Un artisan, voici vingt-cinq siècles, s'est débarrassé au bon endroit de ses instruments de travail. Voici pourquoi les Marseillais du vingtième siècle n'ignoreront plus rien de l'art de la chaussure ni de la vie des cordonniers d'antan.

L'histoire — c'est le postulat — intéresse. Les pérégrinations du navigateur Pithéas, les composantes originelles de la bouillabaisse, le passé de la Canebière, les règles de la pétanque, intriguent. Ce musée-là veut donner des réponses.

Mais l'histoire, qu'est-ce que c'est ? *une idéologie*, véhiculée par la bande dessinée (style *Rahan* ou *Astérix*), par le cinéma (depuis *Ben Hur* jusqu'à *Autant en emporte le vent*), par les romans-photos et la télévision : tous les films concernant Marseille feront donc l'objet de projections et d'études.

Et les collections ? Elles se limiteront, dans un premier temps, à la cité antique, du sixième siècle avant notre ère jusqu'au quatrième après : une rue grecque ; des boutiques longeant un sol empierré ; au fond, une agora.

Dans un second temps — encore hypothétique — de nouvelles salles délimiteront deux parcours. Une succession de « bulles » proposera une remontée par étapes dans le temps. Chaque objet (papyrus ou statue) sera restitué dans l'environnement sonore, olfactif, calorique, qui fut le sien. Plus loin, un diorama grandeur nature rappellera qu'une flore et une faune existaient à l'emplacement de la ville, avant l'apparition de l'homme. Trajectoire diachronique.

Mais voici le parcours synchronique, l'exploration d'un thème, des origines à l'an 2000, qu'il s'agisse des fêtes populaires ou des rites funéraires. Voici enfin, en bouquet final, Marseille en 2025, selon un profil tracé par des futurologues, des sociologues et des artistes.

Il y a eu le nouveau roman. Nous voici, avec le Musée historique de Marseille, à l'ère du nouveau musée, lieu livré à la fantaisie des chercheurs — visuels et audiovisuels — carrefour des archéologues, des économistes, des documentalistes, véritable médium pluridisciplinaire pour une lecture vivante et en direct de l'art et de l'histoire.

ANNE REY.

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

L'autobiographie de Lou Andréas-Salomé

● ***« De quelles étoiles sommes - nous tombés pour nous rencontrer? » demanda Nietzsche à Lou.***

EST-CE le moment de la connaître, enfin, cette femme indéchiffrable que fut Lou Andréas-Salomé ? Pendant sa vie, elle fut le scandale et l'énigme. Le temps n'a point pacifié son image. Cette femme se dissimule dans les feux qu'elle allume autour d'elle, et ce sont de très grands feux : l'amitié avec Nietzsche, dans les parages de la folie, ses amours tendres et violentes avec Rainer Maria Rilke, le long mariage blanc avec le professeur Friedrich Carl Andréas, la rencontre avec Freud quand elle a cinquante ans. Tant de chances et tant de promesses tenues, cette désinvolture et cette gravité, le charme, l'énergie, un si constant défi aux sottises, les belles couleurs de la gloire enfin, tout cela n'a abouti, on dirait, qu'à estomper sa silhouette, à la farder de cendres.

Pourtant, de cette femme nous commençons à connaître bien des choses. Sa correspondance avec Rilke a montré une Lou épanouie, éperdue du bonheur de vivre, bien étrangère à la personne glaciale et perverse qu'on nous a dite. Son journal tenu en 1912-1913 témoigne du travail accompli en psychanalyse. Nous possédons aussi sa correspondance avec Freud, et le beau livre de H.-F. Peters nous introduit dans les labyrinthes de cette vie précipitée et lente. Enfin, à propos du film de Liliana Cavani, *Au-delà du bien et du mal*, on se déchire.

Aujourd'hui, quarante ans après qu'elle est morte dans sa maison de Göttingen, une nouvelle pièce s'ajoute au puzzle, le texte autobiographique qu'elle écrivit dans les dernières années de sa vie. A ce moment-là, elle vit très seule, dans la maison de son mari Andréas. Elle est malade, elle n'en peut plus mais, comme le temps s'en va, elle cède au désir de dire ce qu'elle fut. Ce texte n'a pu être édité en Allemagne qu'en 1951. Le voici en France. Il fait entendre la voix de Lou.

Le mauvais tour de l'analyse

Cette autobiographie commence assez mal par un discours sur la naissance, et voici ce qui fait de ce livre un document à la fois décevant et remarquable. Lou écrit ces souvenirs dans son grand âge, après vingt ans de pratique psychanalytique. Au lieu de feuilleter les cahiers perdus du temps, elle produit de la théorie. Et comme elle est rompue aux manigances de l'inconscient, elle sait qu'il faut mentir pour avouer, taire si l'on veut dire. Son livre est un jeu de cache-cache, il fascine. Il est à lire comme un palimpseste : la partie gribouillée du manuscrit n'a d'autres sens que d'appeler les passages effacés, les vides, les blancs.

Comment est-elle née, Liola, fille du général Gustav von Salomé et de sa femme Louise ? Comme tous les enfants du monde, « par un arrachement au tout indivisible », c'est ainsi que l'on écrit quand on est Lou. Il y avait la plénitude d'avant la naissance, l'un, et voici une vie, autrement dit un fragment de l'être dont les miroirs de la grande maison de Pétersbourg renvoie l'image finie, solitaire dans la multitude des choses (curieuse insistance sur les miroirs, et Jacques Nobécourt, dans sa sensible préface, note que les miroirs de Lou pressentent ceux que Jacques Lacan introduit dans son discours de Rome, en 1936).



★ *Dessin de TIM.*

On eût préféré que la vieille dame de Göttingen offrît quelques éclats d'enfance, des poignées de printemps ou de neige, des dîners de famille, des souvenirs d'école ou de Noël. Si l'on est impertinent, on pense furtivement que la psychanalyse fut bien la peste dont parla Freud. Si Jean-Jacques Rousesau avait subi une analyse didactique, dans quel état nous eussent-elles été livrées, les cerises dont il bombardait le décolleté des demoiselles ?

Deuxième épreuve, l'expérience de Dieu. Ici commence à se dessiner Lou, une petite fille passionnée, impérieuse, avide, qui, fatiguée des chuchotis de Dieu, finit par mettre celui-ci au pied du mur en exigeant une réponse un peu sérieuse. Or Dieu reste coi, et Lou est si en colère que Dieu en meurt. Mais elle ne se lamente pas. Elle excelle à faire du positif avec l'échec et le chagrin, avec la peur même. Le retrait de Dieu, loin de démeubler le monde, le peuple. De l'autre côté du seuil, c'est dans la réalité que l'on entre *« avec la sensation désormais inaliénable d'une insondable communauté de destin avec tout ce qui est »*.

Dans la suite les souvenirs s'améliorent. Lou consent à nous parler des traîneaux sur la Neva, des cinq frères aimés et même, quelle chance, des *« ballerines sans talon qu'elle aimait porter depuis ses cours de danse »*. Et puis l'Italie, donc Paul Rée, donc Nietzsche.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 36.)

★ **MA VIE, de Lou Andréas-Salomé. Préface de Jacques Nobécourt. Traduit de l'allemand par D. Miermont et B. Vergne. PUF, 295 p., 59 F.**

Le labyrinthe de Jean Lahougue

● ***Un manuscrit, une ville, une femme : tels sont les lieux — et le « non-lieu » — d'une enquête d'apparence policière.***

DES son premier livre, nous avions observé que, pour être courts ou assez courts, les textes de Jean Lahougue étaient tout autre chose que des « nouvelles ». D'ailleurs, lui-même avait eu tôt fait de les étiqueter « romans », au pluriel.

Cette fois, Jean Lahougue peut écrire « roman » au singulier. Et c'est, comme toujours, un très singulier roman. Mais qui emplit le livre. A travers des itinéraires circulaires, donc infinis, il avait besoin d'une progression plus lente et ramifiée, pour cette quête qui a les apparences d'une enquête policière. Personne, peut-être, n'a été assassiné, mais quelqu'un a disparu. A supposer qu'il ait jamais apparu ; qu'il ne soit pas qu'une fiction. Peu importe, puisqu'elle — il — prend corps.

Corps est beaucoup dire, ou pas assez. Celui qu'on piste est un autre que celui qu'on cherche, et parfaitement insaisissable. De lui, il n'y a de très matériellement présent, de fortement existant, qu'un manuscrit. De quoi combler un « nouveau critique » : jamais auteur n'aura autant disparu derrière son texte. Ce manuscrit est venu tout naturellement entre les mains du narrateur, qui est lecteur dans une maison d'édition. S'il s'y attache soudain, c'est qu'il est signé — pseudonyme évident, anonymat excitant — du nom d'un peintre d'« utopies » qui l'a toujours fasciné. Et nous retrouvons notre propre fascination devant les architectures à la fois réelles et imaginaires qui sont l'espace de prédilection de Jean Lahougue.

Alors commence le « voyage extraordinaire ». On se demande, comme souvent avec Jean Lahougue, s'il y a intention ou mot révélateur. Toujours est-il que, dès la première page, le nom de Jules Verne est prononcé. Fausse piste. Celui de Poe serait mieux venu : c'est *beaucoup* plus pour une « histoire extraordinaire » que notre narrateur est parti. Il avait donc trouvé l'amorce du fil : bien visible, d'ailleurs, puisque c'est la ville même qui, dans son musée des Utopia, conserve les tableaux du peintre ancien dont le nom est la seule trace laissée par l'auteur du manuscrit.

Ville imaginaire, et anonyme elle aussi : en connaissez-vous une, en France, qui soit assez vaste pour contenir tant de merveilles, pour qu'on puisse désespérer d'y retrouver une femme, et pourtant presque inhabitée, magnifiquement vide, comme une grande coquille, dans ses remparts d'où la mer s'est retirée ? Quelque Brouage, quelque Aigues-Mortes, invraisemblablement préservée, jusque dans son arrière-pays. A travers les rues courbes, interrogeant les belles façades, et les gens à l'occasion, le narrateur, sait-il ce qu'il cherche ? Qui donc le suit à son tour, ou semble le suivre ? Pourquoi le commissaire de police, d'abord amical, puis haineux, voudrait-il qu'il laisse tomber, qu'il reparte vite ? Cependant que la fable inlassablement radoteuse de sa vieille logeuse l'emmaillotte.

Comme il était fatal, c'est aux Utopia qu'il rencontre Vanessa. Une rencontre si semblable à celle qui, dans *la Visite du château*, est faite d'un portrait et de la jeune femme vivante qui en est le reflet. N'est-ce pas aussi l'image de la Belle Dame du manuscrit que le narrateur poursuit en Vanessa ? Car la rencontre, cette fois, n'est pas fugace désir, mais attente, poursuite qui atteint son objet, s'attache, pourrait durer une saison ou une vie. Mais pourquoi s'ingénier à prendre le manuscrit comme canevas de la vie ? A glisser entre Vanessa et lui ce fantôme de papier ? Pourquoi cet acharnement à détruire ? Par *« une nécessité qui* (le) *poussait à commettre l'impardonnable » ; à « gâcher » ; à « parachever quel désastre, à coups d'enfantillages »*. Puéril, comme tout homme. Mais lui, il est assez lucide pour le savoir ; pour le voir dans chacun de ses gestes. Il se regarde casser. Pour mieux en souffrir et en jouir.

Jusqu'au piège de ce pavillon ancien, abandonné, retiré, qui est pour lui le sexe de la ville, jusqu'à cette fin d'une rigueur logique, comme dans un roman policier ; mais aussi d'une logique qui s'impose dans certains rêves et s'évanouit au réveil. Le mot de l'énigme, je ne vous le dirai pas, vous pensez bien. D'ailleurs, le sais-je ? Et y aura-t-il non-lieu ?

Dans l'écriture, cette même rigueur s'est volontairement détendue, en même temps que se voile ou se rompt l'ancien éclat de feu, de marbre et de mer (si intense dans *Argos*). Jamais la phrase ne s'est ainsi dénouée, déroulée, laissée aller, suivant la pente de l'incertitude, de la sensation, du désir, de la mémoire, de l'errance.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 31.)

★ **NON - LIEU DANS UN PAYSAGE, de Jean Lahougue. Gallimard, 192 p., 39 F.**

Pire qu'Emma Bovary

● ***« Janine Bloit », de Barthélemy, une des plus fortes surprises de la saison.***

Il y a là quelque chose de neuf et de puissant : c'est la révélation d'une véritable nature d'écrivain. L'auteur n'a pas accepté que l'on dise de son ouvrage qu'il est un « roman ». Il a eu raison : c'est plus et mieux. Un poème ? Si l'on veut, mais un poème qui nous prend à la gorge. Rien, ici, de superflu, d'inutile, de vain. Aucune parure qui vienne masquer ou affadir cette parole admirable de bout en bout. C'est un monologue dont le sujet dit « elle ».

Elle ? Janine Bloit. En elle ; par cette errance continue du verbe, Barthélemy s'est incarné. Il y a là quelque chose d'hallucinant ! Une telle manière de se glisser dans le corps de la femme, d'assumer ses fantasmes, de découvrir ses membres, sa chair, sa peau, mais aussi les hantises et les rêves... stupéfie le lecteur. Comme Flaubert, Barthélemy pourrait dire : *« Janine Bloit, c'est moi.* » Or, non ! Janine Bloit n'est pas Emma Bovary. C'est pire. Et l'enfer exact que l'héroïne, qui est l'auteur, nous dévoile, oblige chacun de nous d'avouer, et chacun pour son compte : « Janine Bloit, c'est moi »...

Janine Bloit est une femme à l'âge indécis, au corps masqué, qui s'est réfugiée dans une pièce éclairée par une verrière et où il y a un tapis. Entre cet angle que le mur dessine avec le plancher et le vide de la pièce s'installe et s'enfle l'incantation de la solitaire : *« Elle se remémorise les différents épisodes de son existence plus ou moins vécus d'ailleurs.* » Et nous assistons, par et dans cette voix qui nous parle en feignant de parler de Janine Bloit, à un rituel minutieux et effrayant, à la mise en place d'une série interminable de fascinations et d'interventions. La voix ne cesse pas, ne se rompt pas, ne se brise pas. Elle continue, du début à la fin du livre, portée par une seule phrase de 230 pages, sans point ni virgule, ni majuscule : une spirale verbale qui ressemble à un entonnoir plongeant dans le vide. Le sous-titre du livre de Barthélemy, dès lors, s'impose et se justifie : *Incantations*.

Le dieu ou le démon qui contemple Janine Bloit par la transparence de la verrière, quel qu'il soit, est le grand maître de la solitude moderne. Le travail de Janine Bloit, dans cette élaboration à la fois vagabonde et précise de la parole, est de se mettre au monde elle-même, puisque plus personne n'est là ! *« C'est à elle seulement de s'accoucher, de se dire dans un mot à mot incessant où peuvent s'enchevêtrer sans ordre précis les moindres phénomènes de sa vie vécue ou imaginaire.* » L'épouvantable et pitoyable parturiente nous ressemble : c'est pourquoi l'incantation si vivement nous concerne !

Quoi dire de plus ? Que ce livre de Barthélemy est une réussite ? Je l'ai dit. S'il n'était qu'une réussite, il serait dérisoire. En réalité, il touche juste. C'est une marche vers *l'Inferno* contemporain.

HUBERT JUIN.

★ **JANINE BLOIT, INCANTATIONS, par Barthélemy, Les Lettres nouvelles, 229 p.**

« La Folie des miens », de J.-P. Chabrol

QUELQUE CHOSE DANS LE CRANE...

POUR ce qui est de battre leur coulpe, les anciens staliniens battent leur coulpe. Ils frappent même volontiers la poitrine du voisin, avec un aplomb qui ferait douter, parfois, de leur guérison. Mais ils expliquent rarement pourquoi le mal les a saisis, eux plus que d'autres. Etait-ce la faute de leur origine sociale, d'une enfance orpheline, d'un tempérament péremptoire et agenouillé ? Et si c'était dans le sang ? Un chromosome en vadrouille, comme on l'a supposé pour les criminels de droit commun ?

Telle est la question qui court au long du dernier roman de Jean-Pierre Chabrol, *la Folie des miens*. Chronologiquement, c'est la suite de la trilogie des *Rebelles*, qui vient de passer en feuilleton télévisé, puisque aux années 1930-1936 succèdent la guerre et l'après-guerre jusque vers 1968. Mais destins particuliers et rappels historiques visent moins à restituer une époque, selon l'habitude de l'auteur, qu'à élucider ce mystère aux limites du psychologique et du politique : existe-t-il une prédisposition au stalinisme ? Qui sait : une prédestination invincible ?

LA question se pose terriblement à propos du nommé Dunkerque, dit « Dunk », membre du comité central dans les années 60. Après sa mort accidentelle, en 1970, elle continue de hanter son meilleur ami, Jeannot, un sosie de Chabrol, qui va chercher une réponse dans ses souvenirs et auprès de leurs camarades communs.

Dunk est un enfant de la mine, un pur « prolo ». A treize ans, en 1932, il travaille déjà au « fond ». Ce qui ne l'empêche pas de s'instruire. Dès 1936, il rêve d'écrire une fresque sur 1789, et il publiera, peu avant sa mort, un roman, « la Mort révolutionnaire », où il prendra, avec la réalité, des libertés révélatrices d'une forfanterie ombrageuse.

Ce trait de caractère tourne au macabre, la veille de la libération. Les autorités de la Résistance lui ayant accordé « trois jours pour régler ses comptes » de chef local des F.T.P., Dunk fait fusiller allégrement des dizaines de prisonniers allemands et de collabos. Il menace même son copain Jeannot du peloton d'exécution, sous prétexte que celui-ci a violenté par erreur des émissaires gaullistes venus négocier l'unification des maquis. Comble de cruauté et de lâcheté toutes staliniennes : il obtient du narrateur, trop jeune pour tenir tête, de souscrire à sa propre mort, comme dans *la Décision*, de Brecht.

par Bertrand Poirot-Delpech

APRES avoir échappé à la déportation dans des circonstances qui n'excluent pas l'hypothèse d'une trahison des siens, Dunk devient permanent appointé du P.C., bien carré dans son pavillon de fonction et ses certitudes.

Comme ancien mineur, il est envoyé dans le Nord pour relancer les grèves de 1948. Cette tournée, que le narrateur suit en tant que dessinateur de presse et en fils d'instituteur « complexé » par la misère des corons, marque le seul contact direct et humain du héros avec les masses. Dès 1950, son attitude vis-à-vis des anniversaires de Staline et de Thorez devient indéchiffrable. De même, son silence lors de Budapest, et ses explications tordues, sur le vingtième congrès, devant la cellule de Jeannot. Dunk aura beau perdre de l'influence, proposer en vain des modifications de statuts, et prôner en 1968 la prise violente du pouvoir, il restera à l'écart des courants gauchistes, seul, inguéri.

CE personnage imaginaire en croise d'autres qui le sont moins, et que leur patronyme cache à peine. De Viguier fait forcément penser à d'Astier, Cougniat à Cogniot, Pasek à Gierek. Dunk lui-même évoque Lecœur, par ses origines sinon par son évolution. Le silence de mort dans lequel le comité central accueille ses propositions n'est pas sans rappeler celui qu'a rencontré Garaudy avant son exclusion.

Ce brassage de fiction et de document, dont Chabrol s'est fait une spécialité, ne manque pas, ici, d'inconvénients. Sur un phénomène comme le stalinisme, le roman mâtiné de chronique ne peut rivaliser avec les témoignages de première main, tels que ceux de Garaudy, Vailland ou J.-F. Rolland. Tant qu'à plonger dans les « magouilles » de la libération, le lecteur risque de préférer l'enquête réelle à la façon de Gilles Perrault dans *la Longue Traque* — Lattès, 1975. Tant qu'à sourire de la naïveté des militants, rien ne vaut le récent *Schwartzenmurtz*, de Raymond Lévy. Tant qu'à rendre visite à Thorez, autant le faire pour de vrai avec Claude Roy — *Somme toute*, Gallimard, 1976, pages 99-106, — dont Chabrol semble s'être inspiré de près.

Mais l'art romanesque retrouve ses avantages inégalables quand l'auteur reprend sa plume de conteur pour évoquer son enfance cévenole, l'occupation et ses ventrées de fausse confiture, le Paris d'après guerre avec ses mansardes et ses amours étourdies, le peuple des pauvres, dont Aragon a raison de dire qu'en 1948 il n'a guère changé depuis Daumier.

LA langue de Chabrol fait merveille pour redonner au monde du travail l'existence littéraire que lui avaient conquise au siècle dernier Hugo, Sue, Zola, Vallès, et que lui a mesurée le roman bourgeois, aidé par le faux populisme du policier. Partagé entre un argot truand et une emphase scolaire qui ne lui sont pas plus naturels l'un que l'autre, l'ouvrier « évolué » de *la Folie des miens* éprouve sa bâtardise linguistique. Son parler ne sent pas seulement le coin du zinc, mais, plus subtilement, les souvenirs de communale, dont lui reste un mélange inextricable de rejet de classe et d'élan, intimidé vers le bien-être dirigeant...

(Lire la suite page 32.)

la vie littéraire

Les banquiers et la littérature

La Bibliothèque nationale vient d'acheter aux héritiers un « *fonds Bernanos* » important, grâce à un don de la banque Rothschild qui couvre la totalité de l'achat, soit 200 000 *francs*. La banque Rothschild veut manifester par cette donation, dont l'utilisation n'était pas prévue à l'origine, l'attention que les banquiers accordent au patrimoine littéraire. On ne manquera pas de rappeler le soutien que la Société générale a apporté à la publication de la *Correspondance* de George Sand, éditée chez Garnier par Georges Lubin.

Le fonds Bernanos a été remis ce jeudi 24 novembre à la Bibliothèque nationale en présence de Mme Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités. Exposé dans le salon d'honneur, il comprend les manuscrits de premier jet de : *Journal d'un curé de campagne*, d'*Un mauvais rêve*, d'*Un crime*, du *Dialogue des carmélites*, des *Grands Cimetières sous la lune* et de beaucoup d'autres essais, et aussi un ensemble de lettres, inchangées notamment avec Artaud, Claudel et de Gaulle.

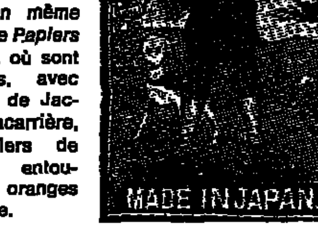
Proust et la peinture

« ...L'atelier d'Elstir m'apparut comme le laboratoire d'une sorte de nouvelle création du monde, où, du chaos que sont toutes choses que nous voyons, il avait tiré, en les peignant sur divers rectangles de toile qui étaient posés dans tous les sens, ici une vague de la mer écrasant avec colère sur le sable son écume lilas, là un jeune homme en coutil blanc accoudé au pont d'un bateau. » Quel proustien n'a pas en mémoire la première visite du narrateur à l'atelier de l'artiste après leur rencontre dans la salle à manger de l'hôtel de Rivebelle ?

Dans un premier texte, daté sans doute de fin 1909 — et dont les *Cahiers critiques de la littérature* n[os] 3-4 donnent la primeur. — Proust retraçait déjà méthodiquement la carrière de l'« artiste-phare » qui n'est déjà plus ou plus seulement Gustave Moreau et qui n'est pas encore Elstir. Moment décisif, soulignent J. Bersani et C. Quermar, où s'opère la transmutation d'une étude critique, qui n'est jamais parvenue à son terme, en la création romanesque d'un peintre imaginaire (32, rue des Annelets, 75019 Paris). — R. J.

Des rêves dans une boîte d'allumettes

Jacques Bussy a accompagné de courts textes poétiques les jolies figurines qui ornèrent les boîtes d'allumettes japonaises : « Le feu, les yeux, la chimère, la main, le rire, l'oiseau, la cerise, la langue, l'éternité, la lampe sont allumettes qui se déguisent, sourire qui se dérobe, flammes qui nous caressent. Pourquoi dire qu'on voit rouge ? Comme une fête, la couleur du feu est énigme, elle nous habille. Feu, où es-tu ? Fou, est-ce nous ? Avons-nous le feu en poche ou bien le rêve ? Et le rêve n'est-il pas plutôt cerf-volant ? »



Ce recueil, *Allumettes japonaises*, est publié dans « Les collections de l'iconophile » (Ed. Léoréca, 10, rue Vauvilliers 75001-Paris), en même temps que *Papiers d'orange*, où sont reproduits, avec un texte de Jacques Lacarrière, les papiers de soie qui entouraient les oranges d'Espagne.

Hegel comme de l'eau de roche

Les éditions Champ libre publient, sous le titre d'*Ecrits politiques*, trois textes d'un Hegel inattendu : *la Constitution de l'Allemagne (1800-1802), Actes de l'assemblée des Etats du royaume de Wurtemberg en 1815 et 1816* et *A propos du Reform bill anglais (1831)*. Ces analyses politiques, constitutionnelles et sociales démontrent que le philosophe allemand pouvait à l'occasion, écrire dans un style simple et clair sur des problèmes concrets et immédiats. Cette banalisation du discours hégélien intéressera les historiens et surprendra les philosophes. L'ensemble est suivi d'une note de Kostas Papaïoannou sur les fondements de la politique hégélienne. — E. T.

Encore et toujours la comtesse de Ségur

Mal aimée, la littérature pour la jeunesse ? Si l'on en croit les tirages, la littérature pour adultes fait, en comparaison, bien triste mine. Dans la collection « Grands romans, grands récits », paraît chez Hachette *Séverine, Belle et Sébastien*, la suite du célèbre *Belle et Sébastien*, de Cécile Aubry, qui dès la première année de sa sortie avait atteint deux cent quarante mille exemplaires. Le petit second suivra-t-il les traces étincelantes de son aîné ? On y croit beaucoup chez Hachette, où l'on mise sur le talent de Cécile Aubry, et sur le prénom magique de Sébastien. Dès sa sortie le roman sera tiré à quatre-vingt-cinq mille exemplaires. Un tirage moyen... Dans la « Bibliothèque verte » et dans la « Bibliothèque rose », un livre sort chaque semaine : chaque titre est « tiré » à quarante mille exemplaires au minimum. De quoi faire *pâlir d'envie presque tous les auteurs pour* adultes.

Pour mémoire, rappelons que l'œuvre de la comtesse de Ségur a atteint vingt-sept millions cinq cent mille exemplaires dans la seule « Bibliothèque rose » ; et celle de Jules Verne onze millions dans la seule « Bibliothèque verte ». — F. T.

La dernière énigme reste entière

Les amateurs d'énigmes comptaient beaucoup sur la publication de l'« autobiographie » posthume d'Agatha Christie pour éclaircir le mystère entourant la fugue de onze jours que fit la romancière en 1926 et qui mit à l'époque toute l'Angleterre en émoi. La recherche de la grande dame du roman policier, retrouvée finalement dans un hôtel du Yorkshire, entraîna les pérégrinations de cent cinquante policiers et de trois cent cinquante volontaires et de meutes de chiens policiers. On parle alors d'amnésie et de déboires conjugaux. Mais la romancière se refusa à commenter sa disparition, et son « autobiographie » qui vient de paraître en librairie à Londres passe sous silence ce chapitre de sa vie. Cela prouve qu'Agatha Christie respectait au moins une catégorie de secrets : celle concernant la vie privée... — B. A.

vient de paraître

Critique littéraire

MATHIEU BENEZET : *le Roman de la langue.* — Un essai « a-théorique » sur la génération d'après le nouveau roman. (« 10/18 », 280 p., 14 F.)

Littérature étrangère

NATHANIEL HAWTHORNE : *l'Enterrement de Roger Malvin.* — Un ensemble de récits caractéristiques du magicien de l'étrange que fut Hawthorne. Trad. de l'américain par Henri Parisot. (Flammarion, coll. « L'âge d'or », 160 p., 32 F.)

RODOLFO WILCOCK : *la Synagogue des iconoclastes.* — Ecrit directement en italien par un compatriote de Borges, ce livre de « folie merveilleuse » présente trente-cinq vies imaginaires d'« iconoclastes » et propose un contre-univers. Trad. de l'italien par Giovanni Joppolo. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 169 p., 39 F.)

WITOLD GOMBROWICZ : *Testament.* — Il s'agit de la reprise des entretiens entre l'auteur de *Trans-atlantique* et Dominique de Roux, publiés chez le même éditeur en 1968. (Belfond, 251 p., 42 F.)

Essais

ALAN WATTS : *Bienheureuse insécurité.* — Le philosophe, dans cet essai de 1951, proche de la pensée des écologistes d'aujourd'hui, vient répondre à l'angoisse de l'homme moderne. Trad. de l'américain par Frédéric Magne. (Stock, coll. « Monde ouvert », 190 p., 35 F.)

COLLECTIF : *Histoire et Littérature.* — Le Centre de recherches d'histoire des idées et de la sensibilité, animé par F. Joukovsky et A. Niderst, professeurs à l'université de Rouen, étudie, dans ce premier volume de ses *Cahiers, les écrivains et la politique.* (Presses universitaires de France, 418 p., 80 F.)

E. L. GANS : *Essais d'esthétique paradoxale.* — Professeur à l'université de Los Angeles, prix de la langue française de l'Académie en 1977, l'auteur étudie à travers les textes littéraires et philosophiques le fonctionnement du paradoxe. (Gallimard, 225 p., 45 F.)

JEAN E. CHARON : *l'Esprit cet inconnu.* — Physicien-théoricien, l'auteur montre comment matière et esprit se côtoient partout et sont descriptibles dans le langage de la physique contemporaine. (Albin Michel, 255 p., 39 F.)

Histoire

Histoire d'Aix-en-Provence. Un travail collectif réalisé par des amoureux de la Provence et de son histoire. La démystification (scientifique) d'une cité parfois écrasée par un passé prestigieux et les mythes qu'il a engendrés. Avec un remarquable dossier iconographique. (Edisud, La Calade, Aix-en-Provence, 456 p., dont 64 p. de photos, broché, 75 F, relié 135 F.)

GUY THUILLIER : *Pour une histoire du quotidien au dix-neuvième siècle en Nivernais.* — Ethnographie d'une province au siècle dernier. (Mouton, 490 p., 165 F.)

GERARD FAYOLLE : *la Vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou-le-Croquant.* — Tradition et modernisation dans les campagnes de la Restauration et de la monarchie de Juillet. (Hachette, 307 p., 40 F.)

ERNEST CŒURDEROY : *Hurrah !!! ou la révolution par les Cosaques.* — Cœurderoy sort de l'oubli où sont tenus beaucoup d'écrivains anarchistes du siècle passé. Textes établis et présentés par Jacques Le Glou. (Ed. Plasma, coll. « Table rase », 485 p., 75 F.)

JEAN-CHRISTIAN PETITFILS : *les Socialismes utopiques.* — Une histoire de l'utopie, qui ne mène pas au socialisme scientifique mais à René Dumont et à Ivan Illich. (Presses universitaires de France, 207 p., 48 F.)

BAKOUNINE : *Œuvres complètes.* — Dans ce cinquième volume sont réunis les textes ayant trait aux relations de Bakounine avec Necaev Introduction et annotations d'Arthur Lehning. (Ed. Champ libre, 492 p., 88 F.)

JEAN-PIERRE BAYARD : *Le Compagnonnage en France.* La petite enfance d'un mouvement ouvrier et sa symbolique. (Payot, 479 p., 90 F.)

ROBERT ARON : *Léopold III ou le choix impossible.* — Achevé juste avant la mort de l'académicien, l'ouvrage de Robert Aron retrace les jours difficiles que vécurent le souverain belge et son peuple au moment de la Seconde Guerre mondiale. (Plon, 396 p., 38 F.)

Sciences humaines

CLAUDE BILLARD et PIERRE GUIBERT : *le Petit Catéchisme illustré ou la fin d'un mythe.* — Les auteurs de l'*Histoire mythologique des Français*, explorant l'imaginaire religieux, dressent l'inventaire des mythes, qui se diluent désormais après avoir tenu tête à l'idéologie conquérante de la République. (Belfond, 253 p., 59 F.)

en poche

« L'inconscient » sexiste

Il est courageux, dans les temps qui courent, de prétendre écrire un ouvrage féministe quand on est un homme ! Gilbert Lascault s'est amusé à débusquer et à démystifier le phallocratisme qui a inspiré la quasi-totalité des figurations — ou plutôt des défigurations — de la femme dans l'art occidental. Certes, il a mesuré ses risques en disséminant les thèmes selon l'ordre alphabétique plutôt que de s'engager dans un véritable traité : il décharge ainsi un peu de sa responsabilité sur le lecteur, qui butinera dans ce lexique un peu comme l'enfant qui commence son éducation sexuelle dans les dictionnaires... Cependant, le sujet est moins léger qu'il ne paraît, si l'on songe à l'instance de l'image dans l'inconscient, et au rôle (maintes fois évoqué dans la littérature) du musée comme pourvoyeur de fantasmes. Et l'on se rendra compte, au fil de ce sottisier vigilant, de la considérable et persévérante contribution des artistes — quasiment tous de sexe masculin, comme par hasard — à l'affermissement du pouvoir mâle et au rabaissement systématique de la femme. De l'« animalité » à la « victime », en passant par « Judith », les « parties honteuses » ou la « passivité », c'est l'iconographie de l'inconscient sexiste qu'on découvrira dans ce lexique.

MICHEL THÉVOZ.

(*) FIGUREES, DEFIGUREES. PETIT VOCABULAIRE DE LA FEMINITE REPRESENTEE, de Gilbert Lascault, « 10/18 », 220 pages, 14 F.

● *Parmi les rééditions : 42e Parallèle*, de Dos Passos (deux volumes « Folio »), *le Dernier Eté de Klingsor*, nouvelles d'Hermann Hesse (le Livre de poche), *Tous les coups sont permis*, nouvelles de *William Irish* (le Livre de poche).

en bref

● **UNE NOUVELLE CONCEPTION DU LIVRE D'ART**, tel est le thème de l'exposition que les Editions du Chêne présentent dans le nouvel hall du livre à Nancy, 38, rue Saint-Dizier, jusqu'au 11 décembre.

● **LE FESTIVAL DU LIVRE ET DU DISQUE** de Nogent-sur-Marne, organisé par la Fédération du parti communiste, aura lieu les 3 et 4 décembre au Centre nautique. Des débats, traitant des nationalisations, de la littérature et l'argent, des comédiens et la vie, seront animés par des spécialistes, des journalistes, des écrivains et des artistes. Le public pourra rencontrer le réalisateur Marcel Bluwal et l'interprète Pierre Santini du film « Antoine Bloye », qui sera projeté le samedi à 20 h. 30

● **LES OUVRAGES DE POESIE** peuvent être adressés, non recommandés, au cercle Amélie-Murrat, 25, boulevard Lafayette, à 63000 Clermont-Ferrand, par les candidats au prix Amélie-Murat, jusqu'à la fin décembre.

● **AFIN DE PERMETTRE A CEUX QUI ECRIVENT DE FAIRE IMPRIMER LEURS OUVRAGES** à des coûts minimaux et de les faire diffuser, une Association française des auteurs, éditeurs indépendants (1, place Jussieu, 75005 Paris) vient de se créer. En échange d'un droit d'entrée versé par les auteurs et correspondant à 10 % des frais d'impression de leurs ouvrages, l'Association s'engage à en faciliter la diffusion auprès d'un réseau de libraires-correspondants.

Le premier volume de ces « Cahiers indépendants », « le Ministère de la révolution », de J.-B. Dort, un roman de politique-fiction humoristique, évoque la création d'un nouveau département ministériel — auprès de la présidence de la République, celui de la révolution, — dont la tâche sera d'assumer l'ordre dans la révolution...

● **TEXTES DES PRISONNIERS DE LA « FRACTION ARMEE ROUGE »**, comprenant un recueil des derniers écrits d'Ulrike Meinhof ainsi qu'un certain nombre de pièces relatives au procès et aux circonstances de son « suicide », parait cette semaine dans la collection « Cahiers libres » chez François Maspero. Préface de Jean Genet, introduction à Klaus Croissant.

De leur côté, les Editions Des Femmes annoncent un volume d'Ulrike Meinhof avec « Bambule », scénario d'une émission de télévision « sur et avec » les filles d'un foyer de rééducation de Berlin-Ouest.

● **ANOUAR EL SADATE PUBLIERA SES MEMOIRES** en avril 1978 chez Fayard. L'ouvrage, intitulé « A la recherche d'une identité. Mémoires de ma vie », traduit de l'américain, paraîtra aussi aux Etats-Unis, chez Harper and Row, et en Allemagne fédérale, chez Fritz Molden.

L'ENG

LE LABYRINTHE DE JEAN LAHOUGUE

YVES FLORENNE

romans

Anne Bragance, l'aube d'un talent

● *Deux femmes en scène, la grand-mère et la petite-fille, entrecroisent leurs souvenirs*

DEUX femmes en scène, la grand-mère et la petite-fille. Qui mène le jeu ? Celle qui écrit, Blanche, ou Mita, souveraine familiale dont l'âge n'a ni élimé le tissu ni décoloré la fraîcheur ? Cinquante ans les séparent, mais elles sont comme deux fils de texture dissemblable accordés par le ton et cette sorte de tendresse si complice qu'elle se refuse les mots. *« J'ai eu une espèce de sœur »*, dit Blanche.

Mita jeune a été pauvre, « en place », et puis son destin a changé. Avec son mari, Alfred Dallara, un poète sans le savoir, elle a régné sur la noire fabrique de charbon durement acquise et sur la vaste maison blanche voisine qu'ils ont, ensemble, emplie d'enfants. Et puis Alfred est mort, et Mita a tout vendu, tout de suite. Ne rien garder qui pèse : la mémoire est une infinie richesse. Et puis, un jour, il a fallu, encore, abandonner la terre où on avait poussé ses racines, prendre le bateau de l'exil, transporter, tapie dans ses sens, une patrie de soleil dans une autre patrie où il pleut en avril et quelquefois il neige, une patrie où l'on « revient » sans en être jamais parti, en « revenants » qui sont, désormais, de « là-bas ». Thomas Mann définissait l'art *« une nostalgie qui crée »*. Anne Bragance répond : *« C'est une nostalgie qui cicatrise. »*

« Un trou, ça ne se referme jamais », disait Mita : trou dans le sol que les fossoyeurs laissent s'emplir de lumière avant d'y descendre le cercueil ; trou du pays qu'on s'arrache du corps, trou dans le cœur d'une toute jeune fille à qui la guerre a volé son premier amour. Pour cautériser les plaies, il reste les souvenirs, ces algues abandonnées sur les rivages du temps. Mita les tresse en saga, grandiose et presque épique, ou bien les brode avec pudeur pour camoufler ses blessures. Blanche rêve les siens, raccorde morceau à morceau les variantes et extrapolations de sa grand-mère, qu'elle coud à son propre passé dispersé, à son présent mélancolique, en une espèce de patchwork d'amour fou.

Le fil est sûr et jamais ne s'égare, et l'œuvre se construit sous nos yeux émerveillés qui n'ont senti ni l'effort ni les difficultés d'un agencement si parfait. C'est un grand mot : « parfait ». On l'ose, ici, à l'aube d'un talent tout flambant de passion contenue.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **LES SOLEILS RAJEUNIS**, d'Anne Bragance. Le Seuil, 176 p., 35 F.

L'ENGRENAGE

● *Jacques Ménétrier est médecin et auteur de plusieurs ouvrages scientifiques. A soixante-dix ans, il fait ses premiers pas en littérature. « Le Processus » annonce un satiriste.*

LA cible ? Rien moins que la médecine. Le héros de la fable, M., va parcourir les stations d'un calvaire, exténuant pour lui, grinçant et hilarant pour nous.

Tout commence on ne peut plus banalement :

« Ce soir-là, M. se sentit fatigué. Une fatigue bien banale, mais avec une sorte de découragement. Ou plutôt d'indifférence ? En arrivant chez lui, il alluma son poste de télévision et, lui tournant le dos, regarda par la fenêtre grande ouverte. » M. en oublie le cassoulet sur le gaz. N'ayant plus de goût à rien, il consulte.

Il sera soigné. La machine se met en marche. Oh, un rien, quelques cachets, un arrêt-maladie. M. en profitera pour faire du tourisme et, mis en appétit, osera demander huit jours de plus. De trop, ce petit coup de pouce qui va tout déclencher. Cette fois, il passe au contrôle : *« Ou bien vous êtes un simulateur, ou bien vous êtes un malade. Vous n'avez pas la tête d'un resquilleur et votre dossier ne porte pas d'autres arrêts. Donc vous êtes un malade ! »*

Le centre l'épluche. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe et haute technicité. Des spécialistes masqués lui sondent les reins, le cœur et le reste. Mais le bel engin cafouille, et M. va se retrouver nu devant une psychiatre pour qui banal se dit « sado-anal ». En fin de parcours, il réclamera l'avis du médecin. Lequel ? C'est à présent l'ordinateur qui tranche, et qui décide que M. n'a rien. Or, il devrait avoir quelque chose. Donc, il est évolutif.

Malgré les excitants et les tranquillisants, il n'évolue guère. Il va donc tâter d'un docteur, un vrai, du type énergique, et se retrouvera, gavé d'hormones, transformé en cas.

En attendant, ses cheveux tombent, son ventre enfle, sa soif sexuelle dépérit. Palpé, examiné en public, chosifié, il s'aperçoit que les individus ne sont guère plus humains que l'organisation.

M. ne va pas mieux. D'évolutif, il est passé chronique. Les temps ont changé. Finies les délices des congés longue maladie. M. est mobilisé pour...

Et ici commence un autre livre. La satire se change en science-fiction quelconque, et c'est bien dommage. Ce « goulag » à la meilleur-des-mondes ne nous apporte rien, à croire que Jacques Ménétrier n'a pas su se dégager à temps de sa machine.

Peu importe. La première partie, à elle seule, vaut le voyage. Livres et films traitant de sujets médicaux ne manquent pas. Mais on a rarement abordé avec autant de justesse et de férocité ce terrain du point de vue de l'humble chair bonne à charcuter. Le « processus », c'est le témoignage des sans-grade, le cri de ceux qui n'ont pas la parole mais qui sentent bien que la machine n'est plus à leur service, qu'elle est devenue sa propre fin, un pouvoir, une police qui les juge et les contrôle au moins autant qu'elle les soigne. Tout cela, nous le savons, nous le vivons, mais il fallait le talent de Ménétrier pour nous restituer cette réalité indistincte parce que trop proche.

Sous le familier, le quotidien, il a su révéler le monstrueux. Sous le banal, l'insolite. Et sous M., nous-mêmes.

CLAUDE COURCHAY.

★ ***LE PROCESSUS***, de Jacques Ménétrier. Gallimard, 176 p., 32 F.

LE LABYRINTHE DE JEAN LAHOUGUE

(Suite de la page 29.)

Avec cette abondance de parenthèses qui, parfois, en contiennent d'autres, ou ne se ferment pas, ou ne se sont pas ouvertes. Le lecteur captivé s'enchante au double labyrinthe de l'aventure et du langage.

Il est moins enchanté d'une autre nouveauté : ce discours en liberté non surveillée se surprend aux négligences (on ne peut croire qu'elles ne soient pas délibérées) d'un parler préfabriqué. Chez Jean Lahougue, « vacancier » agace ; mais « contacter » consterne. S'il y a là quelque intention subtile, elle ne justifie pas, aux yeux du lecteur, que l'écrivain de *l'Athanor* se mette à parler le langage des relations publiques (non moins étranger au personnage du narrateur). On va dire que ce lecteur-là, pour broncher sur de telles vétilles, est un ombrageux maniaque. Aussi garderait-il sa manie pour lui, et son horreur des taches, s'il ne voulait montrer à son auteur qu'il le lit avec autant de soin que d'exigence : sans rien passer, ni lui passer.

YVES FLORENNE.

UNE EXPÉDITION DU PROGRÈS EN TERRE SAUVAGE

UN *général, deux préfets, trois évêques, une armée, des familles, des putains, deux banques — mais sans raton laveur — qu'est-ce ? Ni dîner de têtes ni page du catalogue Manufrance.* Ajoutons un matin, de 1905, un navire, *la Mission de France*, une plage marocaine, une De Dion-Bouton, chaufferettes, bibles et coqs, vingt-trois vaches normandes, tout Chateaubriand, etc.. Inutile de poursuivre : une liste d'accessoires suffit à définir une expédition coloniale...

Dissimulé dans un repli de la plage, Ali, un enfant, ouvre de grands yeux effarés sur le progrès qui débarque en un beau désordre. Quelques messieurs-dames, embarrassés dans leur froc et leur frac, ont failli se noyer. Nous, derrière Ali, nous regardons la mission civilisatrice patauger dans le sable. Vue de loin, elle est cocasse.

Des soldats s'efforcent de stabiliser des meubles Empire sur le sol fuyant. Déjà, des ouvriers dressent la carcasse d'une ville avec cathédrale et, à l'écart, la maison de rendez-vous pour civils (les militaires sont déjà équipés). Les banquiers s'affairent.

A l'exception d'Ali capturé par les soldats (*« nous lui trouvons, malgré sa race, le visage aimable. Paul soit son nom ! »* Ainsi le baptise Monseigneur), les autochtones se font invisibles et s'enfoncent dans le désert et l'indifférence.

Le général Crèvecœur de Crécy, noble ganache qui souffre du côté de la République, attend de Paris l'ordre d'aller quelque part.

Le lieutenant Desrosières se décrète amoureux et attend de la providence ce qui fera de lui un homme.

Le mécanicien Marfaing attend que la De Dion-Bouton veuille bien démarrer.

La générale, renonçant à poser un tapis sur le sable de la salle à manger, attend des jours meilleurs. Ali-Paul attend tout d'Allah.

Puisque Paris attend qu'il se rende ailleurs sans avoir à le dire, le général ordonne à son armée d'aller de l'avant. Ainsi commencent les belles épopées que lisent les enfants dans les livres d'histoire illustrés. Devant l'expédition, le désert s'allonge, les villages se dépeuplent, les mosquées s'emplissent et les garde-manger fuient : quand trois soldats troublent par mégarde une cérémonie religieuse, Crèvecœur de Crécy dissipe l'incompréhension à coups de fusil. Ainsi s'élabore l'éducation des sauvages.

Vaille que vaille, la troupe se traîne vers l'horizon, un peintre embellit les malentendus pour la postérité, des géologues pèsent les pierres et les hyènes tressaillent aux bruits de gamelles.

Surprise ! La cité du sultan est à prendre sans assaut — elle est même déjà prise... par les Allemands. L'entente, entre ennemis héréditaires, se réalise facilement contre des ennemis de circonstance, surtout s'ils se dérobent aux lois de la guerre. Le sultan, protégé dans son palais par quelques sabreurs, se refuse à choisir le loup qui le dévorera tandis que la piétaille, toute confondue, erre à la recherche de pitance. Cela finit, et cela commence, par une mise à sac et un massacre. Le sultan, assassiné, est remplacé par une potiche plus sensible aux subtilités du progrès. Les diplomates, en Europe, ont tranché : les Allemands abandonnent la place aux Français et descendent vers des terres d'Afrique noire, où ils ne rencontrent plus de concurrence.

Le lieutenant Desrosières écrit à sa chère maman que, obsession majeure chez les vieux chérubins, il est devenu un homme enfin.

Comme on dit, François Salvaing, l'auteur de cette épopée, a mis le paquet. Mais ce journaliste de *l'Humanité-Dimanche* a écrit son second roman avec brio, glissant de la cocasserie au tragique, et on lui pardonne volontiers ses « contractions » de l'histoire. Il aime et parle bien du peuple et du pays où il est né, en 1943. Sa virtuosité — il passe d'un genre, d'un style à l'autre — ne paraît pas toujours justifiée. Cette modeste réserve faite, son western à la française est parfaitement réussi.

BERNARD ALLIOT.

★ **PAYS CONQUIS**, de François Salvaing, éd. Robert Laffont, 263 pages, 39 francs.

QUELQUE CHOSE DANS LE CRANE...

(Suite de la page 29.)

Autre mérite du traitement romanesque : à force de zigzags chronologiques au gré de ses découvertes et de ses curiosités, Jeannot donne à son enquête l'épaisseur de la durée vécue. Les souvenirs se replacent dans leur ordre d'importance, qui n'est pas toujours celui du temps. Oublis et suspicions prennent le vrai poids qu'ils ont pesé entre les êtres.

C'est enfin la première fois qu'un roman s'attache exclusivement à repérer la genèse d'un mal qui aura dominé les années 1940-1970. Les désillusions glacées ou rageuses qu'a causées le stalinisme chez les militants ont remplacé les doutes religieux qui agitaient les milieux intellectuels entre les deux guerres.

L'ANALYSE de Chabrol est d'autant plus convaincante qu'elle ne conclut pas.

L'épisode de la guerre a sans doute scellé l'évolution irrévocable de Dunk. Le goût qu'on lui découvrira ensuite pour les fiches policières et les armes ne fera qu'en découler. Il semble que le droit de vie et de mort exercé au maquis a servi de révélateur à un sadisme doublé de jalousie impuissante pour ses victimes. *« Qu'as-tu senti devant le peloton ? »* demande-t-il à Jeannot. Sa vie affective confirmera son déséquilibre. Il s'agirait, en somme, d'un névrosé prolétaire du pouvoir, comme l'était, *en petit-bourgeois, l'arriviste de l'Enfance d'un chef*.

Mais la revanche ne se nourrit pas, comme chez le futur nervi de Sartre, d'une frustration chimérique. Elle est bien réelle. Dunk a « compris très tôt », il l'explique quelque part, qu' *« on lui avait pris »* la viande qui manquait à la table familiale. Dès lors, toute doctrine et tout chef tendant à le venger seront revêtus, pour lui, d'une sorte de sacré. Le parti lui tiendra lieu de vérité absolue et d' « ordre de chevalerie ». Seuls la « jobardise de l'opprimé » et le « sentimentalisme du révolutionnaire » lui sembleront à redouter, non l'autoritarisme du centralisme démocratique.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'ambition personnelle et le remords ambigu dont il entretient ses intimes resteront secondaires par rapport à cette foi farouche gagée confusément sur la peine des siens, et donc intouchable à ses yeux. Il s'y ajoute la déformation propre à toute promotion — *« Tu n'es plus un pauvre puisque tu es un chef »*, disait un manant à Goetz dans *le Diable et le Bon Dieu*, — le confort d'un système où d'autres pensent pour vous, vous évitent *« tout ce mal à recoudre ensemble vos idées »* (Aragon, *les Yeux de la mémoire*), et la résignation, bien antérieure à Staline, vieille comme toute violence politique, à l'évidence qu'on *« ne fait pas d'omelette sans casser des œufs »*.

EST-CE à dire que les staliniens ne guérissent jamais tout à fait ?

Cela paraît la conviction de Jeannot, sinon de Chabrol. Dans une ultime entrevue, le narrateur ne laisse aucun espoir de rachat à Dunk. *« Le stalinisme n'est pas une ligne politique,* lui dit-il ; *c'est quelque chose que tu as dans le crâne, là, une vis, un écrou qui serre pas dans le bon sens, ça ne se corrige plus ! »* Même après la mort ! *« Ta mémoire, tes cendres, appartiennent à Staline*, ajoute l'ancien « fusillé » des maquis ; *l'arbre qui poussera sur ta tombe sera un arbre sec, une potence ! »*

Que faire contre un mal aussi inexorable ? Jeannot est formel : *« Les menottes, la muselière, voilà ce qu'il nous faut ! Et la niche ! »* Il plaisante à peine. Même si le stalinien repenti se mettait à militer chez les pêcheurs à la ligne, il prévoit qu'il y aurait bientôt des suicides chez les « révisionnistes » de la mouche artificielle, des disparitions mystérieuses chez les « sectaires » de l'asticot, et des camps de rééducation pour les « opportunistes » du lancer léger...

Le verdict tombe : s'abstenir de toute activité militante, agiter la crécelle des pestiférés : au mieux, se trouver une retraite garantie apolitique et sans pouvoir, comme l'illustration d'albums sur le Moyen Age. Et encore !

La méfiance et la dureté de Chabrol envers les « siens », devenus staliniens, sont à la mesure du tort qu'ils ont fait à son *rêve le plus cher : la fraternité.*

histoire

Une chronique de la bureaucratie

● *Après, « Ami, si tu tombes » (1), Roger Pannequin poursuit son récit des années d'occupation dans « Adieu, camarades ». Il y raconte la transformation du militant clandestin qu'il était en un permanent du P.C.F.*

JAMAIS encore à ma connaissance les rouages et le fonctionnement de cette administration politique secrète d'un parti communiste n'avaient été mis au jour avec cette précision et cette rudesse. *« La société parallèle que constitue un P.C.*, explique Pannequin, *copie les structures de l'appareil d'Etat dont elle veut s'emparer. Elle a aussi son appareil d'Etat : son gouvernement, ses cadres économiques et culturels, sa police (...). Des hommes soigneusement triés, devenus militants permanents, qui ne rendent aucun compte aux organismes statutaires du parti. »* Ils en constituent la véritable hiérarchie, dont la hiérarchie publique, bureau politique, comité central, n'est que la façade. Coopté à la section d'organisation par Lecœur en 1949, Pannequin se trouve alors au sommet de la hiérarchie, collaborateur direct du petit groupe effectivement dirigeant. Extérieurement, il est simple membre du comité central. Ou plus exactement même, il va le devenir en 1950...

Ce ne sont pas seulement ces révélations qui fondent la valeur et l'exemplarité de ce récit, mais le franc-parler lucide avec lequel Pannequin raconte sa transformation de baroudeur et d'homme de masse, populaire, et qui a besoin de l'être, en ce fonctionnaire des bureaux soigneusement fermés ; l'action, l'emprise de la machine du parti sur lui. La richesse humaine du livre vient de là.

A la Toussaint de 1944, Pannequin représente le Pas-de-Calais à une assemblée des cadres F.T.P. qui discutent de leur intégration dans l'armée française. Il a des preuves que ses camarades sont sytématiquement dégradés, victimes d'enquêtes policières. Impétueux, à son ordinaire, il se heurte violemment à un ponte qui lui conseille la discipline. Un de ses copains l'avertit que le ponte est Casanova du comité central. *« Du comité central ? Qu'est-ce que c'est que ça ? »* demande Pannequin. Cette ouverture du récit situe admirablement l'atmosphère de cette période où les combattants doivent entrer dans les cadres, ignorés de la paix bien que la guerre continue, où les communistes de la Résistance découvrent le parti. Puis, très vite, la prééminence des intérêts du parti sur la Résistance, sur le Front national, par exemple.

Adjoint au maire de Lens, André Lecœur, dès les élections de mai 1945, voici Pannequin aux prises avec les problèmes concrets : l'épuration contrariée des anciens collabos, la vie de tous les jours dans ce département minier, quand les communistes sont au gouvernement, que le ravitaillement va mal. Il entre à l'école centrale du parti, en sort secrétaire fédéral au moment, en 1947, où les travailleurs ne supportent plus les sacrifices que le gouvernement leur demande. Il vit la montée de la colère et se retrouve lui-même, après que les communistes ont été chassés du gouvernement, dans les grandes grèves dures du bassin minier, face à la répression, aux provocations.

Lecœur, qui entre-temps est devenu secrétaire à l'organisation du parti, l'appelle alors à Paris, à la section d'organisation du comité central. C'est là qu'on contrôle les directions fédérales, leur application de la ligne du parti et qu'on choisit les militants qui la font appliquer.

Les complots du sérail

Le récit jusqu'ici conduit à grandes guides se fait d'un coup minutieux. C'est que tout se joue désormais sur les détails, la détection de la nuance qui révèle l'écart avec la ligne, qu'il s'agisse de la réponse d'un militant d'en bas, ou de la confidence d'un chef. Pannequin apprend bien vite à s'y retrouver dans les détours du sérail. Avec son horreur des méthodes policières, il détecte les pièges, comme les divergences d'en haut, mais sa promotion le flatte et lui fait accepter bien des choses. *« Au cours du printemps 1950, je vivais comme dans un rêve. Quand on a déjà joui du pouvoir que détient un homme d'appareil, on peut s'en contenter parce qu'il est suffisant. On peut même savourer le plaisir d'exercer un pouvoir à la fois réel et anonyme. Si, de surcroît, on vous place au comité central vous joignez au pouvoir une sécurité de l'emploi. »*

Pannequin démonte les mécanismes de cooptation que ratifient les élections, mais aussi, au sommet de la hiérarchie, les compromis, les rivalités, les façons de faire un clin d'œil à Moscou avant un congrès et, comme jamais encore, dans cette période de la guerre froide et de la maladie qui écarte Maurice Thorez, les affrontements à l'intérieur du groupe dirigeant en rapport avec ce qu'on sait ou suspecte à Paris de la politique de Moscou. Selon lui, il aurait fini par se constituer, en 1952, une ligne Duclos-Lecœur-Fajon contre une ligne Thorez-Billoux. *« Tout dévoués aux services de sécurité politique de Béria et d'Ignatiev, ils savaient déjà que malgré sa guérison prochaine, Thorez serait retenu prisonn[ier] dans le Caucase. Leur inté[rêt] était donc de liquider Marty, [de] se partager le pouvoir absolu [à] trois et de ne réserver à Tho[rez] qu'une présidence d'honneur.*

Complots et contre-compl[ots] du sérail, allant parfois jusq[u'à] des provocations ; morts inexp[li]quées, de celle de Julien Hap[iot] dans la Résistance à celle de Re[né] Camphin, en 1954, émaillent [le] récit et lui donnent, quand c'[est] Pannequin lui-même la cible, [des] suspenses de roman polici[er]. Pour avoir vécu au même m[o]ment l'élaboration publique [de] la politique dont Pannequin d[é]voile les arcanes, je suis frap[pé] de l'acuité des portraits. Pann[e]quin n'épargne personne, ma[is] il défend aussi les qualités h[u]maines qu'il rencontre. Ce q[ui] me frappe le plus, c'est ainsi [de] trouver sous sa plume le cô[té] blanc d'un homme comme Bi[l]loux, alors que moi j'ai eu affai[re] à son côté noir ; inversement, [le] côté noir de Servin, dont j'[ai] connu moi le côté blanc. C'es[t] que les hommes d'appareil [ne] sont jamais eux-mêmes, mais [le] rôle qu'on leur a distribué, da[ns] lequel, bon gré mal gré, ils [se] coulent. Et personne, sinon le[s] chefs suprêmes, ne connaît l'en[]tière distribution des rôles. [C]e qui permet de désigner des bou[cs] émissaires. Et de ce point [de] vue, Pannequin et moi porto[ns] le même témoignage sur les gra[]ves responsabilités de Ducl[os,] l'homme de Moscou.

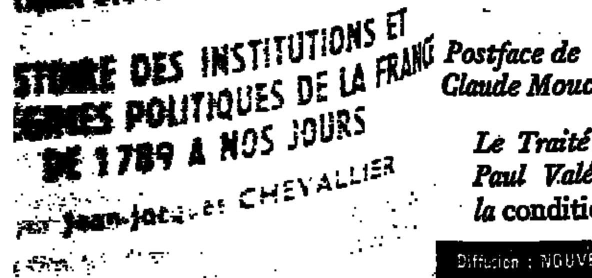
Cette histoire s'achève avec [la] chute de Lecœur. *« Avait[-il] soupçonné un seul instant q[ue] Duclos, son ami le plus proc[he] avait décidé de le jeter aux fa[u]ves pour s'innocenter et regagn[er] la confiance de Thorez ? »* Mais auparavant, Pannequ[in] aura échappé de peu à un dra[me] passionnel qu'il devine organi[sé]. D'autant que le lendemain, L[e]cœur lui annonce qu'il est rele[vé] de toutes ses responsabilité[s].

Cette chronique de la burea[u]cratie débouche sur la général[ité] des phénomènes décrits. [C]es faits de 1952-1953 ressemblent [à] s'y méprendre — pouvoir [en] moins — à ce qu'on peut li[re], par exemple, sur l'affaire L[in] Piao. Roger Pannequin a su faire un livre sans rancœur [ni] pardon. *« Au fond, j'ai eu bea[u]coup de chance. Pendant q[ue] mes camarades continuaient [à] espérer et à servir les bas int[é]rêts de leurs chefs, j'ai pu réf[lé]chir en toute liberté. »* Ce so[nt] ces vingt-quatre ans de [ré]flexions qu'il vient de no[us] livrer.

PIERRE DAIX.

★ ADIEU, CAMARADES, de Ro[ger] Pannequin. Le Sagittaire, 384 [p.,] 34 F.

(1) Champ libre.



ettres étrangères

Le féminisme d'Anaïs Nin

● *Ces essais rassem-ent les idées d'Anaïs in sur l'écriture au minin.*

E livre, pour nous posthume, d'Anaïs Nin : *Etre une femme et autres essais,* s en français par Béatrice mmengé, est composé de tes de diverses provenances ot la rédaction s'échelonne de 6 à 1976. Malgré leur évidente gmentation et la diversité de s origines, ces articles, ces aférences, ces notes, ces inter-ws présentent une cohérence narquable et enseignante. Au i, *Etre une femme* est la illeure introduction qui se isse concevoir aux idées 'Anaïs Nin se faisait sur la ninité, sur l'humanité nou-le et sur les pouvoirs de riture.

La conception fondamentale l se dégage de ces feuilles est rée par l'image du puits. Il t, prétend celle qui fut une ciple d'Otto Rank, que cha-n descende dans le puits de a « moi » et ne craigne pas ller le plus profond possible, ec audace et tremblement, car st au moment même où l'air nble manquer, où l'obscurité vient la plus totale qu'est jointe une eau commune à us. Au fond du puits, on ne couvre pas la solitude, mais la mmunication véritable. Etre un groupe, c'est avoir eu le urage de s'être traversé soi-ême. Les autres sont par-delà labyrinthe.

L'univers en miettes

Ce voyage, c'est aussi l'écri-ure. Lorsqu'on demandait à naïs Nin ce qu'était pour elle littérature, elle répondait mme ici) : « *Je crois qu'on it pour créer un monde dans uel on puisse vivre.* » Cette ition ne peut être qu'un don : nonde vivable, habitable, est rt aux autres pour qu'ils y tent et y vivent. A l'origine ette définition du travail de ivain il y avait eu, chez Anaïs Nin, l'expérience de la rupture et de l'univers en miettes. Lorsque le père abandonna la famille, lorsque la mère et les enfants s'en vinrent en Amérique, quittant l'Europe, l'enfant se raccrocha à la rédaction de son fameux *Journal* : Anaïs avait onze ans. « *L'enfant qui perd ses racines s'aperçoit peu à peu que seule sa construction intérieure lui permettra de résister et de faire face aux expériences destructives.* »

Mimer l'homme

Mais écrire en ce temps, lorsqu'on est, comme Anaïs Nin, une femme, présente de multiples difficultés. La solution la plus confortable est, alors, de mimer l'homme. La solution la plus simple, et Anaïs y songea, serait d'épouser un écrivain et de vivre son rêve par le biais de la création de son mari. Mais Anaïs Nin rejeta vite les commodités de la délégation. Choisissant de s'assumer comme écrivain, elle choisit de s'assumer comme « femme-écrivain ». Ce furent les nouvelles et les romans que l'on connaît. Mais, dès lors, sa position sur le féminisme fut fondamentalement différente de celle prônée par ces femmes combattantes qui veulent s'emparer des armes des hommes et les tourner contre eux. Le propos d'Anaïs Nin est, au contraire, d'œuvrer à la naissance d'un monde « autre » peuplé de femmes libérées « et » d'hommes sensibles. D'ailleurs, le titre anglais d'*Etre une femme* ne dissimule rien du discours : *In favor of the sensitive man* (Pour l'homme sensible).

« *Je veux,* écrit-elle, *un monde qui ne serait pas né du besoin de pouvoir qui caractérise l'homme et qui est à l'origine de la guerre et de l'injustice. Nous devons créer une femme nouvelle.* » Quelle sera cette femme ? « *La femme de l'avenir, qui est en train de naître aujourd'hui, sera une femme libérée de toute culpabilité face à la création et au développement personnel.* » Aussi : une femme débarrassée de l'image traditionnelle de l'homme — et qui ne confondra plus la force avec la virilité ni la sensibilité avec la faiblesse. Enfin : une femme qui avouera son érotique, et qui parlera son érotisme. Point capital !

Dans la bibliothèque, remarque Anaïs Nin, l'érotisme est l'ouvrage des hommes. Or « *la littérature érotique des hommes ne satisfait pas les femmes* ». Donc, « *il est temps d'écrire le nôtre et de dire que nos besoins, nos rêves, notre comportement dans l'érotisme sont différents* ». Anaïs Nin ne dissimule pas le penchant qu'elle éprouve pour la monogamie et l'amour unique. Elle pense que dans le monde nouveau auquel elle aspire, l'union exclusive aura plus de chances de se réaliser que dans le monde actuel, hanté de tabous, de fantasmes, et d'un puritanisme tenace et omniprésent. A ses yeux, il est essentiel d'insister sur le tracé de l'érotisme et sur l'inscription du corps.

« *L'érotisme est l'une des bases de la connaissance de soi, aussi indispensable que la poésie.* »

Les autres essais réunis dans *Etre une femme* font louange de deux femmes « héroïques » : Lou Andréas Salomé et Romaine Brooks. On y trouve un savoureux et pathétique portrait d'Edgar Varese. On y voit au vif le grand art qu'avait Anaïs Nin d'écrire au niveau du concret, là où commence le rêve : ce sont les notations de voyages, Fez, Bali, Port-Vila... L'extraordinaire, ici, est bien que ce livre involontaire s'est métamorphosé en un portrait criant de vérité.

HUBERT JUIN.

★ « Etre une femme et autres essais », par Anaïs Nin, traduit de l'anglais par Béatrice Commengé. Editions Stock, 262 pages, 38 F.

FERDINANDO CAMON :

Un cri de la Terre

● *La « vie éternelle » de la paysannerie pauvre de la plaine du Pô.*

VOICI, après la publication de *Figure humaine,* qui n'a pas eu en France l'écho qu'il méritait, une seconde occasion de découvrir un écrivain si considérable que l'on ne sait où, ni avec qui, le ranger dans la littérature de ce temps. C'est que Camon a sans doute inventé un style, une forme de « modernité ». Que dit-il ? Une telle question — pourtant traditionnelle, — il n'est pas facile avec lui d'y répondre. Dans *la Vie éternelle,* il y a, certes, un « je » et des personnages, mais jamais ils ne prennent un poids particulier, privilégié. Tous expriment un singulier collectif, la complainte unanime d'un groupe social, d'un milieu mal connu — le sous-prolétariat agricole — et qui se meurt.

Dans ce coin désormais perdu de la plaine du Pô, on vit en marge de tout, même de la langue de sa propre patrie : « *Les gens de chez nous sont faits pour naître et mourir en dehors de l'Histoire.* » C'est encore, avant le déferlement du « boom » de la « consommation », l'époque où l'humanité est divisée en deux, « *les hommes et les pauvres* ». Des pauvres, si l'on peut dire, intégraux (un autre livre, non encore traduit, de Camon s'intitule... *le Cinquième Monde*), au point que le fils d'un chaudronnier peut « crâner » parce qu'il possède un... mouchoir.

Dans un tel contexte, chacun vit pour soi, près du sol, le nez au vent pour tenter de prévoir le prochain coup de grêle. La vie est « éternelle » comme l'est l'arc parcouru par le soleil ou la façon de monter à vélo des toucheurs de bœufs. Quand, par hasard, ou plutôt par contrainte, il faut quitter la terre, on ne se fie à personne : « *A la guerre, Sept-Deux n'avait jamais compris si ses ennemis étaient les Allemands ou les Autrichiens ou les Croates ou les Italiens.* »

« L'âge du pain »

Cela, c'est ce qui monte du texte brut de Camon. Mais, face au style, ou à l'absence, apparente, de style, il est impossible de détacher l'argument de son expression. Dans ce long cri, mille voix se mêlent, se chevauchent, s'entrelacent, se contredisent et se disent avec un mépris souverain de la logique du discours rationnel.

Ferdinando Camon a écrit bien plus qu'un roman ou un « témoignage » sur le monde paysan avant que de « *puissants personnages (fassent) installer l'électricité jusqu'aux frontières de leurs provinces pour mieux les surveiller à la jumelle du haut des tours de la ville.* » Sans doute trouve-t-on tout simplement dans ces pages, magiquement conservé par une écriture singulière, tout ce qui reste de l'immense ère paysanne qu'un des plus fervents lecteurs de Camon, Pasolini, appelait l'« *âge du pain* ».

PHILIPPE GUILHON.

★ « La Vie éternelle », de Ferdinando Camon, traduit de l'italien par Yves Hersant et Ruggerro Campagnoli, Gallimard, 178 pages, 35 F.



étude

New York 1977 et la mo

Images d'hier...

L.-F. CÉLINE

Pour une surprise, c'en fut une. A travers la brume, c'était tellement étonnant ce qu'on découvrait soudain que nous nous refusâmes d'abord à y croire et puis tout de même quand nous fûmes en plein devant les choses, tout galérien qu'on était on s'est mis à bien rigoler, en voyant ça, droit devant nous...

Figurez-vous qu'elle était debout leur ville, absolument *droite. New York, c'est une ville* debout. On en avait déjà vu nous des villes bien sûr, et des belles encore, et des ports et des fameux même. Mais chez nous, n'est-ce pas, elles sont couchées les villes, au bord de la mer ou sur les fleuves, elles s'allongent sur le paysage, elles attendent le voyageur, tandis que celle-là l'américaine, elle ne se pâmait pas, non, elle se tenait bien raide, là, pas baisante du tout, raide à faire peur.

(...) J'ai pris sur ma droite une autre rue, mieux éclairée, Broadway qu'elle s'appelait...

C'était le quartier précieux, qu'on m'a expliqué plus tard, le quartier pour l'or : Manhattan. On n'y entre qu'à pied comme à l'église. C'est le beau cœur en Banque du monde d'aujourd'hui. Il y en a pourtant qui crachent par terre en passant. Faut être osé.

C'est un quartier qui en est rempli d'or, un vrai miracle, et même qu'on peut l'entendre le miracle à travers les portes avec son bruit de dollars qu'on froisse, lui toujours trop léger, le dollar, un vrai Saint-Esprit, plus précieux que du sang.

★ In VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT, Gallimard.

PAUL MORAND

Les gratte-ciel ! Il y en a qui sont des femmes et d'autres des hommes, les uns semblent des temples au soleil, les autres rappellent la pyramide aztèque de la Lune. Toute la folie de croissance qui aplatit sur les plaines de l'Ouest les villes américaines et fait bourgeonner à l'infini les banlieues vivipares s'exprime ici par une poussée verticale. Ces *in-folios donnent à New York* sa grandeur, sa force, son aspect de demain. Sans toits, couronnés de terrasses, ils semblent attendre des ballons rigides, des hélicoptères, les hommes ailés de l'avenir (...). L'âme de ces édifices, c'est le succès, ils sont les tabernacles de la réussite, réussite financière aussi agréable au dieu des puritains qu'une prière. Comme une flèche de cathédrale, ils tendent vers le ciel d'un élan à la fois mystique et économique : le matin, à mesure que j'avance dans Broadway, je pense qu'un homme d'aujourd'hui doit les approuver comme un Grec le Parthénon.

★ In NEW YORK, Flammarion (1930).

D'« Abraham de Brooklyn » à « John l'Enfer »

Babel recommencée

LE fait est là, précis, répertorié, tangible : toute la littérature témoigne qu'il n'est point de narration dramatique sans que se profilent, à l'horizon du roman, ou de la pièce, les murailles d'une cité. Et ça commence avec la Bible, et ça se poursuit dans les éblouissements des étoiles de la science-fiction (de Lovecraft à Bradbury, sans oublier Van Voght).

La ville est au commencement des hommes. Les psychanalystes ont aujourd'hui beau jeu de dire : « *La ville agit sur l'homme à la façon des milieux de la prénatalité : l'homme est replié dans l'agglomération comme l'embryon dans la poche fœtale. Souffrant les mêmes agressions, jouissant des mêmes sécurités.* »

Alors, écrire sans la ville reviendrait à écrire sans les fameuses pulsations de l'âme chères à Balzac. A dire l'huître sans sa nacre, l'amande sans sa douce coque verdâtre. Fouillez Cendrars et Verhaeren, Péguy et Michaux, Claudel et Bob Dylan : la poésie, discrète ou tonitruante, toujours rejoint la ville et la radiographie ; et le poète est cet intrus, ce cambrioleur des pierres assemblées qui lit les mystères inscrits sur le revers des murailles.

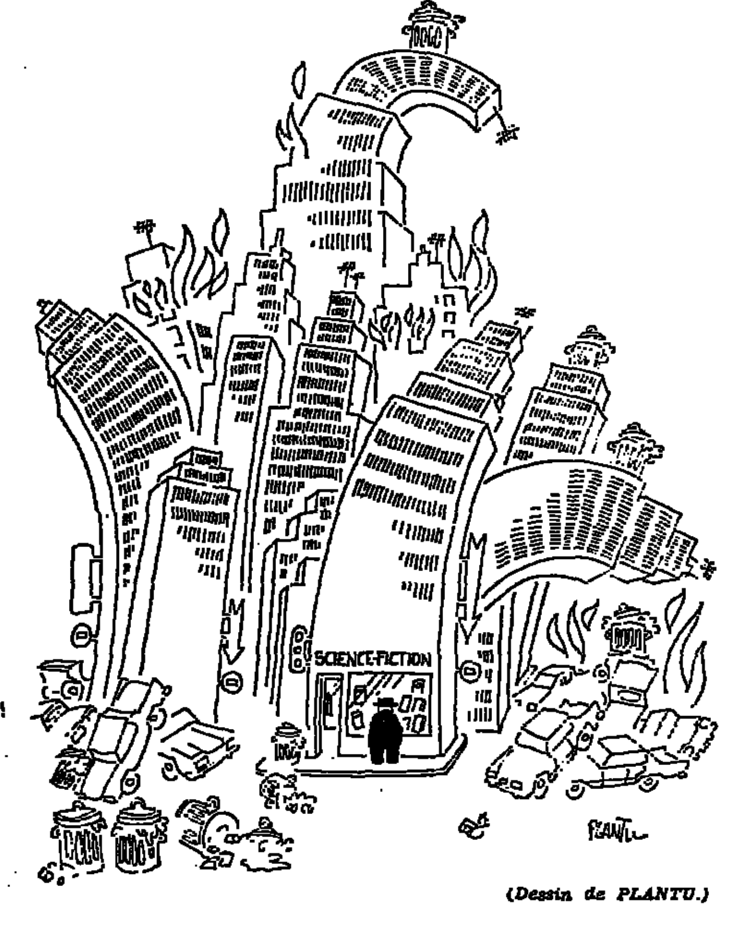
La ville, c'est le mythe absolu. Le théâtre où s'empoignent les paroles et les actes. Jusqu'à Buzzati, qui, dans son *Désert des Tartares*, recrée le mythe de la ville avec une poignée de sable, une poignée de silence, une poignée d'espoir.

La ville a ses raisons (...que, parfois, le romancier ignore) d'être mythique. Elle est le lieu privilégié des brassages, des rencontres et des fuites, des naissances et des mises à mort. Oh ! j'ai parcouru des cités où la maternité appuyait ses petits murets blancs contre la haute muraille sombre de la prison, voire du cimetière. Enorme, formidable ironie des villes ! Et justesse, reflet de nos existences. Aucun personnage romanesque n'est épargné : Alice, de Lewis Carroll, franchissant le miroir orphique, retrouve une ville de champignons, de démences ; elle erre de demeure en demeure ; des analyses récentes démontrent que le Pays des Merveilles est l'image renversée de Los Angeles (U.S.A.) ; une autre analyse (isolée, c'est vrai) tend à prouver que ce Pays des Merveilles relate et narre Pékin, le Pékin de Mao Tse-toung.

Mais je n'en finirais pas de célébrer ce mariage de la cité et du roman.

Hemingway a forgé sa puissance en décrivant les soubresauts de la ville lorsqu'il n'était que reporter dévolu aux « chiens écrasés » ; J. D. Salinger a composé son chef-d'œuvre (... et l'un des plus grands livres jamais écrits !) *The Catcher in the Rye*, en empoignant la ville, en la peuplant d'enfants et de pervers ! Céline sans la ville, Zola sans la ville, Dostoïevski sans la ville, Dos Passos sans la ville — ils ne sont rien.

Et si l'on joue (honnêtement) le jeu jusqu'au bout, on doit dire aussi que Homère n'est rien sans Troie.



(Dessin de PLANTU.)

Je ne suis donc nullement original en m'emparant de la ville comme personnage. La ville, d'ailleurs, sous-tend (discrète ou évidente) chacun de mes romans: Paris dans *le Procès à l'amour*, Deauville dans *la Mise au monde*, La Nouvelle Orléans dans *Laurence*, Grenoble dans *Elisabeth ou Dieu seul le sait*, New York dans *Abraham de Brooklyn* et *John l'Enfer*, Athènes dans *Ceux qui vont s'aimer* et Londres dans *Un policeman*.

Les villes, comme les êtres, ont une hiérarchie. Selon mon classement (classement instinctif), New York est la *city of cities*, le mythe des mythes.

Née approximativement en 1880, à l'époque où l'on relia Manhattan à Brooklyn, New York n'a pas tout à fait cent ans. Elle est, urbanistiquement (oh ! vilain mot !) parlant, une toute petite fille, une adolescente — Paris a mille ans, on ignore les aurores de Rome. Or il me semble qu'on ne peut étudier raisonnablement les êtres ou les choses qu'à leur naissance : alors, ils sont encore riches de toutes leurs prémonitions, toutes puissances sont en eux comme des promesses.

Le mythe de la ville ne peut être que le mythe de New York : voici une fille fragile, une vestale vulnérable entretenant pour les hommes l'*idée* de métropole, une gosse fiévreux et sale qui pousse sur ses jambes de béton, une enfant-mégalopolis qui réunit sous ses jupons de verre et de fer toutes les folies, toutes les sagesses ; New York, c'est Babel recommencée, *or*, Babel n'était pas seulement une tour d'*orgueil* : Babel était une cité, c'est ainsi qu'il convient de relire la Bible...

Abraham de Brooklyn décrivait la construction du pont jeté entre le cœur (Manhattan) et le premier faubourg (Brooklyn). Je chantais la surgie d'une cité et de ses espérances. Je me réjouissais de ses soleils : New York en son berceau, c'est cette Belle qui sera un jour au Bois-Dormant. On la pare, par fées interposées, de toutes les qualités. Mais une sorcière s'est introduite par la lucarne (symbolisée par Kate, l'enfant échappée, la petite trublionne, qui sent fort la cave et l'urine, la mort et le fer des menottes), la sorcière aux yeux clairs menace.

L'accomplissement de cette menace, la matérialisation de cette prophétie de la quenouille-qui-tue, on les trouvera dans *John l'Enfer* : la Belle s'endort, la ville se désagrège, elle entre dans l'ère de l'extinction.

Entre *Abraham de Brooklyn* et *John l'Enfer*, il y a à peu près cent ans. Cent ans de gloire pour New York, avec cette terrible parenthèse de la grande crise de 1929. Entre la phase de montée et celle de la décadence, ces cent ans représentent la phase en plateau. Phase inaccessible pour le romancier : comme les gens, les cités heureuses n'ont pas d'histoire. De 1880 à 1970, New York n'est qu'une série d'épiphénomènes, lesquels ne peuvent être perçus et traduits que par le cinéma, qui utilise la ville comme objet, comme toile de fond — mais pas comme sujet en soi.

Qu'on me pardonne cette comparaison sans doute morbide, mais qui me semble juste : durant ce presque-siècle, le mythe se développe à l'intérieur de New York comme le cancer encore invisible dans le corps humain. Œdipe est encore au berceau, il ruisselle de ce bonheur tranquille des poupons, il est à quelques années de l'état de héros tragique.

Aujourd'hui, la tumeur est apparue. La maladie s'est déclarée. Ce n'est pas une maladie de société (un jour, le même mal surgira à l'Est : surveillez Changhaï, par exemple), c'est une maladie de civilisation.

L'homme a conduit sa ville-phare trop loin. New York, atteinte de démesure, a franchi ce que les Américains appellent le *fail safe point*. Encore une fois, c'est l'histoire de Babel qui recommence. La civilisation urbaine est sans doute possible, mais jusqu'à un certain point : au-delà, la ville en état de démesure engendre sa propre condamnation. Dès lors il n'appartient même plus au romancier (au conteur d'histoires...) que je suis de proposer un traitement ni même de poser un pronostic.

La parole est aux sociologues.

DIDIER DECOIN.

...et d'aujourd'h

Le terrain vague

Devant moi s'étendait u
incohérent, un terrain
hérissé d'objets bizarre
formes inconnues dans
monde. (...) Des trous c
terre et les amas de
révélaient les fondations
versées d'immeubles réce
détruits. Partout des ca
de voitures, éventrées e
lées. Au milieu, c'était
mais si défoncée, si s
jonchée de détritus, qu'el
méconnaissable. Sur le
le grillage pendait entu
poteaux, déchiré en p
endroits. (...) Il y avait d
cassé partout. Sur la ch
sur le trottoir, sur les mu
signes avaient été écrit
Il ne restait que des c
salles.

★ In HISTOIRE D'U BLEAU, de Pierrette Fl[...] Julliard (p. 26).

Le pourrissement du gratte-ciel

New-York sent la glaise
et l'essence. Au loin, e
des projecteurs s'allume
balaient la façade d'un
ciel. John dit encore :
que chose qui ne va pas
S-623. Je l'ai drôlement
celui-là. Mais il est pou
qu'à la moelle, ça ne
pas durer. Peut-être qu
pour cette nuit. Je me d
le bruit que ça fait qu
tombe. Est-ce que ça se
par petits bouts ou est-
ça vient tout d'un coup
avec des vérins, ils
encore le soutenir un mo

D'accord, sans le savo
John l'Enfer, Anderson a
sitionné les vérins hydra
d'un régiment du génie.
nant il regarde manœuv
hommes et les véhicules.
faille, à hauteur du vingt-h
étage, est franche, rect
Ernst Anderson, muni des
pouvoirs, monte vers la c
Il pleut sur lui une fine
sière de plâtre. (...)

Une odeur nauséab
s'exhale de la faille. Sur la
forme quelqu'un dit : « Ur
de vidange qui aura c
Anderson secoue la tête
puanteur, c'est celle sui
du ciment lentement pc
introduit ses mains
d'amiante à l'intérieur des
de la cicatrice. Palpe de
entrailles du gratte-ciel
game devenu pulvérulent

★ In JOHN L'ENFE[...] Didier Decoin, le Seuil (

Les immeubles brû

Bientôt tout, à nouvea
cule. Les premiers signe
les taches noires des imr
brûlés. Taches sur for
puisque, bizarrement, tc
vient vert, dans ces rue
peints en vert, portes ve
même, vente de bananes
Des verts différents heureu
Cet appel à la nature, er
ville, n'est qu'éphémèn
vile, les immeubles eff
défoncés par les incendie
par le sauve-qui-peut
substituent aux réminisce
Porto-Rico une surréalit
nale. La ville, ou ce qu
reste, prend l'image d'u
éventrée. Ouverte Moig
l'air Bombardée par quo
des tonnes d'interdits, p
pluie de feu l'imprégnan
gitimité : par un non-
exister.

★ In NEW YORK TER[...] d'Alain Médam, Galilée.

Ces typhons de pa

A travers la tôle d'un
désaffecté, on entendrait
le même vent que dans l
ces du *Mayflower*, on
depuis l'embarcadère à l
de Manhattan, Wall Stree
précisément le dimanche
ce jour-là, les rues jonch
feuilles de papier comme
banques en avaient jeté
fenêtres toute la s
comme si un grand coura
avait vidé la corbeille de
Exchange. Ces typhons de
par vont d'est l...

★ In FAUBOURG DE[...] RIQUES, de Georges [...] Grasset (p. 229).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

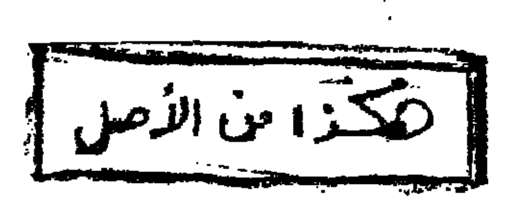
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

la ville

...is de décomposition du

...alité sous la fiction

Pourquoi cette destru



de la ville

Précis de décomposition du rêve américain

● *La parole est aux sociologues, dit Didier Decoin. Alain Médam la prend et nous donne une monographie sociologique de l'art poétique de la ville.*

CETTE histoire, juive et new-yorkaise, racontée par Norman Mailer et que cite Alain Médam dans son *New York Terminal* : « *Deux grands-mères se rencontrent. L'une d'elles pousse une voiture d'enfant. — Oh ! dit l'autre, comme elle est belle votre petite-fille ! — Vous n'avez encore rien vu, répond l'autre en ouvrant son sac ; attendez que je vous montre sa photo.* » Elle vaut pour New York, la plus belle ville du monde, parce que l'image même de la ville. Tout le monde y est allé. En réalité ou en images. Et, quand on y va pour la première fois, l'impression domine de se trouver soudain au milieu d'images qui se déploient en trois dimensions. New York est une ville imaginaire, a écrit Alain Robbe-Grillet. Peut-être faudrait-il dire plutôt qu'à New York se brouillent les frontières : les images font des « effets de réel », le réel se fait signalétique. Dans cette forêt de signes, vous êtes perdu, votre identité éclate, vous planez, vous hallucinez la ville. Pour y vivre, sans doute faut-il cesser de la regarder.

Alain Médam, qui n'y vit pas, a choisi de l'écrire. Transitivement. Ecrire New York comme on dit faire l'amour, et non pas peindre un payasage, c'est-à-dire le représenter. Epouser la discontinuité, la prolifération, les emboîtements, les télescopages, les éclatements de cette ville des villes, au moyen d'une écriture discontinue, proliférante, télescopée, « *une écriture qui voulait se faire New York* » (comme on dit sans façons « se faire » une femme, un homme ?).

La tentative est inégalement réussie. Cette écriture ne va pas sans confusion ni, pour le lecteur, sans fatigue. A l'irrationalité profonde de New York, Alain Médam n'a pas voulu, il le dit explicitement, opposer une rationalité triomphante qui l'expliquerait. Son essai s'apparente plutôt à une « critique de la raison dérangée ». Mais son écriture manque trop souvent d'art, c'est-à-dire d'érotisme langagier et de rythme, ce qui est fâcheux pour un livre mû autant par un désir de texte que par un désir de ville et pour une ville aussi « swinguante » que New York. On en vient parfois à regretter Paul Morand, sa clarté, son élégance et même son simplisme.

Comme les chutes et les enlisements ne surviennent que par intermittence, on regrette que les éditeurs français n'adoptent pas hardiment une pratique américaine qui a fait ses preuves : celle d'*éditer* un texte, c'est-à-dire de demander à l'auteur ou au besoin d'y faire eux-mêmes des coupes, des allégements, des raccourcis. Dans le cas présent, un correcteur attentif aurait au moins pu supprimer un nombre excessif de coquilles, de fautes d'orthographe et d'erreurs de ponctuations. Voilà pour les nécessaires ronchonnements.

Et voici les motifs d'applaudir. Le regard que porte Alain Médam sur New York est celui d'un « honnête homme » contemporain, très au fait de la psychanalyse, de l'histoire, de la sociologie, de l'économie, de la politique, mais curieux et interrogateur, jamais pédant ou dogmatique. Il commence par une série de « visions », d'instantanés, tels que peut en imprimer sur sa rétine n'importe quel touriste débarquant là-bas, et qui renouent, à plus d'un demi-siècle de distance, avec la technique du « *camera eye* » appliquée par Dos Passos dans *Manhattan Transfer*.

Le plaisir, en ce début, est de voir ranimés par des mots efficaces des images et des sons pâlis dans la mémoire (réelle ou filmique), plaisir aussi de constater l'écart, et d'abord celui qu'introduit très vite le temps.

La ville semble avoir trouvé depuis les années 30 sa physionomie définitive, et pourtant elle ne cesse de changer dans le détail : la construction de l'Empire State Building date de 1931, celle du Rockefeller Center de 1940, celle des deux tours géantes du World Trade Center de 1972 ; visuellement, ce qui a modifié le plus le visage de New York entre ces deux dernières dates, c'est la prolifération sauvage des graffiti ; le reste a changé à l'intérieur d'une permanence.

Un gigantesque détraquement

Après cette intelligente mise en condition, destinée à ranimer en vous, par la nostalgie, le désir de New York (ou plutôt de Manhattan, car, comme la plupart des visiteurs européens, Alain Médam ne porte guère ses pas du côté de Brooklyn, de Queens, du Bronx), voici, en une suite de chapitres très divers, l'analyse patiente d'un gigantesque détraquement, la description réfléchie d'une machine délirante, fascinée par sa propre folie, jouissant perversement de ses excès.

New York, on le sait, ne fonctionne plus, n'est pas viable, est rattrapée quotidiennement au bord de la faillite. En elle, la crise urbaine court à la catastrophe exemplaire. Elle est menacée de suffocation, d'éclatement interne, de guerre civile, raciale, la violence la tord, la drogue la ravage, la peur la vide, la misère la remplit (pour près de 15 % sa population vit du secours de l'aide publique). Explosion, implosion, il faut que ça craque, « *something's got to give* ». Et ça ne craque pas, du moins pas encore. On aménage la survie, mais on vit plus intensément que partout ailleurs.

Mécaniques ou organiques, les métaphores sont toutes prêtes : machine géante à la Tinguely, cahotante, chaotique, broyeuse d'hommes et de rêves, pourvoyeuse de psychoses (Métropolis), ordinateur déglingué crachant des informations incohérentes avant d'entrer en cachexie (New York Terminal), corps hystérique, affolé de symptômes, de fantasmes, de désirs inassouvis (Megalopolis), cadavre en décomposition, gonflé de liquides et de gaz qui vont répandre leur pestilence (Necropolis). Les mythes s'imposent : l'apprenti sorcier, la nef des fous d'un nouveau Moyen Age. De ces métaphores et de ces mythes, Alain Médam n'abuse pas. Son propos n'est pas d'abord littéraire : il veut décrire, il veut comprendre, décoder plus que rendre intelligible, un peu à la manière dont un analyste désigne les fonctionnements d'une économie libidinale sans en posséder la clé.

Dans ses meilleures pages, ce livre offre une lecture tout à la fois froide, éprise et fascinée, d'une ville qui comprend en elle les effarants illogismes, la fabuleuse inventivité, l'ironie tragique, la géniale bêtise d'un inconscient. Freud voyait dans Rome, avec ses enchevêtrements de villes appartenant à des temps séparés, une figuration de l'inconscient. New York est probablement l'inconscient matérialisé de la civilisation capitaliste, l'indice exact de notre aliénation. Pour elle, comme le dit Alain Médam, l'alternative serait : socialisme ou barbarie. La barbarie, on connaît, on est dedans, on s'y enfonce, selon d'où on la regarde elle ne manque pas d'attraits. Voir New York, capitale de la douleur et de l'humour. Admirable. Répulsive. Mais le socialisme. Pour New York, comme pour nous déjà, le problème est celui-ci : comment désirer ce qu'on ne connaît pas, ce qui n'existe nulle part ?

MICHEL CONTAT.

★ NEW YORK TERMINAL, d'Alain Médam. Editions Galilée, 324 pages, 54 francs.

La réalité sous la fiction

Pourquoi cette destruction ?

SE promener aujourd'hui à New York, dans le South Bronx, Humbolt Park ou le Lower East Side, est une aventure fantastique. Entre les avenues A et D, d'une part, la 4e et la 14e rue de l'autre, c'est, chacun le constate, une vision d'apocalypse : Dresde sous les bombes, Londres ou Hiroshima. La mort, mais aussi la vie dans la mort. Une ville détruite où l'on continue à vivre, sans reconstruire, et avec une certaine joie. Une cité morte et vivante à la fois. Dans un bloc typique d'une quinzaine d'immeubles, pris entre quatre rues, six sont réduits à des amas de pierres, cinq calcinés inhabitables et inhabités, deux partiellement dévastés et partiellement occupés. Et puis un immeuble bas, noirci par la fumée, d'où surgit à 4 heures de l'après-midi une cavalcade d'écoliers. Et un autre, en briques rouges, soigneusement rénové par les habitants du quartier qui s'organisent en communes.

L'incendie volontaire méthode rentable

Mais pourquoi cette destruction ? Une première réponse, parfaitement cynique, est fournie par *Time* et *Newsweek* qui consacrent l'un et l'autre, d'importants articles au développement récent de ce phénomène : dans ces ghettos, les propriétaires considèrent généralement que l'incendie volontaire est la méthode la plus rentable pour liquider des biens qui ne le sont plus. La stratégie habituelle? Chasser les locataires en coupant l'eau, l'électricité et le chauffage. Vérifier que l'assurance est payée. Embaucher un incendiaire. Le service des pompiers de New York enquête actuellement sur le cas d'un immeuble assuré pour 200 000 dollars qui a pris feu six minutes avant que n'expire la police d'assurance...

Ici, le fantastique, c'est que chacun, ou presque, trouve son compte, ou croit qu'il trouve son compte, dans ce système de destruction. Par suite, personne ne s'y oppose véritablement. Le principal bénéficiaire est le propriétaire qui a vu s'effondrer la valeur de sa propriété. Viennent ensuite les bénéficiaires secondaires : le locataire d'une boutique peu rentable touche un dédommagement. La famille vivant dans l'inconfort risque d'être logée dans un appartement moins insalubre. Le drogué, lui aussi, a intérêt à ce que l'immeuble brûle : la chaleur fait fondre les tuyauteries, il peut alors arracher plus facilement les lavabos et les baignoires qu'il revend respectivement 15 et 25 dollars.

La mise à feu d'un immeuble intéresse une autre série d'individus : au sommet de la pyramide, c'est toujours le propriétaire. A mi-hauteur, des gangs spécialisés qui extorquent à leur commanditaire entre 1 000 et 3 000 dollars par opération. Au bas, des adolescents : ils fonctionnent généralement par groupes autonomes de trois ; ils allument l'incendie et perçoivent en moyenne 100 dollars chacun. Le tarif peut varier selon l'importance de la prime d'assurance. Les techniques sont au point : le mélange d'acide et de certains oxydes ne laisse pas de trace. L'opération est pratiquement sans risque : la police ne réussit à établir des preuves sérieuses que pour moins de 2 % des présumés coupables. L'industrie incendiaire progresse rapidement : en dix ans, elle augmente de 400 % dans l'ensemble du pays et de 700 % à San-Francisco. Dans le seul quartier visité par le président Carter, 7 000 incendies criminels ont été allumés en deux ans. Chaque année, aux Etats-Unis, 1 000 personnes meurent dans des incendies de ce type, 10 000 sont blessées, et les dommages matériels atteignent 2 milliards de dollars.

Dans une remarquable étude consacrée à *l'Abus du pouvoir* (1) dans la ville de New York, Jack Newfield et Paul DuBrul analysent la politique urbaine du gouvernement américain, en partie responsable de la situation : refus, depuis la dernière guerre, de construire dans les centres urbains des habitations à loyer modéré en nombre suffisant et d'investir des fonds dans une politique de restauration des immeubles dégradés. A la place, des subventions massives, directes et indirectes, à la construction, dans les banlieues des villes, d'appartements ou de maisons individuelles destinées aux classes moyennes et supérieures ainsi qu'à la création de la puissante infrastructure nécessaire et d'un coûteux réseau d'autoroutes. Là encore, de vastes secteurs de la population trouvent leur intérêt : les banques qui assurent hypothèques et prêts avec garanties fédérales ; les entreprises de constructions; les ouvriers du bâtiment et ceux de l'automobile. D'une façon générale, les syndicats ouvriers.

Dans les quartiers pauvres, les maisons délabrées ne sont ni restaurées ni reconstruites. Leur nombre s'accroît avec les vagues successives de Noirs venus du Sud et les Portoricains contraints de quitter leur île pour raisons économiques. Les banques locales refusent les prêts pour rénovation et les hypothèques pour d'éventuels achats par leurs locataires. Au même moment, d'inutiles et gigantesques projets sont réalisés dans la ville, sans estimation préalable des besoins réels : la construction des deux tours du World Trade Center, chacune de cent étages, à proximité du quartier financier de Wall Street, a pour effet d'accroître le coefficient de non-occupation des locaux commerciaux qui passe, pour l'ensemble de la ville, de 9 % avant la construction du Centre à 40 % depuis. Aujourd'hui, les deux buildings sont toujours à moitié vides.

Le miracle est toujours possible

New York est aussi la ville des miracles. Elle n'a pas fini d'étonner. Depuis deux ou trois ans, surgissent un peu partout dans les ghettos des groupes d'hommes et de femmes qui s'organisent en associations de quartier. Ils rachètent à la ville des immeubles délabrés, abandonnés par leurs propriétaires. Ils obtiennent de la municipalité des prêts spéciaux qui leur permettent d'acheter les matériaux de construction. Ils arrachent au gouvernement fédéral des fonds prévus, dans le cadre de la lutte contre le chômage, pour le recyclage des travailleurs. Ainsi, ils restaurent eux-mêmes les immeubles qu'ils ont achetés ou qu'ils louent en coopérative. Plus de trente organisations de ce type fonctionnent à New York. Selon un rapport (2) financé par la Banque Morgan, ont déjà été restaurés 1 093 appartements dans 161 immeubles. Les projets en cours concernent 2 458 appartements dans 438 immeubles. On commence à parler du Mouvement de rénovation des habitations de quartier.

PIERRE DOMMERGUES.

(1) Jack Newfield et Paul DuBrul, *The Abuse of Power*, N. Y., Viking Press, 1977. Egalement Roger Alcaly et David Meimerstein, *The Crisis of American Cities*, N. Y., Vintage, 1977.

(2) Robert Schur et Virginia Sherry, *The Neighboorhood Housing Movement*, publié par l'Association of Neighboorhood Housing Development, 29 E. 22nd, St., New York, N. Y. 10010, New York, 1977.



essai

Julius Evola l'éveilleur

● *« Julius Evola, le visionnaire foudroyé », recueil de textes d'Evola et d'études sur ce penseur présentés par Jean Mabire.*

CELEBRE et cependant méconnu, rarement cité dans les revues où l'on pense, Julius Evola est sans doute victime de l'étiquette fasciste, ou du moins fascisante, que l'on accole d'ordinaire à son nom. Pourtant, cet aristocrate solitaire se situe aux antipodes des théoriciens du totalitarisme, et, si nous cherchons à préciser quelle est sa famille spirituelle, ce sont les noms de René Guénon et de Mircea Eliade, de Nicolas Berdiaeff et de Louis Massignon qui viennent spontanément sous notre plume.

Que Julius Evola ait eu, fugitivement, des faiblesses pour le régime de Mussolini, analogues à celles d'Heidegger pour le nazisme, cela est incontestable ; mais les fascistes italiens ne l'ont jamais reconnu pour l'un des leurs, et avec raison, car sans cesse il les déconcertait, leur échappait, les irritait. Comme l'écrit justement M. Jean Varenne, « Evola restera toujours un marginal dans l'Italie de l'entre-deux-guerres ». Et l'aspect le plus spectaculairement « réactionnaire » de l'œuvre d'Evola n'est pas politique, mais religieux.

« Julius Evola, le visionnaire foudroyé » n'est pas un très bon titre, et il eût été préférable de mettre l'accent sur les qualités d'*éveilleur* de Julius Evola, ainsi que ne manque pas de le faire M. Jean Mabire dans son excellente préface. Mais le titre importe peu. L'essentiel est que le public de langue française dispose aujourd'hui d'une anthologie évolienne, où les textes du maître sont complétés par des portraits, des études, des témoignages, et par une précieuse bio-bibliographie.

Qu'une certaine extrême droite doive continuer d'annexer Evola, et de le compromettre, cela est hélas ! probable ; et deux des articles de ce recueil, écrits par un vieux fasciste aigri et hâbleur, n'échappent pas à cette déplaisante tentation. Mais Evola a une œuvre qui se défend très bien toute seule, et qui résiste aux plus encombrantes admirations. *La Doctrine de l'éveil* (Paris, 1956) est, avec celui d'Oldenberg, un des meilleurs livres qu'un auteur occidental ait écrits sur le bouddhisme, et *Métaphysique du sexe* (Paris, 1959), réédité l'an dernier dans la « Petite bibliothèque » Payot, est déjà un classique.

Le rejet des valeurs bourgeoises et l'exaltation de l'ascétisme guerrier sont les colonnes d'Hercule de l'édifice évolien. « Sans les figures du moine et du chevalier, la personne humaine n'aurait jamais pu s'élever à la hauteur à laquelle elle a droit », écrit Berdiaeff dans *le Sens de l'histoire* (Paris, 1948). Cette formule du philosophe russe, qui passe pour un chrétien de gauche, récapitule à merveille la pensée du métaphysicien italien, qui est tenu pour un païen de droite.

GABRIEL MATZNEFF.

★ Ed. Copernic, collection « Maîtres à penser », 247 pages, 39 F.



★ *Dessin de CAGNAT.*

autobiographie

Lou Andréas Salomé

(Suite de la page 29.)

Saurons-nous alors le mot de l'énigme ? Les Mémoires nous permettront-ils de lire l'improbable, le superbe film de Liliana Cavani ?

C'est mal connaître Lou. Elle brouille toutes les cartes, mais comme ses confidences sont belles ! Ainsi l'apparition de Nietzsche. Paul Rée avait parlé au philosophe de sa jeune amie russe. Et un jour, comme Lou et Rée sont dans l'église Saint-Pierre de Rome (Paul Rée avait choisi ce bizarre bureau pour écrire un traité de la non-existence de Dieu), voici Nietzsche un peu solennel, raide et cérémonieux, et sa voix, dans l'ombre : *« De quelles étoiles sommes-nous tombés pour nous rencontrer ? »* La suite : Paul Rée, qui souhaitait se marier avec Lou, est sommé par Nietzsche de présenter une demande de mariage pour lui. La « trinité », cette idée peut-être d'assurer le règne de la femme. Les ferveurs, les amertumes, les haines.

Plus tard, Rilke. C'est d'abord essuyer un chapitre sur la poésie de Rilke. Une fois le prix payé, on a droit à de beaux souvenirs. Lou rencontre le poète à Munich, en 1897, et c'est la foudre. *« Il ne s'écoula guère de temps avant que René-Maria Rilke ne devînt Rainer. Lui et moi, nous nous mîmes à la recherche d'un endroit éloigné de la ville et proche de la montagne. »* Ces pages sont fraîches, candides. Une nouvelle « trinité », d'un autre modèle, s'esquisse : Lou, Andréas, le mari qui a accepté de partager la vie de Lou, et cela durera quarante ans, sans aimer son corps, et Rilke, le très jeune poète, le premier homme sans doute auquel Lou se donne. « *Si je fus ta femme pendant des années,* lui dit-elle, *c'est parce que tu fus pour moi la première réalité où le corps et l'homme sont indiscernables, fait incontestable de la vie même. J'aurais pu te dire mot pour mot ce que tu m'as dit en m'avouant ton amour : toi seule es réelle.* »

Il faudrait encore parler des voyages, de la célébrité, de l'intelligentsia européenne que Lou fascine, de la rencontre avec Freud. Sur tous les moments de la vie réelle, le livre de Peters, *Ma sœur, mon épouse,* en dit plus long. Si bien que cette autobiographie est à lire ailleurs. Pour moi, elle renverse les idées que l'on nous a données de Lou : de l'orgueil mais point de vanité, du terrible mais de la douceur, une simplicité étrange, une plénitude et une sérénité même dans le tumulte. Une vie grave et risquée, une audace qui se soucie moins de défier les sociétés que de s'accomplir en dépit de tout, au grand large de tous modèles.

« La vie, je l'aimais, je l'attendais je la saisissais à pleines mains. Mais je rejetais tout ce qu'elle a de contraignant, de déterminant et qui est supposé nous exaucer. J'attendais plutôt quelque chose qui me ressemble, une existence aussi insaisissable que je l'étais moi-même. » Beaucoup de pages parlent de bonheur. Cette femme dite démone est l'innocence. Il y a en elle une forte tentation d'adamisme, le regret du temps d'avant la déchirure, ce temps dont seul le monde évident des animaux reçoit encore les reflets.

La vie de Lou est une interminable enfance. « *Vous n'êtes pas une femme,* lui disait-on, *vous êtes une jeune fille* », et, tout au long de ces Mémoires, cette enfance ne cesse de la gouverner. Qu'elle ait rêvé de « changer la vie » et qu'elle se soit mutilée parfois sur les tranchants de la société, c'est vrai. Elle fut obsédée de savoir, de raison et de vérité, mais c'est le mystère de l'enfance qui l'enveloppe. « *La vie reste un rébus à nos yeux,* écrit Lou, *puisque nous-mêmes nous faisons partie de son complet mystère.* »

GILLES LAPOUGE.

psychanalys

Un meurtr d'âmes

● *Qu'est-ce qu'i révolution, sinon formidable product de désir ?*

RENDONS au moins justice à Gilles Deleu à Félix Guattari : parti pris ne souffrent d'au ambiguïté, d'aucune équivo à défaut d'être nuancés, ils le double mérite de la clar de la vigueur. « *La psychan est un meurtre d'âmes,* écrit leuze, *on se fait analyser dix cent ans, et plus ça va, moin aura l'occasion de parler* », ce dant que Guattari renchérit le caractère intrinsèque réactionnaire de la pensée dienne — comme jadis, dan milieux catholiques, on parla caractère « intrinsèquement vers » du communisme.

Même son de cloche, mais autre lieu, chez Luce Irig qui, dans *Misère de la psych lyse* (1), apostrophe ses conf sur un ton rageur : « *Mess les psychanalystes, sachez vous êtes de bien tristes ex teurs ! Car vous n'avez mêm l'audace, le souffle, la joi fierté de vos affirmations vos positions phallocrati Vous vous abritez hont ment (?) derrière l'honn scientifique (?), la neut bienveillante (?), la confo à l'image — garantie par qu du bon petit psychanalyst service et du défenseur ligne théorique juste, don l'avenir de la psychanalyse.*

Pour mobiliser de tels af pour susciter d'aussi sainte lères, sans doute faut-il qu psychanalyse soit encore vivante — et elle l'est, en Fr tout au moins, car ailleurs désaffection, un reflux s'o vent déjà. Il faut également son impact social, par le de l'université, de l'édition *media* et de la médecine, considérable, ce qui est bi bien le cas : elle forme et forme l'homme de la moder D'où la violence des attaque Guattari, qui enrage de la « *contaminer la subjectivité travailleurs* » (2) ; « *la psych lyse,* poursuit-il, *sous l'appar d'une science, propose co normes indépassables les pro mêmes de la subjectivation geoise, à savoir : le mythe nécessaire castration du dés soumission au triangle œdi une interprétation signifian toute situation qui tend couper de ses implication so réelles.* »

Chantres du désir, Deleu Guattari ne supportent pas q psychanalyse le conjure. La bre formule de Freud : « *advenir le Moi là où était le* c'est-à-dire soumettre l'irra nel, leur est odieuse, comm l'était d'ailleurs déjà aux su listes. Ce qu'ils veulent, c'e renverser : mettre le Ça était le Moi. « *L'inconscient, devez le produire,* affirme leuze, *produisez-le ou sinon avec vos symptômes, votre votre psychanalyste* » ; qu' d'ailleurs qu'une révolution, une formidable production conscient ? « *Du désir, il n jamais assez,* insiste encor leuze, *le désir est révolution parce qu'il veut toujours pl connexions. La psychan coupe et rabat toutes les nexions, tous les agencem c'est sa vocation, elle ha désir, elle hait la politique.* pour le prouver, Deleuze et G tari reprennent les analyse petit Hans de Freud, du Richard de Mélanie Klei d'Agnès de J. Hochmann — victimes, selon eux, de la m nette freudienne.

Le vieil hôpital psychiat enfermait, grossièrement c mais sans hypocrisie, les dév et les fous ; en revanche, da cabinets feutrés, discrets et gants du psychanalyste, c' parole qui est ligotée, c' désir qui est désexualisé. Avec la complicité de l'analy Et la bénédiction de la s Là réside, pour Deleuze et G tari, l'intolérable.

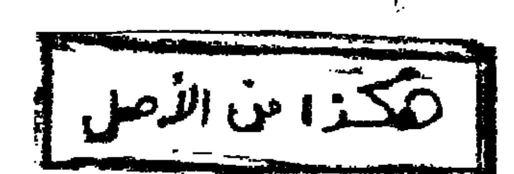
ROLAND JACCA

★ POLITIQUE ET PSYCH LYSE, de Gilles Deleuze et Guattari. Bibliothèque des perdus. B.P. 7205-75223. Pari dex-05. 120 p., 23 F.

(1) *Critique*, Octobre 1977.
(2) Voir également de Félix tari : *la Révolution moléc* Coll. : *Encres*, Ed. Recherches. 50 francs.







هكذا من الأصل



CARNET

Naissances

...I. Jean-Paul Réau et Mme, née O'Scanlan, Anne-François, ...et Agnès, sont heureux de ...part de la naissance de
Delphine
...7 novembre 1977,
...Drayton Gardens,
...dres S.W. 10.

M. Guy Mayaud et Mme, née ...nique Morillon, Fabrice et ...aël,
...joie d'annoncer la naissance de
Alexis
...9 novembre 1977,
...rue de la Fédération,
...5 Paris.

Mariages

Le vicomte et la vicomtesse ...de Beaucorps,
...et Mme Paul Durand,
...heureux d'annoncer que leurs ...ts
Geneviève et Jean-Paul
...ont donné le sacrement de ...ge, le 19 novembre 1977, en ...Saint-Thomas de Tourcoing.

Décès

On nous prie d'annoncer le ...du
...docteur Charles AUGUSTE,
...esseur honoraire à la faculté de médecine,
...alier de la Légion d'honneur,
...croix de guerre 1914-1918,
...de dame Suzanne Druon,
...u pieusement à La Madeleine-...lle, le 19 novembre 1977, dans ...atre-vingt-troisième année.
...funérailles religieuses en l'église ...-Dame-de-Lourdes à La Made-... suivies de l'inhumation au ...ière de l'Est, à Lille, dans le ...u de famille, se sont déroulées ...la plus stricte intimité.
...e sera pas envoyé de faire-part, ...sent avis en tenant lieu.
...avenue de la République,
...0 La Madeleine.

...Mme Pierre Durocher,
...et Mme Philippe Manet,
...e Véronique Manet,
...le chagrin de faire part du ...de
M. Pierre DUROCHER,
...époux, père, grand-père,
...nu le 17 novembre 1977, dans ...xante-treizième année.
...cérémonie religieuse et l'inhu-...on ont eu lieu dans la plus ...te intimité, selon les vœux du ...
...t avis tient lieu de faire-part.
...avenue Bugeaud, 75116 Paris.
...570 Lanta.

...x abonnés, bénéficiant d'une ré-...n sur les insertions du « Carnet ...onde », sont priés de joindre à ...envoi de texte une des dernières ...t pour justifier de cette qualité.

— Mme Roland Getreide, son épouse,
Ainsi que ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Waiurib et leur fille,
M. et Mme Michel Getreide et leurs enfants,
M. et Mme Mendelson et leurs enfants,
M. et Mme Rotterman et leurs enfants,
M. et Mme Gelernt et leurs enfants,
M. Patrick Getreide,
M. Armand Getreide, son frère,
Les familles Karassik, Ducros, Leze, Koniger,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roland GETREIDE,
survenu le 22 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu le jeudi 24 novembre 1977, à Cannes, au cimetière Abadie, à 10 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Roland Getreide,
15, boulevard Jules-Ferry,
75011 Paris.

— La direction et les membres du personnel du Consortium des cuirs et textiles, 1, rue Beaurepaire, Paris (10e),
s'associent à la douleur de toute la famille Getreide pour la perte de leur président-directeur général,
M. Roland GETREIDE,
décédé le 22 novembre 1977.

— M. Eugène Th. Hepp, directeur général honoraire de l'enseignement de la Seine,
M. et Mme Marcel Couraud, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Noël Hepp, ses enfants et son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Eugène Th. HEPP,
née Henriette Courtois,
survenu le 17 novembre 1977, à son domicile.
Selon la volonté de la défunte les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Graffenstaden (Bas-Rhin), le mardi 22 novembre 1977.
Cet avis tient lieu de faire part.
134, rue de Rennes, 75006 Paris.
21, rue Chanez, 75016 Paris.
57 bis, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean LIMOUZINEAU,
née Marie-Madeleine Steinhausser.
Les obsèques ont eu lieu le 22 novembre en l'église de Blaslay (Vienne).

— L'ingénieur général du génie maritime (C.R.) et Mme P. Canel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme F. Varlet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme J. Ruamps, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul MAX,
née Hélène Mille,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Monaco le 13 novembre 1977.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité, le vendredi 19 novembre.
7, rue Henri-Simon,
78000 Versailles.
L'Escorial, Monaco.
24, rue Georges-Bizet,
33400 Talence.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emile MÉNAGER
ancien secrétaire général du Centre universitaire méditerranéen de Nice,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des palmes académiques,
survenu à Nice le 11 novembre 1977 dans sa soixante-dixième année.
[Né en 1907 à Cannes, Emile Ménager a été professeur de philosophie dans divers lycées, de 1929 à 1937. En 1938, il devint secrétaire général du Centre universitaire méditerranéen de Nice, poste qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite, en 1973. A partir de 1965, il avait été en outre chargé de travaux à la faculté des lettres de Nice. Il dirigeait la collection des « Annales du Centre universitaire méditerranéen de Nice ».]

— M. Georges Millon, son époux,
M. et Mme Jacques Aignan et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Blanche et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges MILLON
née Germaine Debrie,
survenu le 22 novembre 1977 en son domicile, 2, rue de Castellane, Paris (8e), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Madeleine (place de la Madeleine, Paris-8e), le vendredi 25 novembre 1977.
On se réunira à l'église, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

— M. Albert Oulman, son époux,
M. et Mme Alain Oulman,
M. et Mme Alvro Mesquitella,
M. et Mme Julio Hidalgo,
Ses enfants,
M. Robert Calmann-Lévy,
M. et Mme Pierre Calmann-Lévy,
Ses frères et belle-sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de
Mme Albert OULMAN,
née Nicole Calmann-Lévy,
survenu le 21 novembre 1977.
L'inhumation aura lieu le vendredi 25 novembre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à la porte principale.

— Nous apprenons le décès, survenu le 11 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-treizième année, de
Mme veuve Alphonse PAVEAU.
De la part de
Mme Matias C. de Alzua,
M. et Mme Philippe Paveau, ses enfants,
M. et Mme Matias E. de Alzua,
M. et Mme Jean-Jacques de Alzua,
M. et Mme Santiago Ramon-Torcal,
M. Marc Paveau, ses petits-enfants,
Marianne, Matias, Manuel, Jean-Philippe, Jérôme, Véronique de Alzua, Pascal Ramon, ses arrière-petits-enfants.
De la part de ses cousins, neveux, nièces, et de tous ses nombreux parents et amis.
Un service, suivi de l'inhumation dans le caveau familial, a été célébré dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue de la Petite-Arche,
75016 Paris.
20, quai de Béthune, 75004 Paris.

— M. Nicolas Dimischiotu,
Sa famille française et roumaine,
et ses collaborateurs dévoués,
profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de leur très chère docteur
Marcelle PEILLON-DINISCHIOTU
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Mme Victor Petit,
M. et Mme Jean-François Petit,
Les docteurs Etienne et Annette Petit,
M. et Mme Alain Joubert,
M. et Mme Jean-Marie Muller,
Et ses petits-enfants,
font part du décès du
colonel Victor PETIT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
ancien enfant de troupe,
survenu le 23 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Besançon, le 25 novembre 1977, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Emile-Picard,
25000 Besançon.

— Les familles Skinazi, Abensur, et alliées,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Léon SKINAZI,
née Abensur,
veuve d'un grand invalide de guerre, survenu le 20 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Elle était restée alerte, enjouée, d'une grande vivacité d'esprit, toujours affectueuse et avenante pour tous.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Batignolles, à Paris, dans le caveau de famille
Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements

— Les amis de
Louis MERCIER VEGA,
dit Charles Ridel,
alias Santiago Parane,
militant anarchiste,
annoncent sa mort volontaire, survenue le 20 novembre 1977.

Anniversaires

— Il est demandé aux nombreux amis du
docteur Jean RIVIERRE,
de penser tout particulièrement à lui en ce deuxième anniversaire de sa mort.
« Il n'était pas la lumière, mais il parut pour rendre témoignage à la lumière. »
(Jean I, 8.)

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
M. Pierre GRÉGOIRE,
trésorier-payeur général honoraire,
président d'honneur de l'A.F.C.M.,
décédé le 27 novembre 1972, une messe sera dite, le mercredi 30 novembre 1977, à 12 h. 25, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à son intention et à celle de son épouse,
Mme Pierre GRÉGOIRE,
née Jeanne Arbault,
décédée le 1er juillet 1976.
La famille remercie tous ceux qui auront une pensée pour eux.

Avis de messe

— L'Association vosgienne de Paris, présidée par le colonel Charles Arnould, rappelle à ses adhérents que la messe annuelle à la mémoire de ses défunts et des parents des sociétaires, sera célébrée le samedi 26 novembre 1977, à 12 heures, dans l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e), par M. l'abbé Barthélemy, aumônier de l'Association vosgienne.
8, rue Freycinet, 75116 Paris.

Communications diverses

— Le 3 décembre, à l'Ecole centrale, à Châtenay-Malabry, par porte d'Orléans (6 km), trajet fléché, grand gala du centenaire du groupe de Paris, de 21 heures à l'aube. Nombreux orchestres, spectacle permanent dans les amphis. Bars, thurnes décorées, snacks. Entrée : 60 F (étudiants : 35 F).
— Brigitte Massin dédicacera son livre « Schubert » (Fayard) au Plaisir de la musique, 167, rue Saint-Honoré, Paris (1er), le vendredi 25 novembre, à partir de 18 heures.

Visites et conférences

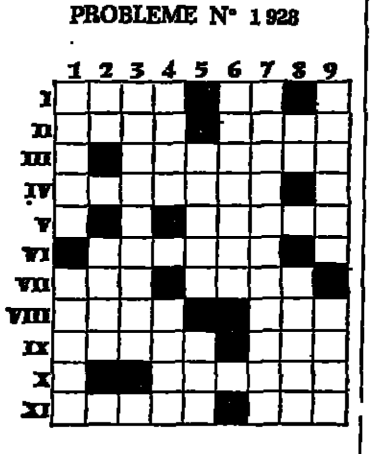
VENDREDI 25 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 45, entrée de l'exposition, Mme Saint-Girons : « Exposition Courbet au Grand-Palais » (entrées limitées).
14 h. 45 : 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., 6, place des Vosges, Mme Allaz : « Le musée Victor-Hugo ».
15 h., musée des Monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « La sculpture romane ».
15 h., métro Saint-Pau, Mme Oswald : « Paris 1900 ».
15 h., entrée du musée, place du Trocadéro, Mme Puchal : « L'art de la mer au musée de la Marine » (Caisse nationale des Monuments historiques).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).
15 h. 30, Grand-Palais, Mme Angot : « Courbet ».
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Barbier : « La demeure du comte de Lauzun » (entrées limitées).
15 h., métro Pont-Marie, Mme Camus : « Hôtels du Marais ».
14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé, Mme Ferrand : « Musée de Cluny et Thermes de Lutèce ».
15 h., 2, rue du Cherche-Midi, Mmes Just et Hager : « Le fournil de Poilane ».
15 h., 21, rue Laffitte : « Une grande banque ultra-moderne » (Paris et son histoire) (entrées limitées).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La faïence en Hollande et en Allemagne ».
CONFERENCES. — 17 h. 30, mairie annexe du premier, place du Louvre, M. le Professeur Serman : « Les officiers du Second Empire » (académie du Second Empire).
15 h., salle de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis, Mme Odette Bachelier : « Les dynasties Ming et T'sin ».
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Roger Clerc : « Par le yoga de l'énergie : une expérience de la conscience » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La théosophie et l'éducation des enfants » (entrée libre).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 928



HORIZONTALEMENT

I. *Col dur*; Le résultat de laborieux lavages. — II. Siffle en voyageant; Se manifester d'une certaine manière. — III. C'est un jeu d'enfants. — IV. L'asperge du pauvre. — Sainte. — VI. Perdues, faute d'adresse. — VII. Condiment [graphie admise]; Vieux matérialiste. — VIII. Figure biblique; Orientation. — IX. S'enfoncent dans les côtes; Sport. — X. Fera un travail attachant. — XI. Pas pour toutes les oreilles; Cela lui appartient-il? [épelé].

VERTICALEMENT

1. La place de ceux qui gouvernent; Evoquent toute une époque. — 2. Ruban; A défendre! — 3. Mangent entre les repas. — 4. Dans le signalement de Nicolas II; Appelé. — 5. Dans la Gironde; Il ne faut pas hésiter à le secouer pour en faire quelque chose. — 6. Génies. — 7. En train de briller. — 8. Article espagnol; Liera. — 9. Quitter ce bas monde; Supplice du cancre.

Solution du problème N° 1 927

Horizontalement

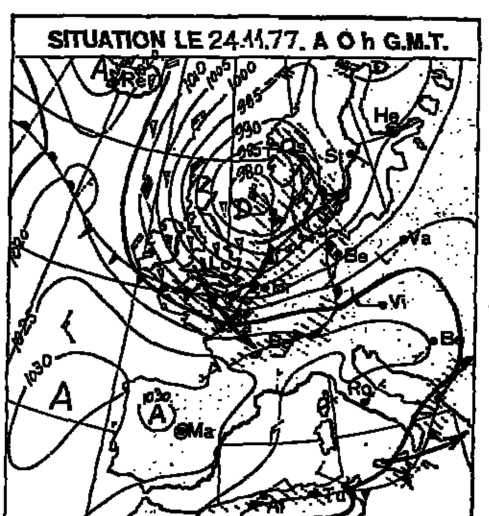
I. Rai; Loual. — II. Ormiers [mollusques]. — III. Utile; etc. IV. OE. — V. Grampians. — VI. Euterpe. — VII. Soirée; Ge. — VIII. Noé; Cors. — IX. SN; Mate. — X. Ru; Eve. — XI. Rétiaires.

Verticalement

1. Rouages; Or. — 2. Art; Ruons! — 3. Imitation. — 4. II; Mère; RI. — 5. Lee; Pré; Mua. — 6. Or; Ipéca. — 7. Use; Ae; Oter. — 8. Ton; Grève. — 9. Incestes; Es.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25-11-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 novembre à 0 heure et le vendredi 25 novembre à 24 heures :

La perturbation, qui donnait des pluies jeudi matin sur la moitié nord de la France, se déplacera vers l'Europe centrale, l'Italie et la Méditerranée. Elle sera suivie de masses d'air froid et instable, qui s'étendront vendredi sur tout notre pays.

Vendredi 25 novembre, il fera plus frais que la veille, mais dans les Alpes et le Midi, on notera une hausse passagère des minima le matin. Les vents viendront du nord-ouest; ils seront assez forts de la Manche orientale à la mer du Nord, ainsi que dans le Midi méditerranéen, plus faibles au voisinage de l'Atlantique et dans le Sud-Ouest. Le temps sera très variable avec des éclaircies près de l'Atlantique et de la Méditerranée, mais partout ailleurs des nuages abondants et instables donneront de nombreuses averses de la Normandie et de la Flandre au Rhin au nord du Massif Central et aux Alpes, ainsi que sur les Pyrénées; il neigera par moments au-dessus de 800 mètres.

Jeudi 24 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 006,8 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 nov.; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 14 et 0 degré; Biarritz, 9 et 7; Bordeaux, 9 et 5; Brest, 10 et 7; Caen, 10 et 7; Cherbourg, 9 et 8; Clermont-Ferrand, 7 et 2; Dijon, 5 et 4; Grenoble, 8 et — 3; Lille, 8 et 6; Lyon, 5 et 3; Marseille, 10 et 0; Nancy, 5 et 4; Nantes, 10 et 6; Nice, 15 et 4; Paris-Le Bourget, 10 et 8; Pau, 9 et 5; Perpignan, 10 et 4; Rennes, 10 et 7; Strasbourg, 5 et 4; Tours, 10 et 7; Toulouse, 7 et 3; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 7 degrés; Amsterdam, 9 et 5; Athènes, 21 et 14; Berlin, 6 et 4; Bonn, 8 et 6; Bruxelles, 8 et 7; îles Canaries, 21 et 17; Copenhague, 5 et 5; Genève, 5 et 2; Lisbonne, 13 et 5; Londres, 9 et 5; Madrid, 9 et — 3; Moscou, 7 et 1; Nairobi, max. 23; New-York, 13 et 6; Palma-de-Majorque, 14 et 3; Rome, 14 et 2; Stockholm, 0 et — 2.

AUTOMOBILE

AUTOBIANCHI A-112 : toujours fringantes

Huit ans après l'apparition de la A-112 au Salon de Turin, six ans après son éclatement en trois versions, la Normale, l'Elégante et l'Abarth, les petites Autobianchi se portent toujours bien et viennent même de rajeunir. De pas grand-chose, il est vrai, mécaniquement, puisque seule l'Elégante a pris quelques centimètres cubes en plus (965 cm3 au lieu de 903 cm3) et que sur les trois modèles les suspensions des moteurs ont été améliorées, cela pour atténuer les vibrations. En revanche, un certain nombre de modifications sont intervenues au niveau de la carrosserie. Si elles ne bouleversent pas la ligne générale des véhicules, elles apportent ce quelque chose qui change les silhouettes. Ainsi ces nouveaux boucliers avant, ainsi ces grilles ou bouches d'air (agressive dans l'Abarth), le toit qui prend arête et non plus arrondi (ce qui fait gagner aux trois véhicules de la hauteur supplémentaire en plafond), ces bandes noires peintes sous les portes et ces nouveaux pare-chocs.

A l'intérieur également, l'aménagement a gagné en « fonctionnel ».

Sur route ou même sur circuit, les Autobianchi restent, bien évidemment, égales à elles-mêmes, c'est-à-dire d'une agilité remarquable et d'une tenue de route très brillante. Le dos, à la longue, souffre un peu, c'est le propre de la plupart des petites voitures qui ont les qualités mécaniques d'une grande voiture.

Depuis 1969 six cent mille A-112 sont sorties des chaînes. On ne voit pas pourquoi les choses iraient moins bien dans l'avenir.

Pour l'instant on ignore quelles modifications, en hausse, des prix toucheront les nouvelles petites Autobianchi. — C. L.

Solidarité

DES VOLONTAIRES POUR L'ENFANCE HANDICAPÉE

Le service Volontaires pour enfants handicapés de la Fondation Claude-Pompidou (1) qui, depuis cinq ans, apporte de l'aide aux familles d'enfants handicapés — physiques ou mentaux — demande des volontaires supplémentaires. D'ores et déjà quelque mille familles reçoivent, une fois par semaine, l'un de ces volontaires (pour garder l'enfant, ou le sortir) libérant les mères, en particulier, pour un temps limité.

Il s'agit là d'une action modeste, mais efficace, que les familles apprécient d'autant plus que ces volontaires reçoivent, avant de commencer leur action bénévole, une formation qui leur est assurée par la Fondation. La prochaine de ces sessions de formation commencera dans les premiers jours de janvier. Quatre cents familles, à l'heure actuelle, attendent des volontaires.

(1) 42, rue du Louvre, 75001 Paris, tél. 508-45-15.

Éducation

DOTÉE D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE

La Bibliothèque nationale devient également établissement de rech

Par décret du secrétaire d'Etat aux universités publié au *Journal officiel* du 22 novembre, l'organisation et le régime financier de la Bibliothèque nationale sont précisés et modifiés. Ce texte, en effet, non seulement regroupe tous les décrets précédents, mais il apporte quelques changements importants.

D'abord, on s'apercevra que ce qui était la « réunion des bibliothèques nationales » n'existe plus. Désormais, il n'y a qu'une Bibliothèque nationale : la bibliothèque de l'Arsenal et la Phonothèque nationale deviennent des départements de la Bibliothèque nationale et celles de l'Opéra et du Conservatoire national de musique des sections du département de la musique de la Bibliothèque nationale.

L'autre nouveauté importante concerne l'organisation administrative. L'administrateur général l'assurera conjointement avec le conseil d'administration, qu'il ne préside plus, et ce conseil s'augmente d'un conseil scientifique.

Le conseil scientifique comprend des membres de droit et des membres désignés par le ministre chargé des universités. En voici la composition :

a) *Membres de droit :*

L'administrateur général de la Bibliothèque nationale ;

Le secrétaire général de la Bibliothèque nationale ;

Le chef de la mission de la recherche au secrétariat d'Etat aux universités ;

Un directeur scientifique du Centre national de la recherche scientifique (sciences de l'homme) ;

Le président du comité de direction du bureau national de l'information scientifique et technique ou son représentant.

b) *Membres désignés par arrêté du ministre chargé des universités :*

Trois membres de l'Institut (un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, un membre de l'Académie des beaux-arts) sur proposition des académies concernées ;

Deux professeurs au C... France, sur proposition ... semblée des professeurs ... lège de France ;

Cinq professeurs, ma... conférences ou directeu... des d'établissements pu... caractère scientifique et... proposés par les groupe... et 4 du comité consul... universités pour les nor... de professeurs et ma... conférences et par les co... établissements pour les... tions des personnels ne... pas du comité consul... universités ;

Quatre professeurs, m... conférences ou directeurs... des grands établissemen... gnés par le ministre ch... universités sur propositio... cun d'entre eux.

Ainsi, la Bibliothèque... a, outre ses fonctions d... vation et d'exploitation... collections, vocation d'... ment de recherche... domaine des sciences ... et sociales.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 novembre 1977 :

UN DECRET

● approuvant la directive d'aménagement national, relative à la protection et à l'aménagement de la montagne.

UN ARRETE

● fixant le gain annuel minimum susceptible d'être déclaré par les exploitants agricoles qui contractent pour les membres de leur famille et pour eux-mêmes une assurance complémentaire contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

PRESSE

Au « Courrier pic...

M. YVAN JOL... CANDIDAT DU LIVRE... A LA SUCCESSI... DE M. MAZAUD...

Au *Courrier picard*... à la démission du ... M. Mazaudet, la Fédérat... çaise des travailleurs ... C.G.T. et les délégués C... différents services du ... d'Amiens ont décidé de c... conseil d'administration ... Joly du service de cor... du journal, secrétaire d... d'entreprise. La coopta... en effet, légale dans les ... tives ouvrières, en attend... semblée générale annu... ratifiera ou non ce choix ... d'avril prochain. La C.C... tiendra la candidature d... au poste de président-... général du *Courrier pica...*

Mais les cadres admi... C.G.C. du journal cont... cooptation comme mod... tion du futur P.-D. G., ... culté ne devant « *pas ê... en « système » et perme... d'éviter la consultation ... semblée générale des s... qui demeure souverain... matière* ».

La section du Syndicat ... des journalistes précon... sa part, la convocati... assemblée générale des s... réunie extraordinaireme... à se prononcer sur l'op... de la nomination, à ... 1er décembre, d'un admi... provisoire, dont la missi... tielle serait de « *veiller ... maintien de l'entreprise ... mouvance coopérative, ... l'indépendance du jour...*

● *Le mensuel « Ec...* publication économique ... tique internationale, ... d'interrompre sa parut... trente-huit numéros. L... a trois ans, par le grou... éditeur, entre autres, d... madaire *Jeune Afrique*, ... n'a pas trouvé assez d... ni, surtout, assez d'a... pour le soutenir. ... 30 000 exemplaires (do... abonnés). *Economia* n'a ... en dépit de la qualit... articles, à séduire suff... le marché publicitaire ... librer son budget. C... M. Béchir Ben Yahmed ... teur, ne perd pas l'... « *revenir un jour à la c...*

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Art nouveau, Art Déco.
S. 11 - Objets d'art et d'ameubl. XVIIIe et XIXe.
S. 14 - Livres estamp., tabl. 1900.

PALAIS D'ORSAY (Ventes)
Céramiques, meubles, objets d'art.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	8 921	tous groupes	1 000
	37 171	tous groupes	10 000
	58 391	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	91 261	tous groupes	10 000
	31 021	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	63 591	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
2	22	tous groupes	100
	992	tous groupes	500
	0 112	tous groupes	1 000
	63 542	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	58 392	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	20 000
3	773	tous groupes	200
	58 393	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
4	4	tous groupes	50
	04	tous groupes	150
	58 394	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
5	395	tous groupes	400
	3 645	tous groupes	1 000
	3 905	tous groupes	1 000
	6 745	tous groupes	1 000
	2 675	tous groupes	2 500
	00 605	tous groupes	10 000
	58 395	groupe 1	10 400
		autres groupes	2 400
6	256	tous groupes	200
	9 076	tous groupes	2 500
	23 286	tous groupes	10 000
	58 396	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	59 316	tous groupes	10 000
	84 726	tous groupes	10 000
	65 776	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
7	17	tous groupes	100
	747	tous groupes	200
	5 107	tous groupes	1 000
	58 397	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	78 887	tous groupes	10 000
	80 677	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
8	28	tous groupes	100
	78	tous groupes	100
	3 088	tous groupes	1 000
	5 258	tous groupes	1 000
	17 978	tous groupes	10 100
	58 398	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
9	4 769	tous groupes	1 000
	37 479	tous groupes	10 000
	58 399	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	65 659	tous groupes	10 000
	69 699	tous groupes	10 000
0	0	tous groupes	50
	80	tous groupes	150
	060	tous groupes	250
	080	tous groupes	350
	090	tous groupes	250
	940	tous groupes	250
	4 290	tous groupes	1 050
	45 490	tous groupes	10 050
	58 390	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050

TRANCHE DES AZALEES
TIRAGE DU 23 NOVEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 30 NOVEMBRE 1977
à JOIGNY (Yonne)
77 — 54è

LOTO — TIRAGE No 47

2 3 15 16 37 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

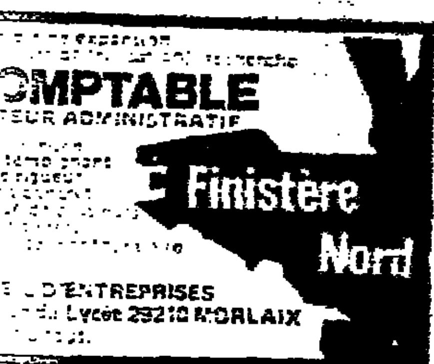
PROCHAIN TIRAGE LE 30 NOVEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE APRES-MIDI

Edité par la S.A.R.L. le ...
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la ...
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de ... cles, sauf accord avec l'adm...

Commission paritaire des ... et publications : no ...



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IBM

recherche pour son usine de
CORBEIL-ESSONNES
des

ingénieurs grandes écoles

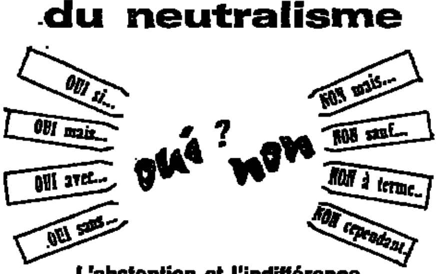
(Supélec, Télécom ou équivalent)

débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, pour étudier les performances fonctionnelles des circuits LSI.

Utilisation de programmes de simulation et aide à la conception. Anglais nécessaire.

Envoyer curriculum vitae à Monsieur Jarrié, Service du Personnel — IBM France
224, Boulevard John Kennedy
91100 CORBEIL-ESSONNES

Les marginaux du négativisme



Le NON considéré comme une nouvelle philosophie

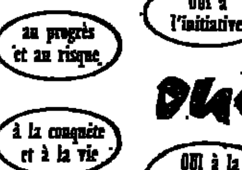
Les majoritaires du neutralisme

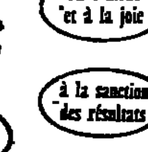
OUI si... — OUI mais... — OUI avec... — OUI sans... — OUI ? NON — NON mais... — NON sauf... — NON à terme... — NON cependant.

L'abstention et l'indifférence considérées comme un mode de vie

Les marginaux du positivisme:

OUI à l'initiative — au progrès et au risque — au combat et à la joie




à la conquête et à la vie — OUI à la responsabilité — à la sanction des résultats

Le OUI considéré comme un moteur et comme une éthique

Nous savons que seuls ces marginaux du positivisme disposent des structures mentales qui permettent d'intégrer notre équipe avec succès.

Nous garantissons le reste, qui va de la puissance et de la fiabilité de notre groupe aux conditions de travail, de carrière et de rémunérations, et le mettons à la disposition des postulants qui ont 21 ans minimum et une solide formation générale.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. GO 1197 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

ORGANISME PUBLIC DE DOCUMENTATION PORTE D'ITALIE
recherche pour un travail MI-TEMPS, libre de suite

MÉDECIN PHARMACIEN CHIMISTE TOXICOLOGUE

ANGLAIS INDISPENSABLE.
Envoyer C.V. et prétentions nº T. 715947 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

POUR
RÉGION PARISIENNE
Une importante Entreprise assurant la Protection des Biens et Sécurité Industrielle recherche

1° UN MONTEUR
CABLEURS P 3
pour
NOUVELLES INSTALLATIONS

2° UN A.T. 2
ÉLECTRONICIEN
Pour INSTALLATIONS MAINTENANCE DEPANNAGE

Age minimum : 25 ans
B.T.S. ou D.U.T.
ELECTRONICIEN

Les candidats ont au moins 3 ans d'expérience dans L'INSTRUMENTATION, L'ENREGISTREMENT et TRANSMISSION

Ecrire à nº 39219, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Banque privée 8e rech.
GRADE CLASSE II ou III
CRÉDIT DOCUMENTAIRE
et remise Import Export.
Importantes perspectives de promotion.
Ecr. nº T 01324 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

SOCIETE DE SERVICES RECHERCHE SUR PARIS ET R.P.

6 DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
EN CONSEIL
EN MANAGEMENT P.M.E.

— Capable de sortir du cadre habituel de la vente
— Recherchant des contacts au plus haut niveau
— Possédant forte personnalité et aptitude à convaincre
— Désirant atteindre, indexée au résultats, une rémunérat. de haut niveau

Si vous croyez être de ceux-là, êtes libre immédiatement et possédez le téléphone, appeler M. PICOT au 788-50-51 les 24 et 25 nov. pr rendez-vous ou envoyer C.V. sous nº 9.944, à ZENITH-PUB.
36, av. Hoche, 75008 PARIS

Groupe Bernard Krief.
AFFAIRES PUBLIQUES

Notre groupe, spécialisé dans le conseil, management, marketing, communication, recherche des :

Concepteurs-Rédacteurs pour son Département AFFAIRES PUBLIQUES

Le développement de ce département de conseil et de coordination en matière de communication politique, économique et sociale, nécessite la création de ce poste qui inclut les missions suivantes :
- Préparation des stratégies de communication.
- Organisation et suivi de campagne soit dans le domaine politique, soit dans le domaine social.

Les candidats (es) retenus (es) justifient d'une expérience en agence de publicité ou en cabinet de conseil en communication ou de journalisme et, si possible, de connaissances en sociologie électorale.

La rémunération sera fonction de la valeur des candidats (es).

Envoyer C.V., photo récente à Yves CRAMAILH.

sporar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche
POUR OUTRE-MER

● **INGÉNIEUR EXPLOITATION MINES**
POUR DIRECTION D'UN CHANTIER D'OUVERTURE DE MINE.
— Expérience exploitation ciel ouvert.
— Anglais souhaitable.

● **TECHNICIEN**
RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN D'UNE GROSSE CARRIERE.
— Expérience de l'entretien d'engins d'exploitation à ciel ouvert.
— Anglais souhaitable.

Ecrire avec curriculum vitae + photo en précisant la référence, sous le numéro 3.548, à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

---

emplois régionaux

SOCIETE AGRICOLE en pleine expansion (projet informatique en cours de réalisation) recherche

CADRE COMPTABLE
ASSISTANT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Ce poste peut convenir à un jeune candidat de niveau DECS témoignant de qualité de contact et de rigueur.
La fonction réclame le sens concret de l'analyse, une expérience de plusieurs années des techniques financières.
Env. C.V. explicatif, référence, photo, salaire actuel sous référence 310 au

Finistère Nord

CEIP 29 — CONSEIL D'ENTREPRISES
5, avenue du Lycée 29210 MORLAIX
Réponse à tous.

Établissement Parisien recherche pour son Service des **MARCHÉS et COMMANDES**

gestionnaire

pour organiser, gérer et suivre les marchés et commandes.
La connaissance des règles de la Comptabilité Publique et des codes des marchés publics sera appréciée.
Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 3518 G à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

A BREST

THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES OU DE FACULTÉS

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prét. à THOMSON CSF. Service du Personnel, Route du Conquet. — 29200 BREST.

STATION TOURISTIQUE SAVOIE
recherche

Responsable du contrôle financier et de la gestion
— Fiscalité
— Contrôle budgétaire
— Réglementation sociale et administrative

Une expérience d'au moins 3 ans dans ces différents domaines est nécessaire. Fonction stable. Intégration à une équipe. Logement assuré.

Ecrire pour renseignem. et propositions ss nº 6.614, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT ACCESSOIRES SIGNALISATION AUTOMOBILE
100 km SUD-EST PARIS, 4.000 personnes, 6 usines
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

pour s'intégrer dans équipe organisation et contrôle de gestion déjà en place.

QUALITES REQUISES
— Formation Supérieure Scientifique et Economique ;
— Goût prononcé pour analyses.

Adres. C.V., photo et prét. nº 37.292 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

CHIMISTE II ou III
recherché par Sté en expansion près littoral atlantique.
Il ne sera rép. qu'aux cand. ayt au moins cinq années d'expér. synthèses organiques fines.
Adresser C.V. au nº 8 057, « le Monde » Pub. qui transmettra.
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SOCIETE FAISANT PARTIE IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
Siège social Coutances recherche
COMPTABLE QUALIFIE
niveau D.E.C.S ou B.T.S. ou équivalent
expérience indispensable.
Ecrire HAVAS ST-LO nº 4 409.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

25 NOVEMBRE 1977

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE PARIS-12e recherche

INGÉNIEUR
E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.E.R.G.,
DEBUTANT ou ayant quelques années d'expérience, pour renforcer son potentiel d'Etude (conception et développement) de matériel intégrant des microprocesseurs.

AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN, NIVEAU 5
Niveau B.T.S. ou D.U.T.
non débutant, pour même objectif.
Ecrire avec C.V. et prétentions A.O.I.P. - B.P. 301 - PARIS-13e sous référence IND.

ORGANISME RÉGIONAL proche de PARIS recherche:

un attaché export

chargé d'aider les entreprises à développer leurs exportations. Diplômé d'une École de Commerce, il aura au min. 5 ans d'expérience, une bonne maîtrise de l'anglais et si possible d'une 2ème langue.

Ecr.av.C.V.+photo +prét.s/réf.2540 à :

CABINET OPPERT — Conseil en recrutement
B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-La-Reine

AGENCE DE PUBLICITÉ
Champs-Elysées, recherche pour son service
PETITES ANNONCES
RÉDACTRICE CONSEIL
connaissant parfaitement cette spécialité
Ecrire avec curric. vitae et prétentions, nº 2.010, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

LABORATOIRE
DES PONTS-ET-CHAUSSEES
recherche :
UN TECHNICIEN SUPERIEUR
en acoustique pour renforcer son équipe de mesures sur site.
Titulaire B.T.S. - D.U.T. ou équivalent avec expérience acoustique.
Envoyer candidatures et C.V. : Laboratoires de l'Equipement, B.P. 34, r. de l'Egalité-Prolongée 93350 LE BOURGET

INFORMATIS CONSULTANTS
rech. pr départements de logiciel de base, systèmes temps réel, base de données.
INGÉNIEURS
maîtrisant l'un des systèmes SIRIS 3 - MITRA 125.
26, r. Daubenton (5e) - 337-99-72

P 1 schémas électron. (Paris).
E 2 MG contrôle outillage (Versailles). Tél. pr rendez-vs : 293-34-01 - 293-35-87

GESTION 2000
déplacements étranger
INGÉNIEURS
électricité M.T.B.T.
Distri-Poste E.D.F.
INGÉNIEURS
chef de zone unité raffinerie, grande expérience.
B.E.T. 102, rue La Fayette, PARIS 10e

Société BECON - COURBEVOIE
rech. MÉCANOGRAPHE-AIDE-COMPTABLE confirmée
poste à pourvoir de suite.
Adr. C.V. et prét. à no 715 957, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Pour expansion service rech. de toute urgence
4 PROGRAMMEURS
Honeywell Bull série 60.
IFOPS 39, boul. Magenta - 10e 206-88-90

La ville de NANTERRE, 100.000 habitants, recrute une puéricultrice D.E. pour crèche familiale, logement assuré à titre onéreux. Adr. candidat. curriculum vitae à M. le Maire de NANTERRE.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Département informatique
JEUNE TITULAIRE
Maîtrise d'informatique
Ecrire avec C.V. et prétent. à no 3.423, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Agence de voyages Opéra rech. FORFAITISTE EXPERIMENT. pour serv. groupes. Bon anglais. Débutante s'absten. Téléphone : 742-31-49 pour rendez-vous.

A.C.E. INTERNATIONALE
Associated Consulting Engineers, offre immédiatement les postes suivants :
— Ingénieurs civils qualifiés, 4 à 7 ans d'expérience dans les domaines de la supervision des bâtiments et l'établissement des cahiers des charges;
— Architecte qualifié, 4 à 5 a. d'expérience dans le domaine ci-dessus mentionné ;
— Ingénieur de structure, 4 à 6 ans d'expérience.
Carrières solides, postes d'avenir et conditions intéressantes.
Les candidats intéressés doivent envoyer lettres et C.V. avec photo à l'adresse suivante : Agce International, P.O.B. 69, Kallithea, Athens, Greece
Attention direct. du personnel. Contacter le dir. du personnel du lundi au vendredi entre 8 h. et 15 heures. Tél. : 934-77-11/14.

Ch. couple retr. pr gardiennage ppté Sologne, logé mais. indép., avantag. et rémunér. 870-49-98.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche pour son siège PARIS (7e)
CHEF COMPTABLE
Niveau DECS
Rémunération selon expérience.
Ecrire avec C.V. et prétentions no 37.382, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

LABORATOIRE DE METEOROLOGIE DYNAMIQUE
C.N.R.S.
PALAISEAU
recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
pour application traitement d'images sur petit calculateur.
Adr. C.V. et prétent. à L.M.D., Ecole Polytechnique, 91128 PALAISEAU Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Département informatique
JEUNE TITULAIRE
maîtrise d'informatique.
Ecrire avec C.V. et prétent. à no 3.423, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

JAZ S.A., 19, rue Réaumur
Paris-3e, recherche pour son Service informatique
UN PROGRAMMEUR GAP II
très expérimenté, débutant s'abstenir, pour une durée de 6 à 9 mois - Se présenter.

Sté faisant partie important groupe Agro-alimentaire, siège social Coutances, recherche comptable qualifié, niveau D.E.C.S. ou B.T.S. ou équivalent. Expér. indispensable.
Ecrire HAVAS ST-LO, no 4.409.

URGENT
Bureau d'études recrute immédiatement
DESSINATEURS
E 2 et P 1
Mécanique générale - Tél. : Mlle DURAND. 256-29-22, 29-43.

Ville de Saint-Ouen
rech. pour son Centre médical
MANIPULATRICE EN ELECTRO-RADIOLOGIE
Diplômée. — Candidatures avec C.V. au Maire de St-Ouen 93406. Téléph. 606-56-62.

Rech. pour missions longue durée Paris ou R P.
INGENIEURS ANALYSTES
4 a. expér. Gdes Ecoles ou Fac.
PROGRAMMEURS
1 à 4 ans expér. Cobol. Ecr. ou tél. Lease Infor, 61, rue Blanche. 285-17-65.

Sté de transports à BOBIGNY rech. pour assurer le développement d'applications sur IBM/370 + réseau TP 3270
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DOS/VS, CICS/VS, COBOL, ANF surtout ASSEMBLEUR.
Libre rapidement.
Adr. C.V. et prét. s/no 2718, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui tr.

STE IMMOBILIERE
Paris (14e) recherche
COLLABORATEUR
expérimenté pour Secrétariat général et gestion-locations, libre de ste.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), prétent.
SERU, 38 bis, av. René-Coty-14e
(Ne pas téléphoner)

Cabinet conseil parisien première notoriété, spécialiste du recrutement des cadres de haut niveau, recherche
UN COLLABORATEUR
PSYCHOLOGUE DIPLOME
pour compléter son équipe. Différentes formules d'intégration peuvent être envisagées. Adres. candidature à no 11.271, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, établissement public, organisme de recherche spécialisé dans l'industrie du Bâtiment, cherche pour poste de responsabilités,
UN INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE
(X, E.C.P., Mines, Ponts et Chaussées, etc.)
ou UN DOCTEUR 3e CYCLE
âgé de 35 ans minimum et ayant au moins 10 ans de vie professionnelle dans une activité comparable. Attiré par la recherche appliq. il possède des connaissances approfondies en chimie, hydraulique et thermodynamiq. Le lieu de travail prévu serait soit la région parisienne, soit Grenoble.
Adr. C.V., photo, prét. C.S.T.B. 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

Ecole privée de langues à Paris recherche
RÉCEPTIONNISTE - DACT.
parlant angl. Env. C.V.+photo à M. Bou-Sliman, B.P. 235.07, 75327 PARIS CEDEX 07.

SEGA INFORMATIQUE
recherche d'urgence pour renforcer ses équipes d'intervention en clientèle
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ayant expérience ds l'un des domaines suivants : ASS. I.B.M., ASS. mini ou micro, GAP 11, COBOL.
Ecrire M. STIEGLER, 46, rue Poissonnière, 75002 PARIS, ou téléphoner 233-27-61.

AGENCE DE PUBLICITE VIIIe
cherche
CHEF DE PUBL. JUNIOR (H.)
pr s'inclure dans petite équipe de gestion de budgets G.P. et industriels. Expérience 2 - 3 ans agence ou annonceur exigée. Téléphoner pour rendez-vous : M. H. SCHERRER, 293 - 66 - 60.

A.T.3/A.T.P. commutation tél. microprocess. 6800 (Montreuil). A.T.P. mise au point Rack logique (Orsay). A.T.P. études logiq. et analog. (Orsay). A.T.1/A.T.2 A mesure neutronique (Limeil). A.T.2 B physique et électronique (Limeil). Tél. pour rendez-vous : 293-34-01, 293-35-87.

Agce de voyages Montparnasse, BILLETTISTE SNCF, AGENT. DE COMPTOIR, grande expér. SNCF indispensable, accepterait retraité. 742-31-49 pour rd.-vous.

secrétaires

Secrétaire de direction

URGENT recherchons
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant sens responsabilités connaissances administratives et comptables.
Libre de suite.
Téléphoner à partir de 10 h. : Société LEROY : 261-37-12.

Sténo-dactylo

Urgt caisse retraite Presse rech.
STÉNODACTYLO
employée de bur., bne orthog., esprit d'initiat., sér. référ. exig. Se présenter : 7-9, r. du Bouloi, PARIS-1er, 2e étage.

travaux à façon

ENTREPRISE ARTISANALE
Peinture-Electricité-Plomberie
Appartements, Bureaux, entretien d'usines. Devis gratuit.
TEL. : 844-54-60

cours et leçons

GREC - Tous niveaux
Téléph. : 337-77-48

occasions

LIVRES - Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - Téléph. : 326-68-28

EN SOLDE : moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75, av. de Wagram (17e) WAG. 34-17. Vente - Location

animaux

Particulier céderait à un prix raisonnable CHIOTS épagneuls bleu de Picardie (3 mois 1/2), pedigrees, tatoués, vaccinés. — M. CABOCHE, Grande-Rue, 95470 FOSSES. Téléph. 471-42-81.

demandes d'emploi demandes d'emploi

DIRECTEUR MARKETING
Important groupe multinational, 33 ans. Formation supérieure. Expérience professionnelle 8 ans.
— Chef de Produit - Direction Achat.
— Direction Commerciale.
— Gestion et Direction Marketing.
Ayant exercé principalement dans le domaine alimentaire et restauration.
— Spécialiste vente détail et grde surface.
— Création et animation réseau de vente.
cherche situation
DIRECTION MARKETING (OPERATIONNELLE) ou DIRECTION GENERALE P.M.E.
Libre rapidement.
Ecr. JOULIA c/o, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01.

DOCTEUR D'ÉTAT (PHYSIQUE)
32 ans. Anglais résidant en France, cherche position intéressante recherche développement. Spécialiste rayons X, électronique. Très bonnes connaissances informatique, cryogénie, dessin industriel, etc. 7 ans à l'université d'Oxford. 7 ans expérience dans l'industrie. Répondrai à toutes propositions. Ecrire numéro 8.059. le Monde Publicité, 5. rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL EXPORT. — 49 ans - Trilingue allemand, anglais - Formation universitaire et marketing - 25 ans d'expérience marketing produits grande consommation nombreux pays (Marché Commun, Amérique du Nord...).
RECHERCHE : Direction ou Adjoint Exportation - Grande disponibilité.

CADRE EXPORT. — 30 ans - Anglais, allemand courant - Expérience gestion filiale, contrôle budgétaire, implantation réseaux - vente - Gestion commerciale.
RECHERCHE : situation service export ou filiale. Paris DOM-TOM ou étranger.

INGENIEUR. — Diplômé ESE, licencié ès sciences physiques - 41 ans - Expérience technique mécanique électronique.
RECHERCHE : poste études ou réalisations Paris ou proche banlieue.

CADRE. — 29 ans - DES Sciences Economiques, diplômé Sciences Po - Anglais courant, allemand - 4 ans expérience en études économiques, gestion et marketing.
RECHERCHE : poste d'avenir à responsabilités. Grande mobilité France et étranger.

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

HOMME trentaine travailleur autodidacte cherche direction hôtel-pension ou poste promotion. Etudie ttes propos. Gloan, 30, bd Bonaparte, 20000 Ajaccio.

Hme, 36 a., 15 a. pompier de Paris, ch. place stable service de sécurité incendie.
Ecr. M. GOATA Raymond, Les Hautes-Bergères, Bâtiment Avril, 91440 Bures-sur-Yvette.

COUPEUR - MODELISTE COUTURE cherche situation. Roland Tachnoff. Tél. matin. 824-66-87.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr no 6.610 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 45 ans, sportif, cultivé, vous offre 3 ou 4 heures/jour AIDE TOUS DOMAINES dans station de sports d'hiver. Tél. : 329-74-51.

H., 38 ans, capacité droit, prél. expert comptable, expér. cabin., ch. emploi entreprise ou cabin. Ecr. à 8.032, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., lib. O.M., niveau B.T.A.G., rech. emploi dans secteur para-agricole (région parisienne). -
Ecr. à M. LE MEN Yvon, 42, rue Danielle-Casanova, escalier 3, porte 127, 93300 AUBERVILLIERS.

J.H., lib. O.M., créateur, dynam. rech. poste
ESTHETIQUE INDUSTRIELLE
— BTS bureau d'études.
— Designer Motive.
— Anglais, Allemand, pratiques.
— Grande Adaptabilité.
— Exp. industrielle.
— Ecr. Havas Cannes 19892/06.

J. F., stagiaire au « Monde », D.U.T. documentaliste, cherche mi-temps le matin. Ecr. à 6.613, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FORM. TÉLÉCOM.
42 ans, anglais cour., large exp. administ., cciale, et tech., dom. Télécom. et informatique étudierait ttes propositions. Ecr. no T 001331 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ASTROLOGUE
35 a., expérim., ch. poste ds :
— Service du personnel
— Etude des risques
— Analyse du futur.
Ecr. no 1 962, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATRICE J.F. 24
ans, bne présentat., célibataire, sens des relations publiques, 4 ans de bonne expérience : immobilier architecture, export FL, ameublement - décoration. complétée par 8 mois de stage gestion et conn. de l'entreprise. Cherche activit motivante, responsabilités, accepte déplacements.
Ecrire Agence HAVAS 06011 NICE Cédex référ. 0694.

Jne Hme, 30 a., cél., lic. angl., expér. enseig., exp. vte hte couture, rech. empl. respons. qques déplacem. mme étranger indif. Ecr. no 8.048 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENT DE MAITRISE
40 ans, 20 ans d'expér. en tôlerie, dont 12 ans de CHEF d'ATELIER, connaissance tous étaux, travaux sur plan, cherche place stable.
Beauche Bernard, 38, rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS. Tél. 355-45-24.

J.F., 38 a., DESS gest. du Pers. et relations du travail, lic. en droit, BTS secrét. bil. angl., ch. poste stable, étud. ttes proposit. Ecr. à 6.615, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Employée Contentx Transports, 10 ann. expérience, rech. emploi région parisienne ou région Auvergne - Clermont-Ferrand Ecr. no 6.618, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.Fme, secrétaire de direction, sténodactylo, magnéto, je m'intéresse aux relations humaines (travail à domicile accepté). Merci d'écrire : J. Michèle, 110, bd Richard-Lenoir, Paris-11e.

J.H., 29 a., DES, Sc. Po., DES Droit public, lic. droit, lic. lettr., thèse droit en prépar., ch. poste plein temps Paris, org. culturels édition ou assimilés. Ecr. à 7.983, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 32 a., Préparateur travx, 5 a. sur IRIS 78. Prét. 4.500 F/mois. Tél. Régis LEBRUN. 935-70-17.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
32 ans, Arts et Métiers (Lille)
— Expér. structures B.A. (8 a.) (bâtiments habit. et ind., ouvrages enterrés et d'arts).
— Suivi et vérif. des plans.
— Utilisation informatique.
Recherche B.E., T.P., G.C., B.A. à Paris ou proche banl. HUBERT, 227, r. d'Alésia, XIVe.

ORGANISAT. INFORMATICIEN
30 ans, I.E.S.T.O., recherche
DIRECTION de L'ORGANISATION P.M.E
Ecr. no T 1 049, M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE HOMME - 35 ans
formation ingénieur, 7 ans exp. FORMATION D'ADULTES dans société à implantation nationale, création et animat de stage audio-visuel, recherche pédagogique, recrutement de personnels, gestion et coordinat des formations, achats matériels laboratoires. Etudie ttes propos Ecr. no 78 445 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR SYSTÈME
Informaticien depuis 15 ans, conseil pendant 7 ans, je recherche un poste technique et commercial auprès d'un constructeur d'ordinateurs, mini-ordinateurs ou équivalent. - Ecr. no 1.988, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE expérim., parfait bilingue anglais recherche poste stable à Paris Ecr. no T 78.466 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend
VW GOLF L
6 CV, an. 1976, état impeccable. Prix Argus.
TEL. : 848-89-65.

A VENDRE SIMCA 1100 TI bleue métallisée, année 1974, très bon état, prix intéressant. TEL. : 088-22-17.

R-12 TL, 3 500 km, pers. Renault 21 000 F. Mme Colsoulié, 19, r. Jonquoy 75014 Paris 18 à 19 h.

8 à 11 C.V.

Particulier vend R-16 1976
PRIX : 22 000 F.
GARANTIE 6 MOIS, pièces et main-d'œuvre.
TEL. : 470-18-15.

Particulier vend COUPE DAF année 72, très bon état, 2 800 F. TEL. : 033-14-56.

+ de 16 C.V.

BENTLEY SILVER CLOUD II 61
révisée, garantie
PARKING, 50, rue de Malte, 75011 PARIS. T. : 355-29-08.

BENTLEY S II 60
belle. T. : 805-35-39.

CADILLAC 67
FLEETWOOD SPECIALE
PARKING, 50, rue de Malte, 75011 PARIS. T. : 355-29-08.

divers

104 - 304 - 504 - 604
export 77 et 78, garanties.
Auto-Paris-XV. Tél : 533-69-95, 63, rue Desnouettes Paris-15e.

caravanes

P. VEND CARAVANE DIGUE JUIN 77, 4 PLACES. 14 000 F. CREDIT POSSIBLE.
TEL. : 655-21-40, HRES BUR DOMICILE : 735-64-68.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

LAUMIERE
Imm. récent, très bon standing SEJOUR + 2 CHAMBRES
Entrée, cuis., salle bains, w.-c.
70 m2 Tél. BALCON. Asc. Px 269.000 F. 203-19-41.

MONTMARTRE DOUBLE LIVING +
1 CHBRE 95 m2 + terrasse 90 m2 aménagée. - Situation exceptionnelle. — Tél. 256-20-23.

MARAIS Original - Petit grenier - Tt cft
59.000 F. — 325-75-42.

SUR PARC CHARONNE 4 p. 100 m2
Tt conft. Park. dble. 520.000 F. Excellent état. — Tél. 374-32-43.

PROCHE ETOILE
Petit imm. ancien, caractère. S/jardin 160 m2 env., en duplex.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann
766-04-66 924-28-44

16e MAL-MAUNOURY
SUPERBE APPT
Gde récept., ch., boiseries, bns, cuis., office, ch. serv. Park. 1.600.000 F. - 225-78-26, matin.

PEREIRE - 100 m2
Gd liv. + 2 chbres, tout confort. Visite jeudi, de 13 à 16 heures, 11, BD PEREIRE, 75017 Paris.

Mo BONSERGENT
3 Pièces, conft. tél., asc., park. 235.000 F. — ORPI : 331-89-46.

AV. MONTAIGNE
DIRECT PROPRIETAIRE
Living + 2 chambres, balcon : 920.000 F. H. de B. : 734-98-06.

BUTTES-CHAUMONT
Immeuble récent, tr. b. 5 Pces, gd balc., soleil, 5, rue Murger, 5e étage. Sam., lundi, 14 à 18 h., ou Téléphone : 202-57-79, matin.

HOTEL XVIIe de BREVANNES
Propriétaire vd magnifique duplex, grand salon, 4,20 m haut. plafond 2 chbres, 2 bains, bureau mezzanine. Restauration de classe. - 705-94-87.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité Du studio au 2 - 3 - 4 - 6 pces en duplex. Visite tous les jours de 14 h. à 17 h., même dim.
Ou tél. hres bureau 359-30-85

RÉPUBLIQUE
RUE LUCIEN-SAMPAIX
Immeuble pierre de taille 3 P. Cuisine, entrée, salle de bains, wc, chauffage central. TELEP. 195.000 F. - 283-19-41.

Mo LAMARCK Dans bel immeuble
pierre de taille - entièrement ravalé - APPARTS REFAITS NEUF. Luxueusement aménagés. 1 STUDIO 115.000. 2 P. 148.000. 2 P. 170.000 F. — 522-95-20.

RUE ORDENER
6e et dernier étage, ascenseur, 5 Pces, tt cft. balcon et loggia, possib. profess. libér., 2 lignes téléphoniques. Prix : 540.000 F. ETUDE MIRATON : 252-13-22.

9e, Trudaine, près, splendide atelier d'artiste, caractère, 2 chambres + 2 greniers, confort. Prix exceptionnel, crédit. T. 878-41-65.

Place des Fêtes, imm. bourg., plusieurs 3 pces, cuis., wc, bns, chauff. Prix intéress. Propriét. : 805-74-85 et 255-11-46.

IVe SAINT-PAUL bel imm., gd studio pierre, ptre, calme, tt cft, ref. nf. Tél. : 033-36-76, 326-14-63.

XIIe - VUE SUR SEINE
Part. vd appt dans bel imm. ancien, rénové, av. asc., 3e étg., exposit. sud, très clair, 103 m2, liv. dble 33 m2, 2 chbr., grande cuis., magnif. S. de B. marbre, entièrem. réamén., tenture mur., chff cal, 580.000 F. - 343-89-06.

JASMIN. Imm. très gd standg. balc., 3e étg., 3 récept., 3 chbr., linger., impecc., 2 chambres de serv., tt cft, poss. parking. Prix 1.000.000 F. DORARD : 503-04-04.

RESIDENTIEL
Propriét. vd gd 3 Pces, tt conft (82 m2), calme et ensoleillé : 330.000 F. Très gros crédit possible. Sur place, samedi et lundi de 14 à 19 heures, 50, AVENUE DOCTEUR - ARNOLD-NETTER.

9e, Place Clichy, près, imm. P. de T., 3e, asc., APPT 100 m2, GD CFT, RECEPT. 40 m2 + CH. Profession libérale. — 874-28-02.

BUTTES-CHAUMONT
à 50 m du PARC, imm. récent, standg. 3/4 P., 85 m2, 2 bains, 15 m2 balc. s/rue et jard. Box. 450.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

MARAIS. Superbe 120 M2 dans immeuble P. de T., caractère, impeccable, tout confort, chbre de serv., cave, unique, 470.000 F. 580-01-20, préférence le matin.

IENA. Imm ancien, VRAIM. EXCEPTIONN., 5e étg., balcon, appt 277 m2, dt récept. 70 m2, clair, calme + 3 chbres serv., bon état, adapté usage profess. 1.400.000 F. Téléphone 227-22-62.

BROCHANT-NOLLET
Propriét. vd ds imm. en rénov. beau 3 Pièces de 60 m2, entrée, cuisine, wc, salle d'eau, plein soleil. — Téléphone : 757-84-50.

Propriét. vd 4/5 Pièces, 110 m2, ref. neuf, imm. P. de T., tt cft, cuisine équipée, S. de B. + cab. toilette, chauff. gaz individuel, nombrx rangements, dble cave, charges 200 F mensuel., 5.700 F le M2. Visite, sur place, du jeudi au dimanche, 11, rue Mansart, 2e étage gauche, ascenseur. Téléphone : 874-17-83.

MONTPARNASSE
Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe :
beau studio 25 m2 + parking + téléphone. Prix : 218.000 francs. Visite sur place, 6, rue Fermat, sauf mercredi, de 14 h.-19 h. 30,
Ou tél pr r.-vs 766-13-14

QUARTIER LATIN
STUDIO - 3 et 4 P.
DUPLEX - TERRASSE
à partir de 6.500 F le m2.
28, rue de la Parcheminerie.
Téléphone : 633-85-30.

XVe Charles-Michels. Gd 2 P., cuisine equipée, confort, tél., soleil, impeccable. Vendredi, samedi, 15-19 h. Av. 100.000 F cpt + crédit long terme. 41, r. des Entrepreneurs.

GOBELINS Ravissant STUDIO
confort, parfait état. 150.000 F. PROMOTIC - 325-10-74

97, RUE DU BAC - Dans hôtel particul. du XVIIIe siècle, cft. raffiné. gd liv. + chbre. Vendr. 14-17 h., 722-81-15 matin.

CARDINAL-LEMOINE - P. de t.
3 P. 80 m2, refl neuf, asc., cft.
Propriétaire : 325-66-72

MONT.-STE-GENEVIEVE
Ds bel imm. entièrement rénové. TRES GD STUD., cuis., wc, bns. Poutres - Tissus - Moquette 250.000 F - 522-95-20

MONTPARNASSE. Mo GAITE
Imm. en cours livraison, restent à vendre quelques
STUDIOS, 2 PCES, 3 PCES
Tél. 329-39-27/387-76-97.
Visite sur place,
71, rue Froidevaux, Paris.

123, rue de RENNES
dernier ét., liv. dble + 3 chbres 3 bns., livré état neuf, double exposit. Prix élevé justifié. Vis. sur rendez-vous : 757-15-57.

JARDIN DES PLANTES
JUSSIEU. 2 P., 45 m2 confort, bon imm. ORPI. 331-81-11.

RUE DE BABYLONE
Beau STUDIO moderne.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

VILLAGE SUISSE
STUDIO à rénover : 87.000 F.
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

VIe, AVEC JARDIN
dans hôtel classé GENIAL, appt. contemporain 220 m2, belle lumière. Parkg. Tél. 742-02-44.

ASSAS. Elégant appt. 6 P., 185 m2, balcons, calme, 3e asc. 2 sanitaires, gar. 742-02-44.

15e GD LIVG. + CHBRE 55 M2
TT cft. Imm. récent, balc., tél., parkg. poss. 280.000 F. 580-01-20. Préférence matin.

Près PARC MONTSOURIS
Imm. nf. standg. Beau 3 P., 78 m2 + balc.-terrasse. Parf. état. Exposition SUD et OUEST. Grand retrait rue. Cuis. équipée. Tél. Parking. 430.000 F. 227-22-62.

Près PARC MONTSOURIS
14e ETAGE, PLEIN CIEL. Gd balc. Ensoleillement maximum. Dble exposition. Imm. mod. EXCELLENT STANDING 3 P. envir. 78 M2. Très bon état. Tél. Parking. 227-22-62.

GOBELINS-ITALIE
3 P., 4e ét., 50 m2. 230.000 F.
3 P., 5e ét., 50 m2. 210.000 F.
Pierre de T. Soleil. 331-89-46.

GRENELLE-SAINT-SIMON
dans imm. en rénov. Pplaire vd Duplex 5e et 6e étages, 80 + 40 m2, ascens., caractère, plein soleil Tél. 757-84-50.

XVe STUDIO/2 P. faible comptant, solde comme loyer. Occasion réelle. 579-47-99.

Mo DUROC Superbe appart. 8 P. princ., parf. état+4 ch. bne, surf. tot. 400 m2 2e étage, calme, soleil. 797-41-39.

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré : 2 à 5 Pièces, de 92 à 178 m2, Parkings possibles
755-98-57 ou 227-91-45.

DERNIER ETAGE SUR
CHAMP DE MARS
TROIS FAÇADES
APPARTEMENT 120 m2 + TERRASSE 60 m2
Téléphone 527-36-94 pour visiter.

3 PCES sur jardin, tt confort, tél., 1er ét., 325.000 F. Sam. 26, 14-16 h : 32, r. Clef-5e

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels agréés F.N.A.I.M.
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY - MAILLOT
Beau 5 Pièces, 175 m2, clair, état impeccable, 2 bains, professions libérales. Prix 1.050.000 F. FRANK ARTHUR : 766-01-49.

NEUILLY
Magnifique studio : kitchenette, bains, refait à neuf, dans hôtel particulier. Téléphone 567-22-88.

BOURG-LA-REINE - Mo
Beau sél., loggia, 3 chbres, chff. centr. gaz, gd stdg, box inclus, 422.000 F. Téléphone : 660-44-66.

LE VÉSINET - 10' R.E.R.
CALME ABSOLU - DECOR DE VERDURE - Résidence de stand. 3e ét. av. asc. Entr., sej. triple (48 m2), balc. Sud-Ouest, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, wc, dressing, cave, 2 park. dont 1 couvert. A saisir. Px 650.000 F.
AGENCE CARLIER
6, place Maurice-Berteaux. Chatou. 976-37-61

COURBEVOIE GARE Même
BEAU 2 p. Ref. neuf. Tissus. Moq. 138.000 F. — 522-95-20.

ST-MANDE. Bon placement, près bois, 2 P. poss. en vaste studio, ent., coin repas, cuis., w.-c., s. eau. 78.000. 346-63-85.

VINCENNES (Mairi[e]
Dans imm. restauré - A[...]
GRENIER tt cft 119.0[...]
40 m2 environ, cuis., s. [...] w.-c., tissus, moquette. M[...] jeudi, vendredi, 14 à 1[...] 60, R. DIDEROT, VINCE[...]

LE VESINET 10' R.E[...] Dernier é[...]
Jolie vue, calme, bel AP[...] Séj., 2 ch., cuis., bns, [...] PRIX : 225.000 F
AGENCE DE LA TERI[...] LE VESINET - 976-05[...]

EXCEPTIONNEL
BOULOGNE RESIDEN[...] DUPLEX [...]
DANS HOTEL PARTICU[...]
Magnifique réception + [...] Jardin privé. - 1.600.00[...]
B. CUVELIER - 825-2[...]

Mo GENTILLY - Imm. Très beau 3 p[...] cft. Tél. Gar. 260.000 F. vendr. 16-19 h. : 67, r. C[...] FREROT ou tél. : 3[...]

MEUDON Centre Appts neu[...]
Livraison 1er-12-1977 - [...] sej. + 3 chbres, 2 san[...] cuisine, balcons, range[...] cave, tout confort. Prix [...] et définitif. - Frais [...]
1er étage 590.000 F
2e étage 600.000 F
Tél. OTIM 626-08-07

NEUILLY BEAU 6 [...] 165 m2
2 bains. BON ETAT. Im. [...] Chbre serv. Jeudi, ve[...] 14-17 h. : 20, rue de Ch[...]

VERSAILLES De pré[...] part.,
appt 100 m2 + loggia, gar. 550.000 F. T. le soir : 95[...]

NEUILLY - 1, rue ST-J[...]
REFAIT NEUF
Dble liv., 3 ch., 1 serv. [...] Vendredi 14-17 h., sam. 1[...]

BOULOGNE (500 m pte St-Cl[...]
IDEAL PLACEMEN[...]
Dans bel imm. ancien. 2 P. Tt cft (45 m2). 155 [...] avec 15.000 F cpt + [...] Propriétaire sur place S[...] et LUNDI de 14 h. à 1[...] 31, BD DE LA REPUBL[...]

Mo ISSY. Particulier ven[...] dio, 1 entrée, 1 cuisine [...] gee, 1 débarras, chauffag[...] tral, wc, cave, téléphone, impeccable, 85.000 F. 64[...]

URGENT, ST-MAUR. 2 P. wc, S. de B., balc., chff. c[...] tel., ref. neuf, tissus, mo[...] 2 min. RER, commerces, [...] 130.000 F à déb. M. STR[...] 886-56-07 ou 261-57-03, Pos[...]

VINCENNES - Proxim. Ch[...] BOIS, sej. + 2 chbr., 75 m[...] 400,000 F, à saisir. - 03[...]

Prés VERSAILLES (23 m[...] Montparnasse), 4/5 Pièces, [...] sud, parking, cave. — C[...] DEPART. 272.000 F. - 460[...]

Saint-Germain, Le Pecq, [...] vd bel appt, 120 m2, calme, [...] dure. Tous rens. au : 973-[...]

ST-MANDE. Part. vd 4 P., [...] 1er étage, tr. clair, calme, [...] immeuble rénove, poximité métro. — Téléphone : 328-[...]

Puteaux, Propr. vd appt ra[...] de gd stdg, 85 m2, dble [...] cuis. équip., chbr., bur., c[...] room, cave, park., tél., 670. Tél., pour R.-V. au : 776[...] le matin 8-10 h. et après [...]

SAINT-CLOUD PART VEN[...]
ds résid. stdg, et. élevé [...] beau liv. 36 m2, gd balc., Sud + 1 chbre, cuis. amé[...] Tél., gar. Tél 602-05-2[...]

BOULOGNE - Rue de [...]
vue panoramique living + [...] tt conft., box. MARTI[...] Dr. Droit : 742-99-09.

COURBEVOIE - Gare [...]
145.000 F, récent sans vis[...] 3 P. tt cft., balcon 60 m2 [...] Parking. MARTIN, Dr. Droit : 742-99-09.

BOURG-LA-REINE
5/1.200 m2 verdure, [...] Ds petit immeuble 1969 : [...] 3 chbres, séj., balc., [...] agencée, w.-c., salle de [...] Box - Pr 400.000 Tél. 387-75-02 ORI[...]

ROLAND-GARROS
Face au BOIS DE BOUL[...] restauration d'un hôtel p[...] lier, prestations de lu[...] 3, 4, 5 pces, 2 bains, c[...] d'un garage en sous-[...]
SUR PLACE
mer., ven., sam., 14 h. à [...] 7, bd ANATOLE-FRANC[...] BOULOGNE ou 359-69[...]

CHATOU - PRÈS R.E[...]
dans immeuble pierre de [...] APPARTEMENT 100 [...] séj. 3 chbres, bains, JA[...] privé, tt cft, park. 380.[...] AGENCE DE LA TERRA[...] LE VESINET. - 976-05[...]

FONTENAY-LE-FLEUR[...]
Résidence PARC MONTA[...] Partic. vd Liv. dble + 3 [...] 57 m2 + Loggia. Chem[...] 2 S. de bains, 2 dros. 4e et dernier étage, exp[...] SUD-OUEST. Asc. Tél. cave. Px 355.000 F. 770-09-[...]

Province

CANNES. Calme, habitab[...] suite. 2, 3, 4 Pièces, piscin[...] nis. Brochure gratuite. - EDEN, 26, boulevard Gam[...] 06-LE CANNET.

SKI EN HAUTE-SAVOIE
A CHATEL
Studio 120.000 F av. 24.00[...] 2-3 Pièces, rentabilité as[...] ERIGE, 123, av. de Vers[...] 75016 Paris. Téléphone 524[...]

Etranger

PARADIS FISCAL
CAMPIONE
Encore quelques appartements à vendre
Veuillez téléphoner ou éc[...] Mme Friedlander, Walchestrasse 25, CH-8006, Tél. 01/26-57-84 ou 01/20[...]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

l'immobilier

appartem. achat

FEUILLADE, 54, av. de la -Picquet (15e) - 566-00-75, Paris 15e et 7e, pour bons ...s, appts toutes surfaces et PAIEMENT COMPTANT

SERGE KAYSER recherche appartement de charme 6e - 7e près des Quais Iles Saint-Louis et Cité même à moderniser. 329-60-60.

appartements occupés

Prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 ravalé 1974 ...taire vd 2 P., cuis., wc. ... à pers. âgées, loi 1948. ...py. 1.900 F le m2. 325-66-72

OCCUPE. Loi 48. Placem. moyen terme. Exception. ...l im. p. de t., rav., quart. ...é : 1) beau 2 P., entrée, wc, débarras, 37 m2, 1 sle 77 a. 65.000. 2) 3/4 P., cuis., wc, 48 m2, 1 sle p. 81.000 F/an. Tél. 766-12-00.

locations non meublées Offre

Paris

IDEAL PROF. LIBERALE PRES Mo BROCHANT ... à neuf, 110 m2, 1er ét. tt ... p., cuis., 2 s. de bains, chbre de serv., téléph. ...00 F + 250 F charges. Exclusivité FAIR-PLAY ...ANSACTIONS - 229-17-86

...ARCEL-SEMBAT - Récent, ...ving + 1 chbre, tt cft, tél., ... F + charges. Jeudi, de ...30 à 15 heures : rue de ...ino, no 26 bis, BOULOGNE

...MICHELS, DIRECT. 2 Pces ...t, neuf, balc., park., repr., ..., 2.178 F - Tél. : 579-05-23.

...TION - 2 p., cuis. équipée, ...ns, chff., balcon, 4e étage, ... jardin, 1.550 F ch. compris., ...ommiss. Sur place apr. 18 h, ... Philippe-Auguste, Paris-11e

...ELEINE - Local mixte ...5 p., cuis., bns, tél. 2e ét. ...ascens. 3.200 F. 073-74-60.

...ANS - Double living + ...chbres, très clair, cuis., ...tél., 2e sans acs., refait ... 2.500 F. - 073-74-60.

PARIS (19e) ... Place des Fêtes ...ANS COMMISSION ...neuble tout confort : ...s, 45 m2, loyer 993 F, ... 208 F, parking 120 F. ...sser au régisseur au : ... rue des Lilas — PARIS.

... Convention. Im. réc. ... Séj., ch., tt cft. ...alc. 4e ét. 1.600 F C.C. 566-02-85

Région parisienne

...ORSAY, beau 2 p., cuis. ...tt cft, neuf. 900 + 180 ch. ...ig. 076-49-96, mat., soir.

...VECIENNES - VILLA ...arc 3.000 m2. TEL. GAR. ... 6.800 F - 742-71-57.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT ...ouple cherche appartem. ...pièces ou grand studio avec téléphone, ...ér. gare Nord ou Est, ou métro direct. ...R 700 F MAXIMUM. ...ne ou Pierre Zarnikau, 254-63-76, ...tir de 19 h., 19 h. 30.

...cherche pour CADRES ...pavillons ttes banl. Loy. ...4.000 F max. 283-57-02.

... chambre indépendante ...e), loy. modéré, tt arrdt. ...484-22-94, après 18 h.

locations meublées Offre

Paris

...AINE - QUINZAINE ...MOIS - MACSON ... STUDIO au 5 PIECES, ..., 43, rue Saint-Charles, ...ARIS. Téléph. 577-54-04.

Région parisienne

...VRES Magnifique Maison ...ansart - Vaste récept., ..., 3 bains, tt cft, luxueu... meublée. Jardin fleuri ...risé 8.000 m2 au bord ...res. 8.500 net. 567-22-88.

locations meublées Demande

Paris

...ler cherche 1 chambre ... (ou non meublée). — ...6.619, « le Monde » Pub., ...3 Italiens, 75427 Paris-9e.

...RNATIONAL HOUSE STUDIO ...PIECES **556-17-49** ...LOMATES et CADRES ...ANGERS BANQUE.

constructions neuves

6e et DERNIER ÉTAGE

5 PIECES 109 m2 (gd liv. + 3 chambres) Balcon donnant SUR JARDIN INTERIEUR. 636 000 F.

Sur place l'après-midi.

7, RUE BECCARIA, 75012 PARIS — Gare de Lyon. Tél. : 628-78-33.

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES RESIDENCE **30, RUE DE BERRI** UN TRES BEL IMMEUBLE SUR UN AGREABLE JARDIN INTERIEUR **APPARTEMENTS DE QUALITÉ** 2, 3, 4 PIECES ET DUPLEX Livraison automne 1979. RENSEIGNEMENTS : **D. FEAU** APPARTEMENTS 132, boulevard Haussmann-8e. **261-80-40**

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

PORTE MAILLOT SUR AVENUE NEUILLY IMMEUBLE de PRESTIGE Indépend. 2.000 m2. 46 parkings. BOUTIQUE en façade, salle projection, salle conférence, 2 standards 45 LIGNES + 10 lignes DIRECTES. Equipement ultra-moderne. - PROMO BUREAU, 553-90-54 - 553-35-32

CRETEIL CENTRE - A louer 4 grands BURX 80 m2, stand., CLAIR et CALME Lib. suite, 2.300 F+ch. 207-45-46.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

17e - VILLIERS Bureaux 100 M2 dans immeuble moderne. 3 lignes téléphone. 3 parkings. Téléphoner : 766-10-48.

Boutiques

Boutique quart. St-Honoré, 50 m2 prêt-à-porter, cession de bail 3.000 mens. + ch. Repr. à déb. Tél. : 261-33-67 (11 h à 19 h)

propriétés

5 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, arbr. fr., barbecue. Px : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

Près **GISORS** PROPRIETE ANCIENNE pierres, entrée, gd séj., living, cheminée, poutres, cuis., 3 ch., s. d'eau, chff. cent., belles dép., jard.-verg. 3.200 m2. Px 395.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

PAVILLON CHASSE indép. s/10.600 m2 bois, prairie, étang poissonneux, forêt de Châtillon-Coligny, habitation : cuis., ch., poss. s. eau. 215.000. **AVIS** 10, av. Général-de-Gaulle, MONTARGIS. (15) 38-93-23-40 ou Paris 887-43-40

78-HERMERAY, 4 km. Epernon. Maison 5 ch., 2 bns, séj., chauff. mazout, 150m2 habit., cave, gar., sur 4.200m2 clos, divis. verger, agrément. Px 580.000. 642-78-69.

8 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis. aménagée, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauff. centr., tél., barbecue. Sur terr. de 1 800 m2 clos, arbr. fruit. Px : 450.000 F. Agences s'abstenir. Tél. : 88-83-41.

propriétés

FORET RAMBOUILLET Belle propriété (ex-ferme aménagée), tout cft, gde cuis., liv. cathédrale 80 m2 + salon, 1 ch., bns, 2 w.-c. 1er ét. : 3 gdes ch., bns, 2 cab. toil., w.-c. 2 mais. indép., 2 ch., pisc. chauff. Parc 6.500 m2. 1.100.000 F. 483-19-70. Agence Buissonnet, GAZERAN.

Près MONTFORT-LAMAURY, plain-pied, sur sous-sol total, SEJOUR, 2-3 CHAMBRES Chauf. mazout, garage, 2.900 m2 terrain. 480.000 F. Tél. 788-49-00.

REGION ROYAN Charmante mais. de pays ancien, pierres appar. rest., 4 ch., bns, 2 salons : cheminée bois, poutr. appar., vaste cuis., s. à mang., chauffage central, gar. 2 voit., jardin fruitier 5.000 m2 clos. LES CHATX DE SAINTONGE ROYAN, à 3 km. : magnif. dom. 5 ha clos, logis 12 chbres avec bains, salons et 5 logements, dépend. Parc : arbres séculair. SUD ANGOULEME : sur 10 ha parc, jardin et prés. Elégant château XIXe, 8 chambres, tout confort, salons, dépendances. PROMOTEL « LE SEILLERY », LA CLISSE, 17600 SAUJON. Téléph. (46) 93-28-08, 01.

FORET DE **FONTAINEBLEAU** Entrée de village **A VENDRE** Maison moderne 250 m2 habitables. Living 70 m2. 4 chambres et 2 s. de bains.

INDIMO - 766-01-43

Immobilier (information)

Vous cherchez une maison?



nous savons où la trouver

Information Logement
525.25.25

Centre Etoile 49, avenue Kleber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicorps

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 318 F - 266-52-04

locaux commerciaux

Placement 1er ordre, quartier REPUBLIQUE, 700 m2 cclaux, libre, en cours rénovat. 557 m2 occupés, tr. bon rapport possib. Renseign., téléphoner au 261-52-19

Locaux commerciaux au Pecq, 830 m2 en deux s/sols + appt, tél., électricité, force. Location : 5.000 F par mois - 627-15-15

RUE de PASSY - A VENDRE LOCAL CCIAL, façade de 28 m, surface 243 m2 + s/sol 139 m2, 7 park. TEL. PROMO BUREAU, 553-90-54 - 553-35-32

PALAIS-ROYAL, angle rue Ste-Anne et rue Thérèse - Rez-ch. + 2 s/sols 315 m2. Poss. divis. en 2 lots. 1.000.000 - 292-28-51

5e BAIL 3-6-9 Bur. ou boutiq. 4 m vitrine **46 M2** s/2 nivx. Loy. 13.500 F annuel. - Tél. 233-67-08.

DIRECT PPTAIRE LOCAL 450 m2 BOULOGNE-BILLANCOURT près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé). 2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. S/pl. ce jour de 10 à 17 h. 30, 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. 603-91-38 et 969-68-67. A partir 25 novemb. 969-68-67.

fonds de commerce

A.V. Centre Ouest - Restaurant rustiq. authent. 56 places salon, 2 chemin. + 1 salle off. cheminée 1er, cuis. moderne, 2 caves, logt. 4 pièces, salle de bains, grenier, chauffage centr., vieux quart. 100 m ctre ville et halles, C.A. fonds et murs : 500.000 F. Ecr. HAVAS Angoulême no 1103

Offre gérance libre, Coiffeur messieurs, av. logt. Boulogne 92 ou Saint-Denis 93. Téléphone : 820-66-49 aux heures d'ouverture

Pr. Montparnasse, gd GARAGE 1.600 m2. Pompes à essence (2), station-serv., burx. Poss. atelier, avec murs - 261-66-62

hôtels-partic.

NOGENT centre - Sur terrain 500 m2, Hôtel particulier 3 niveaux 405 m2 habitables + sous-sol, parfait état. SANCHEZ RETI 31 bis, av. de Tassigny (94) CHARENTON - 893-23-00

MAISON AUTEUIL 6-7 P. Jard. 5.600 F/m2. 224-41-21

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NOGENT - 405 m2 habitables + sous-sol sur 500 m2 terrain. SANCHEZ RETI 31 bis, av. de Tassigny Charenton Tél. : 893-23-00

ASNIERES RESIDENTIEL SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, chauff. central. Garage. A rénover. 320.000 F - 788-49-00

villas

VILLE-D'AVRAY. Résid., part. vd villa 9-10 p., jardin 600m2. Px 1.200.000. 926-98-21, mat. ou soir.

LE VESINET près R.E.R. Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2 - 567-22-88.

CARRIERES-SUR-SEINE 700 m Gare CHARMANTE VILLA bon état, réception, 3 chbres, bains, tt cft, gar., mazout, beau jardin boisé 780 m2. 500.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ST-GERMAIN, 6 km, villa NVE habit. de suite, récept., 4 ch., bureau, vaste ss-sol, gar. 3 voit. Jardin 700 m2. PX. 680.000 F. TTES TAXES COMPR. 027-57-40

CHEVREUSE, 10 mn Mo près forêt sur 790 m construction moderne comp. séj. 52 m., cuis. 2 chbres, s. de bains ; à l'étage 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, garage 2 voitures. Prix : 630.000 F. 045-29-09.

7 KM VERSAILLES, belle maison récente 8-9 P., grand terrain clos. Cuis. équipée. 630.000 F. URGENT. 460-31-22.

BANDOL, quart. résident., vue sur mer, VILLA tt conft. 8 P., cuis., 2 salles de bns., 2 w.-c., gar. Sous-sol. Jard. ombragé 1.500 m2. Ecrire HAVAS LYON No 9.348.

DANS DOMAINE PRIVÉ PROCHE ST-GERMAIN-en-Laye JOLIE VILLA RECENTE récept. 45 m2, 3 ch., bains, tt cft., gar. Jard. boisé en terrasse 1.300 m2. PX. 650.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

terrains

VAR - 9 F le M2 + 15.000 F Eau de ville. Electricité. Téléph. Tr. jolie parcelle boisée 4.900 m2 11 km autor. - LE THORONET-BRANDICOURT (38) 89-54-11

TERRAINS A BATIR **CRETEIL 94** CENTRE 700 m2 300.000 F **BRY/MARNE** 1.000 m2, 175.000 1.300 m2, 250.000 Tél. : 584-00-24

maisons individuelles

Prox. Enghien, part. vd pavillon 1973, 130 m2 habit., sur 400 m2. Séj., 5 ch., 2 s. de bns, 3 w.-c., gar. 550.000. 959-45-69, apr.-midi.

maisons de campagne

Près SOISSONS (Aisne) A vendre MAISON DE CAMPAGNE 3 gdes pièces, grandes dépendances, sur 3.000 m2. Prix 180.000 F. Ecrire Mme Truffier, 89, rue Rebeval, PARIS (19e).

15 km de MONTARGIS RAVISSANTE MAISON de 1974 AVEC POUTRES ET CHEMIN., GD SEJOUR avec TERRASSE, cuis., 3 chambres, w.-c., bains, CHAUFFAGE INTEGRE, garage, terrain boisé 2.200 m2. ABSOLUMENT IMPECCABLE. PRIX 305.000 F. Me voir sur pl. 6, rue du Pré-des-Regains, Bois-de-Romaison, CHAILLY-EN-GATINAIS. Téléph. (38) 30-16-72.

MAISONS DE FRANCE propose chaque mois 2000 maisons à vendre directement par les notaires Dans tous les kiosques 10 F. Les 3 prochains numéros pour 25 F. ... MAISONS DE FRANCE ...

110 KM. DE PARIS 15 KM. MONTARGIS ravissante maison de 1974 avec poutres et cheminée, grand salon avec terrasse, cuisine, 3 chambres, w.-c., bains, chauffage intégré, garage, terrain boisé de 2.200 m2 absolument impeccable. PRIX : 305.000 FRANCS. Me voir sur place, 6, rue du Pré-des-Regains, Bois de Romaison CHAILLY-EN-GATINAIS. Téléphone : (38) 30-16-72.

fermettes

FOURQUEUX (Golf) - 6' R.E.R. Charmante fermette rustique nve, gde réception + 4-5 chbres, gar. 2 voit., s. de jeux, jardin 900 m2. 950.000 F. - 969-03-52.

140 km Sud Paris. Magnifique **CORPS DE FERME** 200 m2 au sol, 4 pces, s. d'eau, wc, 2 granges atten., beau grenier aménag. s/terras., 5.000 m2. 250.000 F. CAB. BOUVRET, 27, av. GAMBETTA, JOIGNY. T. (86) 62-19-44 ou (86) 62-16-73.

chalets

QUEYRAS - Part. vd Chalet en cours reconstruct. 18.000 F. Plathey, 22 bis, rue Pétrarque (16e)

forêts

SUD TOURAINE PROPRIETE SYLVICOLE ET DE CHASSE 275 HA comprenant FERME 38 HA, étang seul tenant exclusivité. A. DE ROCQUIGNY S.A., 22, place du Vieux-Marché, 45000 ORLEANS. Téléph. (38) 87-57-42.

viagers

16e - 4 P., 100 m2 + chbre serv. Occupé. 140.000+2.200 F, 68-75 a. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

chasse-pêche

Sté importante recherche pour saison 1978-1979 **EN SOLOGNE** avec si poss. accès facil SNCF **TERRITOIRE DE CHASSE** comprenant : bois, plaines, étangs poissonneux et pavillon logeable pour réception. INTERMEDIAIRE S'ABSTENIR Ec. av. descript. et photo si pos. Publicité BANCE No 12.102, 13, rue Marivaux, 75002 Paris, qui transmettra.

villégiatures

** Hôtel neuf, chambres 1 personne avec s. de bains, wc indépendant, télé couleur, téléphone, 79,70 F T.T. incluses par jour (réduction de 10 % sur présentation du journal). Offre valable jusqu'au 31 décembre 1977. Hôtel Helvétique - 47, rue de l'Hôtel des Postes, 06 Nice Téléph. : (15) 93-80-15-55

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 décembre 1977, à 14 heures
IMMEUBLE DE RAPPORT
Compr. : Bât. sur rue, Bât. sur cour LIBRE DE LOCAT et D'OCCUPAT. EN PRESQUE TOTAL. - Sup. 379 m2
PANTIN (93)
39, rue du Pré-Saint-Gervais
Mise à Prix : 70.000 F
S'adr. Me GIRY, avocat, Paris (8e), 12, av. Montaigne, tél. 359-12-28 ; Me LESGUILLIER, avocat, Paris (17e), 7, r. des Renaudes, tél. 380-57-69 ; et pr vis. sur place les 30 nov. et 3 déc. 1977, de 15 h. à 17 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Nanterre, mercredi 7 décembre 1977, à 14 h. EN UN SEUL LOT
2 LOCAUX
(Lots 15, 16, 17 et 18) au 1er et 2e ét. et 4 CAVES au sous-sol (Lots 19, 20, 21 et 22) dans un immeuble sis
à COLOMBES (92)
66, boulevard de Valmy 1-3, bd Gambetta, dans le bâtiment A
Mise à Prix : 85.000 francs
S'ad. pour rens. à Me G. BLIAH, avoc., Paris (1er), 43, rue de Richelieu, tél. 296-29-32 et 296-03-74 ; tous avoc. pr. les Trib. Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; et sur pl. pour vis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 décembre 1977, à 14 heures
S T U D I O
Cuisine, salle de bns, wc, au 10e ét., escalier B, dans un immeuble sis à PARIS (19e).
14-16, rue Botzaris
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, boulevard Raspail ; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le mardi 29 novembre 1977, à 14 h.
MAISON D'HABITATION située à
VIRY-CHATILLON (91)
12, rue Louise-Labonne
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. - Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Vte sur sais. immob. Pal. Just. EVRY, rue des Mazières, mardi 6 déc., 14 h.
PAVILLON CERNY (91)
22, rue Degommier - 5 A. 94 CA. Constr. préfab. de plain-pied, compr. s. de séj., ch., cuis., salle d'eau, wc, eau fr., distrib. dans le pavillon, pas de chauff. central - Jardin autour
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Consignat. pour ench. S'adr. pr rens. à Me DU CHALARD, av. à EVRY, tél. 077-15-57.

Vente ench. publ. après R.J. C.G.B., le mardi 29 novembre 1977, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. à GARGES-LES-GONESSE, 47, bd de la Muette Très important stock
de BUREAUX et MACHINES
Important matériel de stockage et manutention - Matériel et mobilier de bureau : 3 mach. comptables RUFF à program. (1975) GESTETNER offset type 201 - Photocopieuses - 45 vitrin. Armoires métall. et bois - 300 sièges de dactylo, sièges de bur., chaises, etc. 51 machines à écrire et à calculer 106 bureaux métall., cabinets de trav., bureaux de direction - 137 classeurs métall. - Bacs métall. - 71 vest. métall. MAT. de MANUTENT. et MAT. DIV. Imp. convoyeur à nacelles type 3 DVP Très import. stock d'étagères métall. en cornière - Très import. stock de rayonnag. tubulair. MILS-K - Import. Convoyeur à galet avec moteur électr. Imp. convoyeur à nacelle type 3 DVP marq. GALLE et 100 nacell. - Stock de caddies, paniers, bacs roulants, tract. électr. avec train de chariots. - Expos. publ. le lundi 28 novembre 1977 de 14 à 18 h. - Et. de Mes G. MARTINOT et Y. SAVIGNAT, com.-pris., Pontoise, 3 bis, rue Saint-Martin, tél. 031-01-83.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 décembre 1977, à 14 h.
UN APPARTEMENT 6 PIÈCES, salle de bains, cuis., wc, dégag., au 6e étage - CAVE au sous-sol DEUX CHAMBRES au 7e étage, dans immeuble sis
19, BOULEVARD MAGENTA - PARIS (10e)
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adr. à Me BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann à PARIS (8e) ; Me J. COPPER-ROYER, avocat, 51, rue Ampère à PARIS (17e) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vente le 13 décembre 1977, à 14 h., au Tribunal à EVRY - EN TROIS LOTS
1) MAISON à SAVIGNY-SUR-ORGE (91)
9, rue des Giroflées avec rez-de-chaussée de 4 pièces - Grenier aménagé Jardin SURFACE 405 m2 **MISE A PRIX 120.000 FRANCS**
2) MAISON à LIMEIL-BRÉVANNES (94)
12, rue Henri-Barbusse avec COMMERCE au rez-de-chaussée 3 appartements au 1er - Grenier Cour - SURFACE 603 m2 **MISE A PRIX 150.000 FRANCS**
3) MAISON à PORT-DES-BARQUES (17)
6, avenue de la République avec jardin - SURFACE 470 m2
MISE A PRIX : 30.000 F - Renseignements à 91000 EVRY au Cabinet de la
S.C.P. ELLUL-GRIMAL, 3, rue du Village - Tél. 077-19-44.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 5 décembre 1977, à 14 heures
1) APPARTEMENT sis à PARIS (16e)
16, rue Lauriston
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
2) APPARTEMENT sis à PARIS (10e)
142, rue du Faubourg-Saint-Honoré
MISE A PRIX : 75.000 FRANCS
S'adresser à Me de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau à Paris (8e) ; Me BOISSEL, avocat, 36, rue des Petits-Champs à Paris (2e) ; Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli à Paris (1er).

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 décembre 1977, à 14 heures EN 2 LOTS
SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)
1) IMMEUBLE, Cont. 155 m2, 126, avenue Carnot
2) TERRAIN, C. 365 m2 28, rue Bellechasse et 50 bis, rue Baratte-Cholet
Mise à Prix : 1) 80.000 F ; 2) 80.000 F. - S'adresser S.C.P.A. Y. BODIN, Ph. LUCET et A. GENTY, avocats à Paris (8e), 15, pl. de la Madeleine, tél. 265-37-48 et 073-33-10 + ; Me R. MARIN, avocat à Paris (8e), 14, rue Portalis, tél. 522-02-74.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 14 décembre 1977, à 14 h.
APPARTEMENT 2e étage face
NEUILLY-SUR-SEINE (92), 19, rue Louis-Philippe
MISE A PRIX : 190.000 FRANCS
S'adr. Mes LESGUILLIER-MIGNON, avocat à Paris (17e), 7, rue des Renaudes, 380-57-69 ; et à tous avoc. post. près Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

LE MERCREDI 7 DECEMBRE 1977, à 14 heures - En 1 LOT
UN APPARTEMENT une chambre de service, 2 garages et une CAVE dans un immeuble
sis à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
19 et 19 bis, rue Saint-James et 57, bd du Commandant-Charcot
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY, CRETEIL et VERSAILLES.

Le Monde économie

AU FORUM D'« EUROPA »

Qu'ils le veuillent ou non, les chefs d'entreprises font de la politique, déclare M. Edward Heath

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Mais oui, les dirigeants d'entreprises sont dans la politique. Au stade où en sont arrivées les sociétés industrielles, l'économie mérite pleinement le qualificatif de politique qui lui fut attribué dès l'orogine. C'est de nep as reconnaitre ce caractère que sont nés maints problèmes qu'elles doivent afronter aujourd'hui* », déclara mercredi M. Edward Heath au Forum de Genève.

Tel était, on le sait, le thème choisi par les organisateurs de la réunion, l'European Management Forum, le groupe desq natre journaux (*la Stampa*, le *Times*, *Die Welt* et *le Monde*) formant Europa et la Chambre de commerce international : « Dans quelle mesure les chefs d'entreprise doivent-ils s'engager politiquement ? »

M. Jean Rey, ancien président de la commission des Communautés européennes, qui présidait les travaux, n'eut pas à solliciter la participation des managers venus à Genève ni à rappeler à l'actualité les orateurs. D'entrée de jeu, il fut évident que la question posée ne serait pas traité de manière académique. Elle répondait visiblement aux préoccupations de chacun, même et surtout pour qui la règle de conduite est justement de se tenir à l'écart de la politique.

Premier intervenant, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., fut aussi celui dont l'attitude apparut synthétiser le mieux les points de vue exprimés. Très cartésien par sa présentation, son exposé était inspiré d'une subtile dialectique. Qu'a dit le président du C.N.P.F. ? Deux choses essentielles, la première que les chefs d'entreprise « *n'ont pas à faire collectivement, de la politique politicienne* (ce qui à ses yeux « *n'exclut pas les engagements individuels* »). Leur « *responsabilité fondamentale* » est de faire fonctionner l'économie. Lui-même, François Ceyrac, se garde « *d'entretenir un dialogue* ex officio *avec les chefs de partis qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition* ».

Cependant, M. Ceyrac établit soigneusement un distinguo entre les partis et l'Etat. Avec celui-ci les chefs d'entreprises et leurs représentants professionnels ont le droit et le devoir d'entretenir des relations. Jusque là donc un discours très classique que des étudiants de science politique pourraient sans difficulté étayer de maintes références sur l'histoire du patronat français dans ses relations avec la puissance publique.

Le devoir d'information

Mais M. Ceyrac ne devait pas s'arrêter là. Le patronat français n'a-t-il pas, au cours des derniers mois, fait connaître son hostilité au programme commun et, ce qui dans le climat français était une nouveauté, n'a-t-il pas annoncé lui-même qu'il ferait campagne dans ce sens. Apparemment, le C.N.P.F. ne pensait pas qu'en descendant lui-même dans l'arène il pourrait faire basculer du côté de l'adversaire les hésitants ! C'est cette participation à visage découvert dans le débat politique au sens le plus élevé du terme que M. François Ceyrac devait justifier du haut de la tribune du forum : « *Dans la mesure*, dit-il, *où un programme politique remet en cause le statut de l'entreprise, que la compétition entre les différents partis n'est plus une question de plus ou de moins, mais comporte le risque d'un changement de nature de la société et des rapports entre la France et ses voisins, il est impossible de s'abstenir.* » C'est pourquoi il était de « *notre devoir d'information* », devait ajouter M. Ceyrac, « *d'avertir l'opinion de nos craintes* . Et le président du C.N.P.F. de conclure en citant Milton Friedman : « *La liberté d'entreprise est une composante de la liberté au sens large de ce terme, si bien qu'elle est une fin en soi.* »

Avec M. Giuseppe Petrilli, président de l'IRI (Istituto per la Ricostruzione Industriale), c'est un autre style et jusqu'à un certain point un autre langage qu'on a écouté. On a beau avoir été nommé chef du plus grand holding d'Etat de la péninsule, on n'en use pas moins, étant Italien, d'un vocabulaire que seuls en France, emploient les marxistes : « *L'Etat doit garantir le processus d'accumulation du capital*, devait-il dire, *puisque l'épargne privée est détournée des investissements productifs par l'inflation.* » Quant aux entreprises, selon M. Petrilli, dont « *le caractère priv éou public est attaché non pas tant au droit qu'à leurs dimensions, elles sont en relations dialectiques avec les syndicats, les instruments de la politique définie par les pouvoirs publics* ».

Cela dit, leur logique et même leur morale est, rappelle M. Petrilli, « *celle du profit* ». Dans la mesure où l'Etat leur impose des tâches qui ne sont pas rentables, « *il doit leur verser des subventions correspondantes* ».

Tout cela est bel et bon mais élude le problème des relations entre l'argent et la politique, devait s'écrier le véhément député libéral belge, M. Geérard Delruelle, qui est aussi le directeur général d'une firme privée. Il lui fut répondu par M. Ceyrac que, selon son exepérience, les hommes politiques ne sont pas à acheter, ce qui laisse subsister le problème du financement des partis et des campagnes électorales.

M. Umberto Agnelli, attendu comme une vedette, fut écouté comme une sorte de héros. « *Fiat lux* », devait dire plaisamment le président de séance, habile à détendre un auditoire sérieux mais nullement crispé. M. Agnelli n'était-il pas le mieux placé pour répondre à la question posée par le colloque, lui qui a sollicité et obtenu de ses électeurs de Rome un mandat de sénateur ? « *Le tournant des années 1968-1969... a eu plusieurs profondes conséquences dont il nous faudra encore nous accommoder pendant de longues années* » devait-il dire. Il précisa qu'il fallait répondre à la « *remise en question de la légitimité du pouvoir des entrepreneurs* ».

Pour affronter ce défi, poursuivit-il, « *nous devons faire connaitre à l'extérieur du monde de l'industrie les valeurs dont celui-ci se nourrit : la rationalité, l'efficacité dans l'emploi des ressources et une large vision des problèmes auxquels nous sommes confrontés.* »

L'engagement du chef d'entreprise dans la vie publique devait trouver un autre avocat moins «sophistiqué» mais aussi convaincu en la personne de M. Pierre-Bernard Cousté, député apparenté R.P.R. du Rhône, et lui-même chef d'entreprise.

En revanche, c'est le contre-pied des thèses présentées par M. Agnelli que devait prendre M. Antonio Garrigues Walker, président de l'Association pour le progrès de la gestion, dynamique représentant de cette classe des jeunes entrepreneurs qui ont tant contribué depuis la fin des années 50 à changer le visage de l'Espagne. Les hommes d'affaires « *ne doivent pas faire de la politique* » (on retrouvait là le refus de M. Ceyrac de s'engager dans la « politique politicienne ») car, « *n'y étant pas préparés, ils risquent d'y ajouter leur propre confusion à celle des professionnels de la politique* ». Les chefs d'entreprises, en tant que tels, disposent « *d'un extraordinaire pouvoir politique qu'ils méconnaissent* » ; leur rôle est de convaincre la classe politique « *de se montrer plus pratique* ». Par une voie différente, M. Garrigues retrouvait ainsi le fil de la pensée de M. Agnelli dont le souci est d'introduire et de faire connaitre les méthodes propres aux managers et pour qui « *la croissance reste l'objectif numéro un du monde* ».

Le problème de la politique et des affaires n'est-il pas celui des pays de l'Europe du Sud ? devait demander M. José Bidegain, président d'Entreprise et Progrès.

Il se pose aussi dans un pays comme l'Allemagne fédérale mais en termes sensiblement différents comme ont pu s'en convaincre en entendant M. Philipe Rosenthal, le fabricant des célèbres porcelaines, qui lui aussi a choisi de consacrer « *30 % environ de son temps* » à la carrière parlementaire (il est député S.P.D. au Bundestag) et qui, de septembre 1970 à novembre 1971, fut secrétaire d'Etat à l'économie du gouvernement de M. Willy Brandt. Le mobile qui a poussé M. Rosnethal à se présenter devant les électeurs n'était pas de défendre la libre entreprise. Il était d'ordre proprement politique : « *De l'arrivée au pouvoir de Hitler, j'ai tiré la conclusion que rien de bien ne peut être accompli dans une société si le système politique prend la mauvaise voie.* » « *Si je suis rentré dans la politique c'est parce que j'étais convaincu que si l'Allemagne ne décidait pas de traiter raisonnablement avec le communisme — je ne dis pas de s'adapter à lui — la vie publique reprendrait à nouveau une dangereuse direction.* »

Quant au représentant des employeurs britanniques, Sir Frederick Cavherwood, il devait faire part d'un souci que nombre de chefs d'entreprise d'outre-Manche partagent en effet : il se demanda comment vaincre l'incompréhension dont les industriels sont victimes de la part d'une opinion publique qui ignore leurs problèmes. Avec humour et sagesse, M. Cavherwood ne pense pas que la tâche soit impossible.

Pour faire bonne mesure, on entendit deux syndicalistes, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, et M. Bruno Trentin, secrétaire général dela métallurgie de la grande centrale italienne C.G.I.L. Ce fut l'occasion pour l'auditoire de constater qu'il y avait entre les propos des deux orateurs le même contraste de forme qu'entre MM. Ceyrac et Petrilli. A cela s'ajoutait sur le fond un désaccord fondamental. M. Bergeron se fit l'avocat éloquent de la politique contractuelle et de l'indépendance des syndicats (« *ce qui ne signifie pas que ces derniers doivent être apolitiques* »). Quant à M. Trentin, il fit un extraordinaire numéro de rhétorique. Pour lui, les partis politiques ne sont pas destinés « *à avoir le monopole de la politique* ». Interrogé sur le point de savoir quelles étaient les relations entre la C.G.I.L. et le parti communiste italien, M. Trentin rétorqua quelque peu mystérieusement qu'il ne voulait pas répondre « *par le biais de la bonne ou de la mauvaise foi* ». Cela dit. M. Trentin se fit l'avocat du pluralisme (« *Nous devons nous opposer à la fausse équation : une classe, un parti* »). Il affirma que la C.G.I.L. ne croyait pas au « *mythe de la nationalisation* ». A propos de ce qu'on appellerait en France la « *gestion de la crise* », M. Trentin déclaré qu' « *il est impossible de s'attendre à une amélioration de l'emploi tout de suite, ni même l'année prochaine* », mais, ajouta-t-il, « *il faut que nos explications ne soient pas seulement un appel à la résignation. Ce que nous pouvons obtenir tout de suite, c'est une possibilité de participer davantage au gouvernement de la société* ».

Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale, M. Windgwist devait poser la question : comment organiser le libre marché sans tuer la libre entreprise ? C'est. selon lui, aux hommes d'affaires eux-mêmes de chercher la solution.

La dernière partie des débats fut consacrée à la presse, « quatrième pouvoir ».

PAUL FABRA.

● *L'Italie a ouvert à l'U.R.S.S.* une ligne de crédit acheteur de 650 millions de dollars. La somme utilisable sur trois ans (250 millions en 1977, 200 millions en 1978 et en 1979) servira à l'importation en Union soviétique d'installations industrielles italiennes. Le taux d'intérêt serait supérieur à 7,75 %. — *(A.F.P.)*

● *Le Club de Dakar*, qui s'est réuni du 21 au 23 octobre à Luxembourg et a réélu à sa présidence M. Diawara, ancien ministre ivoirien du plan, a lancé un appel « *pour que les pays industriels répudient solennellement et effectivement le protectionnisme comme moyen de résoudre les problèmes économiques et sociaux qu'ils peuvent connaître. En particulier, les pays industriels devraient s'abstenir de toute mesure unilatérale et recourir à la négociation pour convenir des arrangements qui pourraient apparaître nécessaires* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou dep −		Rep + ou dep −		Rep + ou dep −	
$ E.-U.	4,8430	4,8460	+ 100	+ 130	+ 200	+ 230	+ 630	+ 700
$ can.	4,3630	4,3660	+ 70	+ 90	+ 150	+ 180	+ 500	+ 550
Yen (100)	2,0230	2,0250	+ 100	+ 150	+ 250	+ 290	+ 680	+ 720
D.M.	2,1750	2,1770	+ 80	+ 100	+ 180	+ 220	+ 600	+ 650
Florin	2,0140	2,0160	+ 50	+ 80	+ 100	+ 130	+ 350	+ 400
F.B. (100)	13,31	13,83	+ 200	+ 300	+ 500	+ 600	+1500	+1600
F.S.	2,2190	2,2210	+ 100	+ 140	+ 230	+ 260	+ 790	+ 830
L. (1 000)	5,5160	5,5260	− 200	− 80	− 500	− 250	−1000	− 700
£	8,8070	8,8170	+ 250	+ 330	+ 550	+ 620	+1300	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S.	2	2 1/2	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin	5	6	5	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2
F.B.	3 1/2	4 1/2	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/2	8 1/4
F.S.	1 1/2	2	2 1/4	2 3/4	3	3 1/2	2 3/4	3 1/4
L. (1 000)	9	12	11	13	12	15	12	15
£	3 3/4	4 1/4	5	5 1/2	5 1/2	6	6 1/2	7 1/4
Fr. franç.	10	11	11 3/4	12 1/4	12 1/4	13	12 1/2	13

Les marchés américains étant fermés ce 23 novembre, nous ne donnons pas de taux au jour le jour pour les euro-monnaies.

LES SYNDICATS NORVÉGIENS PROPOSENT AUX ENTREPRISES RENTABLES DE SUBVENTIONNER LES AUTRES

Oslo. — Une controverse au sein du parti travailliste norvégien, qui s'était manifestée au cours du débat financier la semaine dernière au Parlement, paraît menacer la politique contractuelle du gouvernement. Ce désaccord a pour origine une proposition de la Confédération unique des syndicats. L.O. suggère que les entreprises les plus pauvres soient subventionnées par les firmes les plus riches, afin que les salaires traditionnellement bas des premières puissent être augmentés. Les bénéfices des unes serviraient à alimenter un fonds spécial destiné aux autres.

Les partis non socialistes de l'opposition ont vivement critiqué la proposition, craignant qu'elle ne mène à une surtaxation des entreprises et ne donne à L.O. le droit de déterminer les taxations. Le patronat a déclaré que si un tel fonds était créé, il ne participerait plus à la politique contractuelle mise en place par le gouvernement depuis un an. Le gouvernement minoritaire travailliste n'a pas voulu prendre position. Aussi, la surprise des milieux politiques a été grande quand le président du parti travailliste, M. Reiulf Steen, a apporté, au cours du débat financier, son soutien à cette proposition et a même précisé les modalités éventuelles de son application. Aucun des autres députés travaillistes n'a soutenu le président du parti. Le désaccord est évident. Le premier ministre et le ministre des finances ont essayé de modérer les déclarations de M. Steen.

STEINAR MOE.

La croissance en R.F.A. ne serait que de 3,5% en 19[78]

De notre correspondant

Bonn. — Les experts indépendants qui ont pour tâche de surveiller l'évolution économique — populairement appelés les « cinq sages » — prévoient, dans leur rapport annuel remis le 22 novembre au chancelier Schmidt, qu'en 1978 la croissance restera faible et que le chômage ne régressera guère. Ils recommandent surtout une très grande modération des demandes salariales, qui leur paraît indispensable pour stimuler les investissements dans l'industrie.

Après l'optimisme des spécialistes, l'an dernier, qui a été démenti par les faits, les « cinq sages » font preuve aujourd'hui de beaucoup de prudence. A leur avis, le produit national brut en R.F.A. ne progresserait que de 3.5 % en 1978 Le nombre des chômeurs ne descendrait guère au-dessous du million Toutefois, la hausse des prix tomberait légèrement jusqu'à 3.5 % (ce résultat pourrait encore être meilleur sans l'augmentation de la T.V.A. prévue pour le 1er janvier prochain). Enfin le niveau d'épargne resterait fort, alors que les dépenses de consommation s'accroîtront seulement de 6,5 %. moins qu'en 1977

La question des salaires suscite les plus vives controverses. Les « sages » repoussent catégoriquement l'argumentation des syndicats selon laquelle la reprise économique dépendrait d'un accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs. Selon le rapport, si la hausse des salaires était limitée à 3 %, la croissance atteindrait 4,5 %, le nombre des chômeurs reviendrait à 800 000 et l'inflation ne dépasserait pas 2,5 à 3 %. En revanche, une augmentation salariale de 7 % et un accr[...] ment des dépenses publiq[...] pourraient avoir qu'un eff[...] mentané sur le niveau d[...] mage, parce que les inve[...] ments seraient frappés de [...] sévère.

Des investissements qui aggravent le chôm[age]

Les experts indépendan[...] cachent pas qu'à leurs y[...] cause fondamentale de la s[...] tion économique durant ce[...] nières années réside da[...] coûts de production trop [...] dont l'origine se trouverai[...] les revendications salarial[...] syndicats. Il ne leur para[...] que le pouvoir d'achat de[...] vailleurs soit trop faible. L[...] perts déplorent plutôt qu'[...] devenu trop difficile de pr[...] des marchandises à un pri[...] nomique, ce qui fait que l'[...] trie se limite à des inve[...] ments de rationalisatio[...] aggravent encore le ch[...] Une pause complète des s[...] étant impensable du point [...] politique, les cinq « sages »[...] quent que, durant les douz[...] chains mois, l'augmentatio[...] riale ne devrait pas dépasse[...]

Malgré tout, la publicati[...] rapport est en train de s[...] les protestations les plus é[...] ques des dirigeants sync[...] Ceux-ci accusent les expe[...] partialité, leur reprochant d[...] loir favoriser à tout prix l[...] gression des bénéfices, com[...] souhaitent les entrepreneur[...]

JEAN WE[...]

La Commission des Neuf propose un plan de lutte contre la concurrence déloyale des flottes des pays tiers

La Commission européenne de Bruxelles vient de présenter aux gouvernements « un programme d'action communautaire pour la construction navale ». Parallèlement à l'effort entrepris pour adapter la production des chantiers à une offre considérablement réduite, elle demande — et cela est nouveau — que le pays de la Communauté prenne rapidement des mesures afin de rendre sa flotte de commerce plus compétitive. Notons que la Fédération européenne des métallurgistes de la C.E.E. et ses organisations syndicales affiliées ont publié un communiqué rejetant catégoriquement les propositions transmises par la Commission des Neuf.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les principales orientations de la stratégie préconisée par la Commission sont connues. Pour rendre les chantiers navals de la C.E.E. concurrentiels, il convient de réduire considérablement leur capacité de production au cours des années à venir. Partant d'une « hypothèse optimiste », les experts bruxellois attribuent, en effet, à la construction navale des Neuf, en 1980, un volume de livraisons de 2,4 millions de T.J.B.C. (tonneaux de jauge brute compensée) contre 4,4 millions de T.J.B.C. en 1975, soit une réduction de 46 % (*le Monde* du 29 octobre).

L'adaptation des capacités de production à la demande devrait être réalisée, de façon progressive, sur une période de cinq ans. Les modalités de réduction de la production, et en particulier le partage des sacrifices entre les différentes régions de la Communauté, seraient arrêtées par un comité de la construction navale (où siégeraient les Etats membres et la Commission) dont la Commission demande la création immédiate.

Bruxelles estime que l'opération de restructuration préconisée pourrait affecter 75 000 postes de travail sur les 165 000 existant actuellement. En d'autres termes, à la fin du programme de réformes de cinq ans, le personnel des chantiers navals communautaires ne devrait pas dépasser 90 000 personnes. En chiffrant à 15 000 personnes les « départs naturels » sur ces cinq années, ce sont donc 60 000 « emplois de reconversion » que les Etats membres et la Communauté devraient créer. Selon la Commission, qui se fonde sur l'expérience acquise, cet « allégement » coûterait 3 milliards d'unités de compte (17 milliards de francs). Au total, elle évalue le coût du programme à 1 milliard d'unités de compte par an (7,5 milliards de francs).

La Commission insiste sur les liens existant entre les chantiers navals et la flotte de commerce. Si les chantiers disparaissaient de l'industrie européenne, la flotte perdrait son autonomie à l'égard des constructeurs des pays tiers et ceux-ci pourraient être enclins à la défavoriser. En sens inverse, les chantiers ont tout avantage à ce qu'existe une flotte communautaire compétitive, car même en laissant aux armateurs une liberté totale dans le choix de leurs fournisseurs, on constate que, « *dans la pratique, ils placent largement leurs commandes dans les chantiers européens* ».

Promouvoir une flotte communautaire compétitive revient donc pour les chantiers navals à stimuler la demande. Cela est nécessaire, car cette flotte décline : la part de la C.E.E. dans la flotte mondiale est passée de 25,1 % en 1970 à 20,7 % en 1976. Elle est affectée en particulier par le transfert de nombreuses unités sous « pavillons de complaisance ». Ce phénomène se traduit, note la Commission, par l'apparition sur le marché des transports maritimes de navires présentant des risques du point de vue de la sécurité et de l'environnement et à bord desquels les conditions de travail offertes aux marins sont inacceptables. La Commission propose de prendre « *à bref délai des mesures concrètes* » pour lutter contre cette concurrence déloyale :

● L'ENVIRONNEMENT. — Il s'agirait par exemple de l'introduction obligatoire d'un système de « ballats séparé » qui pourrait contribuer à réduire la capacité excédentaire des flottes de pétroliers et « *susciter une activité non négligeable dans le domaine de la transformation des pétroliers existants* » (1).

● LA SECURITE DES BATEAUX. — Une telle action, note la Commission, enlèverait aux armements des pays tiers, et notamment à ceux qui exploitent des navires sous pavillon de complaisance, des avantages non justifiés. La Commission préconise en outre de renforcer la lutte — par exemple par une interdiction de l'accès aux ports communautaires — contre les bateaux ne répondant pas aux normes élémentaires de sécurité ou n'appliquant pas des « *règles sociales minimales* ».

● LE COMMERCE. — Des mesures restrictives pourraient être envisagées dans les échanges communautaires à l'égard des flottes des pays à commerce d'Etat (pays de l'Est surtout). dont les prix de fret excessivement bas constituent, selon Bruxelles, une concurrence déloyale.

(1) Dans un pétrolier, en vertu de la Convention de Londres de 1973, les cuves contenant le pétrole devront être distinctes de celles dans lesquelles on met de l'eau de mer pour que le navire soit stable, lorsqu'il est lège.

● *Le chômage* continuera d'augmenter pendant la majeure partie de 1978 dans la plupart des pays industriels, a-t-il été indiqué à l'issue des travaux les 21 et 22 novembre, du comité de politique économique de l'O.C.D.E. Il pourrait décroître en fin d'exercice, si des mesures sont prises afin d'atteindre en 1978 un objectif de croissance de 4,5 %. Cependant les balances des paiements courants des vingt-quatre pays membres de l'Organisation seraient déficitaires de 26 milliards de dollars en 1978, contre 30 milliards en 1977.

Les négociatio[ns] européennes

(Suite de la première pa[ge])

Rendant hommage [...] efforts de M. Davignon, [...] dressé un tableau de la sit[uation] « *très pessimiste* », le minis[tre a] indiqué qu'une unanimité [« *...] surprenante* » sur l'ampleur [de la] crise et sur les nécessités de [pren]dre rapidement des mesures [était] apparu. L'Allemagne fédérale [...] ditionnellement opposée à [toute] mesure protectionniste, si [...] soit-elle, totalement renve[rsé sa] position. Il est vrai que les [...]ries ouest-allemandes ont [com]mencé à licencier à leur to[ur]

Restructuration des chantiers navals

Cependant, la Commissi[on de] Bruxelles a adressé aux [...] gouvernements des propos[itions] concrètes et chiffrées tend[ant à] réduire très sensiblement l[a ca]pacité de production et l'e[mploi] dans les chantiers navals [euro]péens. Sur cinq ans, la « *re[struc]turation* » affecterait soi[xante]-quinze mille postes de t[ravail] (voir page l'article de Ph[ilippe] Lemaître) Parallèlement, [...] nécessaire de renforcer la [flotte] de commerce européenne et [...] rendre plus compétitive. Br[uxelles] préconise des mesures d'a[...]tion des pétroliers (séparati[on des] cuves et des ballasts) et de[s dis]positions restrictives à l'éga[rd des] flottes de complaisance o[u des] pays de l'Est qui pratiquen[t des] tarifs de « dumping ».

Le gouvernement franç[ais a] réagi en général « *favo[rable]ment* » aux orientations [de la] Commission. « *Il faut réd[uire la] capacité européenne de con[struc]tion navale ; mais n'oublio[ns pas] que, lorsque d'autres pays [euro]péens construisaient des [...]tiers, la France, pour sa [part,] depuis plusieurs années, e[...] mait certains* », nous a d[it] M. Jean Chapon, secrétaire [géné]ral de la marine march[ande]. « *Une réduction de 25 [...] quota français n'aurait p[as de] conséquences trop catastrop[hiques] pour l'emploi. En revanc[he il] est exclu*, a ajouté M. Ch[apon,] *que nous acceptions un [...]ment de 50 %. Pour ce q[ui est] des propositions concerna[nt les] flottes marchandes, la Fran[ce ne] peut que les approuver, [puis]qu'elles reprennent les [...] d'un mémorandum qu'ava[it pro]posé Paris en juin 1977 [...] de ses collègues européens.*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BILLET

Le beurre de Noël : un goût singulier

Comment ne pas applaudir la décision des ministres de l'agriculture des Neuf de mettre à la disposition des ménagères un « beurre de Noël », sorti des frigorifiques de la Communauté ? Quand on sait que les produits alimentaires ont augmenté au rythme de 14 % depuis le début de l'année, à qui viendrait l'idée de critiquer une opération qui ramène la plaquette à 250 grammes de 4,50 F à 3,10 F ?

C'est pourtant ce que vient de faire M. Francis Lepatre. Le président de la Fédération nationale des industries laitières (FNIL) a intitulé l'éditorial de l'organe professionnel « Le leurre de Noël ». Ses arguments méritent d'être entendus.

Premièrement, les stocks de beurre européen sont de l'ordre de 400 000 tonnes et représentent trois mois de consommation, c'est-à-dire un report normal des fabrications abondantes de l'été pour la consommation d'hiver ; deuxièmement, la consommation de beurre est « inélastique ». Autrement dit, une diminution de prix n'entraînera pas une augmentation de la consommation ; troisièmement, les stocks français sont inférieurs à six semaines de consommation.

Conclusion : dans la C.E.E., les beurres frais vont prendre le chemin des frigorifiques pendant que sortiront les « beurres de Noël » ; les contribuables européens financeront, à concurrence de 260 millions de francs, ces va-et-vient, tandis que les circuits commerciaux seront perturbés ; et la France, dont les réserves sont insuffisantes, devra importer du beurre allemand ou danois. Voilà qui prête à réflexion.

« L'opération ne peut être appréciée qu'en fonction du contexte politique dans lequel elle s'inscrit et qui traduit une dégradation profonde de la politique agricole commune. Ce contexte est celui d'une offensive de certains de nos partenaires et d'une campagne des responsables britanniques contre les règles de l'organisation de marché », *écrit M. Lepatre.*

Paradoxe : les ménagères anglaises ne bénéficieront pas de ce « cadeau ». Le beurre importé en Grande-Bretagne est déjà subventionné à près de 40 % par le jeu des montants compensatoires destinés à corriger les dérèglements monétaires.

Bref, ce « beurre de Noël » a le goût singulier de la démagogie politique et économique dont le consommateur européen doit malheureusement s'accommoder, faute d'une politique agro-alimentaire cohérente.

A. G.

M. Debatisse juge malsaine l'attribution d'aides publiques pour maintenir le revenu des paysans

Les présidents de l'ensemble des fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles se sont réunis à Paris en conseil national le 23 novembre pour examiner la situation générale de l'agriculture, à moins d'une semaine de la conférence sur les revenus qui doit se tenir le 29 novembre à l'hôtel Matignon.

Chaque département a présenté ses doléances, et de nombreuses interventions ont porté sur la taxe de corresponsabilité sur le lait, approuvée par la F.N.S.E.A. A ce propos, M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a rappelé à la fédération du Morbihan que la discipline syndicale imposait à un département de répercuter les décisions prises à la majorité par le conseil d'administration. Le président de la F.N.S.E.A. a également regretté que, une fois retournés en province, des dirigeants régionaux aient interprété partialement certains débats parisiens auxquels ils avaient participé.

M. Debatisse a néanmoins été mandaté sans opposition pour faire aboutir les reevndications des professionnels lors des rendez-vous avec le premier ministre. Constatant que la progression du revenu agricole serait « *faible* » en 1977 (*le Monde* du 23 novembre), les dirigeants de la F.N.S.E.A. demanderont à M. Barre une dévaluation du « franc vert » afin de compenser les effets défavorables pour les agriculteurs de la décote du franc (plus de 15 % actuellement) sur le marché des changes. « *Nous souhaitons*, a déclaré M. Michel Debatisse, *une mesure immédiate, mais nous savons que le premier ministre est d'un avis différent. Il est impossible toutefois qu'il n'y ait pas de décision dans ce sens mardi prochain.* »

Le maintien du revenu agricole par les aieds directes de l'Etat est considéré par M. Debatisse comme une situation « *qui n'est pas très saine et pose de sérieux problèmes pour l'avenr* ». La centrale syndicale estime qu'il est de l'intérêt non seulement de l'agriculture mais aussi de l'ensemble de la nation, de reconstituer la trésorerie des exploitations agricoles si le gouvernement veut atteindre ses objectifs en matière de commerce extérieur. En 1977, en effet, le commerce extérieur agricole sera déficitaire de 7,5 milliards de francs.

Le C.N.J.A., qui vient de diffuser une note intitulée *Lancer un plan d'assainissement des prix et des monnaies* », a fait à gros traits la même analyse. Les Jeunes Agriculteurs ont proposé « *au gouvernement français un plan de démobilisation des montants compensatoires étalé sur trois ans, qu'on traduirait, sur la base actuelle de la valeur de notre monnaie, par une dévaluation du « franc vert » de 5 % par an* ».

La Fédération française de l'agriculture (1), organisation agrarienne dont le congrès vient de se réunir à Angers les 22 et 23 novembre, est beaucoup plus pessimiste. « *A terme, l'agriculture française connaîtra une situation désastreuse* », a affirmé M. Pierre Guiet, vice-président de la F.F.A. Pour cette raison, cette organisation demande au premier ministre « *d'engager le dialogue* » — la F.F.A. n'est pas jugée actuellement « représentative » par les pouvoirs publics — ainsi qu'un relèvement de 20 % des prix agricoles, mesure qui permettrait d'échapper « *au cercle étouffant et stérile de l'endettement* ».

(1) Aux dernières élections aux chambres d'agriculture, la F.N.S.E.A. a obtenu 65,11 % des suffrages, le Modef 71,47 %, la F.F.A. 5,97 %, les listes diverses 17,47 %.

Les paysans-travailleurs cherchent à résoudre leurs contradictions

Des délégués de trente-deux départements représentant, notamment, l'ouest et la vallée du Rhône, ont participé aux journées nationales des paysans-travailleurs qui viennent de se tenir à Fontenay-sous-Bois, à huis clos pour l'essentiel.

Le Mouvement paysan-travailleurs a traversé ces derniers mois une sérieuse crise de croissance. Regroupant les courant les plus radicaux du syndicalisme agricole jeune, il s'est illustré depuis 1972 par des actions dures, telles que la « *guerre du lait* », le Larzac et les ventes directes de viande aux ouvriers. Mais ces actions contre l'orientation « *réformiste et productiviste* » des grandes centrales paysannes (F.N.S.E.A., C.N.J.A.) menées dans une ligne « *anticapitaliste* » ont fait l'objet d' « *une forte répression policière, financière et psychologique* », qui a émoussé les ardeurs et isolé les militants.

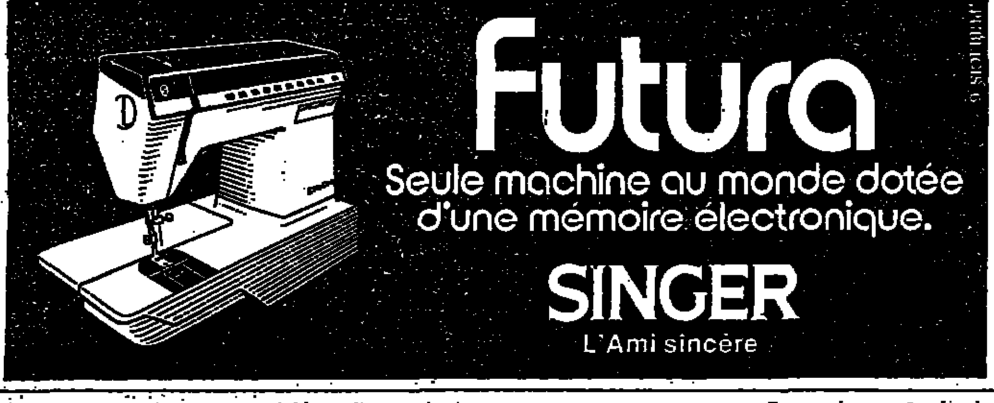
En 1976, après les journées de de Poissy, quelques membres du collectif national se sont engagés dans « *une stratégie de coordination de la gauche paysanne* », mais ils ont été mis en minorité et ont démissionné pour participer à la création, fin septembre 1977, du « Mouvement syndical des travailleurs paysans ». En désaccord avec cette coordination de gauche, notamment parce qu'elle « *ne désigne jamais les firmes privées ou coopératives comme étant la cible des revendications des petits et moyens paysans* », la majorité du collectif des paysans-travailleurs a décidé d'élargir le mouvement tout en ne passant « *d'alliance avec les autre courants que ponctuellement sur des objets précis* ».

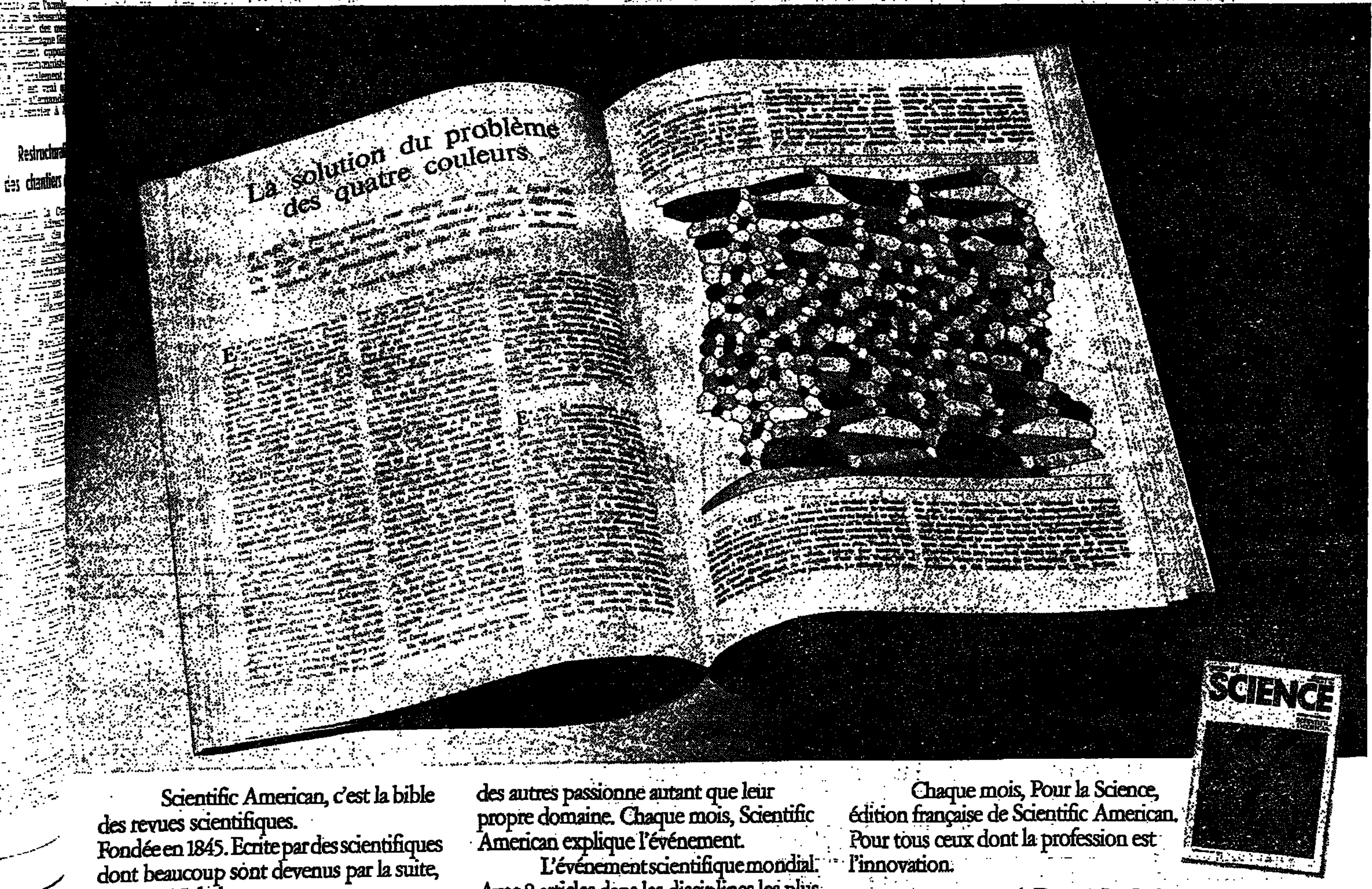
Après avoir dressé ce bilan, les paysans-travailleurs réunis à Fontenay-sous-Bois ont débattu des relations des agriculteurs avec leurs salariés et des problèmes de la femme en agriculture. En outre, ils ont repris leur discussion sur des questions propres à l'organisation :

— *Le paiement du lait* : l'unanimité s'est faite pour condamner le système des primes au rendement et à la qualité, versées par les transformateurs, ainsi que le prélèvement de coresponsabilité mis en place en septembre dans le Marché commun pour rééquilibrer la situation laitière. En revanche, les contradictions sont restées inchangées sur la fixation d'une revendication précise sur la garantie de prix. Un comité national des paysans-travailleurs devra trancher entre deux thèses, les uns demandant un prix garanti pour 12 000 litres de lait, les autres estimant que ce « *quantum* » devrait être d'au moins 50 000 litres. C'est un choix difficile au moment où les paysans-travailleurs veulent élargir leur base « *dans la rigueur* ».

Qualité d'abord ?

— *La culture biologique* : « *Voulant produire de la qualité c'est d'abord une question de lutte des classes* », ont estimé les paysans-travailleurs parce que « *la technique biologique se traduit par une augmentation du travail, donc parce que les produits sont plus chers, donc parce qu'ils ne peuvent être achetés par les ouvriers* ». C'est sur le terrain des « *inégalités sociales* » que s'est développé le marché des produits biologiques, ont noté les paysans-travailleurs. « *Dans notre système capitaliste (...), la toxicité pour le producteur qui manipule les produits chimiques ou pour le consommateur nourri ainsi à l'aveuglette sont des bagatelles qui n'ont rien à voir dans les calculs de rentabilité* », indique la plate-forme du mouvement. Elle précise que si l'industriel, l'ouvrier, l'agriculteur et le consommateur ont leur part de responsabilité dans la dégradation de la qualité des aliments, le paysan est pour sa part contraint d'intensifier chimiquement ses cultures, car « *c'est cela ou quitter le métier* ». — A.G.







FISCALITÉ

Politique de classe

(Suite de la première page.)

Les salariés représentent 80 % de la population active, ne reçoivent que 55 % des revenus, acquittent *plus de 55 % de l'impôt.* Qu'on fasse le calcul à l'inverse : les 20 % qui reçoivent 45 % ont un revenu par tête plus de trois fois supérieur. Leur impôt global devrait au minimum l'être aussi. Trois fois 55 égalent 165, au lieu des 45 d'aujourd'hui. L'impôt sur le revenu devrait rapporter 200 milliards de francs au lieu des 87 prévus pour 1978.

Quand une imposition des plus-values sur terrains et immeubles *a été introduite en 1963*, un régime de faveur ou une imposition nulle était accordé aux biens hérités, traités, suivant une logique singulière, beaucoup plus favorablement que ceux qui avaient été acquis par le travail et l'épargne.

Encore dans le domaine immobilier, l'imputation d'un loyer aux propriétaires occupants a été supprimée, bien qu'on maintînt la déduction de certains gros travaux et qu'on accordât des abattements pour l'intérêt des emprunts. Peut-être l'Etat n'y perdrait-il pas grand-chose si auparavant les travaux déduits annulaient largement l'imposition des loyers imputés. Mais les effets de répartition n'étaient pas neutres. Il est bien évident que l'avantage le plus grand allait aux gros revenus, qui faisaient l'économie d'un loyer et qui pouvaient acquérir des résidences ou luxueuses ou modernes dans lesquelles il n'y avait pas de travaux. En revanche, pour les petits, les travaux effectivement nécessaires cessaient d'être déductibles.

La déduction immédiate des travaux pour le propriétaire bailleur, au lieu qu'ils soient graduellement amortis, aboutissait de la même manière à ce que l'Etat en prenne, sous forme de réduction d'impôt, une part d'autant plus grande que les bailleurs ont des revenus plus élevés.

Tel est le principe et l'effet de toutes les mesures fiscales qui ont été prises sous prétexte de favoriser l'épargne. La déduction, plafonnée il est vrai pour les primes d'assurance sur la vie, aboutit à ce que l'Etat en rembourse de fait une fraction d'autant plus grande que le contribuable se trouve dans une tranche plus élevée du barème. Les autres mesures portent sur les revenus de l'épargne antérieure. Déduction généreuse pour les revenus de la propriété immobilière, et surtout plafonnement à 25 % de l'impôt sur les intérêts obligataires, à 33 % sur les revenus des créances, y compris les comptes courants d'associés dans les entreprises : on est arrivé à cette extraordinaire situation que le capital paie des taux moins élevés que le travail et que l'avantage à l'impôt est progressif avec le revenu.

Quand le pouvoir a annoncé son intention courageuse de généraliser l'imposition des plus-values, il n'a tout compte fait qu'introduit une taxe dérisoirement faible sur les ventes d'or et d'objets d'art et, comble de tout, la loi sortie du Parlement réduit au bout de dix ans et élimine au bout de trente ans la taxation des plus-values sur terrains qui depuis 1963 s'appliquait sans limite de durée. *La recette totale sera largement inférieure à celle qui progressivement réussissait à se mettre en place.*

Les dispositions fiscales du dernier budget en disent long. Les tranches de l'impôt sur le revenu sont relevées sensiblement moins que du taux d'inflation : or on sait que les salariés et notamment les cadres, en paient la plus grande part. C'est le moment qu'on choisit, sous la seule condition qu'ils s'inscrivent à un centre de gestion agréé, dont l'administration sait qu'il n'offre aucune garantie, pour accorder aux commerçants et artisans les 20 % de réduction du revenu imposable *dont ne bénéficiaient* que les salariés. Or les salaires entrent dans la base de la taxe professionnelle qui va aux collectivités locales. Le gouvernement n'a pas même un instant pensé à y introduire les rémunérations des chefs d'entreprise pour autant qu'elles auraient le même traitement que les revenus du travail. Certains bénéfices vont être très officiellement moins taxés que les salaires.

On sait par ailleurs les charges qui sont constamment imposées au régime général de la sécurité sociale des salariés alors que la collectivité paie la plus grande part de la sécurité sociale des agriculteurs et subventionne celle des indépendants. Un détail significatif : les salariés qui par ailleurs ont une activité rémunérée sur honoraires doivent cotiser aux allocations familiales des indépendants, dont ils ne recevront rien. Contrairement au principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt, ils pourront être soumis deux fois au plafond des cotisations qui devrait être le même pour tous.

∴

Certaines années, les subventions de tous ordres versées par l'Etat ont été plus élevées que les dépenses de fonctionnement direct des administrations civiles. *On n'a pas oublié* la contribution sans contrepartie qui a été accordée à Peugeot pour absorber Citroën. Quant aux tarifs des services publics, ils sont toujours en retard sur les autres prix : transport des marchandises, gaz ou électricité, on fait porter le blâme aux entreprises nationalisées alors qu'à travers elles et des ventes au-dessous du prix de revient s'opère un énorme transfert en faveur de l'industrie.

Il n'est pas étonnant qu'en contrepartie la part disproportionnée des charges publiques retombe, par l'impôt sur le revenu, sur les travailleurs et, par l'impôt indirect, aux taux les pl[…] élevés du monde, sur les famill[…] les plus modestes, celles qui d[…] pensent tout ce qu'elles gagne[…] sans aucune capacité d'épargne.

Mais la clientèle du pouvoir e[…] ailleurs. Les commerçants so[…] des électeurs, les O.S. immigrés […] le sont pas. De là cette consid[…]rable distorsion entre la comp[…]sition du corps électoral et ce[…] de la population active, d'où r[…]sulte, contrairement aux princ[…]pes répandus dans le monde p[…] la révolution américaine, u[…] taxation sans représentatio[…] Entre les impôts non réclamés […] la masse des subventions de to[…] ordres, c'est chaque année, dep[…] vingt ans, quelque chose comm[…] 7 ou 8 % du produit national q[…] aux frais des contribuables effe[…]tivement frappés, va au mainti[…] du pouvoir en place. Une giga[…]tesque *concussion d'Etat* […] substitue à la concussion priv[…] Fouquet, c'était quand mê[…] moins cher !

PIERRE URI.

ÉDITION

Le parti socialiste se prononce pour le prix unique des livres

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Jérôme Lindon et à l'Association pour le prix unique du livre, M. François Mitterrand informe ces derniers que, *« après mûre réflexion et avoir recueilli les avis de la commission économique du parti, et en particulier ceux de Michel Rocard et Jacques Attali, le secrétariat national à l'action culturelle du parti socialiste a acquis la conviction que le prix unique est effectivement la meilleure solution en matière de tarification du livre ».*

Cette prise de position officielle d'un des leaders de l'opposition relance le débat qui oppose depuis plusieurs années, éditeurs, libraires, écrivains, d'une part, grandes surfaces et FNAC d'autre part, *sur l'intérêt ou la nocivité du* « discount ».

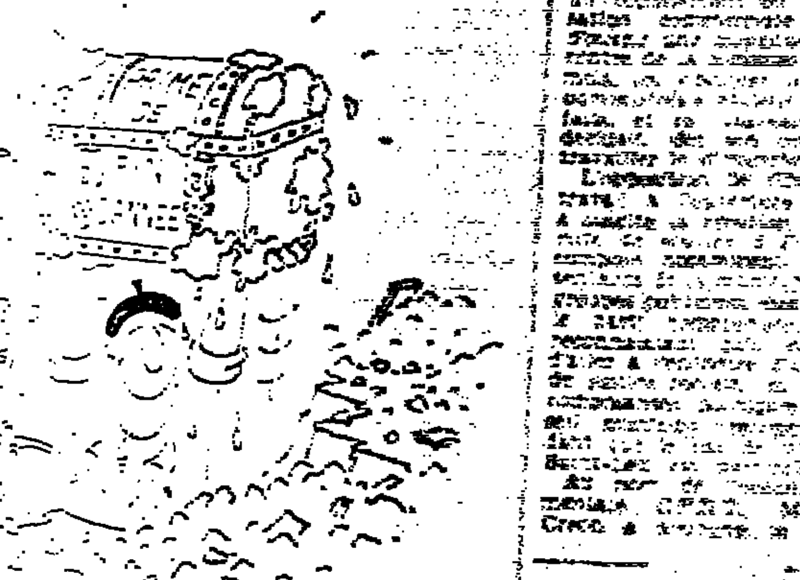
Le président de la République avait demandé, le 5 août 1976, dans une lettre adressée à son premier ministre d'alors, M. Jacques Chirac, que le problème du livre soit étudié par une commission chargée de rencontrer les représentants des différentes professions intéressées.

Celle-ci n'a pas encore re[…] son verdict. Mais, entre-temps[…] dossier litigieux est passé […] ministère de la culture au […]crétariat d'Etat à la concurre[…] et à la consommation, lequel […] ainsi placé, par l'initiative […] *leader socialiste et dans la p[…]*pective de la prochaine campa[…] électorale, devant l'opportu[…] d'une prise de position officiell[…]

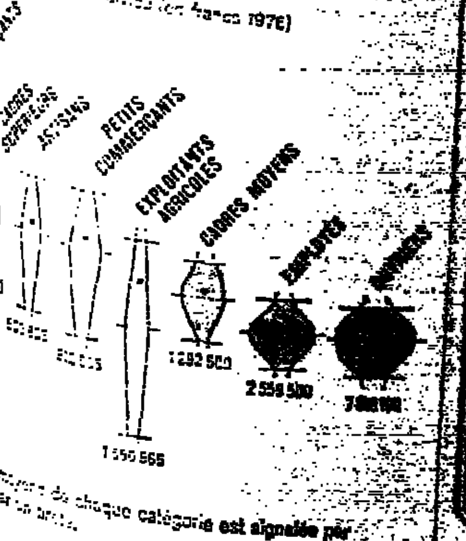
Que le livre fasse ainsi pa[…] de l'enjeu électoral, alors qu'il […] est déjà, depuis quelques m[…] l'un des principaux supports, […] pourra que réjouir les défens[…] de la cause de la lecture […] France. — P. M.

[Rappelons que, par prix uni[…] il faut entendre prix imposé […] même pour tous, et que la F[…]ration des syndicats de libr[…] s'était, elle, prononcée pour le […] net, c'est-à-dire un prix de ba[…] partir duquel chaque libraire a[…] la liberté de fixer son propre […] de vente. Quant aux proposit[…] de Jérôme Lindon en faveur […] prix unique, elles s'accompag[…] d'un engagement, si une […] mesure était adoptée, *à une b[…] immédiate et égalitaire de 10 % […] prix des livres.*]

…u : l'écart entre les rémunérations …illeurs manuels et des employés …t être comblé d'ici à 1985



…S DIVERS GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS …NT INÉGALEMENT DISPERSÉS



29 boulevar…

UN PETIT IMME…

STUDIOS 2 ET …

هكذا من الأصل

SOCIAL

M. Stoléru : l'écart entre les rémunérations des travailleurs manuels et des employés doit être comblé d'ici à 1985

Analysant, mercredi après-midi devant la presse, les « *recommandations* » édictées quelques heures plus tôt par le conseil des ministres, en faveur de la revalorisation salariale du travail manuel (*le Monde* du 24 novembre), M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a d'abord indiqué qu'il s'agissait de relever « *tous les salaires, de l'O.S. au chef d'atelier, maîtrise comprise* ».

Constatant qu'un « *grand pays industriel doit payer ses travailleurs manuels à leur juste mesure* » et citant en exemple la R.F.A. et les États-Unis, M. Stoléru a souligné que la politique de revalorisation menée en France depuis deux ans était « *un investissement économique aussi bien qu'une mesure sociale* », mais qu'il

● Etape 1977 : elle est « *préliminaire* » et il s'agit d'une « *mesure forfaitaire et uniforme* ». Le conseil des ministres « *recommande* » qu'une prime de 120 F maximum soit versée, au 1er décembre, à tous les travailleurs manuels. « *Il appartiendra aux entreprises d'intégrer cette prime, tout ou partie, dans les salaires, à partir de janvier 1978.* »

Qui en bénéficiera ? M. Stoléru a rappelé la « définition » du travail manuel, telle qu'elle a été établie par le décret du 4 août 1977, instituant le livret d'épargne manuel. Ce sont les travailleurs salariés et les agents de maîtrise qui effectuent l'un des sept travaux suivants : fabrication industrielle, entretien et réparation, fournitures d'énergie ;



(Dessin de KONK.)

...llait aussi tenir compte de la ...uation économique de notre ...s. Dans cette optique, a dé...ré le secrétaire d'État, le ...seil des ministres du 24 no...bre a pris trois « *décisions* » :

- Rattrapage, d'ici à 1985, des ...res « *des cols blancs par des cols bleus* », par bran... professionnelles. Actuelle... l'écart salarial entre les ...illeurs manuels et les autres ... en moyenne nationale, de ..., avec de grandes disparités : ... dans les cuirs et peaux et ...illement, presque 0 % dans ...écanique de précision.

- Ce rattrapage s'effectuera ... le cadre de la politique ...ractuelle et la « *première* ... », avec l'ouverture des ...ciations entre les partenaires ...ux, intéressera, en 1978, six ...*nches prioritaires* » : le bâti... et les travaux publics ; la ...ration automobile ; certaines ...ches agricoles et alimentai... le nettoyage (aussi bien la ...chisserie que le nettoyage des ...x) ; l'ameublement ; l'habil...nt. C'est pour réduire au ...mum les « *risques économi...es* » que la négociation n'est ...uverte à toutes les branches ... 1978 Si cette négociation ...utit pas, le gouvernement ...mandera une « *étape géné...* », comme celle qui fait l'objet ... troisième décision.

manutention, conditionnement et transports, bâtiment et travaux publics, extraction, agriculture et pêche. Six à sept millions de personnes sont concernées.

Deux catégories d'entreprises pourront être, à la limite, dispensées du versement de la prime de 120 F maximum :

1) Celles qui ont déjà fait, en 1977, un effort salarial particulier pour les travailleurs manuels ; 2) Celles qui sont en difficulté économique.

Quelles sont, justement, les conséquences économiques de ce train de recommandations ? Cela représente, a indiqué le secrétaire d'État, 720 millions de francs au maximum, soit un peu moins de 2 % du surplus économique attendu pour 1977 (40 milliards de francs), si la croissance est de 2 % à 3 %. Cela représente aussi 1,5 pour mille de la masse salariale (450 milliards de francs). C'est, a souligné M. Stoléru, une « *étape modeste* », et il conviendra, pour atteindre l'objectif 1985, de faire chaque année un effort « *dix fois plus grand* ».

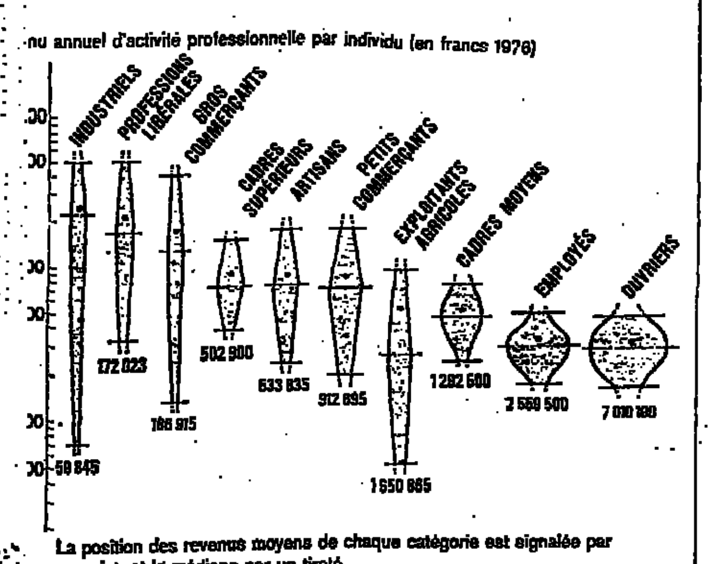
Cette politique de revalorisation du travail manuel est, a conclu le secrétaire d'État, une « *politique courageuse* », alors que l'inflation menace, et le fait de verser une prime au 1er décembre est une « *décision qu'on peut qualifier d'historique* ».

... REVENUS DES DIVERS GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS SONT INÉGALEMENT DISPERSÉS

...ns la lettre qu'il a adressée ... Vedel, président du CERC ...tre d'étude des revenus et ...oûts) pour le remercier du ...rt rédigé à sa demande sur ...venus des Français, M. Barre ...e notamment sur le danger ... y a de raisonner sur des ...nnes. « *Avec raison*, écrit-il, ... *soulignez l'importance des ... d'ombre qui restent encore ...airer, notamment en ce qui ...rne la variété des situations ...iduelles à l'intérieur d'une ...e catégorie que ne peut pren...n compte la notion de revenu ...n si cher aux amateurs de ...tiques.* »

...graphique ci-dessous extrait ...pport du CERC montre ef...ement qu'en deçà et au... de la moyenne (représentée ... un point noir sur chaque ... ce concernant une activité socio-profesionnelle), les revenus individuels sont extrêmement variables. Ainsi, par exemple, 20 % des cadres moyens gagnent moins de 3 300 F par mois, alors que 8 % des ouvriers gagnent plus que cette somme. La moyenne « ouvriers » est pourtant sensiblement plus basse que celle des cadres moyens (2 200 F contre 3 300 F). La dispersion est particulièrement forte pour les industriels, les gros commerçants, les exploitants agricoles, les professions libérales et même pour les petits commerçants. Ce qui montre qu'une décision de politique économique applicable à toute une catégorie socio-professionnelle a des effets extrêmement différents et probablement des conséquences injustes si elle n'est pas « modulée ». Mais comment le faire sans entrer dans des complications sans fin ?

...nu annuel d'activité professionnelle par individu (en francs 1976)



La position des revenus moyens de chaque catégorie est signalée par un point, et la médiane par un tireté.

Dans l'Oise

UNE MUNICIPALITÉ DE GAUCHE EST POUR L'OUVERTURE D'UN GRAND MAGASIN LE DIMANCHE MALGRÉ L'OPPOSITION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL ET DES SYNDICATS

Beauvais. — Situation paradoxale à Villers-sous-Saint-Leu (Oise), où la municipalité d'union de la gauche s'oppose à l'inspecteur du travail, qui, soutenu par la C.F.D.T. et la C.G.T., veut faire fermer, le dimanche, un magasin « Superette », en application d'un décret pris en 1937 par le gouvernement du Front populaire.

Petite commune proche de Creil, Villers-sous-Saint-Leu a connu une expansion rapide grâce à la réalisation de lotissements habités en général par des travailleurs de condition modeste, sans que l'infrastructure, commerciale notamment, s'adapte à cette mutation. Devant cette situation, la municipalité, dirigée par M. Terrieux (Front progressiste), a recherché un commerçant ou une organisation commerciale susceptible d'ouvrir une moyenne surface au centre de la commune. Depuis un mois, les « *besoins légitimes des administrés* » étaient ainsi satisfaits, et ce nouveau commerce décidait, dès son ouverture, de travailler le dimanche matin.

L'opposition de l'inspecteur du travail à l'ouverture dominicale a suscité la création d'un « *comité de soutien à l'ouverture* » composé notamment des représentants de la municipalité et des groupes politiques locaux tels que le parti communiste. Tout en reconnaissant qu'il est difficile d'aller à l'encontre d'une mesure de justice sociale, les différentes composantes politiques du conseil municipal estiment cependant que le cas de Villers-sous-Saint-Leu est particulier.

Au nom de l'union départementale C.F.D.T., M. Michel Créon a souligné le caractère anachronique de la situation et déclaré : « *C'est une brèche ouverte dans nos luttes pour le respect et l'extension des améliorations des conditions de travail.* » L'inspecteur du travail qui a engagé des actions dans toute la région de Creil contre l'ouverture dominicale de grandes surfaces et de magasins de meubles notamment, a été prié par la municipalité de surseoir à sa décision le temps pour elle d'organiser un large débat au sein de la population et même peut-être un référendum.

MAURICE LUBATTI.

LE PERSONNEL DE SUD ARTS GRAPHIQUES CRAINT LA MISE EN LIQUIDATION DE L'ENTREPRISE

L'imprimerie Sud Arts Graphiques (quatre-vingt-quatre salariés, 12 millions de francs de chiffre d'affaires) va-t-elle être mise en liquidation judiciaire ? Le personnel, qui occupe depuis le 21 octobre les locaux de l'entreprise à Melun, à l'appel de l'intersyndicale, s'inquiète des visites effectuées les 21 et 23 novembre par des experts et des commissaires priseurs en vue de l'évaluation des locaux et du matériel. C'est le 7 octobre que le tribunal de commerce de Paris a prononcé le règlement judiciaire de l'entreprise, dont le passif atteignait 12 millions de francs (soit un an de chiffre d'affaires). Un administrateur provisoire et deux syndics étaient nommés par le tribunal, et le 3 novembre le personnel recevait une lettre de licenciement « collectif ».

Les syndicats s'opposent à la liquidation de l'entreprise. Ils estiment que la situation actuelle est due, en grande partie, à des erreurs de gestion des anciens propriétaires (notamment le paiement comptant des nouveaux locaux, qui a grevé la trésorerie), mais aussi des nouveaux dirigeants qui ont repris l'affaire, il y a deux ans. Pour eux, il « *n'est pas pensable* » que Sud Arts Graphiques, qui possède un matériel très moderne et complet, soit « *démantelée et bradée* ».

Une tentative de reprise de l'entreprise par les salariés, sous forme de coopérative, a été abandonnée, la somme nécessaire au démarrage (3.5 millions de francs) étant trop importante. Le personnel demande donc que des démarches soient entreprises pour trouver un acquéreur qui reprendrait l'affaire en gérance libre.

● *M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.*, est entré à la clinique Frederik-Manhese (propriété de la Fédération des déportés) pour y subir un examen de santé périodique courant. Il en sortira le 25 novembre, et « *poursuit toute son activité* ». Cette information a été donnée par le service de presse de la C.G.T., à la suite d'informations erronées sur la santé de M. Séguy.

Pendant l'été prochain

RENAULT VA AMÉLIORER L'ÉTALEMENT DES VACANCES DE SON PERSONNEL

La régie Renault continuera cette année les expériences déjà menées au cours de l'été dernier (*le Monde* du 8 octobre 1977), en vue d'un meilleur étalement des vacances de son personnel.

La direction de la firme vient d'annoncer que, lors des vacances 1978, certains de ses ateliers ou de ses chaînes fonctionneront en juillet, d'autres en août, et d'autres encore pendant ces deux mois, mais selon un rythme réduit.

Après avoir souligné l'importance de cette initiative, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a rappelé le 23 novembre que les décalages de départs en vacances observés courant juillet 1977 avaient eu pour effet d'atténuer les bouchons routiers traditionnels et d'alléger sensiblement les difficultés de la S.N.C.F. qui, cette année, avait pu « économiser » ainsi cinquante-cinq trains supplémentaires.

UNE FILIALE DE LA CAISSE DES DÉPOTS POURRAIT LICENCIER LE DIXIÈME DE SON PERSONNEL L'AN PROCHAIN

Le ralentissement de la construction et de l'aménagement urbain continuent d'entraîner des réductions de personnel dans les agences d'architectes, les bureaux d'études et les organismes d'aménagement. Une centaine de licenciements pourraient être décidés, l'an prochain, à la Société centrale d'équipement du territoire (S.C.E.T.), filiale de la Caisse des dépôts. Aucune décision n'est encore prise, mais cette éventualité a été évoquée à la dernière réunion du comité d'entreprise. Il s'agirait, explique la direction, d'ajuster les effectifs au volume d'affaires, en réduisant de 10 % le personnel employé (neuf cent quarante personnes actuellement), tandis que le volume d'affaires prévu pour les années 1976, 1977 et 1978 diminue en francs constants de 20 %.

D'autre part, une trentaine de licenciements ou de reclassements sont envisagés dans les bureaux d'études de la S.C.E.T., le Beture et Serequip.

Les soixante et onze sociétés d'économie mixte d'aménagement qui sont, dans la région parisienne et en province, assistées par la S.C.E.T., ont en effet connu, en 1976, un ralentissement de la progression de leurs investissements qui s'élevaient à 3 250 millions de francs, en 1976, au lieu de 2 925 millions l'année précédente. Au lieu d'une progression de 20 % constatée les années précédentes, la croissance n'était plus, de 1975 à 1976, que de 11 %. Les investissements de 1976 correspondaient à 34 000 logements, au lieu de 42 300 en moyenne auparavant.

URBANISME

A PROPOS DE...

La participation des associations aux projets parisiens

Les «maquilleurs» des sites sur la sellette

La commission des sites de Paris ne joue pas son rôle. Elle sert d'alibi, estiment les deux représentants des associations d'habitants qui ont « claqué la porte » à la dernière réunion (« le Monde » du 19 novembre), lors de l'examen du projet de M. Ricardo Bofill pour les Halles.

Après deux ans et demi de participation aux travaux de la commission des sites, MM Henri Fabre-Luce, qui représente « SOS-Paris », et François Serrand, au nom de la plate-forme des comités parisiens d'habitants, ont expliqué, mercredi 23 novembre, au cours d'une conférence de presse, les raisons de leur départ de la commission avant le vote « favorable » au projet de M. Ricardo Bofill.

« La commission pourrait jouer un rôle capital dans la procédure du permis de construire, car elle représente, en principe, un avis différent », *estime M. Fabre-Luce*. « Mais on n'y parle pas d'urbanisme. *On nous demande d'habiller des projets, d'être des maquilleurs* », *ajoute M. Serrand De plus*, « on nous fait valoir des arguments qui n'ont rien à voir avec la protection des sites, *assure M. Fabre-Luce*. Cette fois, le préfet a insisté sur l'urgence pour la SEMAH — la société d'aménagement des Halles, — d'obtenir le permis avant la fin de l'année. »

L'occasion d'un coup d'éclat

Le scénario est toujours le même, malgré le renouvellement complet des membres en avril 1975. Le préfet fait en sorte d'obtenir un avis favorable au principe de l'opération et la commission émet toutes sortes de réserves, sur les couleurs, les formes, les matériaux qu'on promet de lui soumettre par la suite. Mais ce qu'on retiendra dans le dossier du permis de construire, c'est l'avis favorable. Le préfet ne serait d'ailleurs pas obligé de suivre un avis défavorable... mais évidemment cela ferait mauvais effet.

C'est dans ces conditions que la commission des sites a approuvé en leur temps tous les grands projets de tours (faculté des sciences à Jussieu, Maine-Montparnasse, quartier Italie, etc.), la traversée du bois de Boulogne par le boulevard périphérique et... le centre de commerce international aux Halles, abandonné après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République

Si les Halles ont fourni aux associations l'occasion d'un coup d'éclat, ce n'est pas un hasard. Cette affaire, qui traîne en longueur, est particulièrement significative des méthodes de travail et de consultation pratiquées en général sur les affaires parisiennes On consulte la commission au coup par coup, sur des projets ponctuels Quant au public, il est encore plus mal traité. La seule exposition organisée récemment à propos des Halles leur a montré, en 1975, trois projets de bâtiments autour du jardin. L'architecte retenu au terme de cette pseudo-consultation n'était pas celui dont le projet avait eu la préférence des visiteurs. Cet architecte — M. Ricardo Bofill — présente aujourd'hui, à la demande des aménageurs, un tout autre projet, dont le public aura peut-être connaissance... après la délivrance du permis de construire.

Pour organiser une véritable participation des habitants et de leurs représentants à l'élaboration de l'urbanisme parisien, MM. Fabre-Luce et Serrand demandent donc au préfet les réformes suivantes : envoi de dossiers sur les affaires à l'ordre du jour au moins quinze jours avant la séance, possibilité pour les membres de la commission de faire inscrire d'autres dossiers à l'ordre du jour ; pour les projets importants, expositions publiques dans les quartiers et à l'Hôtel de Ville.

Afin que la commission des sites devienne une « maison de verre », les représentants des associations souhaitent aussi que les débats soient rendus publics. Pour commencer, ils ont communiqué à la presse les opinions, pour la plupart très critiques, exprimées à propos du projet Bofill à la séance du 25 octobre (le Monde *daté du 13 novembre). Que répondra le préfet ?*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ÉTAT DÉPENSERA EN 1978 51 MILLIONS DE FRANCS POUR LES « CONTRATS DE PAYS »

M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, entouré de plusieurs membres du gouvernement, a commenté, mercredi 23 novembre, les mesures prises par le gouvernement. Outre les dispositions de protection et d'aménagement du littoral et de la montagne (*le Monde du 24 novembre*), les points suivants ont fait l'objet de plusieurs mesures :

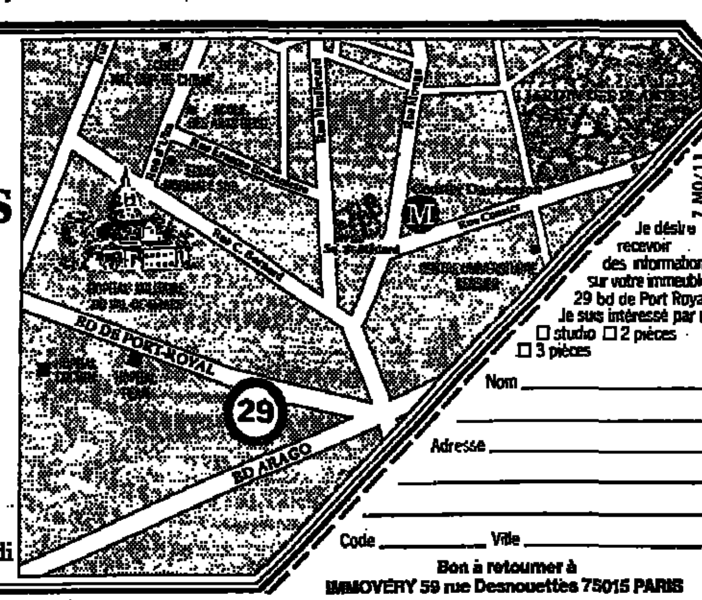
● *Villes moyennes.* — Trois nouveaux contrats ont été signés entre l'État et Draguignan (Var), Fontenay-le-Comte (Vendée) et Périgueux (Dordogne).

● *Contrats de pays.* — Sept nouveaux contrats nationaux ont été conclus ainsi que dix programmes régionalisés. 51 millions de francs sont inscrits au budget de 1978 (40 en 1977).

● *La Basse-Seine.* — Le gouvernement a approuvé le programme foncier de l'établissement public pour 1976-1980 (180 millions).

● *Les grands chantiers.* — La troisième tranche du programme d'accueil des travailleurs sur le chantier de la centrale nucléaire de ePaluel (Seine-Maritime) a été approuvée.

● *Crédits de fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT).* — Création d'une piste cyclable de 51 kilomètres dans les Landes à la place d'une voie ferrée, développement du port du Verdon (Gironde), maintien de la desserte ferroviaire cadencée entre Calais et Dunkerque, défense de la Côte des Basques contre l'action de la mer, développement de l'artisanat dans les Vosges, élimination des zones d'ombre de la télévision en Franche-Comté et en Corse.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AFFAIRES

M. CEYRAC SE PLAINT DE L'ENCADREMENT DU CRÉDIT

Dans une lettre au premier ministre, M. François Ceyrac, président du Centre national du patronat français, fait part de la « *vive inquiétude* » des entreprises devant les nouvelles mesures qui touchent les crédits moyen terme à l'exportation, dont la progression échappait jusqu'à présent à l'encadrement mis en place depuis plusieurs années.

Une instruction de la Banque de France, publiée au *Journal officiel* du 29 octobre 1977, qui fixait la nouvelle mesure d'encadrement du crédit, pratiquement inchangée par rapport à 1977, introduisait tout de même une innovation. La progression des crédits totalement « désencadrés » (financement à moyen terme des exportations, des économies d'énergie, crédits professionnels mutuels au titre de l'article 8), prêts immobiliers conventionnés, prêts complémentaires d'épargne-logement) est affectée d'une limitation partielle : à hauteur de 15 %, l'augmentation des concours bancaires correspondants est réintégrée dans l'enveloppe globale dévolue aux banques en 1978 (+ 5 % pour les grands établissements).

C'est, effectivement, un début de freinage pour les opérations échappant à l'encadrement, dont certaines, notamment à l'exportation, connaissent des progressions supérieures à 30 % l'an, ce qui risque de rendre plus difficile la réduction de l'augmentation de la masse monétaire (+ 12 % en 1978 contre + 13 % en 1977).

● *Le second producteur italien de bas et collants a déposé son bilan.* — Le groupe OMSA, qui emploie 2 700 salariés en Italie, avait enregistré en 1977, après plusieurs années de pertes consécutives, *un déficit de 30 millions* de francs environ (pour un chiffre d'affaires de 165 millions). Au total, son passif s'élevait à quelque 120 millions de francs. En outre, le fisc venait d'engager une action pour détournement frauduleux contre la firme, son principal actionnaire et son directeur général.

● *L'indice trimestriel de la production industrielle* en France, calculé par l'INSEE, s'est inscrit à 125 au deuxième trimestre 1977 contre 129 au premier (— 3,2 %) sur la base 100 en 1970. Par rapport au deuxième trimestre 1976, la progression a été en un an de 1,6 %. L'indice 125 avait déjà été atteint aux troisième et quatrième trimestres de 1976. Cet indice, plus complet que l'indice mensuel qui, lui, n'incorpore ni les industries produisant des biens d'équipement ni les industries agro-alimentaires, confirme donc qu'entre l'été 1976 et le printemps 1977 la production industrielle a stagné.

LES DEUX GRANDS DE L'HORLOGERIE SUISSE S'ALLIENT

Les deux « géants » suisses de l'horlogerie, Ebauches S.A., filiale du groupe ASUAG, et la Société suisse pour l'industrie horlogère (S.S.I.H.) ont décidé d'unir leurs efforts dans la fabrication des cristaux de quartz. Un accord-cadre vient d'être signé entre ces deux entreprises, qui prévoit en outre une coordination au niveau de la production. De son côté, Ebauches S.A. a conclu un accord de collaboration technique à long terme avec la firme américaine Statek Corp., numéro un aux Etats-Unis pour la fabrication des quartz. Cet accord porte sur un transfert de licences et de savoir-faire entre les deux sociétés. Ces deux accords devraient permettre à l'industrie horlogère suisse d'occuper dans les prochaines années une position dominante dans la production de cristaux de quartz. Mais ils pourraient aussi constituer une première étape vers une collaboration plus poussée entre Ebauches S.A. et la S.S.I.H. dans l'horlogerie électronique.

LES LIVRAISONS D'URANIUM CANADIEN A L'EUROPE POURRAIENT REPRENDRE PROCHAINEMENT

Interrompues depuis le début de l'année, les livraisons d'uranium canadien à la C.E.E. — principalement à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale — pourraient reprendre prochainement. M. Guido Brunner, commissaire européen chargé du dossier nucléaire, est actuellement à Ottawa pour convaincre les autorités canadiennes de conclure un accord provisoire de coopération avec Euratom sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Il reste cependant un problème majeur à résoudre : la demande canadienne de soumettre à l'autorisation préalable d'Ottawa tout *retraitement par la C.E.E. de matières nucléaires d'origine canadienne*. La C.E.E. ne veut pas entendre parler de contrôles rétroactifs et estime devoir attendre les résultats de la conférence internationale sur l'évaluation du cycle du combustible nucléaire, qui a commencé en septembre à Washington et devrait durer deux ans, avant de modifier les programmes existants de retraitement.

Un accord provisoire pourrait donc être signé le 25 novembre. Il préserverait la politique future du Canada en matière d'exportation nucléaire, permettrait la reprise des livraisons d'uranium vers l'Europe et soulagerait les entreprises minières canadiennes.

● *Baisse de la consommation pétrolière en France.* — La livraison de produits pétroliers sur le marché intérieur a baissé durant les dix premiers mois de l'année, de 5,3 % par rapport à la même période de 1976. En tonnages distribués, cela représente une *diminution de 4,5 millions de tonnes*. La baisse des ventes du fuel-oil (— 10 %, car en 1976 E.D.F. avait dû compenser par du fuel une faible hydraulicité) n'est pas compensée par l'accroissement de la consommation des autres produits. Les ventes des carburants automobiles sont aussi en baisse de 0,3 %.



BILLET

LES DIFFICULTÉS DE BERLIET ET DE SAVIEM

Les conséquences d'un mariage blanc

Peugeot-Citroën et Berliet-Saviem. Les deux mariages ont été célébrés à la même date (décembre 1974), sous des auspices aussi peu favorables dans un cas que dans l'autre : unions plus ou moins forcées entre des firmes concurrentes et de taille égale ; marchés chahutés par la crise ; concurrence internationale virulente. Près de trois ans plus tard, le pari semble gagné pour Peugeot-Citroën, l'intégration des équipes et la rationalisation des outils de production est largement entamée, la firme du quai de Javel annonce des bénéfices, mieux, elle embauche.

En comparaison, le bilan du rapprochement Berliet-Saviem a toutes les apparences de l'échec. Après un éphémère redressement en 1976, la situation commerciale et financière des deux firmes frise la catastrophe, les stocks s'accumulent, les exportations s'effondrent, la part du marché national s'effrite doucement, et, pour limiter les pertes prévues à la fin de 1977 (100 millions de francs environ), les deux firmes sont contraintes d'opérer des coupes sévères dans leurs effectifs. « C'est une mauvaise passe, assure-t-on à la régie Renault, maison mère des deux sociétés, les difficultés sont d'ordre conjoncturel : à moyen terme, le redressement est engagé. »

Certes, l'évolution du marché français des poids lourds, à l'inverse de celui de l'automobile, n'a pas facilité la tâche des « fédérateurs ». Après un bref sursaut au premier semestre de 1976, lié aux facil[ités] accordées aux investisseme[nts], les ventes n'ont cessé de [se] dégrader. Les immatriculati[ons] de véhicules de plus de 6 ton[nes] ont, par exemple, diminué [de] 18,4 % en octobre et de 4,2 [%] au cours des dix premiers m[ois] de l'année par rapport à [l'an] passé.

Mais cela n'explique pas t[out]. Sur des marchés comparab[les] les autres constructeurs e[uro]péens de poids lourds (Me[rce]des-Benz, Iveco-Fiat) se dé[ve]loppent et gagnent de l'arg[ent]. En France même, Unic, fil[iale] de Fiat, embauchera deux m[ille] salariés d'ici à la fin 1978. [La] filiale poids lourds du gro[upe] italien est pourtant, elle au[ssi], en pleine réorganisation. Alo[rs] ?

La concurrence étrangère [est] acharnée, affirment les directi[ons] de Berliet et Saviem, attaq[ués] en France par les construct[eurs] européens et bousculés sur [les] marchés de grande exporta[tion] (l'Afrique notamment) par [les] groupes japonais et améric[ains]. C'est vrai aussi. Mais l'exc[use] vaut d'autant moins que Be[rliet] et Saviem ont été les prem[iers] à « casser » le marché fran[çais] en pratiquant une « guerre [des] remises » aussi gênante que c[oû]teuse. En outre, l'association [des] deux firmes n'avait-elle pas [jus]tement pour but de constitue[r un] groupe assez puissant p[our] affronter les géants europé[ens,] japonais ou américains ?

Le temps perdu

C'est là que le bât blesse, car la régie Renault, en dépit des sommes qu'elle a déjà consacrées au développement de ses deux filiales, n'a pas réussi à constituer un bloc uni capable de faire front. Peugeot, très rapidement, a su imposer à Citroën ses méthodes et ses objectifs, créant ainsi toutes les conditions d'une union réussie. On a taillé dans les effectifs en surnombre, rationalisé et réorganisé tout ce qui pouvait l'être (recherche, équipements et pièces, gestion financière, etc.), mis en place les structures permettant de réaliser l'intégration des productions et l'harmonisation des gammes, bref, fondu Citroën dans le moule Peugeot.

A l'inverse, l'alliance Saviem-Berliet n'a quasiment pas été consommée. La régie Renault a hésité, tergiversé. Dans un premier temps, elle a affirmé que les deux firmes conserveraient « leur spécificité » et « devraient assurer séparément leur équilibre social, industriel et financier ». En 1976, elle a mis en place des structures de coordination (direction fonctionnelle et opérationnelle) coiffant les directions des deux sociétés. En juin dernier, enfin, elle a annoncé que les deux firmes fusionneraient en juin 1978 au sein de Renault - Véhicules industriels (R.V.I.)

Ces changements successifs s'expliquent-ils par les bouleversements intervenus au sein des équipes de direction ? (En moins de trois ans, Berliet et Saviem ont changé trois fois de « patron » : M. Vernier-Palliez, puis M. Beullac et, enfin, M. Zanotti.) Ou traduisent-ils les difficultés rencontrées pour fondre des équipes rivales opposées par dix ans d'antagonisme, contraignant la Régie à une politique de « petits pas » ?

En tout cas, un temps précieux a été perdu. Trois ans après le rapprochement, l'intégration technique, industrielle ou commerciale des deux firmes est à peine entamée. Un exemple : la nouvelle gamme de camions de haute puissance que vient de présenter la Saviem est équipée de moteurs allemands MAN (a[lors] que les moteurs de haut [de] gamme sont la spécialité de [Ber]liet). Ce n'est que dans un [an] (au Salon de l'automobile [de] l'automne 1978) que Saviem [pro]posera ces modèles équipés [de] moteurs Berliet en option.

ANPE

BERLIET

(Dessin de CHENEZ.)

Plus grave encore, l'intégrat[ion] des hommes reste un mythe. [Au] lieu de constituer une équ[ipe] soudée, les responsables [des] deux groupes n'ont surmonté [ni] leurs rivalités ni leur méfia[nce] réciproque, quand ils ne s'aff[ron]tent pas pour conserver [leur] poste ou leurs responsabi[lités] passées. Soucieuse, jusqu'à [pré]sent, de ménager les homm[es,] la Régie n'a réalisé, en fait, qu['un] mariage blanc. Elle a suppr[imé] l'aiguillon de la concurre[nce] sans pour autant effacer [les] effets de la « petite guerre ».

La fusion enfin programm[ée] permettra-t-elle de regagne[r le] temps perdu ? Les objectifs [de] la Régie sont ambitieux (rec[on]quête du marché français, atta[que] des marchés voisins), les moy[ens] qu'elle compte mettre en œu[vre] le sont aussi : 5 à 6 milliards [de] francs devraient être inve[stis] d'ici à 1982 pour rationaliser [les] productions, harmoniser [les] gammes, sortir de nouveaux [pro]duits, augmenter les séries. Le principal obstacle qui g[êne] la réalisation de ces plans [est] le financement : la Régie [ne] fournira que 1 à 1,2 milliard [sous] forme d'augmentation de ca[pital] à sa filiale Renault Véhic[ules] Industriels (R.V.I.). Pour le r[este] (soit 4 milliards environ), la [moi]tié devra être dégagée par a[uto]financement. Comment ? De[puis] trois ans, les concurrents d[e la] Régie ont conforté leur pl[ace] tant sur le marché national [qu'à] l'étranger, où ils ne cessent [de] gagner des points.

Intervenant, enfin, après [trois] années de tergiversations, [la] fusion de Berliet et de Sav[iem] permettra-t-elle de redresser [une] situation fort compromise ? [Le] groupe français peut-il enc[ore] gagner ce pari ? Nombr[eux] sont ceux qui aujourd'hui [en] doutent.

VÉRONIQUE MAURUS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 NOVEMBRE

Reprise sensible

Le fait marquant de la séance a été sans conteste la forte hausse de Rhône-Poulenc (+ 9 %), dont la cotation a même dû être retardée devant l'insuffisance — un peu surprenante — de l'offre. Des rumeurs — totalement incontrôlées — laissaient entendre que le groupe chimique était sur le point de se débarrasser de son secteur textile.

Le reste du marché s'est également bien comporté, la grande majorité des valeurs françaises enregistrant une hausse qui s'est traduite par une progression de 4 % de l'indicateur instantané.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, profité de la hausse, mais ce sont les métallurgiques et le bâtiment qui ont pris la tête du mouvement.

Outre celle de Rhône-Poulenc, la cotation de Talcs de Luzenac a également été retardée pour les mêmes raisons, mais ce sont Perodo et Europe 1 qui ont réalisé les meilleures performances.

La satisfaction était, bien sûr, de mine autour de la corbeille, où l'on déplorait toutefois la faiblesse persistante des transactions. D'autant plus que cette séance étant la première du nouveau mois boursier, les opérateurs disposent de quatre semaines de crédit, généralement propres à susciter de nouvelles initiatives...

Hausse générale des valeurs étrangères où les américaines et les mines d'or se sont notablement redressées.

Sur le marché de l'or, après la baisse de ces derniers jours, le lingot a repris 225 F à 24 995 F après 24 990 F. Le napoléon est resté stable à 245,30 F contre 245 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
[illegible] Martin, c. 28 ...	7 p. 8	.. ..
[illegible] entr. élec., c. 57	2 p. 5	1 50
[illegible]elinco, dr. ou c. 18 ..	1 p. 20	0 35

LONDRES

L'irrégularité est de règle à peu près générale. Effritement des industrielles. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 159 . contre 159 30

VALEURS	CLOTURE 23/11	COURS 24/11
Beecham	625 ...	625 ...
British Petroleum	894 ...	888 ...
Courtaulds	111 ...	111 ...
De Beers	298 ...	299 ...
Imperial Chemical	362 ...	363 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	188 ...	181 ...
Shell	558 ...	557 ...
Vickers	171 ...	171 ...
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	34 5/8
*West Driefontein	24 3/8	25 ...
*Western Holdings	18 1/4	18 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Forte baisse des bénéfices de la B.A.S.F.

La chimie allemande est malade, malade d'un deutschemark trop cher (+ 18 % depuis le début de l'année), qui, en favorisant l'invasion de produits étrangers et la baisse des exportations, aggrave une situation rendue déjà préoccupante par l'inutilisation d'importantes capacités, les coûts salariaux élevés (les plus élevés du monde) et le problème des prix. Pour corser le tout, la reprise attendue en septembre n'a pas eu lieu. Conséquence : les résultats du groupe BASF pour les neuf premiers mois sont mauvais. Le chiffre d'affaires consolidé a seulement augmenté de 1,7 % pour atteindre 15 861 millions de deutschemarks, et le bénéfice avant impôts (863 millions de deutschemarks) a chuté de 19,6 %. Quant aux prix, ils étaient, en septembre, à 7 % au-dessous de la moyenne de 1976. Venu à Paris pour présenter les comptes du groupe, le professeur Seefelder, président du directoire, a cependant assuré que les industriels allemands, fondamentalement libre-échangistes, ne demanderaient pas des mesures de protectionnisme. Pour l'instant du moins. Pourtant, l'avenir n'apparaît pas sous un jour meilleur. L'amélioration conjoncturelle observée en novembre après un mois d'octobre plat n'est pas significative et, pour 1978, le professeur Seefelder prévoit que le taux d'expansion de la chimie allemande sera inférieur à celui de l'industrie en général, évalué à 3,50 % par les plus optimistes. Malgré tout, il n'envisage pas de concertation européenne en matière d'investissement.

NEW-YORK

Toujours bien orienté

La tendance est restée bien orientée mercredi à la Bourse de New-York et, dans un marché extrêmement animé, un millier de valeurs ont encore notablement progressé, alors que moins de cinq cents baissaient. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 843,30 (+ 0,78), après que 29,15 millions de titres aient changé de mains contre 28,00 millions la veille.

Ni la baisse des ventes de voitures durant les dix premiers jours de novembre ni la multiplication des conflits sociaux n'ont, semble-t-il, retenu l'attention des opérateurs, plus intéressés par l'évolution des taux d'intérêt, apparemment stabilisés pour l'instant, et des commandes à l'industrie, en augmentation sensible.

Wall Street, rappelons-le, est fermé jeudi 24 novembre pour le Thanksgiving Day.

VALEURS	COURS 22/11	COURS 23/11
Alcoa	43 1/2	43 3/4
A.T.T.	61 ...	59 7/8
Boeing	28 3/8	28 3/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	122 3/8	120 1/2
Eastman Kodak	53 ...	53 1/2
Exxon	47 5/8	47 5/8
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	52 3/8	51 7/8
General Foods	33 3/8	33 5/8
General Motors	66 3/8	68 1/2
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	265 1/8	268 1/2
I.T.T.	32 3/4	33 3/8
Kennecott	21 ...	21 1/4
Mobil Oil	63 1/2	64 1/8
Pfizer	27 3/4	27 1/2
Schlumberger	70 3/4	71 3/4
Texaco	27 1/4	27 3/8
U.A.I. Inc.	19 ...	19 5/8
Union Carbide	42 1/2	42 3/8
U.S. Steel	30 ..	30 1/4
Westinghouse	18 7/8	19 1/8
Xerox	49 3/4	50 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/11	24/11
1 dollar (en yens) ...	241 38	239 88

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 .. %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 nov.	23 nov.
Valeurs françaises ..	94,2	96,2
Valeurs étrangères ..	98	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,8	63,2

BOURSE DE PARIS - 23 NOVEMBRE - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 858	4 846	4 850
Allemagne (100 DM)	216 830	217 330	218 ...
Belgique (100 F.)	13 785	13 816	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	201 150	201 580	200 ...
Danemark (100 krd)	79 240	79 200	79 000
Suède (100 krs)	101 250	101 100	101 ..
Norvège (100 k.)	89 080	89 150	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 800	8 821	8 850
Italie (1 000 lires)	5 534	5 528	5 550
Suisse (100 fr.)	220 970	221 900	220 ..
Autriche (100 sch.)	30 415	30 495	30 150
Espagne (100 pes.)	5 862	5 862	5 700
Portugal (100 esc.)	11 950	11 900	11 500
Canada ($ can. 1)	4 375	4 360	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	24650	24900
Or fin (kilo en lingot)	24780	24995
Pièce française (20 fr.)	245	245 30
Pièce française (10 fr.)	201	199 ..
Pièce suisse (20 fr.)	219	219 10
Union latine (20 fr.)	217 10	217 60
Souverain	226	225 50
Pièce de 20 dollars	1110	1114 80
Pièce de 10 dollars	602	601
Pièce de 5 dollars	340	...
Pièce de 50 pesos	1031	1038 50
Pièce de 10 florins	217 ..	214 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SOIXANTE-DIX PERSONNES PÉRISSENT LORS D'UN SÉISME EN ARGENTINE

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le très violent tremblement de terre qui s'est produit le *23 novembre, à 10 h. 28 (heure française*, 6 h. 28, heure locale), dans la province argentine de San-Juan, au pier du versant oriental des Andes (à 1 000 kilomètres à l'ouest de Buenos-Aires), a fait au moins soixante-dix morts et près de trois cents blessés.

La secousse, la plus violente de l'année, était si forte (magnitude 8,2, selon Uppsala 7,4 selon le Geological Survey américain) qu'elle a été ressentie dans une bonne partie de l'Amérique du Sud : en Argentine, à Buenos-Aires, à Mendoza, à Cordoba, à La Rioja, à Salta, à Santa-Fe, à Rosario, à Bahia-Blanca, à Bragado ; au Brésil : à Porto-Alegre, à Sao-Paulo, à Rio-Grande-do-Sul ; au Chili : à Santiago, à Copiapo, à Talca et à Valparaiso ; en Uruguay : à Montevideo ; au Paraguay : à Asuncion. La secousse a donc « intéressé » une zone de plus de 3 millions de kilomètres carrés (soit près de six fois la surface de la France). Selon le U.S. Geological Survey, les coordonnées de l'épicentre sont 30,7 Nord, 67,7 Ouest. Celui-ci est donc situé à une centaine de kilomètres au nord de San-Juan, dans une région heureusement peu peuplée.

C'est la province de San-Juan qui a le plus souffert du séisme, en particulier Caucete, gros bourg de trente mille habitants dont plus de la moitié des habitations étaient faites de torchis. A San-Juan même, où cinq mille personnes avaient péri dans le tremblement de terre du 15 janvier 1944, il n'y aurait, cette fois, que des dégâts matériels assez légers, notamment à l'aéroport local, dans les lignes téléphoniques et sur les routes.

La politique salariale du gouvernement

● **L'augmentation des rémunérations ne devrait pas dépasser 10 % en un an.**

● **Prime aux travailleurs manuels quand « la situation le permet ».**

● **Blocage des salaires supérieurs à 30 000 F par mois.**

Le premier ministre a adressé, ce jeudi 24 novembre, une lettre aux organisations patronales et syndicales, dans laquelle il définit les objectifs de la politique salariale du gouvernement pour 1977 et 1978 et en tire un certain nombre de « recommandations ».

Pour la fin de 1977, M. Barre n'exclut pas, « *pour les entreprises dont la situation le permet* », une progression modérée du pouvoir d'achat, mais l'augmentation des salaires entre le 1er janvier et le 31 décembre 1977 ne devrait pas dépasser 10 %.

Pour 1978, le premier ministre fixe « des objectifs comparables à ceux de 1977 », c'est-à-dire maintien du pouvoir d'achat, sauf pour *les hauts salaires, avec examen en novembre* d'une certaine progression en fonction des « résultats de l'économie ».

M. Barre recommande qu'un effort particulier fin 1977 comme en 1978 soit fait en faveur des salariés payés au SMIC et des travailleurs manuels. Une prime de 120 F maximum devrait être accordée à ces derniers en décembre *1977 par « les entreprises dont la* situation économique le permet ».

Enfin, un projet de loi prévoit pour 1978 le blocage des rémunérations supérieures à 30 000 F par mois à leur niveau de 1977. Pour les traitements compris entre 18 000 F et 30 000 F, le gouvernement « recommande » que leur augmentation « ne dépasse pas la hausse *des prix* ».

M. BOURGES REJETTE L'IDÉE D'UN ACCORD BILATÉRAL AVEC WASHINGTON SUR LA RÉDUCTION DES VENTES D'ARMES A L'ÉTRANGER

Washington (*A.F.P., A.P.*). — La France est en faveur d'une limitation du commerce des armements, mais dans un « *cadre global* », a affirmé à Washington le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, au terme de sa visite officielle (*le Monde* du *23 novembre*) aux Etats-Unis.

« *Nous fournissons des armes à quelques pays qui les demandent, dans un esprit de coopération et pour leur sécurité. Nous sommes un petit fournisseur d'armes* », a ajouté M. Bourges, qui a estimé que la France « *n'avait jamais considéré que vendre des armes était une finalité de sa politique étrangère* ». « *Paris*, a-t-il poursuivi, *n'entend certainement pas favoriser les armements sans raisons et sans limites.* »

Il a rejeté l'idée d'un accord bilatéral avec les Etats-Unis sur une réduction du commerce des armements classiques, estimant que c'est « *un problème qui doit trouver sa solution sur le plan international et, donc, de manière globale* ».

[La France est souvent critiquée pour être le plus grand marchand d'armes après les Etats-Unis et l'Union soviétique, et en particulier pour avoir développé ses ventes dans des régions, comme l'Amérique du Sud, où les Etats-Unis ont restreint leurs propres ventes.

Le président Carter a proposé que, à l'exemple de ce qui est tenté pour la non-prolifération des centrales nucléaires, les pays exportateurs d'armements classiques s'entendent pour contrôler ce commerce international et limiter progressivement leurs ventes. La France n'est pas hostile, dit-on à Paris, à ce principe, mais elle souhaite que l'Union soviétique, par exemple, soit associée à cette politique de réduction progressive du commerce mondial des armes.

La difficulté principale réside dans le fait — à la différence de ce qui se passe avec l'énergie nucléaire civile, pour laquelle il peut exister d'autres solutions de remplacement énergétique offertes à la clientèle, — que les pays estiment n'avoir pas d'autres moyens d'assurer leur sécurité qu'en achetant des armements classiques. Les Etats-Unis ont exporté en un an la valeur de 54 milliards de francs d'armements (« le Monde » du 23 novembre) et la France a livré en 1976 pour 11 640 millions de francs et reçu pour 18 500 millions de francs de commandes à l'étranger. — J. I.

LE MOZAMBIQUE FAIT ÉTAT D'UNE ATTAQUE RHODÉSIENNE « SANS PRÉCÉDENT »

Les forces rhodésiennes, appuyées par l'aviation, ont lancé mercredi 23 novembre « *une attaque sans précédent* » contre le Mozambique, a annoncé jeudi matin Radio-Maputo, captée par les services d'écoute de la B.B.C. à Londres.

Selon la radio, qui cite un communiqué laconique du ministère de la défense, l'attaque a été déclenchée à une vingtaine de kilomètres de Chimoio, capitale de la province de Manica, au centre du pays — face à la ville rhodésienne d'Umtali. L'armée mozambicaine, ajoute la radio, a repoussé les assaillants. Selon Maputo, les Rhodésiens, avant d'attaquer, avaient concentré d'« *importants contingents militaires* » tout le long de la frontière. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le satellite européen de météorologie Météosat*, lancé dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 novembre, de Cap-Canaveral par la NASA, pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA), a été mis, mercredi, sur une orbite quasi définitive. A 19 h. 17, le centre de contrôle de l'ESA de Darmstadt (R. F. A.) a, en effet, mis à feu le moteur d'apogée du satellite, l'amenant sur une orbite circulaire à 35 680 kilomètres de la Terre.

LES DEUX BENJAMINES DU FÉMINA

Le jury Femina — qui se réunira lundi prochain au Cercle interallié pour désigner son lauréat — sera de nouveau composé de douze membres, deux romancières ayant été élues mercredi soir en remplacement d'Agnès de La Gorce et de Jeanne Galzy, décédées.

Les deux « nouvelles » du Femina en seront également les benjamines et il es tremarquable que Mme Simone, la centenaire, ait voté pour elles. Il s'agit de Diane de Margerie et de Florence Delay.

Diane de Margerie, fille et sœur d'ambassadeur, a passé son enfance à Londres, son adolescence à Pékin, a habité l'Italie, et ne vit en France que depuis 1960. Elle a publié deux romans, *le Détail révélateur* (1974) et *le Paravent des enfers* (1976), chez Flammarion, a traduit John Couper Powys et Henry James. Critique littéraire depuis quinze ans à la N.R.F. et à la *Quinzaine littéraire*, elle était déjà membre du Prix Séguier de littérature étrangère. Elle prépare un nouveau roman (à paraître chez Flammarion) et un recueil d'essais sur l'imaginaire de l'inceste dans le roman (chez Stock).

Florence Delay, fille du professeur Jean Delay, de l'Académie française, est agrégée d'espagnol et maître-assistant en littérature comparée à Paris-III. Elle a publié deux romans (chez Gallimard) : *Minuit sur les jeux* (1973) et *Aye, aye, de la corne de brume*. En collaboration avec Jacques Roubaud, elle a écrit également *Graal Théâtre*, adaptation de romans à la Table ronde.

Elle avait été aussi l'inoubliable Jeanne d'Arc du film de Robert Bresson.

Les deux nouvelles élues ne participeront pas au vote lundi. Le favori est toujours Régis Debray, avec *La neige brûle* (Grasset). — N. Z.

LA HAUSSE DU Y[EN] ACCÉLÈRE LA CHUTE DU [DOLLAR]

La hausse du yen, très v[...]credi, a été stoppée jeud[i par des] interventions massives de l[a Banque] du Japon. Fermée la veille [pour la] fête du Travail, l'Institut d'[émission] nippon a acheté plus de [...] lions de dollars pour em[pêcher le] cours de la monnaie amér[icaine de] tomber au-dessous de 2[...] niveau qui avait été enfor[cé] sur les places européenne[s] 238,75 yens.

Cette pression persistar[...] hausse du yen a été fatale [au dollar] dont elle a accéléré la c[hute vis-]à-vis des monnaies fortes, [sur un] marché qualifié d'« agité » [...] fort, le cours de la mon[naie amé]ricaine a battu à nou[veau ses] records de baisse, s'effo[ndrant à] 2,2260 DM contre 2,2375 D[M...] les interventions de la Bu[ndesbank,] tandis qu'à Zurich il [...] jusqu'au voisinage de 2,18 [...]

A Paris, le dollar n'a q[ue légère]ment baissé, à 4,8450 [contre] 4,8475 F. Aussi le deut[schemark] a-t-il poursuivi son asc[ension à] 2,1750 F et le franc suisse [...] nouveau record absolu dan[s ce] cas. Le franc accompagne [le] dollar dans sa descente, les [milieux] monétaires s'en accommod[ent, alors] que leur souci principal e[st la sta]bilité du franc par rapport [à la] monnaie dans laquelle la f[acture] pétrole est acquittée. La B[anque de] France a toutefois vendu [une qua]rantaine de millions de marks vendredi à Paris.

● *Incidents à la c[ompagnie] Iraqi Airways.* — Un g[roupe de] jeunes gens apparten[ant au] Comité d'action pour les [...] pays arabes, a saccagé, [le] 23 novembre 1977, à 1[...] les locaux de la c[ompagnie] aérienne Iraqi Airways, [ave]nue des Champs-Elysées (8e).

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1977 a été tiré à 569 994 exemplaires.

[...] — No 10 210

Le M[onde]

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

La position israélienne f[...]

Des divergences seraie[nt apparues] au sein de la coalition

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Durant cette semaine, « le Monde » publie chaque jour sur plusieurs pages les enquêtes, les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les six départements de la région Provence-Alpes - Côte d'Azur.

Aujourd'hui : un département, les Hautes-Alpes, et une série de réflexions et de témoignages sur la diversité et la richesse de la vie de société dans cette région.

(*Lire pages 21 à 28.*)

Sur l'extra[...]

هكذا من الأصل